

**RWANDA**

**LA PREUVE ASSASSINEE**

**Meurtres, attaques, arrestation et  
intimidation des  
survivants et témoins**

**Avril 1996**

## ***AFRICAN RIGHTS—QUI SOMMES-NOUS?***

*African Rights* est une organisation de défense des droits de l'homme qui se distingue des autres à plus d'un égard. Nous nous livrons à des recherches et présentons un plaidoyer concernant certaines des plus graves violations des droits de l'homme commises en Afrique, afin d'identifier et de promouvoir des solutions possibles. Nous n'axons pas nos travaux sur les violations perpétrées à l'encontre d'individus—bien que ceux-ci revêtent une importance cruciale—mais plutôt sur les désastres qui ont écrasé des pays, des régions, voire des peuples tout entiers. Il est impératif de tenter de résoudre des problèmes d'une telle profondeur à tous les niveaux—tant politique, économique que social. Dans nombre de cas, la réponse humanitaire internationale n'a fait qu'aggraver la crise, rendant les solutions plus délicates à mettre en oeuvre au lieu de faciliter leur introduction. De fait, African Rights a été fondée en décembre 1992 à l'initiative de Rakiya Omaar et Alex de Waal, pour protester contre l'intervention des forces militaires américaines en Somalie.

*African Rights* ne se fait aucune illusion: il n'existe pas de solution radicale et simpliste. Pour que des progrès soient réellement accomplis, nous sommes convaincus que les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme se doivent d'examiner leur propre rôle avec humilité et franchise. Toute solution aux problèmes de l'Afrique—et cela vaut tant pour les besoins humanitaires d'urgence que pour la reconstruction civile et économique à long terme—doit être avant tout recherchée au coeur du peuple africain lui-même. Non parce qu'il y a de soi-disant "mystères africains" qui restent hermétiques à toute personne de l'extérieur, mais simplement parce que les droits de l'homme reposent sur un contrat social transparent entre les peuples et leurs dirigeants. Les gens de l'extérieur sont incapables de dresser un tel contrat: leur arrivée dans l'arène politique perturbe profondément les éléments qui la composent et elle n'est que trop rarement source d'un surcroît de transparence et d'une attitude plus responsable. La tragédie africaine tient au fait que les institutions internationales ont jusqu'ici été trop réticentes à admettre leurs propres lacunes.

*African Rights* ne souscrit pas à l'idée du relativisme culturel. Les droits de l'homme sont une prérogative universelle. Mais nul droit ne saurait être acquis par l'intervention d'un don extérieur; il doit découler d'un processus politique intérieur. Certes, les organisations internationales peuvent contribuer à cette évolution par le biais d'une couverture médiatique, par des encouragements et en se faisant les porte-parole de ceux qui jusqu'ici n'ont pu se faire entendre. Les droits sont universels, mais il en va de même du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, que nous concevons comme le droit d'un peuple à définir, par voie démocratique, ses propres priorités. De ce fait, nous retombons dans l'arène politique, mais cela ne peut être évité. African Rights ne se targue pas d'être "neutre": nous nous efforçons de défendre les victimes de l'injustice et de l'oppression.

*African Rights* n'a pas peur de la controverse—éviter la controverse revient inévitablement à censurer la réalité.

**Publié par African Rights, avril 1996**

**Copyright © African Rights**

**ISBN 1 899 477 09 8**

**Imprimé au Royaume-Uni**

# Tables des matières

<b>TABLES DES MATIERES.....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>DE PEUR QUE L'UN D'ENTRE EUX NE S'ECHAPPE: MEURTRE ET MUTILATION DES SURVIVANTS.....</b>	<b>8</b>
Le prix à payer pour oser réclamer ses biens pillés à Bugarama, Cyangugu.....	8
Atrocité flagrante: horrible meurtre à Gishoma, Cyangugu.....	11
Préparatifs pour le retour des réfugiés à Rwamatamu, Kibuye.....	13
Une famille massacrée parce qu'elle essayait de réintégrer ses biens à Gatara, Cyangugu.....	16
Mort violente: le prix à payer par ceux qui accusent les tueurs et réclament leurs biens à Gisuma, Cyangugu.....	18
Les enfants toujours terrorisés: attaque d'un orphelinat à Kamembe.....	19
Comment se débarrasser du "problème" des survivants à Rwamatamu, Kibuye.....	20
Assassinat des riches survivants influents à Kibuye et Cyangugu.....	22
Gafunzo: la proximité de l'île zaïroise d'Ijwi met en péril les survivants.....	24
Pris au piège: encerclés par des tueurs cachés dans la forêt de Gishyita, Kibuye.....	27
Gikongoro, l'éternel "berceau des tueurs".....	29
<i>Le 23 janvier 1996: attaques concertées à Kivu.....</i>	<i>30</i>
La paroisse de Muganza: un havre d'insécurité?.....	30
Chasse aux "Inyenzi" à l'école secondaire de Bigugu.....	31
Le meurtre de Narcisse Kamanzi.....	34
Kigali: les tueurs s'immiscent dans la ville.....	36
<i>Le meurtre d'Hélène Mukangenzi.....</i>	<i>36</i>
<i>L'assassinat d'Emmanuel Hakizimana.....</i>	<i>38</i>
Mort par empoisonnement à Kigali rural.....	40
Jetés dans une rivière à Mwendu, Kibuye.....	41
Incursion meurtrière depuis la Tanzanie: Rutonde à Kibungo, revit le cauchemar d'avril 1994.....	41
<i>Pour semer la terreur, la stratégie du viol se poursuit.....</i>	<i>42</i>
<i>Retour de la folie sanguinaire.....</i>	<i>43</i>
Eliminer tout risque de justice à Gatara, Cyangugu.....	45
A Cyimbogo, Cyangugu, les voisins sont souvent complices du crime.....	46
Dissuader toute tentative de retour à Gisuma, Cyangugu.....	48
Forcer les survivants à quitter Nyakabuye, Cyangugu.....	50
Kigali rural, "l'antichambre de la mort".....	51
Butare: obligés à vivre là où tant des leurs ont été massacrés.....	52
<b>SEMER LA PEUR ET LA PANIQUE: UNE POLITIQUE D'INTIMIDATION.....</b>	<b>55</b>
Campagne d'intimidation à l'encontre de "Makasi".....	55
Runyinya, Butare: difficultés inattendues.....	58
<i>Chassés de leur maison.....</i>	<i>59</i>
L'angoisse exacerbée: arrêt et détention par de hauts fonctionnaires.....	61

<i>Le cas de François Ntegano et Déogratias Mungwarakarama</i> .....	62
<i>Taba, Gitarama: le rôle de Révérien Ngendahayo</i> .....	67
<i>Détenus en lieu et place de ceux qu'ils accusent de génocide</i> .....	75
<b>UNE MORT NE SUFFIT PAS: LES TEMOIGNAGES DES SURVIVANTS A L'ENCONTRE DES TUEURS SONT DENIGRES ET IGNORES</b> .....	<b>77</b>
Kaduha, Gikongoro: la douleur du rejet .....	77
Muganza, Gikongoro: silence forcé .....	79
Dissuadés de témoigner .....	82
<b>DE PEUR QUE L'UN D'ENTRE EUX NE PARLE: MASSACRE ET MUTILATION DES TEMOINS</b> .....	<b>86</b>
La paix refusée à Bugarama .....	86
<i>Le meurtre de Pierre Rumanura</i> .....	86
<i>L'assassinat de Juliette Nyiraminani</i> .....	89
Le prix à payer pour ne pas protéger les siens: une famille du Kigali rural dénonce son propre fils ...	90
Le prix à payer pour oser parler aux soldats de Gisuma, Cyangugu.....	92
Comment se débarrasser d'un témoin gênant: tentative de meurtre sur la personne de Winniphrida Nyandwi à Kivu .....	93
Au-delà de l'endurance: intimidation sociale et psychologique .....	97
<i>Contre-accusation en guise de stratégie pour réduire les gens au silence</i> .....	97
<i>Détermination obstinée</i> .....	99
<i>Une famille paie le prix de la solidarité</i> .....	100
<i>Elimination des femmes "qui en savent trop"</i> .....	101
<b>DESTITUTION, ABSENCE DE LOGEMENT ET DESESPOIR: LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA PEUR</b> .....	<b>102</b>
<i>La colère gronde à Nzega, Gikongoro</i> .....	102
<i>Sentiment d'abandon à Musambira, Gitarama</i> .....	104
<i>Un peuple affamé: Runyinya, Butare</i> .....	106
<i>Toujours à la merci d'une guerre économique: Gishyita, Kibuye</i> .....	107
<i>Une foi bien ébranlée à Kaduha, Gikongoro</i> .....	108
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>109</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>110</b>

## INTRODUCTION

Deux ans après le début du génocide des Tutsi rwandais en 1994, le massacre poursuit sa logique implacable. Tant de personnes sont impliquées dans la tuerie, le viol et le pillage qu'il en va de leur intérêt même de veiller à mener à terme leur répugnante besogne. Et, aussi choquant que cela puisse être, il est regrettable de constater que c'est bien ce qui se produit. Deux ans plus tard, les extrémistes génocidaires restent actifs, harcelant et massacrant les survivants du génocide, sans oublier certains témoins Hutu qui, s'ils ne peuvent être muselés par intimidation, sont eux aussi tués sans pitié. Le génocide insidieux se poursuit donc, à l'insu de maints Rwandais et par toutes les organisations internationales.

Le rapport d'African Rights, *La preuve assassinée*, se propose de documenter l'ampleur de la violence qui se poursuit aujourd'hui—meurtre, tentative de meurtre et intimidation—à l'encontre des survivants et des témoins. C'est de l'information que peut naître la justice. Les tueurs le savent et ils sont résolument décidés à réduire au silence tout accusateur potentiel: nous sommes tout aussi résolu à ce que la voix des survivants et des témoins se fasse entendre.

Au départ, ce rapport aurait dû être une publication beaucoup plus brève, mais au fil de notre enquête, nous avons inexorablement mis en lumière un problème d'une ampleur bien plus grande. Les attaques détaillées dans ce rapport ne constituent pas des incidents isolés. Notre rapport n'aborde qu'une fraction des cas que nous avons entendus, ne s'attardant que sur quelques exemples les plus flagrants. "L'intimidation pernicieuse" harcelante et quotidienne—les mots qui blessent, les insultes, les menaces verbales, les coups de téléphone terrifiants—sont simplement trop nombreux qu'on puisse tous les mentionner ici.

Non seulement les survivants continuent de mourir mais ils sont les victimes d'actes d'une barbarie qui n'est pas sans rappeler l'effroyable cruauté qui a déferlé sur le Rwanda en avril 1994. La violence est particulièrement présente en campagne, bien que les tueurs se hasardent de plus en plus à frapper également dans les zones urbaines. En outre, les survivants des régions isolées du pays sont en butte à une guerre économique sans répit. Leurs efforts pour tenter de reconstruire ce qui leur reste de vie sont sapés par la destruction de leur maison, le pillage de leurs biens et le vol de leur récolte. De ce fait, ils sont obligés de quitter leur nouveau foyer et de chercher refuge dans d'autres communes, voire d'autres préfectures, et chaque exil les appauvrit encore davantage. Réduits à la condition d'émigrants intérieurs, maints survivants ont de plus en plus l'impression d'être des réfugiés dans leur pays natal. Leurs bourreaux vivent à l'intérieur du pays et dans les camps de réfugiés des pays voisins, notamment au Zaïre.

La violence est déclenchée soit par les accusations à l'encontre de certains individus exposés comme génocidaires soit parce que les survivants osent réclamer les terres d'où ils ont été chassés. Les membres des autorités locales qui travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement, et notamment avec l'armée, sont également ciblés, tant et si bien que de moins en moins de personnes justes sont prêtes à accepter des postes à responsabilité.

Le génocide a changé l'équilibre du tissu économique rwandais. Des milliers de personnes se sont emparées de terres, de maisons, de troupeaux qui ne leur appartenaient pas. Elles ont aussi démolé des maisons. La population a été incitée au pillage et à la destruction. Tous les massacres à grande échelle se sont déroulés entre le 7 et le 30 avril. Par la suite, les partisans du génocide ont harangué les foules pour qu'elles se livrent à d'implacables chasses à l'homme contre tel ou tel Tutsi, pour qu'elles ratissent brousses, forêts, marais, greniers, placards et même les galeries de mines d'étain afin de veiller à ne laisser échapper personne susceptible de faire valoir ses droits de propriété par la suite. Ces tactiques ont certes eu beaucoup de "succès" mais la réussite n'a pas été totale. Certains des rescapés veulent non seulement que justice soit faite mais ils souhaitent aussi récupérer leur terre et une partie des biens qu'ils ont perdus, notamment leur cheptel. Quelques-uns de ces différends ont été résolus à l'amiable, entre voisins de longue date. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Rien ne permet de penser que le gouvernement ait adopté une politique de protection des auteurs de ces horribles crimes. Toutefois, à certains égards, l'action, voire l'inaction, du gouvernement met en danger les survivants et les témoins et les fait se sentir encore plus blessés et aliénés. Le gouvernement du Rwanda a pris le pouvoir avec la ferme résolution de mettre un terme au génocide. Or, beaucoup trop de gens, eux-mêmes impliqués dans le génocide, détiennent des postes à responsabilité au sein des structures des autorités locales et du fonctionnariat. D'autres cherchent à

protéger des parents, amis, membres de leurs partis politiques ou associés d'affaires. C'est surtout le cas à la campagne où les attaques sont les plus répandues. Il est extrêmement regrettable que, dans certaines préfectures, des hauts fonctionnaires, ayant souvent un contrôle direct sur l'appareil judiciaire, aient été maintenus dans leur fonction, et ce malgré les preuves fondées et crédibles amassées par les survivants et communiquées au gouvernement, les accusant de protéger des tueurs et de persécuter des survivants et des témoins. Pire encore, ce phénomène est particulièrement marqué à Gikongoro et à Cyangugu, deux préfectures politiquement sensibles. Ces préfectures ont été le théâtre de certaines des attaques les plus meurtrières et les plus fréquentes; et elles continuent de faire preuve d'une hostilité marquée envers quiconque tente de mettre en cause le régime d'impunité. Certains fonctionnaires, civils ou militaires, se livrent à des actes injustes parce qu'ils ont été soudoyés. Les individus qu'ils ont refusé d'arrêter ou qu'ils ont fait libérer reviennent ensuite pour se venger sur ceux qu'ils considèrent comme étant à l'origine de leurs démêlés avec la justice.

Nombre de survivants et de témoins ont également vécu une humiliation et un drame psychologique supplémentaire en voyant leur témoignage rejeté sans ambages ou qualifié de simples mensonges par certains fonctionnaires pour lesquels la quête de justice pose quelques problèmes. Ceux qui refusent d'être réduits au silence par un tel traitement ont été qualifiés de fous, accusés d'être animés par une soif de vengeance ou par l'appât du gain, et parfois même arrêtés en lieu et place des tueurs qu'ils voulaient dénoncer.

Les survivants se trouvent dans une situation d'une précarité extrême; leur impuissance les incite au désespoir. Ecrasés par leur dénuement total et soudain, la plupart d'entre eux sont épuisés par une lutte constante pour tenter de subvenir à leurs besoins, de reconstruire leur foyer et de faire face au nombre gigantesque d'orphelins et autres parents démunis et handicapés. Leurs organisations, pour la plupart, laissées de côté par les ONG nationales et internationales, sont jeunes et souffrent d'un manque d'expérience et de ressources, du point de vue tant humain que financier. Ces organisations se trouvent pour la plupart à Kigali et concentrent leurs efforts sur Kigali; elles n'ont pas les moyens d'atteindre les survivants ou les témoins potentiels disséminés dans les collines isolées. Or, ce sont ceux qui vivent dans les collines les plus reculées qui sont les plus susceptibles d'être en butte à des attaques meurtrières, à la détresse et au dénuement économique. Hormis l'armée, certains membres des autorités locales et quelques hommes d'église, il est difficile de trouver des institutions qui soient prêtes à apporter une certaine protection, un soutien matériel ou moral aux survivants et aux témoins.

Mais pourquoi ce génocide insidieux est-il autorisé à se poursuivre? L'une des raisons réside dans le fait que malgré la pléthore d'étrangers qui vivent dans ce pays et se sont donné une mission de protection des droits de l'homme, personne n'a cherché à l'identifier. Le sort des survivants n'a suscité ni aide ni action humanitaire. Les organisations internationales ont donné et continuent de donner la priorité aux réfugiés, aux personnes déplacées, aux prisonniers et aux abus des droits de l'homme commis par le personnel des forces armées. Elles critiquent le gouvernement du Rwanda, fréquemment et ouvertement, arguant qu'il ne fait pas grand-chose pour inciter les réfugiés à rentrer au pays. Pendant ce temps, sous leurs propres yeux, la violence à laquelle sont confrontés les survivants et les témoins engendre de nouvelles vagues de gens qui eux aussi voudraient devenir des réfugiés—mais ils n'ont nulle part où aller. Il s'agit d'un peuple qui a été frappé, et frappé encore par l'histoire, et les survivants sont les membres les plus vulnérables et les plus invisibles de la société rwandaise. Et pourtant, personne ne travaille avec eux, personne ne se donne pour mission de les protéger.

Bien entendu, nous avons conscience des pressions politiques internationales, régionales et intérieures exercées sur le gouvernement du Rwanda. Nous sommes également conscients de la situation économique désastreuse dans laquelle se trouve le pays, qui rend le gouvernement particulièrement dépendant et vulnérable vis-à-vis des critiques internationales, bien souvent capricieuses et toujours colorées par un ordre du jour politique sous-jacent. Cela dit, il est vital que le gouvernement du Rwanda résiste aux pressions visant à marginaliser les inquiétudes des survivants. C'est une question de justice et de moralité. Mais c'est aussi beaucoup plus.

Du point de vue des survivants, les tentatives qui visent à les éliminer ne font qu'apporter de nouvelles sources potentielles de conflit, attisant un feu de rancune encore à vif. Leurs griefs sont nombreux et profonds: dépression psychologique, dénuement économique total, impuissance politique, isolation sociale et maintenant peur de perdre la vie. De jeunes soldats armés de fusils, ayant perdu toute leur famille, assistent chaque jour à des actes violents perpétrés à l'encontre des

survivants; les victimes figurent souvent parmi les rares parents qui leur restent. Ce sont généralement les premiers à être appelés à l'aide. Nombre d'entre eux ont trouvé la mort ou ont été mutilés lors des escarmouches avec les hommes armés venus attaquer les survivants et les témoins. De telles expériences ne peuvent que les endurcir et rendre leur position plus radicale. Leur rage est claire et facile à comprendre. Le sentiment d'impuissance qu'ils éprouvent a déjà incité certains d'entre eux à mettre fin à leurs jours. Mais il est peu probable qu'ils soient nombreux à choisir "l'option passive" du suicide. Sans action urgente, combien de temps faudra-t-il avant que le sentiment d'injustice toujours renouvelé ne se transforme en une vague dévastatrice de violence et de vengeance ?

Enfin, mêmes des survivants vivant dans des préfectures très proches de Kigali, comme Kigali rural ou Gitarama, sans parler des communes plus reculées, quittent leurs collines pour venir s'installer dans des centres surpeuplés aux seules fins d'être près d'un camp militaire. Ils considèrent l'armée comme leur seule chance de sécurité. Ce développement n'augure rien de bon pour l'avenir du pays ou de la région. Il ne pourra que déboucher sur une polarisation accrue.

Si rien n'est fait pour mettre un terme à ce génocide pernicieux, un très grand nombre de tueurs resteront impunis. Rares sont les documents qui identifient les tueurs de 1994: la localisation et la traduction en justice des génocidaires dépendront du témoignage des survivants et des témoins. Les tueurs se livrent à un processus systématique d'élimination de toute preuve; certes, ils aggravent leurs crimes mais ils préservent leur impunité. Dans le même temps, ils perpétuent les rumeurs écoeurantes selon lesquelles il existerait une chasse aux sorcières contre de prétendus génocidaires qui sont en fait innocents et ils soutiennent que les témoignages des survivants ne sont pas fiables car ils sont simplement animés par un désir de vengeance.

Le Tribunal pénal international des Nations Unies pour le Rwanda a commencé à servir des mises en accusation. On espère également que les tribunaux nationaux vont entamer certains procès d'ici peu. Mais si la situation n'évolue pas, si les survivants et les témoins continuent d'être abattus et terrorisés ou forcés au silence, les tribunaux pourraient bien voir leur tâche réduite à presque rien...

Il est urgent que soient offerts aux survivants et aux témoins protection et assistance et il est vital que ceux qui se livrent encore à des actes génocidaires soient arrêtés et traduits en justice. Le fait que la plupart des personnes interrogées aient refusé d'employer un pseudonyme dans leur témoignage souligne la gravité de leur situation. Toutes savaient pertinemment qu'elles couraient un risque en témoignant sous leur vrai nom, mais elles étaient prêtes à courir ce risque. Elles ont donné leur nom dans l'espoir qu'une telle démarche puisse donner davantage de poids à leur information et, par voie de conséquence, susciter une réaction en leur nom. Nous espérons de tout coeur que le rapport, *La preuve assassinée*, débouchera sur l'adoption rapide de mesures efficaces.

## **DE PEUR QUE L'UN D'ENTRE EUX NE S'ÉCHAPPE: MEURTRE ET MUTILATION DES SURVIVANTS**

*"Nous avons eu beaucoup de morts au cours de la période que les autres appellent 'post génocide.' Mais pour nous, ce n'est pas le cas, et ceci parce que les génocidaires continuent à poursuivre leur but, qui est d'exterminer les survivants."*

Les stratégies employées afin de pourchasser, de mutiler et de tuer les survivants présentent d'innombrables points communs. Les attaques ont en principe lieu la nuit. Dans les campagnes, les attaquants endossent souvent un uniforme militaire, ce qui leur permet de passer sans encombre les patrouilles de garde et d'inciter leurs victimes potentielles à se rendre dehors en leur faisant croire qu'ils sont des soldats de l'APR ou des gendarmes en quête de renseignements ou d'assistance. Ils font souvent mention du nom de tel ou tel soldat ou gendarme qu'ils savent être un ami de la famille visée, ce qui ne fait que souligner l'intimité des meurtres et le gigantesque réseau d'informations à la disposition des assaillants. S'il est vrai que nombre de voisins sont des complices enthousiastes, servant de pied-à-terre et de source d'information aux attaquants, d'autres sont kidnappés sous la menace d'un fusil pour désarçonner les victimes et les inciter à ouvrir leur porte. La violence s'accompagne souvent de pillage, mais ce n'est pas toujours le cas. Les représentants des autorités locales, lorsqu'ils font preuve de compassion à l'égard des survivants, constituent souvent des cibles prioritaires.

### **Le prix à payer pour oser réclamer ses biens pillés à Bugarama, Cyangugu**

L'une des principales raisons du meurtre des survivants est une simple question d'intérêt personnel. Les tueurs ont beaucoup investi dans le génocide: ils ont pu piller des quantités phénoménales de biens et s'emparer de terres. Là où tous les Tutsi ont été massacrés ou ont pris la fuite, cette rapine n'a nullement été contestée: les tueurs continuent de profiter des fruits du génocide. Toutefois, dans certains endroits, les survivants sont revenus et ont contrarié les plans des tueurs en osant réclamer leurs biens. Aux yeux des pillards, un tel affront peut mériter la peine de mort.

A titre d'exemple, on peut citer la commune de Bugarama à Cyangugu, où se trouvaient certains des miliciens les plus cruels du Rwanda d'avril à juillet 1994. Commandés par John Yusufu Munyakazi, ces miliciens ne se sont pas contentés d'orchestrer la plupart des massacres ayant eu lieu à Cyangugu, mais ils se sont également montrés très actifs à Kibuye. Yusufu, nom sous lequel il est le plus connu, vit maintenant au Zaïre, à l'instar de bon nombre des hommes qui ont fait déferler une vague de terreur sur Bugarama en 1994. La vulnérabilité des survivants et des témoins à Bugarama est encore rehaussée du fait de la proximité du Zaïre et du Burundi.

La nuit du 1er mars 1996, trois survivants—deux soeurs et leur frère—ont été massacrés dans le secteur de Musumba, cellule de Muhehwe à Bugarama. Il s'agissait de Spéciose Mukwewemeyinkiko, 34 ans, Hyacinthe Mukarwego, 32 ans, et Pierre Nzeyimana, 24 ans, dont les parents avaient trouvé la mort à l'époque du génocide. Fidèle Nambajimana, cultivateur âgé de vingt ans, originaire de la cellule de Musumba, est, tout comme les victimes, un survivant du génocide, mais c'était aussi leur voisin et un ami proche. Le 28 février 1996, le père de Fidèle a remplacé Eugène Namahoro au poste de conseiller du secteur. L'une des raisons ayant conduit au limogeage de Namahoro était son refus catégorique de restituer les biens qu'il était accusé de s'être appropriés pendant le génocide.

A leur arrivée à Musumba, Spéciose, Hyacinthe et Pierre avaient immédiatement porté plainte contre les personnes qu'ils étaient en mesure d'identifier comme tueurs et ils avaient réclamé la restitution des biens de leur famille. D'après Fidèle, au rang des tueurs qu'ils avaient désignés figuraient Frédéric Harerimana, président des Interahamwe de la cellule de Musumba, actuellement incarcéré à Cyangugu, et un certain Jean, fils de Rose Ndimubanzi, de la cellule de Rungunga à Muhehwe, lui aussi détenu à Cyangugu. Fidèle raconte:

Parce qu'ils étaient prêt à faire arrêter certains génocidaires et à leur réclamer la restitution de leurs biens, ils se sont fait beaucoup d'ennemis parmi ceux qui ne voulaient pas les voir témoigner. Maintes fois, ils ont



passé la nuit dehors dans la brousse en craignant d'être attaqués la nuit. Chaque soir j'allais les voir afin de leur donner courage et réconfort.

Le 1er mars, quelques jours seulement après le renvoi de l'ancien conseiller, alors que Fidèle s'était rendu auprès de ses amis pour les réconforter, vers 18 h 30 ils furent attaqués par six hommes, dont deux armés d'un fusil. Les craintes de Fidèle étaient d'autant plus justifiées qu'il devint très vite apparent que les hommes en avaient également après son père.

Les hommes nous ont encerclés et nous ont bombardés de questions telles que: 'Où est le conseiller?' Je leur ai dit qu'il était chez lui. Ils m'ont demandé son nom et moi je leur ai donné le nom d'Eugène Namahoro, celui qui a été limogé. Ils m'ont dit qu'ils parlaient de celui que l'on venait de nommer tout récemment. Mais j'ai menti que je ne savais pas qui il était.

Ils ont dit à Spéciose, Hyacinthe, Pierre et Pie [leur domestique] de se coucher par terre et une partie des attaquants les surveillaient. Les autres m'ont poussé dehors, m'obligeant à indiquer l'habitation du nouveau conseiller, bien que j'avais menti que je ne le connaissais pas.

A peine avons nous parcouru quelques mètres qu'ils m'ont demandé mon nom. J'ai encore menti et je leur ai donné un faux nom. Ils m'ont demandé le nom de mon père. Je leur ai encore donné un faux nom. J'ai fait la même chose lorsqu'ils m'ont demandé le nom de ma cellule. Je ne leur ai rien dit que des mensonges.

A la fin, ils m'ont dit de foutre le camp. Compte tenu de mes réponses, ils ont dû croire que j'étais un étranger de la région et que donc je ne les intéressais pas. Aussitôt, j'ai couru pour aller avertir mes parents et nous avons passé la nuit dans la brousse.

Mais leurs amis n'eurent pas autant de chance.

Vers 19 h 00, nous avons entendu des coups de fusils. Bien que nous ne l'ayons appris que le lendemain quand nous avons quitté la brousse, ils tuaient en fait Spéciose, Hyacinthe, Pierre, et Pie Ntampaka, un Hutu qui était leur domestique.

Les enquêtes ultérieures ont fait peser des soupçons sur Eugène Namahoro et deux autres hommes, Théogène et Thomas Musozo. Les trois hommes étaient censés avoir remboursé la famille des victimes pour les biens dont ils s'étaient emparés durant le génocide. Ils ont à présent été arrêtés.

A mon avis, ils ont été tués parce qu'ils accusaient les tueurs et réclamaient leurs biens. C'étaient en quelque sorte des témoins gênants.

Ils ne furent pas les seules victimes de Muhehwe. Peu avant cet incident, des hommes armés avaient massacré un Hutu qui risquait d'entraver leurs plans, un ancien conseiller de Muhehwe, Callixte Sebarwanyi, qui vivait dans la cellule de Rungunga. Il était parvenu à confisquer un certain nombre de fusils aux résidents de son secteur.

Le sentiment d'insécurité a empreint le secteur d'un climat d'amertume et d'angoisse. Fidèle observe:

Nous nous demandons quand les génocidaires vont cesser de ruiner notre vie et tuer ceux qu'on aime. Ils ne supportent pas de nous voir respirer. Leur seul regret est de n'avoir pas parachevé leur sale besogne. Actuellement, mon père et tous les membres de notre famille ont quitté notre maison. Nous avons décidé de nous installer près de la position militaire pour essayer d'y trouver une certaine paix. Etant donné que mon père est conseiller, il court sans doute beaucoup plus de risques que nous.<sup>1</sup>

Juvénal Habarugira, 36 ans, est un *Nyumbakumi*<sup>2</sup> de la cellule de Musumba dans le secteur de Muhehwe. Ayant entendu les coups de feu, il fut, avec le conseiller, l'une des premières personnes à arriver sur les lieux du meurtre. Tandis que le conseiller allait prévenir les autorités civiles, Juvénal partit informer les autorités militaires. Juvénal est lui aussi convaincu que c'est parce que les victimes ont osé réclamer leurs biens qu'elles ont été assassinées.

---

<sup>1</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

<sup>2</sup> Un *Nyumbakumi* est une personne chargée de dix maisons, c'est le premier échelon dans la hiérarchie du gouvernement local au Rwanda.

Sans risque de nous tromper, les habitants de Musumba et moi-même affirmons que l'ex-conseiller Eugène Namahoro est complice ou auteur de l'assassinat de ces innocents. En effet, ces enfants avaient obligé le conseiller à leur rendre le porc qu'il leur avait volé pendant le génocide. Deux jours avant l'exécution forcée de la décision de la commune Bugarama consistant en la restitution des biens volés, ces quatre personnes ont été assassinées.

Je vous signale que le conseiller avait 'gentiment' refusé de restituer la dette, il a alors fallu que la famille porte plainte auprès du bourgmestre qui s'est prononcé en faveur du plaignant. En outre, le domestique de la famille, Pie Ntampaka, avait été battu quelques jours avant en présence du conseiller Eugène, et Spéciose avait par la suite été le rapporter au bourgmestre. L'ex-conseiller était au courant. Spéciose rendait aussi des rapports aux autorités tant civiles que militaires de Bugarama, signalant le mauvais comportement du conseiller, notamment sa probable collaboration avec l'ennemi exilé au Zaïre. Je pense que le conseiller avait remarqué le comportement de Spéciose à son égard. Donc, il y avait de l'eau dans le gaz entre l'ex-conseiller Eugène Namahoro et ces rescapés.<sup>3</sup>

Eugène Namahoro a été arrêté à Bugarama.

Emmanuel Ukobataye, 21 ans, était un ami proche de Pierre. Il a expliqué que Pierre avait logé chez lui pendant qu'il réparait la maison de ses parents. Emmanuel s'était rendu au Zaïre dès la fin du génocide, pour revenir trois mois plus tard. Vers 19 h 30, le 1er mars 1996, un groupe d'hommes qu'il n'a pas reconnus lui ont rendu visite et lui ont demandé où était Pierre. Ne le trouvant pas chez Emmanuel, ils sont allés chez Pierre.

Deux minutes plus tard, j'ai entendu des coups de feu. Je me suis douté qu'on était en train de tirer sur Pierre et sa famille. Nous nous sommes rendus sur place avec les voisins, mais il était trop tard, c'était fini pour toute la famille de Pierre Nzeyimana. Les assassins ont tué tout le monde, à savoir: Pierre Nzeyimana; Hyacinthe Mukarwego, sa soeur; Pie Ntampaka, leur domestique; Spéciose Mukwewemeyinkiko, sa soeur. Les assassins ont utilisé des fusils et des épées pour les tuer. Les gens de la même cellule disaient que les assassins circulaient dans la région depuis 18 h 30, ce soir-là, en clamant qu'ils assuraient la sécurité. Ils portaient des vêtements militaires et des fusils. Parmi les attaquants, il y avait des personnes connues depuis le génocide comme Obed de la cellule Cyunguriro, secteur Muhebe, commune Bugarama; [il y avait aussi] Gasigwa, qui dit qu'il a rencontré ces tueurs, et qu'ils lui ont offert de la bière, mais il prétend qu'il ne connaissait aucun d'entre eux. [Et il y a aussi] le conseiller Eugène Namahoro qui ne supportait pas Pierre Nzeyimana, car celui-ci affirmait que le conseiller avait participé au génocide.

Je cite les noms de ces gens qui ont joué un rôle dans la mort de Pierre Nzeyimana et de sa famille. Je suis aussi certain que certaines de ces personnes soutiennent les assassins dans la région. Ils ont pour objectif d'exterminer tous les rescapés pour qu'ils ne puissent pas témoigner devant un tribunal. Je vois que si la situation continue comme ça, ils auront tout le temps d'atteindre leur objectif dans la région. Il est nécessaire de songer aux mesures qu'il faut prendre envers les Interahamwe qui hébergent les assassins venant du Zaïre à l'intérieur du pays et qui les renseignent surtout sur les rescapés.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

<sup>4</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

## Atrocité flagrante: horrible meurtre à Gishoma, Cyangugu

Un meurtre d'une barbarie épouvantable s'est déroulé dans la cellule de Kabuye, secteur de Gashonga, dans la nuit du 15 mars 1995: lorsque Benjamin Gatete, 21 ans, a été poignardé et horriblement mutilé. Le but du meurtre et la mutilation du corps visaient purement à semer la terreur; l'intention était de laisser un signe indéniable du pouvoir permanent des Interahamwe et du sort qu'ils réservent à ceux qui osent leur faire opposition.

D'une voix empreinte de chagrin mais aussi de colère, Ancilla Mukangwije, mère de Benjamin, et âgée de soixante-deux ans, relate le meurtre. Ayant déjà perdu son mari quinze ans plus tôt, elle a ensuite perdu son fils aîné, Baptiste Nkurunziza, 25 ans, dont elle dépendait financièrement, au cours du génocide. En mai 1994, elle a elle-même été gravement blessée. En août, Ancilla, Benjamin et son frère cadet, Philippe Nduwayezu, 16 ans, sont retournés dans leur cellule. Ancilla a placé une sorte de bâche sur les ruines de leur ancienne maison pour pouvoir y habiter. Mais Benjamin, qui souhaitait tenir une petite boutique près du centre, occupait la maison d'un ancien soldat des FAR, Oscar Murwanashyaka. Oscar s'était enfui au Zaïre avec la plupart des membres de sa famille, à l'exception de sa mère, d'un frère et de la femme de celui-ci, lesquels avaient préféré rester dans la cellule. Benjamin avait ouvert sa boutique dans le bâtiment d'à côté, ce qui lui permettait de subvenir aux besoins de sa mère et de son frère.

La nuit du 15 mars 1995, mon fils a été sauvagement tué à coup d'épée et les génocidaires qui l'ont tué ont même emporté certaines parties de son corps. Ils lui ont enlevé le mollet. Le lendemain, nous avons enterré la victime. Les mots me manquaient car j'étais dépassée.

Je suis sûre et certaine que mon fils a été tué par la famille de cet Interahamwe Oscar Murwanashyaka puisque le lendemain, tous les membres de sa famille ont fui. Jusqu'à maintenant nous ignorons où ils sont allés. Les criminels étaient passés par le toit pour descendre à l'intérieur de la maison de Benjamin Gatete. Ils l'ont tué très sauvagement en le coupant en morceaux. Ils ont pillé presque tous les biens de mon fils et ceux qu'ils n'ont pas pu piller, ils les ont saccagés; par exemple les bidons ont été troués ainsi que les casseroles.

L'horrible meurtre de son fils a forcé Ancilla à quitter Gishoma. En quête de sécurité, elle s'est installée près d'un camp militaire à Karangiro, dans la commune de Cyimbogo. Mais coupée de ses terres, elle s'est trouvée dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins. Son dénuement l'a obligée à revenir à Kabuye. Le fils qui lui reste, Philippe, a peur d'être tué à son tour. Il passe souvent la nuit hors de la maison. D'une voix brisée, Ancilla poursuit:

Tous mes biens avaient été pillés par la famille d'Oscar Murwanashyaka et lorsque j'ai commencé à les réclamer, ils ont tué mon fils et se sont tous enfuis.

A présent, je me sens tiraillée d'un peu partout. J'ai peur d'être achevée; mon fils ne passe pas longtemps chez moi, et des fois il ne vient pas manger à la maison parce qu'il craint pour sa vie. Tout cela me choque encore davantage.

Mon fils avait été sauvagement battu, il avait été complètement déshabillé, et j'ai dû abandonner mon pagne pour couvrir son corps. Tous mes biens: vaches, chèvres avaient été pillés mais cela ne me dérangeait pas beaucoup. Si seulement ils n'avaient pas tué mon fils, et ce après le génocide.<sup>5</sup>

La voisine de Benjamin, Rosarie Kandama, a essayé de lui prêter secours mais elle n'a rien pu faire. Relatant la mort de Benjamin, elle se rappelle les menaces incessantes qui ont marqué sa propre vie depuis 1973 et comment elle a tout juste réussi à s'échapper en avril 1994, en se cachant parmi les cadavres des victimes. Elle s'est enfuie au Zaïre et elle est revenue au Rwanda en août 1994. Après avoir passé un mois à Kigali, elle est revenue à Gishoma, sa commune d'origine. Rosarie, 35 ans, a perdu son mari lors du génocide. Evoquant les difficultés et les risques permanents auxquels sont confrontés les survivants de Cyangugu, elle précise:

Nous sommes très peu ici. Mais le problème que nous avons est que les assassins ont le même objectif, à savoir: nous faire disparaître de la région. Nous avons eu beaucoup de morts au cours de la période que les

---

<sup>5</sup> Témoignage recueilli à Gishoma, Cyangugu, le 14 mars 1996.

autres appellent 'post génocide.' Mais pour nous ce n'est pas le cas, et ceci parce que les génocidaires continuent à poursuivre leur but, qui est d'exterminer les survivants.

Puis, Rosarie raconte l'assassinat de son voisin.

C'était la nuit du 15 mars 1995. J'ai entendu le cri de la victime Benjamin Gatete. J'ai aussi entendu beaucoup de murmures parmi les assassins, même des mots comme 'kingura' pour dire 'ouvre.' La victime a refusé d'ouvrir; Benjamin a crié mais personne n'est venu à son secours malgré la foule de voisins dans le même quartier. J'ai essayé de sortir en criant, bien sûr avec peur. Mais c'était inutile car ses voisins sont les intermédiaires des assassins venus du Zaïre. Les assassins sont montés sur la maison, ont enlevé la toiture du 'sheeting'<sup>6</sup> et sont entrés précisément dans sa chambre. Ils l'ont tué à l'aide de couteaux. Ils lui ont coupé la cheville, une partie du mollet et la chair de la cuisse pour montrer aux assassins restés au Zaïre qu'ils avaient accompli leur mission. Ils ont emporté aussi tous ses vêtements. J'ai quitté cet endroit la même nuit pour revenir le 16 mars. Ils l'ont déshabillé et ont laissé le cadavre devant la porte.

Je sais que Benjamin Gatete habitait dans la maison d'un génocidaire qui est parti pour le Zaïre et qu'il avait une boutique tout près de cette maison. Ces tueurs ont laissé leurs femmes et leurs parents ici au Rwanda; mais le lendemain de la mort de Benjamin Gatete, ils sont partis avec les assassins.

Même les voisins qui habitent ici hébergent ces assassins; ils leur donnent de quoi manger et ils leur donnent aussi des informations.

Rosarie désigne ensuite une femme ayant plusieurs fils qui vivent actuellement au Zaïre et qui faisaient partie, d'après Rosarie, des génocidaires actifs.

Toutes ces personnes ont joué un grand rôle dans la mort de Benjamin Gatete. Nous qui restons, nous avons aussi peur parce qu'ils ne sont même pas emprisonnés et qu'ils continueront sur la même voie.

Jean Bosco Mushinzimana, 23 ans, est cultivateur. La nuit du 15 mars 1995, il a entendu les coups de feu. Au départ, il pensa qu'il s'agissait d'une escarmouche entre les soldats et les miliciens qui s'étaient infiltrés au Rwanda en provenance du Zaïre. Trop effrayé pour s'aventurer à l'extérieur, il est resté chez lui. Peu de temps après, deux autres survivants lui ont appris le meurtre de Benjamin.

Il est mort par baïonnette. Les blessures étaient visibles presque sur chaque partie de son corps, surtout sur les hanches. Après l'avoir assassiné, ils ont enlevé un de ses mollets et l'ont emporté avec eux d'où ils venaient. Nous avons averti les militaires qui sont positionnés à Karangiro dans la commune Cyimbogo.

D'après nos constatations, et en nous basant sur les actes inhumains et dégradants dont son corps a fait l'objet, nous croyons que l'agression qu'a subi Gatete n'avait d'autre but que son assassinat.

La suite des événements a conduit Jean Bosco à faire le lien entre la mort de Benjamin et la fait que sa mère réclamait la restitution des biens pillés durant le génocide. En effet, peu de temps avant la mort de Benjamin, sa mère, Ancilla, avait demandé au frère d'Oscar, Augustin Nzajyibwami, alias 'Bukene,' de lui rendre ses biens. Ils lui furent finalement rendus lorsqu'Ancilla menaçait le frère d'Oscar de déposer une plainte officielle à son encontre. Jean Bosco explique les raisons pour lesquelles il soupçonne la famille d'Oscar d'être à l'origine du meurtre:

- Benjamin Gatete occupait la maison d'Oscar;
- La mère de Gatete avait demandé que les biens pillés par 'Bukene' lui soient rendus;
- Cette famille, tout au moins les trois membres qui étaient restés au Rwanda, à savoir 'Bukene', sa femme et sa mère, Domitite, a disparu le lendemain du meurtre de Gatete.

Nous pensons que le mollet de Gatete, qu'ils ont emporté au Zaïre, était un symbole pour convaincre les autres assassins qui y sont exilés de la réussite de la mission.<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Un abris recouvert d'une bâche.

<sup>7</sup> Témoignage recueilli à Gishoma, Cyangugu, le 14 mars 1996.

## Préparatifs pour le retour des réfugiés à Rwamatamu, Kibuye

Le 29 décembre 1995, des coups de feu ont été tirés et des grenades lancées exclusivement sur les maisons occupées par les survivants et par les réfugiés de 1959 vivant dans le secteur de Mugozi, commune de Rwamatamu, Kibuye. Heureusement, cette attaque n'a pas fait de morts. Les soldats du camp de Mugonero se sont très vite rendus sur place et ont contrecarré l'attaque. Nombre des réfugiés Tutsi qui avaient été obligés de quitter le pays lors des massacres de 1959 ou des tueries du début des années soixante, sont revenus au Rwanda. Considérés par les génocidaires comme des alliés du FPR, il arrive qu'eux aussi soient victimes d'attaques.

L'une des maisons ayant fait l'objet d'une attaque appartenait à un cultivateur du nom de Cyriaque Nyirishema.

Vers 2 h 00 du matin, des éléments armés ont encerclé notre centre de Mugozi. Ils ont perquisitionné presque toutes les maisons qu'occupaient les Tutsi rescapés ou réfugiés de 1959. Les uns se trouvaient en face de nos maisons, d'autres se trouvaient dans les champs de maïs et haricots en face de nos maisons. Ils ont commencé à ouvrir le feu sur nos maisons. Les fusillades ont duré longtemps, plus de quarante cinq minutes. Personne n'a crié pour ne pas se laisser localiser facilement. Si on avait crié, ils auraient facilement repéré les chambres que nous occupions et alors ils nous auraient tous tués. Le bruit de leurs tirs a alerté les soldats qui étaient positionnés au centre de Mugonera. Ces soldats sont venus nous secourir. Les envahisseurs ont pris peur et se sont enfuis. Ma maison a été détruite et criblée de balles. Les tueurs étaient bien organisés; toutes les maisons occupées ont été pilonnées par ces criminels. Ils se parlaient entre eux et nous entendions leurs voix. J'ai pu identifier certaines voix comme par exemple celles de: Siméon, fils de Rukara; Jean Damascène Bazungu de l'école des sous officiers (ESO); Nkusi, fils de Gahinyuza et Elie Sindikubwabo. Tous habitaient notre cellule. Tous se sont réfugiés au Zaïre.

Des rondes de nuit ont été mises sur pied par l'armée et la population locale. Mais le fait que les assaillants aient été en mesure d'éviter toutes les patrouilles souligne le soutien que leur apportent certains résidents. Cyriaque insiste sur la parfaite connaissance du terrain dont bénéficient les tueurs.

Avant d'attaquer, ils s'animaient en disant: 'Bravo, bravo, mataba, karambo, karambo, mataba.' Le second refrain fait allusion aux deux collines de cette région. Ils connaissaient très bien nos maisons et les occupants de chaque maison car ils disaient: 'Nous arrivons chez un tel, il faut l'éliminer.' Ils ont des complices ici sur la colline, et ces complices leur montrent les sentiers pour contourner les positions militaires et éviter de tomber sur des rondes nocturnes. Ici nous avons des rondes nocturnes qui se terminent vers minuit.

Selon moi, l'attaque du 29 décembre 1995 avait pour but de nous tuer tous, tout comme c'était le cas pendant le génocide. Malheureusement pour eux, nous nous sommes échappés et ils craignent nos témoignages et la réclamation de nos biens. Bien que nous ayons revendiqué la restitution de nos vaches, nous en avons reçu très peu. Sur chaque dix vaches [consommées], on n'en a reçu qu'une.

Ce que nous désirons, c'est que notre sécurité soit garantie. Pour le reste, nous allons nous débrouiller.

En campagne, il existe un profond ressentiment parmi les survivants à l'endroit de certaines organisations qui devraient, à leurs yeux, s'intéresser davantage à leur situation critique.

Aucune association de rescapés ou organisation des droits de l'homme n'est venue nous voir ici.<sup>8</sup>

Un autre survivant dont la maison a été endommagée s'appelle François Bwanakeye, cultivateur de trente ans qui a réussi à s'enfuir au Zaïre le 22 avril 1994. Il est rentré à Mugozi en janvier 1995.

En 29 décembre 1995, vers 2 h 00 du matin, une attaque armée encercla notre centre; ils ont commencé à tirer sur nos maisons. Nous étions enfermés à l'intérieur et les génocidaires ont intensifié leurs tirs. Ceci dura longtemps, plus de trente minutes. Une grenade éclata et une partie de ma maison fut détruite. La porte fut trouée par les balles; mais miraculeusement personne n'a été tué dans ma maison ni dans tout le centre.

---

<sup>8</sup> Témoignage recueilli à Rwamatamu, Kibuye, 17 March 1996.

Ils s'animaient et disaient: 'Bravo, bravo, mataba, karambo, karambo, mataba.' Ils semblaient connaître d'emblée les maisons que nous occupions. C'est pourquoi j'ose dire qu'ils étaient cachés par leurs familles.

Les tensions étaient encore exacerbées par la pénurie de logements. Les propriétés occupées par les survivants sont des boutiques appartenant aux réfugiés qui vient au Zaïre. Dans certains cas, les membres de leur famille qui sont restés à Mugozi exercent des pressions sur les survivants pour qu'ils quittent les logements en question. Mais comme leurs propres maisons ont été détruites pendant le génocide, et tant que l'on n'aura pas trouvé d'autres solutions, les malentendus s'accumulent.<sup>9</sup>

La nuit du 29 décembre, Béatrice Mukarwemarika, cultivatrice de vingt-neuf ans, se cacha sous un lit, avec un jeune cousin, lorsqu'elle entendit les coups de feu.

Peu de temps après, j'entendis la voix des assassins devant la porte de notre maison. Ils tirèrent une balle par dessous la porte, mais nous ne fûmes pas touchés. Nous évitions de crier, préférant plutôt prier le bon Dieu qui restait le seul sauveur. Ils firent aussitôt exploser une grenade près de la porte. Elle démolit cette dernière et détruisit une partie de la toiture. Le bon Dieu à qui nous adressions nos prières nous a protégé contre les éclats de cette grenade. Nous entendîmes alors les coups de fusils de nos militaires qui descendaient de la colline opposée à la nôtre, nommée Mugonero. Ils venaient nous secourir. Les assassins ont disparu immédiatement. Ils entrèrent dans la maison et ne trouvèrent personne de blessé ou mort. Ils ont [alors] poursuivi les [agresseurs] dans la brousse, mais ils n'ont trouvé personne.

Béatrice mentionne elle aussi la collaboration étroite qui existe entre certains de leurs voisins et les personnes responsables de cette violente agression.

Les agresseurs étaient soit les miliciens Interahamwe soit les anciens soldats rwandais exilés au Zaïre. En effet, nous habitons près du lac Kivu, à la frontière Rwando-Zaïroise. L'infiltration n'est pas très difficile pour les assassins, compte tenu du fait que certains membres de leur famille sont restés dans le pays. Ceux-ci aident les assassins à connaître les positions de nos militaires et/ou leurs lieux de patrouille. Une fois infiltrés dans le pays, ils les cachent dans leurs maisons et les nourrissent. C'est là que toutes les interventions meurtrières sont planifiées et ensuite exécutées pendant la nuit.

Béatrice établit un lien entre la campagne visant à éliminer les survivants et le fait que les réfugiés rwandais risquent d'être obligés de quitter le Zaïre.

L'agression avait pour intention l'élimination des survivants du génocide, témoins gênants, les seuls susceptibles de pouvoir déposer plainte et témoigner contre les génocidaires qui se trouvent au Zaïre. Compte tenu de la volonté des autorités rwandaises de rapatrier leurs réfugiés et de la pression du Zaïre sur les réfugiés pour qu'ils regagnent leur pays natal, les assassins préférèrent préparer d'abord le terrain en éliminant au préalable les témoins de leur actes criminels.<sup>10</sup>

Rachel Mukandoli, 45 ans, est rentrée au Rwanda après des décennies d'exil. Elle-même et bon nombre de personnes revenues à Mugozi, ne se trouvaient pas au Rwanda entre avril et juillet 1994 et ne sont donc pas en mesure d'identifier les génocidaires; cela n'a pas empêché les agresseurs de cibler leurs maisons lors de l'attaque du 29 décembre.

La nuit du 29 décembre, nous avons entendu le bruit des fusils et des grenades et nous nous sommes immédiatement cachés sous les lits. Ils ont tiré sur notre maison. C'était comme s'ils voulaient que nous sortions pour qu'ils puissent tirer facilement sur nous, mais personne n'est sorti. Les assassins ont lancé une grenade dans la chambre de mes enfants qui étaient bien sûr sous le lit. Les fragments ont éclaté au dessus d'eux, presque toute la maison était brûlée. Ils ont passé presque quarante cinq minutes à tirer et à lancer des grenades sur nous. Heureusement, personne n'est mort.

Rachel ne comprend nullement pourquoi les attaquants sont résolument décidés à exterminer aussi les personnes ayant regagné le Rwanda après une longue absence.

---

<sup>9</sup> Témoignage recueilli à Rwamatamu, Kibuye, le 17 mars 1996.

<sup>10</sup> Témoignage recueilli à Rwamatamu, Kibuye, 17 mars 1996.

Nous avons eu de la chance car il n'y a eu aucun mort. Mais jusqu'à quand cela durera-t-il? Moi et les autres rapatriés, nous sommes venus ici très récemment. Les génocidaires qui sont ici, nous ne les connaissons pas bien, mais ce ne sont pas les Interahamwe venant du Zaïre qui mènent des attaques pareilles. Cependant, il y a des Interahamwe qui sont intermédiaires parmi nous, qui logent des génocidaires venant du Zaïre, et qui leur indiquent où sont positionnés les militaires, qui signalent les maisons des rescapés et des rapatriés qui sont dans les centres. Les rescapés connaissent ces génocidaires. Ils témoignent contre les tueurs tout le temps. On met ces derniers en prison; mais après quelques jours on les libère. Quand ils sortent ils sont très en colère envers les rescapés qui ont témoigné contre eux, ce qui fait qu'il y a beaucoup de menaces. Par dessus tout, ces génocidaires sont habitués à tuer sans peur. Je connais un certain homme qui dit qu'il faut éliminer les rescapés pour que les réfugiés puissent retourner dans leur pays sans problème.

Notre souhait est que l'on nous donne des forces militaires qui assureraient notre sécurité, et que l'on emprisonne les génocidaires qui continuent à tuer et qui causent l'insécurité partout [dans le pays]. Les autorités peuvent venir pour que nous puissions les informer sur notre état d'insécurité.

Mais, outre les autorités, Rachel aimerait que d'autres organisations se rendent à Rwamatamu.

Même après l'attaque du 29 décembre, aucune des associations qui disent qu'elles sont là pour aider les rescapés n'est venue nous voir à ce propos.<sup>11</sup>

A la différence de certains survivants dans les autres préfectures, ceux qui vivent à Kibuye ont au moins la chance d'avoir un préfet, Assiel Kabera, qui attache beaucoup d'importance à leur sécurité et à leur bien-être. Peu après l'incident du 29 décembre, M. Kabera a rendu visite aux victimes de l'attaque et s'est arrangé pour que les autorités militaires déploient quelques soldats plus près du centre de Mugozi.

Le bourgmestre de Rwamatamu, Appolinaire Karara, donne des précisions sur l'attaque du 29 décembre.

Les miliciens sont venus à minuit. Ceux-ci ont seulement attaqué les maisons des Tutsi. Ils sont venus avec des fusils, tirant sur les portes de ces derniers. Ils ont attaqué six familles, dont la famille de Théogène Rutagengwa, un Tutsi rapatrié, réfugié de 1959. Ils ont aussi attaqué Shyaka, Iyakaremye ainsi que d'autres rescapés. Les deux derniers sont des cultivateurs qui ont perdu leurs épouses, enfants, ainsi que les membres de leur famille pendant le génocide. Et voilà que, jusqu'à maintenant, ces survivants étaient recherchés pour être tués. Heureusement que ce jour-là, personne n'a été tué parce que les soldats qui étaient à Mugonero sont venus à leur secours immédiatement. Les miliciens ont pris leurs pirogues et sont rentrés à l'île Ijwi au Zaïre.<sup>12</sup>

---

<sup>11</sup> Témoignage recueilli à Rwamatamu, Kibuye, 17 mars 1996.

<sup>12</sup> Témoignage recueilli à Gitesi, 10 avril 1996.

## Une famille massacrée parce qu'elle essayait de réintégrer ses biens à Gatare, Cyangugu

D'après les survivants de Gatare, cette commune, avant le génocide, comptait 12,263 Tutsi. Aujourd'hui, il est estimé que seuls 21 d'entre eux ont survécu. L'un des hommes le plus directement impliqué dans leur massacre impitoyable s'appelle Fabien Rugwizangoga et il est resté dans ses fonctions jusqu'à la fin de 1994. Il est actuellement incarcéré à Cyangugu. Avant son arrestation, et pour tenter de détourner l'attention des accusations selon lesquelles il aurait organisé des tueries dans sa commune, il se vantait de figurer parmi les rares bourgmestres ayant persuadé la plupart des habitants à rester au Rwanda et à ne pas fuir au Zaïre.<sup>13</sup> Il s'agit d'un argument qui est loin de "prouver" sa non-participation au génocide. Mais, étant donné le rôle primordial qu'a joué la population locale dans la tuerie de ses voisins, c'est là une admission publique du fait que nombre de personnes ayant des crimes sur leur conscience sont encore à Gatare.

Martin Kayijamahe était un *Nyumbakumi* dans la cellule de Muhororo, secteur de Cyiya, commune de Gatare. Certains individus lui en voulaient de ne pas être mort pendant le génocide, qui n'avait pas épargné ses parents, un de ses frères et une de ses soeurs. Vers le milieu de 1995, ils ont veillé à ce que Martin, marié et père de quatre enfants, n'ait pas de deuxième chance. Habillés en uniformes militaires, ils ont approché une patrouille et ont demandé à un des membres qui ne se doutait de rien de leur montrer la maison de Martin. A leur arrivée, ils ont tué Martin d'une grenade. Son frère cadet, Aphrodis Hazigamutuje, a été tué par balle. Alphonsine Mukarutesi, amie en visite de Kamembe, a également été abattue, ainsi que son enfant.

Anastasié Nyirahumure, cultivatrice de 44 ans, qui habitait la maison d'à côté, nous a raconté le meurtre de Martin Kayijamahe. La femme de Martin, Marguerite Uwizera, a échappé au massacre en se cachant dans un placard.

C'est au mois de juin ou juillet 1995, à une date que j'ignore, que la famille de Martin a été agressée. C'était aux environs de 21 h 00. J'étais au lit lorsque mon mari Casimir Kamirindi et moi avons entendu des coups de fusil. Mon mari s'est levé et a entendu des assassins devant notre porte. Il s'abstint alors d'ouvrir la porte. Moi, je me suis glissée sous le lit car je pensais que l'agression nous visait. Les assassins, en tenue militaire, étaient conduits par un certain Védaste Ngirishuti qui avait dû penser que c'étaient des militaires de l'APR. Ils lui ont demandé de leur montrer la maison du *Nyumbakumi* Martin. Arrivés chez Martin, Védaste l'appela et lui demanda d'ouvrir. Ayant refusé, les assassins tentèrent de casser la porte et Martin, se voyant dans l'incapacité de faire autrement, ouvrit. Après l'avoir frappé à coup de poing, les assassins le contraignirent à leur donner de l'argent. Ils terrorisèrent la femme de Martin et celle-ci leur donna une somme d'argent qu'elle avait placée dans la bible. Avec du pétrole qu'ils avaient trouvé dans la maison, ils brûlèrent 80 sacs de café que Martin se préparait à vendre. Quand ils sont sortis pour discuter entre eux, la femme de Martin ferma aussitôt la porte de la maison. Les assassins, n'étant pas parvenus à regagner l'intérieur de la maison, tirèrent des balles par la fenêtre, puis une grenade qui, en explosant, tua Martin. Ils passèrent en outre dans la chambre de l'invitée Alphonsine Mukarutezi, qui était venue de Kamembe, pour réclamer ses biens pillés pendant le génocide en cellule Runyinya, secteur Kagunga en commune Gatare. Elle passait alors la nuit chez Martin, comme chaque fois qu'elle venait à Gatare. Elle et son enfant furent tués par balles. Ils ont enfin tiré sur Aphrodis qui mourût sur place.

Mon mari m'a dit que Martin avait été pourchassé à plusieurs reprises à Cyiya. Les assassins regrettaient que Martin se soit échappé pendant le génocide. Ainsi la survie de Martin Kayijamahe, sa richesse et la revendication de ses biens pillés pendant le génocide: machine de décorticage des grains de café, chèvres, vaches et autres bêtes constitueraient la raison de l'assassinat de Martin et sa famille.<sup>14</sup>

Dative Nyirashyirambere, cultivatrice de 17 ans, confirme tous les détails fournis par Anastasié. Dative nous a dit pourquoi elle est persuadée que ce ne sont pas des soldats qui ont tué Martin.

Compte tenu du fait que nos secteurs n'avaient pas encore connu de militaires de l'Armée patriotique rwandaise, nous avons conclu que c'étaient des Interahamwe ou des soldats du ex-FAR qui étaient venus de

---

<sup>13</sup> Voir par exemple un rapport publié par CLADHO (Collectif des associations et des ligues pour les droits de l'homme) en août 1995.

<sup>14</sup> Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 15 mars 1996.



l'île Ijwi. Les victimes auraient été assassinées pour deux raisons. Martin était un survivant du génocide, plus riche que les autres survivants, un survivant qui réclamait la restitution de ses biens pillés, à savoir chèvres, tôles, vaches et autres biens. Sa femme m'a dit qu'ils avaient repris leurs biens pillés pendant le génocide, mais elle s'est gardée de me dire les noms des personnes qui les leur ont restitués.<sup>15</sup>

Aphrodis Nsanzumuhire était membre des rondes de nuit menées par Martin Kayijamahe. Peu de temps avant son assassinat, Martin avait donné l'ordre à Aphrodis et aux autres membres de la patrouille de rentrer chez eux afin d'échapper à un violent orage. Le récit d'Aphrodis concernant les événements ayant précédé l'attaque de la maison de Martin corrobore en tout point celui des autres témoins.

Avant de partir, les criminels ont tout détruit. Ils ont brûlé au pétrole le café qu'il s'appropriait à vendre. C'était la saison des récoltes et plusieurs personnes à Gatare n'avaient pas encore vendu le leur.

Selon moi, Martin a été tué parce qu'il réclamait la restitution de ses biens pillés pendant le génocide. La femme [Mukarutesi] qui était chez lui était aussi venue réclamer ses biens.<sup>16</sup>

Thomas Bizimungu, cultivateur de 24 ans, était l'un des voisins de Martin.

Avant et après le génocide, j'étais ici en commune Gatare, secteur Cyiya. J'ai vu des assassins tuer beaucoup de personnes. Mais je n'avais pas les moyens de les sauver car les autorités communales et même préfectorales étaient en tête. Je suis resté ici jusqu'à la réussite du FPR. Kayijamahe était l'un de mes voisins, vivant dans la même cellule et même secteur. Pendant une nuit du mois de juillet 1995, j'ai entendu le bruit de grenades et de fusils. Je pensais que c'était nos militaires qui se battaient contre les Interahamwe comme d'habitude. Je restai calme; je sortis quelques minutes plus tard. Je n'entendis rien. Personne ne criait; alors je retournai dans ma maison. Je m'endormais jusqu'au matin quand l'un des enfants du voisin est venu chez moi en criant qu'on avait tué toute la famille de Martin Kayijamahe. Je suis allé voir quelle était la situation. Il y a eu quatre morts, à savoir: Martin Kayijamahe, Aphrodis Hazigamutuje, Alphonsine Mukarutesi et son enfant. Toutes ces personnes étaient mortes par blessures de grenades et de fusils. Les assassins avaient laissé Alphonsine Mukarutesi à moitié vivante. Nous l'avons transporté à l'hôpital. Mais elle est morte sur le chemin. Nous les avons enterrés le même jour.

Thomas nous a donné son avis sur les motifs de ces meurtres.

Pour ma part, je crois que la cause de ces attaques est que les rescapés font emprisonner les paysans en disant qu'ils sont Interahamwe, qu'ils ont participé au génocide. Les Interahamwe qui sont au Zaïre se mettent en colère et c'est peut-être la raison pour laquelle ils se vengent. Si les rescapés laissaient tomber cette affaire, il semblerait que les assassins ne se vengeraient plus. Les morts sont presque tous les gens qui témoignent contre les personnes qui ont participé au génocide. Je sais que les chefs du génocide sont partis pour le Zaïre. Le reste est le peuple qu'ils ont dirigé par force, c'est à dire que le peuple qui reste a participé involontairement.<sup>17</sup>

Or, il faut se détromper. Ce n'est pas en "laissant tomber" la justice que la paix pourrait revenir au Rwanda. Cela ne ferait que renforcer la culture d'impunité qui a elle-même conduit au génocide de 1994.

---

<sup>15</sup> Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 15 mars 1996.

<sup>16</sup> Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 15 mars 1996.

<sup>17</sup> Témoignage recueilli à Gatare, Cyangugu, le 15 mars 1996.

## **Mort violente: le prix à payer par ceux qui accusent les tueurs et réclament leurs biens à Gisuma, Cyangugu**

Ephrem Namuhoranye était activement recherché entre avril et juillet 1994. A l'époque, il avait réussi à s'échapper en se cachant dans la brousse et dans le stade de Kamarampaka à Kamembe. Il avait déjà perdu un fils et une fille lors du génocide. D'après ses voisins, ceux qui le traquaient s'étaient enfuis au Zaïre mais les responsables du meurtre de ses enfants vivaient toujours au Rwanda. Il est donc rentré dans sa région natale de Kigenge, secteur d'Isha à Gisuma et s'est attelé à reconstruire sa vie. Il s'est bâti une petite maison et est devenu membre de la cellule de Kigenge. Il a dénoncé les personnes qu'il accusait d'avoir assassiné ses enfants. Elles ont été incarcérées mais relâchées peu de temps après.

Vers 21 h 30 le 15 mars 1996, des coups de feu ont été tirés sur sa maison et ses ennemis ont finalement eu raison de lui. Les assaillants ont enfermé ses cinq enfants dans une pièce séparée avant d'attaquer Ephrem et sa femme. Leur seul but était de les tuer. Ils n'ont rien volé dans la maison. D'après sa fille aînée, Marie Gorette, un groupe d'hommes leur a rendu visite. Ils ont demandé à Ephrem d'ouvrir la porte et de parler à son ami, Modeste, un gendarme de Giheke. Ne reconnaissant pas la voix de Modeste, Ephrem a refusé d'ouvrir sa porte. C'est alors qu'ils ont enfoncé la porte, l'ont traîné dehors et l'ont tué. Sa femme, laissée pour morte, est aujourd'hui encore dans un état critique à l'hôpital de Gihundwe, à Kamembe.

Sa fille, Marie Gorette Murehatate, une étudiante de dix-sept ans, donne des détails sur la mort de son père.

Ils ont fait sortir mon père en le frappant sans cesse. Ils ont tiré sur lui en pleine poitrine, et lui ont tranché la gorge. Ils entrèrent encore une fois pour tuer ma mère. Ils ont tiré sur elle. Ils croyaient qu'elle était morte, ils sont partis en disant: 'Notre objectif est atteint.'

Julienne Kamugwera est l'une des voisines chez qui s'est précipitée la fille d'Ephrem le soir des meurtres. Ephrem était déjà mort lorsqu'elle est arrivée sur les lieux.

J'ai trouvé la femme d'Ephrem qui agonisait. En regardant attentivement son corps, j'ai vu qu'elle avait été touché par des balles dans l'avant bras gauche; une autre dans la cuisse gauche et un coup de massue sur la poitrine. Elle est maintenant hospitalisée à l'hôpital de Gihundwe où elle peut mourir à n'importe quel moment, compte tenu de son état de santé.

Comme c'est si souvent le cas, l'assassinat d'Ephrem semble être lié aux efforts qu'il avait entrepris pour recouvrer ses biens et au fait qu'il avait porté plainte, n'hésitant pas à accuser certains voisins de meurtre. L'un d'entre eux avait été arrêté et un autre avait disparu de sa maison peu de temps avant la mort d'Ephrem.

En expliquant que les armes distribuées à la population civile par le gouvernement de Kambanda n'ont pas encore toutes été confisquées, Julienne se lamente:

Les rescapés du génocide du secteur Isha se trouvent entre les mains des génocidaires.<sup>18</sup>

Marie Gorette déclare que cette attaque ne la surprend nullement. Elle explique pourquoi.

Même avant ils nous avaient dit clairement qu'ils n'avaient encore rien fait puisque mon père était encore vivant. Ce sont Gashyamangari, vrai génocidaire, Sylvère, employé de l'usine de thé de Shagasha, Vardi Pierre Bidudu, avec beaucoup d'autres dont je ne connais pas le nom.

A présent, les enfants d'Ephrem pensent que leur vie est en danger.

Avant de partir, les assassins ont dit qu'ils allaient revenir bientôt pour exterminer le reste de la famille. Nous avons peur de ces assassins, nous n'avons aucune chance; ils peuvent même revenir ce soir. Si nous avons les moyens de quitter cet endroit, nous le ferions maintenant, mais nous n'en avons pas la possibilité.

---

<sup>18</sup> Témoignage recueilli à Gisuma, Cyangugu, le 16 mars 1996.

Nous sommes prêts à mourir comme notre père car nous ne pouvons rien faire contre eux. Nous n'avons pas la force de résister face à ces génocidaires.

## **Les enfants toujours terrorisés: attaque d'un orphelinat à Kamembe**

Très peu d'attaques contre les survivants sont signalées en dehors de la localité où elles se sont déroulées. L'attaque sur l'orphelinat de Kamembe constitue une rare exception.

La nuit du 3 janvier 1995, des grenades ont été lancées sur un orphelinat de Kamembe qui abritait uniquement des enfants dont les parents avaient été tués pendant le génocide. Un garçon de quatorze ans, André Karimba, originaire du secteur de Matare, commune de Nyakabuye, y a trouvé la mort. Vingt-cinq autres ont été blessés, dont trois grièvement.

L'un des garçons les plus gravement atteints s'appelle Boniface Ntakirutimana, treize ans, originaire de la cellule de Gikungwe, secteur de Cyete dans la commune de Cyimbogo. La mère de Boniface est morte avant le génocide. Fils unique, il n'a jamais connu son père. Il vivait avec des voisins. En avril 1994, il s'est enfui avec eux vers la cathédrale de Cyangugu. Deux jours plus tard, ils ont été transférés vers le stade de Kamarampaka et par la suite vers le camp de Nyarushishi, commune de Nyakabuye. Depuis la fin du génocide, il vivait à l'orphelinat de Kamembe.

La nuit de l'attaque, nous étions tous au lit. Tout à coup, j'ai senti quelque chose me frapper. Puis, j'ai entendu un bruit qui ressemblait à un coup de feu. Un enfant a été tué. Il s'était enfui en courant dès la première grenade. J'ai ouvert les yeux et j'ai vu que j'étais gravement touché à la poitrine et au ventre. Un garde a appelé les soldats. On m'a emmené à l'hôpital avec deux autres enfants grièvement blessés. J'ai passé environ un mois à l'hôpital de Gihundwe.<sup>19</sup>

Le deuxième blessé s'appelle Jean Hagenimana. Au moment de l'interview, il avait une cicatrice sur le côté droit de son cou. Jean, quatorze ans, est originaire de Nyarushishi, secteur de Kigurwe dans la commune de Nyakabuye. Les cinq soeurs de Jean ont été massacrées en avril. Son père était mort avant le génocide mais sa mère a été emportée par la maladie pendant son séjour au camp de Nyarushishi. La famille s'étant dispersée aux autres coins du pays, Jean a été caché par des voisins Hutu.

J'étais au lit lorsque l'attaque s'est produite. J'ai senti quelque chose me frapper. D'abord, j'ai cru que c'était une pierre. Mais après j'ai vu le sang qui coulait; j'étais blessé au cou et au bras gauche. On nous a emmenés à l'hôpital. J'y suis resté un mois.<sup>20</sup>

Le troisième garçon transporté à l'hôpital la nuit de l'attaque s'appelle Pierre Nsengumuremyi, âgé de huit ans. Son père avait été tué lors du massacre de la paroisse de Mibilizi, commune de Cyimbogo. Pierre, dont la mère était morte avant avril 1994, vivait à l'orphelinat avec un frère et une soeur.

Après l'explosion des trois grenades, des soldats sont arrivés et nous ont emmenés à l'hôpital. D'autres soldats sont venus pour garder l'orphelinat. Avant, jamais ils ne venaient. Maintenant, ils nous gardent jour et nuit. Ça allait mieux avant les massacres. Mais ça allait surtout mieux quand j'étais à la maison avec papa; en fait, le mieux de tout c'était quand maman était toujours vivante.<sup>21</sup>

Pierre Kwitonda, ex-enseignant et membre du parlement, employé par l'orphelinat et renvoyé le jour de l'attaque, a été arrêté pour des motifs liés à l'agression. Pour les enfants qui se trouvaient dans la paroisse de Mibilizi, la nomination de Kwitonda comme membre du personnel de l'orphelinat n'avait aucun sens. Tous (de même que nombres d'adultes interrogés par African Rights) l'avaient reconnu comme l'un des hommes qui avaient tenté de les tuer et de massacrer leurs familles à Mibilizi en avril 1994. Pierre Nsengumuremyi a encore des souvenirs brûlants de ses agissements dans la paroisse.

---

<sup>19</sup> Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 15 février 1995.

<sup>20</sup> Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 15 février 1995.

<sup>21</sup> Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 15 février 1995.

Parmi ceux qui ont tué des gens figurait Pierre Kwitonda. Après le massacre de Mibilizi, il est venu travailler à l'orphelinat. Moi, j'ai franchement eu peur lorsque je l'ai vu arriver ici. Je me suis dit qu'il était venu nous finir une fois pour tous.<sup>22</sup>

## **Comment se débarrasser du "problème" des survivants à Rwamatamu, Kibuye**

Tout comme Cyangugu, Kibuye se trouve au bord du lac Kivu et à la merci d'une infiltration en provenance du Zaïre. Les attaques ont lieu tous les jours et elles sont meurtrières. La préfecture de Kibuye, qui comptait la plus grande population Tutsi avant le génocide, a été le théâtre d'une boucherie d'une ampleur systématique. Sur une population de 252.000 Tutsi, on estime que seuls 8.000 (d'entre eux) ont pu s'échapper.

Kibuye est aussi la région la moins développée du Rwanda; ne disposant d'aucune ville commerciale, les survivants qui ont peur de retourner dans leurs collines ne savent pas où aller pour tenter de vivre et de travailler. De ce fait, nombre d'entre eux ont décidé de s'installer à Kigali. Il va sans dire qu'ils n'ont pas tous la chance d'avoir des parents susceptibles de leur fournir un abri et de subvenir à leurs besoins. De toute façon, nombreux sont les paysans qui refusent de vagabonder dans une grande ville, tributaires de la générosité des tiers. Ils préfèrent donc rentrer dans leur campagne pour tenter de devenir autonomes, de réintégrer leurs terres, leur maison et leurs biens. Ils ont également dénoncé les personnes à l'origine de leur malheur.

Nombre des personnes ayant orchestré le génocide de Kibuye vivent au Zaïre, y compris des membres haut placés des autorités locales, des soldats, des miliciens et certains membres de professions libérales. Toutefois des dizaines de milliers de leurs sous-fifres vivent toujours au Rwanda. Ni les témoins ni les survivants n'ont le moindre doute sur l'ampleur et la ténacité du soutien qu'ils obtiennent auprès de certains résidents de Kibuye, phénomène qui devient bien vite évident de par la nature même des attaques décrites plus loin.

En avril 1994, la commune de Rwamatamu a été le théâtre de plusieurs massacres d'une ampleur gigantesque, sous l'égide du bourgmestre, Abel Furere. Bien décidé à ce qu'aucun Tutsi ne survive au massacre, en mai et juin, Furere décida de distribuer les terres des victimes Tutsi à la population locale Hutu. Pour les inciter à trahir les rares survivants qui se cachaient encore chez des amis ou des voisins, il leur a vivement recommandé d'éviter tout problème en veillant à ce qu'aucun survivant ne soit en mesure de venir réclamer ses terres par la suite. De ce fait, nombre de Tutsi qui n'avaient pas réussi à s'enfuir au Zaïre ont été dénoncés puis massacrés. Toutefois, quelques-uns ont pu s'échapper à temps, le plus souvent vers le Zaïre. Aujourd'hui, ils sont perçus comme un "problème," un problème qui est sur le point d'être "résolu."

Appolinaire Karara est bourgmestre de la commune de Rwamatamu. Hormis la protection des survivants de Rwamatamu, il a également offert un refuge à des survivants issus de la commune voisine de Gatara à Cyangugu.

Notre commune se trouve près du lac Kivu. Les miliciens qui se trouvent à Ijwi au Zaïre nous attaquent presque tous les jours parce qu'ils ont des complices qui les cachent avant leurs attaques.

Il a parlé de la mort d'Anthère Munyandamutsa.

En novembre 1995, on a tué Munyandamutsa de la commune Gatara, en préfecture Cyangugu. Celui-ci avait pu échapper au génocide d'avril 1994 bien que tous les membres de sa famille, y compris sa femme, aient été massacrés.

Après le génocide, Munyandamutsa et d'autres rescapés de Gatara sont retournés dans leur commune. Ils ont commencé à réclamer les biens laissés par les membres de leur famille, tels que les vaches. Ils ont demandé aux Hutu de leurs quartiers de reconstruire les maisons qu'ils avaient détruites pendant le génocide. Surtout, ils ont accusé du génocide les gens qui ont tué pendant cette période. Ils ont essayé de se débarrasser de ces rescapés; ils en ont tué quatre. Munyandamutsa s'est échappé et est venu se

---

<sup>22</sup> Pierre Kwitonda, ancien membre MRND du parlement, a été arrêté au début du mois de janvier au sujet de son rôle dans le massacre et l'attaque de janvier 1995 sur l'orphelinat.

réfugier en commune Rwamatamu. Il s'est remarié et sa femme et lui se sont installés au centre de Karengera dans le secteur Nyabinaga.

En novembre 1995, le conseiller du secteur Kaguna en commune Gatara a tenu une réunion dans son secteur. Il a invité spécialement les rescapés. Munyandamutsa a été obligé d'y aller, mais sa femme est restée à Karengera. Après la réunion, il est retourné à Rwamatamu. Arrivé dans le secteur Cyaya, après qu'il eût traversé le ruisseau Kirimbi, ruisseau qui sépare la préfecture de Kibuye et Cyangugu, des personnes inconnues l'ont tué à coups de fusil. Lorsque la population est venue à son secours, ces tueurs étaient déjà partis.

Le frère cadet d'Anthère Munyandamutsa, Patrice Kabayiza, a donné des détails supplémentaires sur la mort de son frère. D'après lui, son frère était bien décidé à recouvrer certains des biens de famille volés pendant le génocide. Patrice, âgé de 23 ans, vit dans la cellule de Katabaro. Il est éleveur et cultivateur. Son père est mort en 1975 et sa mère, Anésie Nyiranjishi, a été tuée en avril 1994. Patrice et Anthère s'étaient échappés en prenant la route du Zaïre. Ils sont revenus au Rwanda le 15 octobre 1994. Après avoir passé un mois dans un camp provisoire à Nyagatare, ils ont regagné leur cellule. Dès leur retour, Anthère a entamé les démarches pour réintégrer ses biens.

Etant donné que mon grand frère connaissait presque toutes les personnes qui avaient pillé nos biens, il a commencé à les réclamer. Il s'agissait de douze vaches, seize moutons, et ainsi de suite, et plus de deux maisons. Cela lui a créé des ennuis, car il n'a pas hésité à accuser tout le secteur puisqu'ici, femmes, hommes, filles et fils ont tous participé au génocide. Ainsi, au lieu d'accuser les gens individuellement, il avait préféré traduire en justice tout le secteur et c'était sous le 'règne' d'Isaac Gashumba, conseiller de notre secteur.

Anthère a remporté le procès et il lui a été alloué 300.000 francs rwandais en dommages-intérêts. Il a reçu de nombreuses menaces et a été obligé de demander au bourgmestre alors en exercice à Gatara, Fabien Rugwizangoga, d'intervenir. Une réunion du secteur a été organisée afin de calmer les esprits. Mais les menaces n'ont fait qu'empirer et Anthère, réalisant que sa vie était en danger, a dû provisoirement abandonner sa maison. La campagne menée pour tenter de chasser la famille de ses terres s'est poursuivie. En l'absence d'Anthère, Patrice lui-même a été attaqué.

C'était terrible parce qu'on nous lançait des injures partout où nous passions. Ils nous tendaient même des embuscades en chemin mais nous étions fort vigilants.

En juillet 1995, alors que mon grand frère s'était rendu à Kigali, les Interahamwe m'attaquèrent la nuit, ils m'ont battu et j'ai été sauvé par les 21.000 francs que j'avais en poche. C'est mon grand frère qui m'avait laissé cette somme d'argent.

Incapable d'assurer leur propre protection, les deux frères ont finalement abandonné et ont dû quitter Cyangugu pour de bon afin de se réfugier à Rwamatamu, Kibuye. Ils se sont installés à Karengera, secteur de Cyiya. Un ami Hutu, Michel Rutaganda, leur a prêté sa maison. En août 1995, Michel a entamé, au nom des deux frères, des pourparlers pour la réintégration de leurs terres à Gatara. Les réunions se sont éternisées et Anthère a finalement été accusé d'être trop gourmand. Le 11 novembre 1995, Patrice et Anthère se sont rendus à une réunion des survivants organisée dans la cellule de Katabaro, secteur de Kagunga à Gatara. Patrice a quitté la réunion de bonne heure. Il n'allait jamais revoir son frère vivant.

Ce jour-là, alors que mon grand frère rentrait vers 19 h 30, il a été fusillé à un endroit appelé Kumuharuro, cellule Uwakibaba, secteur Cyiya en commune Rwamatamu. C'est le lendemain matin que j'ai trouvé son corps.

Il est très difficile de préciser exactement qui a tué mon grand frère, puisque tout le secteur le haïssait. Mais j'ose dire que ce sont les auteurs du génocide qui ont tiré sur lui, les grands criminels comme: Ntabareshya, Gashema, Ntezamaso, et Rwamasasu. Ils n'ont pas fui, ils se cachent ici au sein de leur famille. Les gens disent qu'ils ont fui mais ils ne sont pas allés très loin, ils sont logés chez leurs voisins qui sont aux alentours.

Quelques mois avant la mort de mon grand frère, probablement au mois de juillet 1995, on avait tué d'autres rescapés. Il s'agissait de:

- Martin Kayijamahe;

- Aphrodice Hazigamutuje, le frère cadet de Martin;
- Mukarutesi et son bébé qui avait simplement eu la malchance de rendre visite à ces deux hommes (voir plus haut).

Ils ont été tués parce qu'ils réclamaient leurs biens et qu'ils accusaient les tueurs. Ils ont été tués dans le secteur Cyiya, en commune Gatara.

## **Assassinat des riches survivants influents à Kibuye et Cyangugu**

*"Quant à la raison pour laquelle nous sommes pourchassés, j'ose dire que c'est parce que nous avons eu le courage de revenir, de réclamer nos maisons et d'essayer de reconstruire notre vie. En plus ils ont peur que nous ne témoignions. Ils essaient donc de nous éliminer afin de se sentir en sécurité."*

Les survivants qui occupent des postes au sein du gouvernement local et qui sont perçus comme ne mâchant pas leurs mots sont les plus en butte à la vengeance des participants au génocide. Les survivants ayant réussi à retrouver une certaine assise financière figurent également parmi les cibles privilégiées des génocidaires. Israel Rwemarika a perdu sa femme et ses sept enfants à Bisesero, Kibuye. En tout, il évalue à plus de 123 personnes le nombre de membres de sa famille qu'il a perdus au cours du génocide. Il n'a regagné l'île d'Ijwi que le 2 juillet 1994, deux jours seulement avant la chute de Kigali. Agé de 42 ans, Israel est le conseiller de Kagabiro dans la commune de Gitesi, Kibuye.

Les génocidaires se promènent sur leurs collines sans problème et si un rescapé accuse l'un d'eux, il est menacé par sa famille. Le 13 janvier au soir, les miliciens ont tué un certain Casimir Kayiranaga du secteur Mubuga, cellule Guhira, en commune Gishyita. C'était mon ami. Je causais avec lui dans sa boutique au centre de Mubuga quand il a été tué à coups de fusil. Après sa mort, les soldats ont capturé au lac Kivu quelques miliciens. Ces derniers avaient une liste de cinq rescapés à tuer.

Les cinq hommes à éliminer sont tous des survivants de Bisesero. Il s'agit de:

- Israel Rwemarika lui-même;
- Védaste Macumu, cultivateur survivant de Bisesero, dont la femme et les six enfants ont été massacrés;
- Aphrodice Ngarambe, cultivateur veuf dont les cinq enfants ont été tués;
- Eliezer Kayigi;
- Jean Habimana.

Ces miliciens voulaient nous tuer parce que nous accusions les personnes que nous avions vu en train de tuer à Bisesero.

Bien qu'il occupe le poste le plus haut placé de l'administration du secteur de Kagabiro, Israel, voyant sa vie menacée, s'est vu contraint d'abandonner sa maison pour tenter de trouver refuge ailleurs.

Les miliciens quittent Ijwi la nuit et viennent par pirogue s'installer dans leurs familles respectives, qui les cachent. Ces miliciens viennent toujours nous menacer. Je ne vis plus dans mon secteur. Je suis allé chez le conseiller du secteur Bwishyura en commune Gitesi pour demander refuge. A cause de ma fonction de conseiller, je suis obligé de retourner tous les jours au bureau. Le trajet dure trois heures puisque j'y vais à pied. J'ai peur que les miliciens ne m'arrêtent et me tuent en chemin.

Certains rescapés vivent encore dans le secteur Kagabiro parce qu'ils n'ont pas où fuir. Les miliciens de ce secteur nous demandent toujours de partir sinon ils vont nous tuer tous. Ils commencent par tuer Casimir et Bimenyimana, un survivant du secteur Bisesero.

Maintenant, nous ne pouvons pas accuser les miliciens, de peur de mourir. Nous ne dormons plus. Nous attendons la mort.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> Témoignage recueilli à Gitesi, Kibuye, le 10 février 1996.

Charles Kayihura est un autre conseiller qui vit dans la peur. Charles est conseiller du secteur de Gasura. Les menaces qu'il reçoit d'un homme qu'il a accusé, et qui a été arrêté avant d'être remis en liberté, font l'objet d'une autre section de ce rapport. Les hommes dans la situation de Charles ne peuvent pas se permettre de faire fi des menaces qu'ils reçoivent. Ils ne sont que trop conscients des survivants qui ont été abattus parce qu'ils avaient osé dénoncer certains responsables du génocide. Il évoque le meurtre de Casimir Kayiranga à Gishyita.

Les familles de ces génocidaires qui sont restées sur leurs collines cherchent des manières d'exterminer les rescapés parce que ceux-ci accusent du génocide les membres de leur famille. Cela a été le cas de Casimir Kayiranga, un rescapé qui avait accusé beaucoup de génocidaires dans la commune Gishyita. Casimir est le fils de Habiyambere et d'Immaculé Mukakabanda, et est originaire du secteur Mubuga, cellule Gihira en commune Gishyita. Il avait une boutique au centre de Mubuga. Il a été tué le 13 janvier vers 19 h 00.

Casimir avait perdu toute sa famille lors du massacre de Bisesero où il s'était rendu en quête de protection. Il était revenu à Kibuye, après s'être remarié. Lui et sa nouvelle épouse, Espérance, étaient chez eux lorsqu'ils ont été attaqués le 13 janvier 1996.

Les tueurs sont entrés dans sa maison et ont battu sa femme et lui. Celle-ci est tombée immédiatement parce qu'elle était enceinte et les tueurs ont tiré dans la tête de Casimir.

Les gens de ce quartier qui faisaient des patrouilles ont refusé d'appeler les soldats. C'est un certain Mapyisi, un survivant de Bisesero qui a crié et a appelé ceux-ci. Ils sont arrivés lorsque les tueurs étaient déjà partis.

Maintenant, tous les rescapés de Kibuye ont peur.<sup>24</sup>

La veuve de Casimir, Espérance Nyiransengimana, est âgée de 23 ans. Sa famille a été décimée lors du génocide, massacrée dans la cellule de Musasa, secteur de Musenyi à Gishyita. En octobre 1994, elle a épousé Casimir qui avait ouvert une boutique afin de subvenir à leurs besoins. Espérance l'aidait à gérer le négoce. Ils commençaient tout juste à reconstruire leur vie brisée. Et Espérance attendait leur premier enfant. Mais il n'a pas fallu longtemps pour que la tragédie frappe de nouveau à leur porte.

Le 12 janvier 1996 vers 19 h 40, nous avons été attaqué par trois hommes. Deux armés de fusils et un autre armé d'une machette, tous les trois étaient en uniforme militaire. On n'avait pas encore fermé notre porte. Ils ont commencé à nous demander des fusils et des grenades mais mon mari leur a répondu que nous n'en avions pas. Ils ont continué en nous demandant de l'argent. Comme ils menaçaient de nous tuer, je suis allée dans notre chambre et j'ai pris les 120.000 francs que nous avions et je leur ai donné ça. Ils ont dit que c'était beaucoup trop peu et mon mari leur a donné toute la somme d'argent qu'il avait dans ses poches. J'ignore le montant. Puisque mon mari avait passé toute la journée à la boutique, il avait vendu beaucoup de choses et il avait donc une grande somme d'argent. Les envahisseurs n'étaient toujours pas satisfaits et ont continué à nous demander de l'argent. Ils m'ont demandé la clé de l'armoire; au moment où je suis allée dans la chambre pour la chercher, ils ont fusillé mon mari. Il a reçu deux coups de balles; une dans la tête, et l'autre au niveau du coeur. J'ai crié fort, et j'ai essayé d'aller sous le lit. Ils sont venus vers moi et m'ont obligée à me taire, me disant que si je ne cessais pas de crier ils n'allaient pas m'épargner. Ils m'ont frappé avec leurs fusils et m'ont donné des coups de pieds. Ils ont pris tout ce qu'ils voulaient, même les vestes de la victime. Vers 20 h 00 ils sont partis.

A mon avis, ces gens étaient des Interahamwe en tenue militaire ou des soldats du ex-FAR.

Lorsqu'on lui demande pourquoi son mari a été tué, Espérance répond:

Mon mari a été assassiné du fait que c'était un rescapé du génocide et qu'il commençait à se remettre [financièrement].<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Témoignage recueilli à Gitesi, Kibuye, le 10 février 1996.

<sup>25</sup> Témoignage recueilli à Gishyita, Kibuye, le 17 mars 1996.

## **Gafunzo: la proximité de l'île zaïroise d'Ijwi met en péril les survivants**

Les survivants de la commune de Gafunzo comptent parmi les plus vulnérables. En effet, cette commune est très proche de l'île zaïroise d'Ijwi. Ijwi fut d'abord la seule échappatoire pour des centaines de personnes traquées par les génocidaires de Cyangugu. Mais aujourd'hui, elle sert de pied à terre stratégique pour leurs bourreaux.

La nuit du 2 janvier 1996, entre 20 h 30 et 21 h 00, les familles de Vénant Iyamuremye et de Vianney Kabera, qui avaient échappé aux meurtres du secteur de Bugeza, ont été attaquées. Sept personnes sont mortes. Evariste Rugemintwaza est l'un des volontaires qui les a enterrées. Evariste, 44 ans, habite dans la cellule de Rwero dans le secteur de Bunyenga. Il a perdu deux de ses trois enfants lors du génocide. Actuellement, il travaille comme gardien au centre de soins de Muyange.

Vers 20 h 30, le 2 janvier 1996, un groupe de tueurs armés a attaqué les familles de Vénant Iyamuremye et de Vianney Kabera dans la cellule de Kankoni. Leurs amis pensent qu'elles ont été prises pour cible du fait de leur réussite financière. Ils étaient négociants en café. Vénant était également membre du comité administratif chargé de leur cellule.

Les assaillants ont d'abord dirigé leur attaque sur la maison d'Iyamuremye. Fidèles à leur pratique, les hommes armés se sont fait accompagner d'une personne connue de la famille.

Avant d'y aller, ils ont préféré prendre un accompagnateur qui était familier à Vénant appelé Marekabiri. Arrivés chez Vénant, Marekabiri l'appela en lui disant qu'il avait des problèmes à résoudre avec lui. Ce dernier répondit favorablement à l'appel et sortit. Il fût aussitôt capturé, et assassiné à l'aide d'une machette et d'une épée. Sa femme Costasie et son enfant Nzeyimana ont subi le même sort.

Ils n'ont pas perdu de temps avant de s'attaquer à leurs victimes suivantes, la famille de Vianney Kabera. Vianney s'est enfui et ils ont tiré sur lui. Ils l'ont cru mort mais en réalité il vivait encore. Il est actuellement à l'hôpital de Butare. Hélas, sa femme, Annonciata, et ses deux enfants sont morts sur le coup.

Le lendemain matin, une épée a été retrouvée dans la maison Iyamuremye. On n'a pas pu identifier le propriétaire de l'épée ensanglantée.

Lorsqu'on lui demande pourquoi ces deux familles ont été ciblées, Evariste répond:

Ils ont survécu au génocide à l'insu des génocidaires et en dehors de ça ils devenaient de plus en plus riches; Iyamuremye, qui avait survécu, a exigé une cotisation de tous ceux qui s'étaient partagé sa vache pendant le génocide. Après la restitution, ces gens criaient contre Vénant.

Alors même qu'Evariste et d'autres enterraient les victimes, certains voisins se comportaient comme si rien ne s'était passé, "buvant leur bière comme pour célébrer l'occasion" raconte Evariste. Ayant peur de connaître le même sort que les victimes et perturbés par une série de réunions secrètes organisées par des voisins qu'ils soupçonnaient d'être en relation avec des exilés de l'île d'Ijwi, Evariste et les survivants ont quitté Bugeza pour s'installer dans un autre secteur, à Bunyenga.

Pourtant, même là, ils ne se sentent toujours pas en sécurité car ils savent qu'un voisin de Bunyenga est toujours en contact avec des habitants de Bugeza. De ce fait, les survivants expliquent qu'ils se sentent obligés d'éviter de parler du génocide.

Nous préférons souvent ne pas témoigner.<sup>26</sup>

Mathias Murindabigwi est un autre homme qui a quitté son secteur suite au meurtre des deux familles. Mathias est cultivateur et il a 46 ans. Mathias est convaincu que les attaquants disposaient d'une parfaite connaissance du territoire. D'après lui, le choix de Marekabiri comme "intermédiaire" n'avait rien d'une coïncidence. Localement, tout le monde savait que Marekabiri avait des problèmes conjugaux. En entendant sa voix, Vénant a sans doute pensé que son arrivée s'expliquait par une querelle de ménage.

---

<sup>26</sup> Témoignage recueilli à Gafunzo, Cyangugu, le 16 mars 1996.



Quant à la manière du meurtre, elle rappelle immanquablement les tueries d'avril 1994.

Il a reçu plusieurs coups de massue et coups de machette sur le dos. On lui avait planté une épée sur presque tout le corps. Marekabiri courut aussitôt et arrivé un peu plus loin, il cria au secours.

A l'époque de l'entretien, à la mi-mars, Marekabiri était en détention, en attendant les résultats de l'enquête.

Ils tuèrent aussi sa femme et son enfant. Sa femme s'appelait Costasie. J'ai remarqué que l'agression était par pure méchanceté, compte tenu du magnétophone radio cassette de Vénant, qu'ils ont préféré briser au lieu de l'emporter.

Lorsqu'ils ont atteint la maison de Vianney Kabera, ils ne pouvaient plus se servir de Marekabiri comme ruse.

Après le foyer de Vénant, les assassins sont allés, dans la même nuit, agresser la famille de Vianney Kabera. Arrivés chez lui, n'ayant pas de personne de référence comme Marekabiri, ils obligèrent eux-mêmes Vianney à ouvrir la porte. Celui-ci ouvrit et échappa aux mains des assassins. Ils tirèrent sur lui tout en courant et pénétrèrent dans sa maison. Ils tuèrent sa femme Annonciata, ses deux filles et sa nièce à coups de machette et d'épée. Kabera est hospitalisé à Butare suite aux coups de balle qu'il a reçus. Le lendemain de cet acte criminel, nous sommes entrés dans la maison de Vénant où nous avons trouvé une épée laissée par les assassins. Les enquêtes menées par les autorités communales et militaires n'ont pas prouvé à qui appartenait l'épée.

Il explique que ses voisins de Bugeza "n'étaient guère heureux de la présence des survivants." C'est avec soulagement qu'il a quitté Bugeza peu après la mort de ces deux familles. Il est persuadé qu'elles ont été assassinées en raison de "leur richesse apparente." Il habite maintenant dans le secteur de Shangî. Mais la terreur qui l'a forcé à abandonner son foyer lui a coûté cher d'un point de vue financier.

Les gens d'ici ne sont pas agressifs et nous avons donc au moins la joie dans nos coeurs. Nous avons cependant des problèmes. Nous effectuons des kilomètres chaque jour pour aller cultiver dans notre secteur d'origine, Bugeza. J'ai été obligé de louer la maison que j'occupe. Pour cela, je paie 1. 200 francs par mois. J'attends que la commune de Gafunzo me donne une parcelle ici où je puisse bâtir ma maison.<sup>27</sup>

Marcel Barakamfitiye, cultivateur de trente-six ans qui a perdu quatre de ses six enfants en 1994, a confirmé tous les détails fournis par Evariste et par Mathias. Marcel habite le secteur de Buyenga. Il reconnaît qu'il n'a pas été surpris par l'assassinat des deux familles.

Nous avons beaucoup d'Interahamwe dans notre commune. Certaines familles ont fait la fête pour célébrer ces meurtres. Ils ont dit aussi que le temps n'est pas encore venu où le problème des rescapés sera résolu, c'est-à-dire qu'on va les éliminer.

Marcel a fait mention des liens étroits qui existent entre des Interahamwe résidant à Ijwi et certains habitants de Gafunzo.

Ils disent que les survivants doivent être tués. Ces gens communiquent directement avec les Interahamwe qui sont au Zaïre. A mon avis, les deux familles ont été tuées par cette commission de génocidaires. Les témoins ont témoigné, le reste est entre les mains des autorités judiciaires.<sup>28</sup>

Lors du génocide, Pascal Munyarigoga a eu la chance de trouver un ami Hutu qui a bien voulu l'héberger et lui donner de l'argent pour l'aider à se payer le passage en bateau jusqu'à l'île d'Ijwi. Il est rentré au Rwanda le 15 octobre 1994, hébergé par le même ami pendant qu'il reconstruisait sa maison dans la cellule de Kanunda à Bugeza.

---

<sup>27</sup> Témoignage recueilli à Gafunzo, Cyangugu, le 16 mars 1996.

<sup>28</sup> Témoignage recueilli à Gafunzo, Cyangugu, le 16 mars 1996.

Une fois la maison achevée, je m'y suis installé avec ma mère, ma femme et mes enfants. Nous avons commencé à réclamer nos biens et à accuser certains génocidaires qui n'avaient pas fui.

Inutile de dire que cela n'a pas plu à nombre de leurs voisins.

En juillet 1995, la tension est montée et on voyait facilement que les familles de ceux accusés s'apprêtaient à nous finir. Des groupuscules se formaient ici et là et nous voyions à travers leurs paroles qu'ils voulaient nous faire du mal. Nous avons avisé les soldats pour qu'ils fassent quelque chose pour démanteler ces groupuscules. Cependant, ils ont pris cela à la légère alors qu'une nouvelle apocalypse se préparait pour nous achever. L'objectif était celui d'éliminer tous les rescapés afin de s'assurer qu'il n'y avait plus personne pour témoigner contre ces génocidaires.

La menace qui grondait les perturbait beaucoup. Leurs craintes ont été confirmées la nuit du 2 janvier. Pascal est l'un des voisins ayant entendu les cris de détresse des victimes, tandis qu'elles étaient matraquées à mort. Son récit des meurtres corrobore dans les moindres détails les témoignages de Marcel, Evariste et Mathias.

Les victimes ont crié jusqu'à l'éclatement de leurs poumons. Bien que nous nous fûmes précipités pour essayer de les secourir, les tueurs étaient déjà partis quand nous y sommes arrivés. Cet incident mettait notre sécurité en cause

Deux jours plus tard, le massacre des deux familles a été suivi par une confrontation entre l'armée et des miliciens, venus sans doute de l'île d'Ijwi, au port de Basha dans le secteur de Bugeza. Ce n'est pas sans raison que Pascal considérait sa vie en danger. A l'instar de Vénant, il était membre du comité de sa cellule.

J'avais très peur et je savais que la prochaine fois ce serait mon tour.

Il a décidé de ne pas courir de risques inutiles et de déménager dans un autre secteur, Shangi. Pour renforcer sa protection, il habite maintenant avec une dizaine d'autres familles de survivants près d'un camp militaire. Il explique pourquoi aucun des survivants ayant quitté Bugeza n'a l'intention d'y retourner pour regagner son foyer, malgré le fardeau économique que leur impose une telle décision.

Personne d'entre nous ne pense retourner à Bugeza. Au contraire, nous souhaiterions que la commune nous donne des parcelles pour y construire des maisons. Petit à petit, je pense que chacun de nous trouvera les moyens de se construire au moins une petite hutte, car nous ne pouvons pas continuer à louer des maisons ici. Je paie 1. 200 francs par mois et avec cette somme mensuelle, je peux me construire une petite maison en moins de deux ans. Au lieu de mourir à Bugeza, nous allons mourir ici près des soldats et à côté des autres rescapés.<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> Témoignage recueilli à Gafunzo, Cyangugu, le 13 mars 1996.

## Pris au piège: encerclés par des tueurs cachés dans la forêt de Gishyita, Kibuye

L'indignité d'avoir à quémander la charité a incité nombre de survivants à regagner leurs collines. Mais leur désir d'indépendance leur a bien souvent coûté la vie. Narcisse Kayigamba, 37 ans, habite dans la cellule d'Uwingabo, secteur de Bisesero à Gishyita. Il se trouvait sur la colline de Bisesero pendant les terribles mois d'avril à juillet 1994. Il était précepteur dans la commune de Gishyita. Il relate les difficultés qui ont confronté les survivants:

Après le génocide, nous nous sommes retrouvés sans maison, sans ustensiles de cuisine, on n'avait rien du tout. Nous nous sommes installés au centre de Mubuga pour partager, vivant ensemble les mêmes souffrances. Nous avons commencé à accuser les génocidaires qui ont tué les membres de notre famille, mais les autorités nous demandaient cinq témoins pour pouvoir emprisonner un génocidaire. Cependant, il est impossible de trouver cinq témoins parce que beaucoup de familles ont été décimées. Ainsi les génocidaires et leurs familles se baladent dans les collines en se moquant de nous.

Au centre de Mubuga, il est très difficile de trouver de la nourriture. On attend toujours la nourriture apportée par le PAM. Comme beaucoup de rescapés n'aiment pas quémander de la nourriture, ni quoi que ce soit d'autre, certains ont décidé de retourner sur leur colline pour cultiver leur champ. Lorsque ces rescapés arrivent chez eux, les génocidaires qui sont sur les collines les tuent aussitôt.

Il décrit la mort de son neveu, Anastase Bimenyimana, surnommé "Kamenyi" à la fin de janvier 1996. Bimenyimana, 26 ans, avait lui aussi échappé aux massacres de Bisesero. Ayant perdu sa femme lors de la tuerie, il s'est ensuite remarié.

Il a été obligé de retourner sur sa colline pour recommencer sa vie avec une autre femme. Arrivé là-bas, Anastase est allé demander à Kamana, un Hutu voisin, une vache qu'il avait pris au père d'Anastase pendant le génocide. Kamana lui a donné sa vache sans créer de problèmes et Anastase est retourné chez lui.

Les miliciens avaient détruit la maison d'Anastase. Ce dernier logeait dans une petite hutte qu'il avait construit après le génocide. Dans sa maison, il n'avait aucun matériel—pas de casseroles, pas d'assiettes, etc... Pour trouver de l'argent afin d'acheter le matériel nécessaire, il a conduit la vache au marché de Mukungu en commune Mwendu pour la vendre. Après avoir trouvé de l'argent, Anastase est retourné dans sa commune. Arrivé sur la colline de Kabira, en commune Gisovu, un neveu de Kamana qui s'appelle Munyampundu, fils de Rutinduka, et trois autres miliciens ont tué Anastase Bimenyimana alias 'Kamenyi' par coups de fusil. C'était un lundi soir, je ne me souviens plus de la date mais c'était en janvier 1996.

---

**" Les génocidaires de Kibuye se trouvent presque tous dans les forêts avec leurs fusils. Pendant la nuit, leur famille leur apporte de la nourriture. Ces génocidaires ont dressé la liste des rescapés à tuer. Quant à nous, nous sommes là sans moyen de défense; on a refusé d'emprisonner ces miliciens, sous prétexte que les prisons sont trop pleines et en exigeant cinq témoins. "**

---

Narcisse a appris les détails de la mort d'Anastase par une parente qui était avec lui au moment de son assassinat.

En revenant du marché, Anastase était avec la femme de Nkusi, son grand frère. Celle-ci nous a dit que lorsqu'ils sont arrivés à Kabira, Munyampundu et trois autres miliciens les ont encerclés. Munyampundu a tiré en l'air avec son fusil. Les rescapés se sont jetés à terre immédiatement. Les miliciens ont commencé à leur donner des coups de bâtons. Ils ont fouillé aussi leurs poches, ils les ont battus à mort. Avant de partir, les miliciens ont tiré sur Bimenyimana car il montrait encore signe de vie.

Ces rescapés ont été ramassés par les personnes qui sont venues à leur aide. Nous avons enterré Anastase Bimenyimana à côté de sa hutte, à Bisesero.

J'ai été secoué par la mort de 'Kamenyi.' C'était un des enfants de mon grand frère. Ce qui m'a touché aussi c'est que mardi [le lendemain] très tôt le matin, Kamana est venu nous chercher chez Damascène Ntaganira, un rescapé de Bisesero. Il a dit, en riant: 'J'ai entendu que Anastase a été battu. Est-ce qu'il se porte mieux?' alors qu'il savait bien que son neveu Munyampundu l'avait tué la veille.

Les génocidaires de Kibuye se trouvent presque tous dans les forêts avec leurs fusils. Pendant la nuit, leur famille leur apporte de la nourriture. Ces génocidaires ont dressé la liste des rescapés à tuer. Quant à

nous, nous sommes là sans moyen de défense; on a refusé d'emprisonner ces miliciens, sous prétexte que les prisons sont trop pleines et en exigeant cinq témoins.

Nous attendons aussi la mort.<sup>30</sup>

Jean Ukwigize, qui à l'époque du génocide avait partagé le même refuge que "Kamenyi" à Bisesero, ajoute:

Bimenyimana revenait du marché de Mukungu à Mwendo avec trois autres personnes. Arrivés sur la colline Kabira de la commune Gisovu, ils furent arrêtés par un groupe d'assassins armés. Ils les obligèrent à se coucher par terre. Ils leur volèrent tous les biens qu'ils possédaient, dont une radio. En voyant ensuite qu'on voulait les tuer, les survivants du génocide commencèrent à courir et les assassins tirèrent sur eux. Bimenyimana fût touché par une balle dans le coeur. Les autres ont pu s'échapper bien que certains ont été blessés.

Un autre paysan de Gishyita, Pascal Nkusi, confirme les détails du meurtre de "Kamenyi" et relate l'impact de la tragédie sur les autres survivants.

Actuellement, certains survivants ont peur de retourner à Bisesero et viennent s'installer ici au centre, car ici nous sommes plus ou moins protégés. Il y a trois positions militaires tout autour de nous: à Ngoma, Mushishi et Mubuga.

Le motif de toutes ces attaques suivies d'assassinat est clair: Nous accusons les criminels et souvent les autorités refusent de les arrêter. Puisque ces criminels connaissent les gens qui les accusent, à savoir nous, les rescapés, ils cherchent le moyen de nous éliminer ou bien alors ils soudoient les autorités. C'est notre groupe qui subit les conséquences.

Auparavant, en novembre 1994, un jeune homme du nom de Mutezinare avait été assassiné à Gishyita, peu de temps après avoir regagné sa colline dans la cellule de Kazirandimwe où il avait commencé à réparer sa maison. Mutezinare avait perdu ses parents et cinq frères et soeurs. Jean Ukwigize, cultivateur de quarante-sept ans originaire de Gishyita, avait fait connaissance du jeune homme car ils s'étaient réfugiés ensemble sur la colline de Bisesero et parce qu'ils avaient partagé le même centre à Gishyita. Jean évoque la mort de Mutezinare.

Mutezintare était parti très tôt le matin pour Rwamatamu, voir le bourgmestre de cette commune. De retour, il fût capturé et tué à coups de massue à l'endroit appelé Ruhanga en commune Gishyita. Beaucoup de jeunes garçons de Ruhanga figuraient souvent parmi nos agresseurs à Bisesero. Plusieurs génocidaires vivent encore dans cette région, et n'étaient pas contents qu'il ait survécu, puisqu'ils savaient qu'il était un témoin oculaire de leur participation au génocide.<sup>31</sup>

Pascal Nkusi décrit la mort de Mutezinare.

Un jour du mois de novembre, il s'est rendu à Rwamatamu voir le bourgmestre Apollinaire Karara avec qui il avait un lien de parenté. De retour, lorsque Mutezintare est arrivé à l'endroit nommé Ruhanga en commune Gishyita, il a été tué. On ignore qui l'a tué. Il avait été frappé avec une massue sur la tête.

A Gishyita, les menaces continuent comme en témoigne l'expérience récente de Léonie Mukeshimana, cultivatrice de vingt-cinq ans. Elle habitait la commune de Shyanda, à Butare, lorsque les massacres ont commencé. Elle a pu gagner le Burundi mais ses parents, son frère et sa soeur cadets ont tous été tués. Elle est rentrée au Rwanda en août 1994 et a épousé Damascène Kayumba, dont la première femme, Pascasie, et les huit enfants avaient trouvé la mort à Kibuye. Léonie et Damascène décidèrent de s'installer dans le village natal de ce dernier, Cyika, secteur de Musebeya à Gishyita.

Après notre arrivée mon mari a été nommé responsable de cellule.

Mais cela ne lui a conféré aucune protection contre les attaques.

---

<sup>30</sup> Témoignage recueilli à Gitesi, Kibuye, 10 février 1996.

<sup>31</sup> Témoignage recueilli à Gishyita, Kibuye, le 17 mars 1996.

Un matin de janvier 1996, vers 4 h 00, nous avons été agressés. Mon mari n'était pas rentré à la maison ce jour-là et je venais d'entrer aux W-C dehors lorsque j'ai vu devant la porte de la maison, deux hommes qui tenaient des massues. Ils frappèrent à ma porte en disant: 'Daniel, ouvre la porte.' Je m'approchai d'eux et ils me demandèrent: 'Où est ton mari Daniel?.' Je leur répondis que mon mari ne s'appelait pas Daniel en m'abstenant de leur révéler le vrai prénom [Damascène]. Avec un regard curieux, ils m'ont dit: 'Tu nous trompes. N'est-ce-pas que ton mari est responsable de cellule et qu'il répond au prénom de Daniel?.' Je leur ai encore répondu que Daniel n'était pas son prénom en leur cachant en outre qu'il n'était pas responsable de cellule et ceci parce que j'étais sûre qu'ils étaient des assassins.

Lorsque son mari est rentré ce soir-là, il a rassemblé un groupe de personnes pour l'aider à garder la maison la nuit suivante.

Vers 20 h 00, alors que mon mari était en train de placer ces patrouilleurs par groupe de dix personnes, les assassins sont revenus. Ils frappèrent très fort à la porte, ne sachant pas que nous étions nombreux à l'intérieur de la maison. Mon mari, et les autres sont allés ouvrir. Les assassins coururent aussitôt. Bien que les patrouilleurs les aient poursuivis, ils se sont facilement échappés, car les patrouilleurs pensaient que les assassins avaient des armes à feu.

Voyant leur vie en danger, Léonie et son mari ont été obligés d'abandonner leur maison. Quelques jours plus tard, le bourgmestre a délégué des officiers de police pour les aider à quitter leur foyer et à s'installer dans le centre de négoce de Mubuga, près du campement militaire.

Ici à Mubuga, la sécurité est garantie grâce à la présence des militaires qui gardent le bureau communal de Gishyita. Cependant, nous avons peur du jour où le bureau communal va être transféré ailleurs, puisque cela est prévu.<sup>32</sup>

## **Gikongoro, l'éternel "berceau des tueurs"**

La préfecture de Gikongoro, surnommée "le berceau des tueurs" par un survivant, est toujours la plus dangereuse pour les survivants du génocide. Cela ne tient pas seulement au fait qu'elle faisait partie de la Zone Turquoise, ce qui avait encouragé maints tueurs à se sentir en sécurité au Rwanda, mais aussi parce que les camps de personnes déplacées de Gikongoro ont été les derniers à être fermés. Les tueurs des camps qui ont été fermés se sont peu à peu rassemblés dans le camp de Kibeho dans la commune de Mubuga.

Plus que dans toute autre préfecture, les tueurs ont préféré rester à Gikongoro. En outre, les génocidaires de nombre d'autres préfectures qui souhaitaient rester au Rwanda se sont rués sur Gikongoro au début du mois de juillet 1994, notamment en provenance de Butare, attirés par la sécurité que leur offrait la présence des troupes françaises. Après le retrait de ces dernières, ils sont restés sous la protection des ONG internationales. De plus, l'autorité civile de Gikongoro reste fermement implantée entre les mains de personnes ayant à coeur de défendre les tueurs et ayant fait preuve d'un manque d'intérêt flagrant envers les problèmes des survivants. Un grand nombre des membres les plus haut placés du gouvernement local, occupant parfois des postes au sein du système juridique, sont eux-mêmes impliqués dans le génocide ou ont des parents proches ayant eu un rôle de premier plan à l'époque.

La plupart des personnes qui ont échappé aux massacres de Gikongoro n'ont pas osé y retourner avant la fermeture des derniers camps en avril 1995. En avril 1994, ceux qui ont réussi à échapper aux barrages routiers des miliciens se sont réfugiés au Burundi. A leur retour au Rwanda en été 1994, ils se sont installés dans la préfecture de Butare. Certains de ceux qui se risquèrent à se rendre à Gikongoro pour y rechercher des parents, y inspecter l'état de leur terre ou tenter de récupérer leurs biens, ont été attaqués, alors même qu'ils étaient escortés par des soldats. Lorsque nous avons interrogé certains de ces survivants à Butare au début de 1995, ils nous ont donné le nom de centaines de tueurs de premier plan vivant toujours à Gikongoro.

Les derniers camps de Gikongoro à fermer leurs portes furent celui de Kibeho et le camp voisin de Ndago. Non seulement cette initiative a évincé des milliers de criminels endurcis qui ont

---

<sup>32</sup> Témoignage recueilli à Gishyita, Kibuye, le 17 mars 1996.

alors trouvé refuge dans la gigantesque et dense forêt de Nyungwe, mais la violence et la perte de vies humaines qui a accompagné la clôture des camps en avril 1995 a aussi endurci l'attitude de nombre de résidents locaux, apportant de l'eau au moulin des tueurs à l'étranger comme au Rwanda.

### ***Le 23 janvier 1996: attaques concertées à Kivu***

La nuit du 23 janvier 1996, une série d'attaques concertées et parfaitement organisées s'est déclenchée sur la commune de Kivu. Des assauts ont été menés simultanément sur un groupe de survivants occupant un centre de la paroisse de Muganza, des étudiants de l'école secondaire de Bigugu, un cultivateur du nom de Narcisse Kamanzi et une petite commerçante, Winniphreda Nyandwi.

### **La paroisse de Muganza: un havre d'insécurité ?**

L'une des personnes à avoir été blessés lors de l'attaque menée contre les survivants du centre s'appelle Bernard Mahuku, 74 ans, qui a perdu deux de ses huit enfants dans le génocide. Né à Kivu, il s'est réfugié dans la paroisse de Muganza avant de s'échapper au Burundi. Il est rentré au Rwanda le 2 août 1994 et s'est installé dans un camp à Matyazo, Butare. Trouvant la situation très difficile dans ce camp, il a décidé de se rendre à Kivu dans le cadre d'une mission de reconnaissance. Perturbé par l'hostilité à l'égard des survivants et horrifié de voir nombre des génocidaires toujours en liberté, Bernard a estimé qu'il n'était pas prudent que les survivants vivent isolément. Il a donc identifié un établissement scolaire de Muganza qu'ils pouvaient occuper. Il est rentré à Butare et a informé ses compagnons. Il s'est rendu à Muganza en août 1995, pour s'installer dans la cellule de Nyabirondo. Cinq mois plus tard, ils allaient regretter leur décision de rentrer chez eux.

Le 23 janvier 1996 vers minuit, j'ai entendu le bruit de fusils et de grenades. Je me suis levé; j'avais très peur; j'ai entendu des coups de fusil devant la porte. Je portais une chemise. Mes enfants et moi tremblions. Il y a eu beaucoup de tirs sur la porte et des voix qui disaient: 'Ouvre la porte.' Au lieu d'ouvrir, je la fermai encore davantage. J'étais avec l'un de mes enfants. Mais ils ont lancé des grenades sur la porte. La porte était cassée, les fragments de grenades m'ont blessé à la jambe droite et aux doigts de la main gauche, les autres au ventre. Mes trois enfants ont été blessés par ces fragments, ils sont tombés par terre. Même aujourd'hui l'un n'est pas encore guéri. Les tueurs ont vu le sang couler et ont dit: 'C'est déjà fait, il faut que nous partions.' Nous sommes restés là; ma femme était dans l'autre chambre. Les agresseurs dirent: 'S'il y a quelqu'un qui reste, il informera les autres qu'il a rencontré des Interahamwe.'

Tout comme en avril 1994, tuerie et pillage allaient de pair.

Ils étaient nombreux car de l'autre côté du centre, il y en avait qui pillaient des médicaments dans un centre de santé de Muganza. Après leur départ j'essayai de voir si les enfants étaient encore vivants. Je les ai touchés; ils étaient vivants mais sans forces. Avec peine, nous sommes sortis et sommes allés dans la brousse jusqu'au matin du 24 janvier.

A l'instar de tous les survivants de Kivu interviewés par African Rights, sans exception aucune, Bernard accuse une femme du nom de Sérapie Mukazera comme étant largement à l'origine de leurs difficultés. Après de multiples témoignages à son encontre, elle a bien été arrêtée. Mais elle a été relâchée peu de temps après.

Je vais vous dire ceci. Les assassins sont parmi nous. Ils ne sont pas loin de nous, ils logent chez la femme Sérapie Mukazera, ils tiennent des réunions chez elle. Même avant, c'est à dire pendant le génocide, elle était une vraie Interahamwe qui distribuait de l'argent aux génocidaires pour qu'ils puissent tuer beaucoup de Tutsi, surtout qu'elle avait une liste de Tutsi qu'elle ne 'digérait' pas. C'est chez elle qu'on a trouvé un stock d'armes destiné aux génocidaires. Récemment, on l'a emprisonnée mais nous ne savons pas comment elle a pu être libérée. François Serubibi, assistant médical, a joué un grand rôle pendant le génocide. Je le sais bien car je l'ai vu de mes propres yeux. Il était chef d'un groupe d'assassins, et il portait un fusil comme les militaires. Il y a aussi Anastase Rekeraho, grand génocidaire et Laurent Ndiramiye. Tous ces génocidaires nous disent, qu'ils continueront à se battre contre nous les rescapés jusqu'à la fin. Ces gens sont de vrai pistons des assassins. Dans ce centre, nous avons encore peur de ces génocidaires. Ils sont

nombreux mais les leaders sont ceux que j'ai cités plus haut. Certains rescapés leur ont dit bonjour mais ils n'ont pas répondu, disant qu'il ne faut pas saluer les serpents.

Pour nous, rescapés de la commune Kivu, nous n'avons aucune chance devant ces génocidaires. L'autre problème est que les autorités communales ne nous permettent pas de témoigner contre eux. En général, nous ne sommes pas en sécurité ici au centre de Muganza à cause de ces assassins qui tentent toujours de nous tuer.

Hélène Kandemera, cultivatrice de trente-trois ans, habite dans la même cellule que Bernard. Après la mort de son mari, elle s'est réfugiée au Burundi avant de rentrer au Rwanda le 2 août 1994. Comme Bernard, elle s'est d'abord installée à Matyazo avant de retourner dans sa commune natale en août 1995. Elle évoque les événements du 23 janvier 1996.

A minuit, le 23 janvier 1996, j'ai entendu le bruit de fusils et de grenades. Je me sentis mal et je faillis perdre connaissance. Je me suis lancée dans la brousse pour me cacher. J'y ai passé toute la nuit. Je suis retournée le matin du 24 janvier au centre Muganza. J'ai vu la famille Bernard Mahuku qui était sérieusement blessée par les fragments de grenade. Cette famille fait partie des rescapés qui campent ici, dans le centre de Muganza. J'ai vu aussi que les médicaments du centre de santé de Muganza avaient été brûlés. Les attaquants étaient partis, mais leurs pistons sont toujours parmi nous. Je les connais suffisamment.

Hélène explique pourquoi cette éruption de violence ne l'a pas surprise.

Je n'ai pas été surprise par leur attaque; je m'y attendais. Bien avant cela, il y avait des rumeurs provenant de voisins qui avaient eux-mêmes participé au génocide, et qui, lorsqu'ils voyaient un rescapé, disaient qu'ils n'avaient encore rien fait, autrement dit que leur objectif n'avait pas été atteint. Ces assassins sont nombreux ici mais je peux citer certains de leurs chefs qui étaient bien connus pendant le génocide: il y a Sérapie Mukazera, très célèbre dans la région de la commune Kivu. C'est une commerçante qui distribuait beaucoup d'argent aux Interahamwe pour faciliter leur tâche meurtrière. C'est chez elle que les assassins tiennent leurs réunions et je le sais bien. Il y a aussi François Serubibi, assistant médical du centre de santé de Muganza; lui aussi est dans le même groupe que Sérapie Mukazera, Anastase Rekeraho et Laurent Ndiramiye. Ce sont eux qui disent qu'ils vont se battre contre les rescapés jusqu'à la fin. Ce sont eux qui donnent tous les renseignements aux Interahamwe venant de la forêt de Nyungwe. Ce sont eux qui les logent et qui les soutiennent.

## **Chasse aux "Inyenzi" à l'école secondaire de Bigugu**

Alors même que Bernard et sa famille étaient terrorisés dans leur propre maison, un autre groupe d'hommes armés semait la terreur dans l'école secondaire de Bigugu. D'après les témoignages recueillis auprès des étudiants et des professeurs, il est évident qu'il existait une tension omniprésente au sein de l'école bien avant le mois de janvier, et les divisions flagrantes qui existaient parmi les étudiants étaient souvent exacerbées par les prises de position irresponsables et partisans de quelques enseignants. Certains d'entre-eux étaient ouvertement accusés d'avoir pris part aux tueries de 1994. Le conflit qui couvait s'est en fait embrasé la nuit de l'attaque, lorsque certains des élèves ont aidé les assaillants en désignant les étudiants Tutsi, répétition cauchemardesque du scénario ayant endeuillé plusieurs écoles en avril 1994.

Augustin Ngirumukiza est un élève de Butare âgé de seize ans. Il est originaire de Tonga, secteur de Matyazo dans la commune de Ngoma. Il explique les raisons pour lesquelles il n'a pas été surpris par l'attaque du 23 janvier. Augustin précise que sur les 390 élèves, seuls quinze étudiants étaient des survivants du génocide.

Je ne suis pas étonné de l'attaque du 23 janvier contre nous. Je m'y attendais, parce [je savais] que même si les assassins de l'extérieur ne venaient pas nous tuer, les élèves avec qui nous vivions pouvaient le faire. Ils nous ont montré que c'était possible. J'ai beaucoup d'indices qui le montrent, surtout lorsqu'ils ont écrit au tableau noir qu'ils ne voulaient pas vivre avec les 'serpents' (*Inzoka*) c'est-à-dire les Tutsi ou rescapés. Nous avons informé le directeur mais il n'a eu aucune réaction envers eux. En plus du directeur, nous avons informé aussi le bourgmestre de la commune Kivu. Il n'a rien fait lui non plus et nous sommes restés calmes et nous avons gardé notre sang froid.

Peu avant l'attaque du 23 janvier, nous avons trouvé un couteau à double tranchant dans le matelas d'un des élèves qui s'appelle Ayabagabo. Vers 23 h 00, au moment des interrogatoires faits par le directeur,

nous avons entendu le bruit de fusils et de grenades tout près de nous. Une minute plus tard, ils ont commencé à tirer dans le dortoir où nous nous trouvions. Je me suis jeté sous le lit. Le bruit des fusils s'est rapproché, ainsi que les Interahamwe excités qui disaient: 'Nous sommes arrivés.' Mais c'était grave parce qu'il y avait des élèves qui étaient contents et qui disaient: 'Venez, nous allons vous montrer les *Inkotanyi* qui sont parmi nous.' Certains des attaquants ont pris les habits et les souliers des élèves. Les autres demandaient où étaient les Tutsi. Ils nous ont fait sortir du dortoir; quant à moi, j'avais perdu connaissance et je restai sous le lit. Au moment où les autres sortaient, l'un des élèves a dit: 'Vous voulez les Tutsi, en voilà un devant vous.' On a tiré sur Jean Bosco Muneza, rescapé de la commune, Nyakizu préfecture de Butare, le seul qui restait de sa famille. Il est mort sur le coup. J'ai profité de l'occasion d'une fenêtre qui était ouverte pour sortir du dortoir. Les autres me suivirent. Mais on a tiré sur l'un d'entre eux qui s'appelait Nshumbusho qui est aussi mort. J'ai couru vite vers la brousse [et j'y suis resté] jusqu'au matin du 24 janvier. Je suis retourné à l'école très tôt le matin. Quant aux élèves, il y en a deux qui sont partis avec les assassins.

Augustin est bien décidé à ne jamais retourner dans cette école.

Pour ma part si je ne trouve pas d'école ailleurs, je préférerais être un sale gamin plutôt que de retourner à Bigugu.

Fidèle Mutuyeyezu, élève de cinquième année de la section beaux-arts, est actuellement en détention suite à l'attaque sur l'école. Agé de 23 ans, il est originaire de la commune de Nshili à Gikongoro. Lors d'un entretien avec African Rights, il a décrit les événements du soir du 23 janvier 1996.

Nous avons entendu des coups de fusils et nous avons pris peur. Nous sommes entrés dans le dortoir. Les attaquants nous ont rejoint dans le dortoir. Ils sont entrés et ils ont demandé: 'Où sont les *Inyenzi* ou les Tutsi ? Il faut nous montrer les Tutsi sinon vous allez mourir.' Je me lançai sous le lit sans rien dire. Ils tirèrent sur Jean Bosco Muneza qui tomba par terre, mort. Ils attaquaient dans tous les coins du campus, ils ont fait sortir tout le monde. Ils ont demandé à tout le monde de leur montrer les Tutsi, mais personne n'a rien dit. Ils tirèrent sur Nshumbusho, qui mort. Nshumbusho était en 4ème année section littéraire; il était originaire de Cyangugu, commune Gisuma. Les attaquants ont pris des habits et des souliers et ils sont partis. Je restai sous le lit jusqu'au matin du 24 janvier avec peu de personnes, car les autres avaient déjà quitté le campus.

Narcisse Gakwisi était enseignant et préfet de discipline à Bigugu. Il est en détention à Kivu, suite à la violente attaque de l'école. D'après lui, le groupe de tueurs à l'origine du carnage savait pertinemment quelles étaient ses cibles.

Dans la nuit du 23 janvier 1996, alors que le directeur avait passé toute la journée à Gikongoro, dans la préfecture, l'école a été attaqué. Le directeur est rentré vers 21 h 00 et m'a demandé si j'étais au courant du problème du couteau que posséderait l'élève Ayabagabo dans son lit. J'ai dit non puisque je n'étais pas au courant de cela. Le directeur est allé avertir les militaires qui étaient positionnés dans notre établissement et moi je suis allé voir les élèves pour leur parler un peu.

Quand j'y suis arrivé, il y avait un groupe à l'extérieur et un autre dans le dortoir. Le groupe de l'extérieur était très peu nombreux; ils étaient environ quinze élèves Tutsi qui avaient préféré rester dehors, craignant qu'il n'y eût plusieurs couteaux dans le dortoir.

Au bout de quelques minutes le directeur est arrivé avec trois militaires. C'était vers 23 h 00. Nous avons tenu une petite réunion à l'issue de laquelle nous avons décidé d'aller interroger les élèves dans le dortoir.

A peine arrivés là, des coups de feu se sont faits entendre et nous avons fui. Je suis parti avec cinq élèves et nous avons passé la nuit dehors. Le lendemain matin, je suis allé voir le bourgmestre. Il m'a dit de retourner à l'école puisque le calme était revenu. Cependant, lorsque je suis arrivé à l'école, j'ai trouvé les cadavres de deux élèves tués par les envahisseurs, à savoir Jean Bosco Muneza, un Tutsi, en troisième année secondaire, originaire de Nyakizu. Il y avait aussi Vénuste Nshumbusho, élève en quatrième année secondaire lettres, originaire de Gisuma à Cyangugu. Celui-ci a été tué alors qu'il regardait par la fenêtre que les criminels avaient utilisée pour partir. Il était Hutu.

Concernant la mort de Jean Bosco Muneza, il a été tué parce qu'il était Tutsi. Ses camarades nous ont dit que les envahisseurs ont demandé aux élèves de leur montrer des *Inyenzi* et un élève de deuxième année nommé Modeste, originaire de Cyangugu, a montré son camarade Jean Bosco Muneza du doigt. Il a



dit: 'Celui-là en face de vous c'est un Tutsi.' Ils ont demandé à l'intéressé si c'était vrai. L'élève, sans autre choix, a dit oui, étant donné d'ailleurs qu'il avait la morphologie d'un Tutsi. Ils ont tiré sur lui.

Ils ont aussi tué Espérance Ntakirutimana, professeur à l'école de Bigugu et épouse du directeur. Celle-ci a été tuée parce qu'elle avait reconnu la figure d'un de ces envahisseurs. Comme ces derniers ne voulaient pas être dénoncés, ils ont préféré l'éliminer. Les filles qui logeaient près de l'habitation du directeur confirmaient cela. Elles ont raconté que: 'Ils ont demandé de l'argent à Mme la directrice, et nous avons alors entendu la voix de Mme la directrice qui disait: 'Et toi aussi.' Immédiatement après, nous avons entendu des coups de fusil.' Le véhicule du directeur a été brûlé et le magasin des élèves pillé.<sup>33</sup>

Le directeur de l'école s'appelle Chadrack Ntirandekura et occupe son poste depuis avril 1995. Auparavant, il enseignait à l'école. Il est rentré à l'école peu avant l'arrivée des assaillants, après avoir passé la journée au bureau de la préfecture de Gikongoro où il s'était rendu afin de tenter d'obtenir la prolongation du trimestre scolaire.

Dans la nuit du 23 au 24 janvier 1996, il y a eu une attaque de grande envergure dans notre école. Des hommes armés ont envahi l'école, ils ont tué, pillé et détruit. Ils ont brûlé le véhicule de l'école.

Je suis rentré un peu tard, vers 21 h 00. Dès mon arrivée, le doyen des élèves et le chef de dortoir, respectivement Grégoire Ndashimye et Evode Nzeyimana, m'ont informé qu'ils avaient attrapé un élève avec un couteau dans son lit. Il s'agissait de Jean de Dieu Ayabagabo. Par la même occasion, j'ai été informé qu'il y avait un groupe d'élèves qui refusaient d'aller dormir, qui restaient dehors de peur qu'il y ait d'autres élèves qui possèdent des couteaux, voire des épées.

Après avoir appris tout cela, j'ai convoqué le préfet de discipline nommé Narcisse Gakwisi qui m'a dit qu'il n'était pas au courant de ce problème de couteau. Je lui ai demandé d'aller essayer de calmer les élèves et quant à moi, je me suis dépêché d'aller avertir les soldats chargés de notre sécurité car ce problème me paraissait très délicat.

Je suis revenu avec trois militaires. J'ai appelé encore une fois le préfet de discipline et, avec ces soldats, nous avons tenu une petite réunion dans mon bureau pour voir ensemble comment régler ce problème. Il y avait aussi le doyen des élèves. Au cours de cette réunion, le doyen des élèves et le préfet de discipline ont expliqué aux participants comment tout avait commencé et quelle était la situation à ce moment-là.

Après, nous avons décidé d'aller au dortoir des élèves, qui est à environ 400 mètres de mon bureau. Nous voulions nous renseigner davantage sur ce couteau et son propriétaire.

Arrivés là, nous avons effectivement trouvé dehors un certain nombre d'élèves. Le soldat nommé Pascal s'est adressé à Ayabagabo, élève qui disposait de ce couteau, pour lui demander des explications. Ce dernier lui a répondu que ce n'était pas lui qui avait mis le couteau dans son lit, que c'était peut-être son ennemi. Toutefois il n'a pas su préciser qui était son ennemi.

Tandis que nous nous tenions devant le dortoir, des coups de feu se sont faits entendre dans notre établissement, venant de la direction de mon bureau. Nous nous sommes éparpillés ici et là, les uns se sont enfuis dans le dortoir et d'autres dans les brousses en bas de l'école, c'était le 'sauve-qui-peut.' Les coups de feu ont continué et ceux qui étaient dans le dortoir se sont levés. Les uns se sont jetés sous les lits, d'autres coururent à l'extérieur pour se sauver. Il devait être environ 23 h 00 et il faisait vraiment noir. Les coups de fusils ont duré presque 40 minutes.

Lorsque les soldats sont venus donner du renfort et nous sauver, ils ont rencontré les ennemis qui étaient en train de partir. Malgré le fait qu'ils les ont poursuivis, il était trop tard.

Le lendemain, j'ai pu aller demander aux soldats quelle était la situation. Ils m'ont répondu que le calme était revenu, bien que l'ennemi se fût évadé après avoir fait des dégâts matériels. Ils m'ont accompagné à l'école de Bigugu, et ce n'est qu'une fois arrivés là que j'ai réalisé que l'attaque avait fait des morts, à savoir:

- Espérance Ntakirutimana, mon épouse. Elle était professeur à l'école de Bigugu;
- Deux élèves: Vénuste Shumbusho, originaire de la commune Gisuma en préfecture Cyangugu; et Jean Bosco Muneza.

Les envahisseurs avaient aussi pillé le magasin de l'école, prenant sucre et riz. Chez moi, ils ont volé de l'argent, une radio, des vivres etc... En outre, ils ont détruit un mur de ma maison à l'aide d'une mine ou une grenade. Ils ont brûlé aussi le véhicule de l'établissement.

Après l'attaque, certains individus ont donné des témoignages. Le doyen des élèves a eu le malheur de causer avec ces envahisseurs. Il a dit qu'ils lui ont demandé où étaient les *Inyenzi*. Le doyen leur a

---

<sup>33</sup> Témoignage recueilli à Kivu, Gikongoro, le 6 mars 1996.

répondu qu'il ne savait pas où ils étaient. Ils l'ont battu, mais le doyen a dit qu'il ne savait même pas quels élèves étaient *Inyenzi*. Ils lui ont demandé où étaient les dirigeants et il a dit qu'il ne savait pas. Ils lui ont dit de rassembler tous les souliers des élèves et le doyen l'a fait. Puis ils ont volé ces souliers.

Certains élèves ont accusé leurs camarades d'avoir indiqué aux criminels les élèves considérés comme *Inyenzi*. Ces élèves-là ont été appréhendés par les gens chargés de la sécurité. Le préfet de discipline a aussi été appréhendé par les gens chargés de la sécurité.

Actuellement, l'école est fermée. Nous comptons ouvrir à nouveau le 18 mars 1996, mais certains élèves disent qu'ils ne vont pas retourner à Bigugu, ils cherchent à se faire transférer dans d'autres établissements scolaires.

Concernant l'assassinat de ma femme, j'ose dire qu'elle a été tuée parce que je n'étais pas avec elle; elle est morte à ma place. Je ne saurais pas dire pourquoi deux élèves ont été choisis parmi plus de 390 autres. Moi aussi je me pose la même question que toi.<sup>34</sup>

## **Le meurtre de Narcisse Kamanzi**

Cette même nuit du 23 janvier 1996 a aussi coûté la vie à Narcisse Kamanzi, cultivateur. Narcisse connaissait la vaste forêt de Nyungwe sur le bout des doigts. De ce fait, les soldats lui demandaient souvent de leur prêter main forte. Ce fut sa perte. La nuit de sa mort, sa femme, Domitila Niyitegeka, 41 ans, venait d'accoucher de leur neuvième enfant. Domitila raconte la mort de son mari. La famille vivait dans la cellule de Migendo, secteur de Mutovu.

Tout a commencé avec le génocide des Tutsi en avril 1994. Puisque je suis Hutu je n'avais pas de problème; je me suis réfugiée chez mes parents avec tous mes enfants, sauf mon fils Bizumuremyi qui a fui tout seul puisque les hommes et les garçons étaient visés.

A ce moment-là, je ne pensais pas que mon mari était encore en vie. Mais l'homme propose et Dieu dispose; il s'était réfugié au Burundi. Voyant que j'avais quitté notre maison pour me réfugier chez mes parents dans le secteur voisin de Rwishywa, les criminels de Mutovu ont détruit notre maison, c'est-à-dire la maison de mon mari.

Je suis restée chez mes parents jusqu'à la fin du génocide. Quelques mois plus tard, le 10 janvier 1995, j'ai eu une bonne surprise, lorsqu'une fois de plus j'ai vu mon époux après tous ces mois. Ce furent vraiment de grandes retrouvailles.

Ils s'attelèrent à reconstruire leur maison et à tenter de prendre un nouveau départ.

Après nos retrouvailles, dans un climat d'entente mutuelle, nous avons cohabité tout en cherchant des moyens de survivre. Nous avons même pour projet de construire une autre maison. Comme preuve, tu vois cette parcelle-là, c'est là où il avait commencé à établir les fondations et à préparer le terrain autour de notre maison.

Mais pour Narcisse et Domitila la joie des retrouvailles allait être de courte durée.

Comme il avait longtemps travaillé dans la forêt naturelle de Nyungwe dans un certain projet forestier, mon mari connaissait presque tous les sentiers de cette immense jungle presque impénétrable de Nyungwe. En plus de ça, il connaissait si bien cette région que les soldats du FPR lui demandaient souvent des informations.

Le soir du 23 janvier 1996, j'ai mis au monde pour la neuvième fois. Quelques jours avant, mon mari avait été empêché de rentrer à la maison à cause du travail. Cependant, je ne sais pas si c'est par chance ou par malheur. Ce jour-là, il était à la maison; il était rentré le 21 janvier et j'ai accouché le 23 janvier.

Dimanche le 21 janvier, notre voisin nommé Muzungu est venu chez nous. Je ne comprends pas jusqu'à maintenant comment il a su que mon mari venait juste d'arriver. C'est la raison pour laquelle je le considère comme traître. Il est venu, il a dit à mon mari qu'il venait pour le saluer et lui demander s'il pouvait se libérer pour deux jours. Mon mari lui a demandé pourquoi et l'autre lui a dit qu'il voulait que l'on fasse une réunion dans laquelle mon mari devrait leur montrer comment faire des rondes nocturnes. Mon mari n'a pas compris et lui a demandé en qualité de qui il allait tenir une réunion alors qu'il n'était ni conseiller, ni responsable de cellule, ni *Nyumbakumi*. En plus, je me demandais pourquoi notre voisin était soudain gentil envers mon époux, alors qu'il l'avait pourchassé en avril 1994. Il est arrivé même à dire à mon mari qu'il regrettait de n'avoir pas été là pour l'aider à préparer le terrain et la fondation de notre maison. C'était une gentillesse incompréhensible, surtout que l'homme en question était étranger à notre

---

<sup>34</sup> Témoignage recueilli à Kivu, Gikongoro, le 5 mars 1996.

famille et qu'on n'avait pas noué de relations d'amitié précédemment. Comme mon mari était fatigué, il lui a dit qu'il aimerait bien se reposer et l'homme est parti.

La nuit du 23 janvier 1996 reste à jamais gravée dans la mémoire de Domitila.

J'ai mis au monde dans la soirée. Vers 22 h 00, alors que notre maison était bien fermée et que nous allions nous coucher, nous avons entendu des gens frapper à la porte. Ils dirent que c'était des soldats du FPR et qu'ils voulaient être accompagnés par mon mari dans la forêt de Nyungwe. Mon mari a hésité et a dit qu'il n'allait pas sortir la nuit. En effet, nous avions des doutes quant à ces voix. Nous étions sûrs que ce n'étaient pas les voix des militaires du FPR.

Ils ont appelé le nom de ma fille nommée Joséphine et lui ont demandé où s'échapper car 150 Interahamwe avaient quitté la forêt pour venir achever les Tutsi. Ma fille leur a répondu que: 'L'homme propose et Dieu dispose.' Ils ont insisté en disant à mon époux de sortir puisque le capitaine l'attendait sur la route et il a quitté la maison. Nous sommes restées dans la maison croyant qu'il était parti avec ces soldats du FPR qui avaient l'habitude de venir le chercher, et qui étaient nos amis.

Quelques heures plus tard, nous avons entendu beaucoup de coups de feu qui semblaient venir du côté de l'école secondaire de Bigugu; d'autres coups de feu se firent entendre à la paroisse de Muganza où vivent les rescapés du génocide.

C'était bien préparé, puisque ces deux opérations eurent lieu simultanément. Toute la nuit, nous avons eu peur. Pour moi, c'était pire car non seulement j'avais peur mais en plus j'avais froid et, en outre, le nouveau-né pleurait sans cesse.

Le matin, c'est-à-dire le mercredi 24 janvier 1996, un voisin appelé Mporana est venu chez moi. C'était très tôt le matin. Il m'a dit: 'Savez-vous ce qui s'est passé? Avez-vous entendu les coups de feu? Les élèves de Bigugu ont été attaqués ainsi que les rescapés de la paroisse de Muganza. Pas loin de chez moi, il y a le corps d'une victime et je pense que c'est votre mari.'

En entendant cette triste nouvelle, les enfants et moi avons tous pleuré et crié fort. Nous nous sommes dépêchés d'aller à l'endroit et évidemment, c'était bien Narcisse Kamanzi. J'ai arraché des branches et feuilles d'eucalyptus et les ai déposées sur lui pour que les corbeaux et vautours ne le dévorent pas.

Narcisse fut non seulement tué mais il fut aussi mutilé d'une horrible façon. C'est un autre cas de boucherie barbare, qui se veut être une déclaration du pouvoir intact et de la farouche détermination des extrémistes.

Les criminels l'avaient tué et lui avaient mis dans la bouche une partie de son corps, prélevée sur le cou. D'après la manière dont le corps de la victime était positionné, on aurait pu croire qu'il était mort en se mangeant, car ces criminels avaient mis sa chair dans sa main, et sa main dans sa bouche.

Quelques heures après, les gens sont venus nous aider et nous avons enterré mon époux ici, derrière notre '*sheeting*.' Par la même occasion, nous avons appris qu'à Bigugu ces criminels avaient tué deux élèves et la femme du directeur. Quant à la paroisse de Muganza ils y avaient fait des blessés et avaient pillé et brûlé le centre de santé de Muganza. Le véhicule du Groupe Scolaire de Bigugu avait été brûlé.

Dans le secteur voisin de Rwishywa, ils avaient tenté d'attaquer une femme Hutu appelée Winniphrida Nyandwi. Mais par chance, cette femme n'était pas chez elle.

Lorsqu'on lui demande pourquoi son mari a été pris pour cible, Domitila répond:

Il a été tué parce qu'il connaissait presque tous les tueurs réfugiés dans cette forêt-là. En plus il connaissait tous les coins et sentiers de la forêt de Nyungwe. Cela suffisait pour être éliminé puisqu'en quelque sorte, je suppose qu'il aurait pu leur rendre la vie difficile.

Dans cette région, il y a pas mal de gens qui soutiennent les criminels et qui les protègent. Ils n'hésitent même pas à les héberger. Lorsqu'ils trouvent quelqu'un qui peut les dénoncer, ils préfèrent l'éliminer tout simplement.

Elle parle de l'impact qu'a eu le meurtre sur elle-même et sur sa famille.

Actuellement, je crains aussi pour ma vie et pour celle de mes enfants, puisque désormais je mène le combat sur deux fronts: d'une part il y a les ennemis qui veulent se débarrasser de moi puisque je ne peux pas manquer de raconter ce que j'ai vu. D'autre part, je dois nourrir tous mes enfants alors que mon mari qui m'aidait a été injustement assassiné.

Mon fils, Bizumuremyi, qui est âgé de seize ans, aurait pu m'aider. Mais il a eu peur de rester ici et s'est réfugié dans le centre près des militaires. En plus, il est infirme puisque son cou a été coupé pendant le génocide.

Néanmoins, je ne peux pas fuir cette région. Peut-être que s'il y avait moyen de m'installer dans une autre région, hors du Rwanda... Depuis des années et des années, dans ce pays il y a eu des massacres. Je ne vois pas une seule région de ce pays où je pourrais me sentir en sécurité.

Lorsque je circule dans cette région, les gens d'ici me disent que moi aussi je serai éliminée, car il y a beaucoup de gens qui ne me 'digèrent' pas. Mais moi je leur dis que je ne crains rien, qu'ils en finissent une fois pour toute, c'est tout.<sup>35</sup>

## **Kigali: les tueurs s'immiscent dans la ville**

Un très grand nombre de survivants se sont installés à Kigali et dans les communes environnantes du Kigali rural, dans l'espoir de trouver une certaine sécurité grâce à l'anonymat offert par une grande métropole. S'il est vrai que Kigali présente une solution plus sûre que les collines reculées de la campagne, la ville n'a pas toujours été le havre de sécurité espéré par les survivants.

### ***Le meurtre d'Hélène Mukangenzi***

Hélène Mukangenzi a eu la gorge tranchée le 25 décembre 1995 vers 2 h 00 du matin, dans sa maison de Gikondo, en face de la Banque Populaire. Elle a aussi été violée. Elle occupait seule une maison d'une chambre dans la cellule de Kanserege, à Gikondo. Gikondo, située dans la zone industrielle de Kigali, se trouve dans la commune de Kicukiro. Hélène, 26 ans, était originaire de Muganza, commune de Kivu à Gikongoro, où la quasi-totalité de sa famille a été tuée. Elle travaillait pour les Soeurs Pallotines.

L'un de ses amis qui ne peut oublier la mort tragique d'Hélène s'appelle Justin Ruhezamihigo, jardinier de l'imprimerie Pallotin. Justin vit lui aussi à Gikondo. Hélène avait prêté de l'argent à une autre survivante, qui apparemment vivait avec un milicien du nom d'Epimaque qui l'avait enlevée pendant le génocide. Peu avant sa mort, Hélène avait demandé à Justin de l'accompagner durant une visite auprès de cette famille en vue de demander le remboursement de la dette. Ils s'y rendirent ensemble mais ne parvinrent pas à obtenir le paiement. Dans l'intervalle, les créanciers d'Hélène furent évincés de leur maison de Kicukiro et vinrent vivre sous son toit. Justin déclare les avoir vus chez elle. Au bout d'un certain temps, ils ont décidé de partir pour Butare. Après leur départ, Hélène a remarqué la disparition d'une machine à coudre appartenant à sa propriétaire.

Je lui ai conseillé de demander la permission aux Soeurs Pallotines pour suivre ces voleurs à Butare. Lorsqu'elle est revenue elle avait la machine à coudre.

Hélène raconta à Justin ce qui s'était passé à Butare.

Elle m'a dit qu'elle l'avait trouvée chez la maman de la femme qu'elle avait hébergée. Son 'mari' s'appelle Epimaque. Hélène a raconté à sa maman comment elle avait aidé sa fille et son beau-fils. Elle a dit que ce dernier était milicien. Elle a ajouté qu'elle connaissait bien Epimaque, et qu'elle pouvait l'accuser en justice. Epimaque a répondu: 'C'est ce que tu dis; dans les jours prochain, tu verras comme j'étais milicien.' De retour à Butare, Hélène a rapporté à tout le monde ces paroles, qui l'avaient effrayée.

En décembre 1995, le jour de Noël, Donatilla, la femme qui avait donné la maison à Hélène, est venue vers 6 h 00 du matin, me dire qu'Hélène était morte. J'ai été très touché par sa mort et je suis allé la voir immédiatement. J'ai vu son corps sur le sol, devant son lit. Après avoir tué Hélène, ces tueurs ont pillé le matelas et d'autres objets de valeur. Les autorités locales et les Soeurs Pallotines de Gikondo sont arrivées. Elles ont amené le corps d'Hélène au CHK [Centre Hospitalier de Kigali] pour une autopsie. On l'avait égorgée.

Les voisins ont dit qu'au moment où Hélène pleurait, appelant les gens à son secours, les voisins ont pensé qu'elle était en train de prier parce que Hélène était une chrétienne de l'église catholique. Personne n'est allé à son secours. La grande porte de sa maison était fermée. Les tueurs sont passés par la petite porte de derrière. Nous l'avons enterrée à Gatenga le 26 décembre, vers 14 h 00.

---

<sup>35</sup> Témoignage recueilli à Kivu, Gikongoro, le 6 mars 1996

Jusqu'à présent, l'enquête est en cours. Le dossier est à la brigade de Gikondo.

Amina Ayinkamiye occupait le même bâtiment qu'Hélène. Elle explique qu'Hélène, n'ayant plus pour seuls parents que son frère et les orphelins de sa soeur, s'était tournée vers la religion en guise de refuge et passait le plus clair de son temps libre en prière. En octobre, Amina avait rendu visite à ses parents à Gisenyi.

A mon retour, Hélène m'a dit qu'elle avait hébergé une famille dans sa chambre pendant trois jours. Une fois cette famille partie, elle a remarqué qu'on lui avait volé une machine à coudre et une couverture. Hélène a suivi cette famille à Butare pour chercher sa machine. Elle l'a trouvée chez la 'belle-mère' du mari qui l'avait volée.

Perturbée par sa confrontation avec Epimaque, Hélène avait confié ses inquiétudes à Amina.

Elle a dit à cet homme qu'il était un milicien. L'homme lui a répondu qu'il allait lui montrer dans peu de temps qu'il en était un. Hélène me dit qu'elle avait peur.

La veille de Noël, Amina avait partagé un gâteau avec Hélène et Donatilla. Elles s'étaient quittées vers minuit.

Vers 2 h 00 du matin, j'ai entendu des choses qui tombaient, et des chuchotements aussi. Mon mari s'est levé, et est sorti. Il a appelé Hélène. Mais la porte de la chambre d'Hélène était fermée. Nous avons pensé que c'étaient des souris qui circulaient dans la maison. Comme nous étions très fatigués, nous sommes retournés au lit.

Très tôt le matin, mon mari a frappé à la porte de la chambre d'Hélène pour lui demander ce qui s'était passé pendant la nuit. Personne n'a répondu. Il est passé par la petite porte qui est de l'autre côté de la salle. La porte était ouverte. En entrant dans la chambre, il a tout de suite vu le corps d'Hélène. Il est revenu m'appeler. Je suis allée la voir moi aussi. Son corps était couché par terre. On l'avait violée. Elle avait des mouchoirs dans la bouche pour l'empêcher de crier.

Nous avons appelé les voisins pour venir au secours. Les Soeurs Pallotines elles aussi sont venues. Les Soeurs ont amené le corps d'Hélène au CHK pour qu'on fasse une autopsie. On nous a dit qu'elle avait été égorgée. Nous l'avons enterré le 26 décembre 1995.<sup>36</sup>

Donatilla Mukakalisa, 34 ans, était propriétaire de la maison qu'habitait Hélène. Pendant la journée, la pièce occupée par Hélène servait d'atelier à Donatilla, qui est couturière. Elle avait fait la connaissance d'Hélène en février 1995 et la décrit comme une jeune femme très sociable. C'est à Donatilla qu'appartenait la machine à coudre volée. Hélène lui avait promis qu'elle la retrouverait. Comme point de départ, elle s'était rendue à Kicukiro afin de découvrir pourquoi les personnes qu'elle soupçonnait avaient quitté ce quartier de la ville.

Arrivée là-bas, Hélène a fait son enquête, les voisins d'Anisie et Epimaque lui ont dit qu'ils ont été obligés de partir car on avait accusé Epimaque d'avoir fait partie des miliciens pendant le génocide et d'être un voleur par la même occasion. Epimaque avait volé de l'argent et des objets de valeur dans son quartier selon le témoignage qu'Hélène m'a donné à son retour de Kicukiro.

Ayant retrouvé la machine à Butare, Hélène, très soulagée, avait annoncé la bonne nouvelle à Donatilla. Mais elle ne lui avait pas caché que sa confrontation avec Epimaque lors de sa visite à Butare l'avait fort ébranlée.

Hélène a dit qu'elle avait expliqué à la maman qu'elle avait prêté de l'argent à son amie et celle-ci avait refusé ensuite de le lui rembourser. Elle a dit aussi à la maman qu'Epimaque avait violé sa fille et que celle-ci avait refusé de l'accuser devant les autorités de Kigali. Epimaque a dit à Hélène qu'elle n'allait pas rester longtemps en vie; il a ajouté qu'il allait lui montrer qu'il était milicien car elle l'avait déshonoré devant sa 'belle-mère.' Hélène a raconté à tous ses voisins de Gikondo les propos qu'Epimaque lui avait tenus. Hélène m'a raconté toute l'histoire avant sa mort. Elle était mon amie et elle avait peur de ce milicien, Epimaque. Hélène disait que Dieu était son sauveur.

---

<sup>36</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 9 mars 1996.

Avant de mourir, Hélène avait confié à Donatilla qu'elle avait un frère, Viateur, soldat d'un camp militaire de Gabiro. Donatilla a donc fait passer une annonce à la radio en priant Viateur d'assister à l'enterrement de sa soeur.

Il est arrivé tout de suite, sans autorisation préalable. Arrivé à Remera, Viateur a été mis en prison. L'enterrement a eu lieu le 26 décembre sans aucun membre de sa famille.<sup>37</sup>

### ***L'assassinat d'Emmanuel Hakizimana***

Un autre survivant a eu la gorge tranchée à Kigali. Emmanuel Hakizimana, originaire de Gishyita, à Kibuye, était négociant à Nyamirambo, Kigali, et vivait dans le secteur de Nyakabanda, commune de Nyarugenge. Il a été tué en octobre 1995.

Célestin Ntaganda s'est installé à Nyakabanda en 1983. Il est marié et il a 43 ans. Après le génocide, il est revenu à Nyakabanda et est devenu *Nyumbakumi* dans sa cellule. Emmanuel était un de ses voisins et ils ont sympathisé. Célestin apprit qu'Emmanuel avait perdu tous ses parents dans le génocide, à l'exception de son frère aîné, Eliezère Musayidizi. Célestin décrit les événements ayant précédé le meurtre de son ami.

Emmanuel ne supportait pas de voir les miliciens. Il a accusé beaucoup de génocidaires devant la brigade de Muhima et Nyamirambo. Pour gagner sa vie, Emmanuel faisait du commerce au marché de Nyamirambo. Lorsqu'il voyait des miliciens qui venaient acheter quelque chose au marché, Emmanuel les arrêtait et les conduisait directement à la brigade de Nyamirambo. Un certain Vénuste Gasongo, qui réparait des montres au marché de Nyamirambo, l'a battu en l'accusant d'avoir dénoncé les miliciens aux soldats. Gasongo est maintenant en prison.

La poursuite acharnée qu'Emmanuel livrait aux Interahamwe a suscité la colère de bien des gens. Cinq jours avant la mort d'Emmanuel, Célestin et lui se rendirent dans un bar tenu par une femme dont le mari avait été emprisonné pour participation au génocide. Un Tutsi qui, d'après Célestin, collaborait avec les miliciens a battu Emmanuel et l'a accusé d'être un extrémiste. Les occupants du bar ont refusé de porter secours à Emmanuel.

Célestin et un membre de leur cellule ont convoqué l'assaillant d'Emmanuel et la propriétaire du bar afin qu'ils expliquent le motif de l'attaque et du refus de lui porter secours. L'homme en cause a reconnu l'attaque mais a refusé d'en expliquer les motifs. Il a simplement répondu qu'Emmanuel n'avait qu'à se plaindre aux autorités. Il a été condamné à payer les frais médicaux d'Emmanuel.

En réalité, Emmanuel est mort sans voir un centime de cet argent. Il a été assassiné quelques jours plus tard alors qu'il se trouvait seul dans sa maison, sa femme étant partie rendre visite à des parents.

J'étais au PNUD où j'avais un emploi, lorsque ma femme est venue m'informer de la mort d'Emmanuel Hakizimana. Je suis allé le voir immédiatement. Arrivé dans sa maison, j'ai vu beaucoup de personnes qui étaient venues voir le cadavre. Le docteur en médecine qui était là nous a dit qu'il avait été égorgé. Nous l'avons enterré le 25 octobre 1995. Le corps d'Emmanuel était resté trois jours dans sa maison avant qu'on ne le découvre. Les autorités sont en train de faire des enquêtes pour trouver celui qui l'a tué.

La mort d'Emmanuel et les menaces permanentes formulées à l'encontre des survivants rendent Célestin anxieux.

Moi aussi j'ai peur parce qu'après la mort d'Emmanuel, un soldat originaire de Ruhengeri, le garde du corps d'un officier militaire qui a une maison à Nyakabanda est venu me voir. J'étais dans un cabaret à Nyakabanda avec un certain Jean Karemano, alias 'Bonke,' un rescapé de Nyakabanda de la même cellule que moi. Le soldat m'a demandé pardon. Il m'a dit qu'il avait pour mission de me tuer, ainsi que Jean Karemano.

---

<sup>37</sup> Témoignage recueilli à Gikondo, le 7 février 1996.

Le soldat leur a donné le nom de l'homme qui lui avait offert une somme d'argent considérable moyennant leur élimination. L'homme cité est un voisin.

Maintenant nous avons peur. Je ne peux pas sortir la nuit.<sup>38</sup>

Tout comme Emmanuel, Chantal Mukabalisa, 25 ans, était négociante au marché de Nyamirambo.

Emmanuel ne travaillait pas trop au marché parce qu'il passait beaucoup de temps à la station de police de Nyamirambo à accuser les génocidaires. Quelque fois, les soldats emprisonnaient ces génocidaires, mais certains étaient relâchés. Les miliciens qui étaient relâchés le terrorisaient. Ils lui ont demandé de ne plus les accuser, sinon il serait tué. Une fois, Gasongo, qui réparait des montres au marché de Nyamirambo, a battu Emmanuel qui ne lui avait rien fait.

Presque tous les jours, Emmanuel voyait des inconnus encercler sa maison. Les autres rescapés et moi lui avons demandé de se trouver une épouse et d'aller s'installer dans une autre région pour sa sécurité. Il a suivi nos conseils; il s'est marié et est parti s'installer à Nyakabanda.

En octobre 1995, j'ai appris qu'Emmanuel était mort. Quelques jours avant sa mort, Emmanuel vivait tout seul parce que sa femme était retournée chez ses parents à cause de problèmes familiaux. Les familles qui avaient des enfants en prison n'aimaient pas Emmanuel car ils le jugeaient extrémiste. Je crois qu'il a été tué par les familles de ces miliciens.<sup>39</sup>

En février 1995, le Lt. Karaka, qui était à l'époque commissaire de la gendarmerie de Gisenyi, a confié à African Rights qu'un jeune homme ayant identifié nombre de tueurs de la région de Remera auprès de la gendarmerie de Kigali avait été assassiné en septembre 1994.<sup>40</sup>

---

<sup>38</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 11 mars 1996.

<sup>39</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 18 mars 1996.

<sup>40</sup> Témoignage recueilli à Gisenyi, le 1er février 1995.

## Mort par empoisonnement à Kigali rural

La commune de Mbogo se trouve dans la préfecture de Kigali rural. D'après le bourgmestre, Oswald Habiaryemye, sur une population Hutu et Tutsi de 27.000 habitants, 3.200 Tutsi ont été massacrés à Mbogo. D'autres sont devenus victimes de l'après-génocide. Le bourgmestre a donné l'exemple d'une jeune femme du nom de Chantal Ngambiki qui a été empoisonnée.

Chantal était la seule rescapée de sa famille. Ayant perdu tous ses parents et la maison familiale ayant été détruite, Chantal et une autre femme dans le même cas, Annonciata, occupaient un logement dans un bâtiment du bureau de la commune.

Au mois de mai 1995, une certaine femme, Mukantabana de Nyabuko, a invité Chantal pour lui remettre les objets qu'elle avait volés dans leur maison pendant le génocide. Chantal a demandé à Annonciata de l'accompagner. Arrivées chez Mukantabana, Chantal était en bonne santé, elle n'avait aucune maladie. Mukantabana leur a donné du jus de banane. Annonciata a refusé de boire, mais Chantal a bu. Mukantabana n'a remis aucun objet volé à Chantal. Alors ces deux filles sont retournées au bureau communal. En chemin, à quelques mètres de chez Mukantabana, Chantal s'est tout à coup assise par terre et est morte subitement. Annonciata a pleuré, puis est allée chercher les gens pour les informer. On a passé un communiqué à la radio en demandant aux rescapés de la commune de Mbogo de venir à l'enterrement.<sup>41</sup>

Evariste Ntaganda habitait tout près de la maison de Chantal. Avant avril 1994, Evariste, enseignant à l'école primaire de Ruhondo, habitait Cyahafi, commune de Nyarugenge à Kigali. Il s'est d'abord enfui à Gatsata puis à Kabgayi à Gitarama. Ayant la charge de sept orphelins, la progéniture de ses frères aînés et de ses cousins, il décida de quitter Kigali en raison du coût de la vie élevé et de revenir dans sa commune natale de Mbogo, cellule de Nyakabuye, secteur de Binaga. Tout comme Chantal, Evariste choisit de s'installer dans une enceinte du bureau de la commune afin d'être à proximité des soldats.

Comme je n'avais plus personne de ma famille qui pouvait m'aider, plus de cent cinquante personnes de ma famille ayant été tuées pendant le génocide et nos maisons ayant été détruites, je suis allé au bureau communal. On nous a donné une maison. Un mois plus tard, en septembre, une certaine Chantal Ngambiki, fille de Munigantama et Mukampabuka de secteur Nyabuko, rescapée elle aussi, et n'ayant plus de famille, est venue au bureau communal de Mbogo pour demander un logement. Cette région avait des soldats qui pouvaient assurer notre sécurité.

On a donné à Chantal une chambre dans la maison qu'on m'avait allouée. Elle vivait avec Olive Umunganyinka et Annonciata, toutes deux rescapées de Nyabuko.

Dans le secteur Nyabuko, une femme appelée Mukantabana avait pris tous les biens de la famille de Chantal, les vaches et les champs, pendant le génocide. Le fils de Mukantabana est venu en mars 1995 dire à Chantal de venir prendre ses vaches et lui rendre ses champs. Ensemble, ils ont fixé le jour de la rencontre. Chantal a demandé à Annonciata de l'accompagner. En partant, Chantal n'avait aucun problème; elle ne souffrait d'aucune maladie. Selon les paroles d'Annonciata, lorsqu'elles sont arrivées chez Mukantabana, celle-ci leur a donné du jus de banane. Chantal l'a bu mais Annonciata a refusé.

Plus tard, Chantal prit le chemin du bureau communal; arrivée au secteur Mbogo, à quelques mètres de chez Mukantabana, elle est morte. Après sa mort, Barahinyura, vice-conseiller du secteur Mbogo est venu me voir pour m'informer de la mort de Chantal.

Je suis immédiatement allée la voir sur la colline. J'ai trouvé son corps couché sur la terre. Elle avait dans les mains de la canne à sucre; à côté d'elle, il y avait aussi un sac rempli de canne à sucre. Les rescapés de Mbogo ont passé la nuit avec le corps de Chantal.

Le lendemain, le bourgmestre de la commune Mbogo, Callixte Kalisa, a cherché une voiture pour conduire le cadavre au CHK afin de faire une autopsie. Après l'autopsie, le bourgmestre nous a dit qu'elle avait été empoisonnée. Comme il était inutile de faire retourner son cadavre à Mbogo, nous l'avons enterrée dans la commune Nyarugenge.

D'autres rescapés de Mbogo et moi-même sommes allés demander ce que Mukantabana et sa famille pensaient de la mort de Chantal Ngambiki. Mukantabana a admis qu'elle lui avait donné du jus de banane contenant du poison. Maintenant cette femme est en prison.

Depuis ce jour-là, aucun rescapé ne peut retourner sur sa colline pour réclamer ses biens. Nous ne pouvons pas cultiver nos champs; alors nous n'avons rien à manger. La seule chose qui peut nous procurer

---

<sup>41</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 2 mars 1996.



de l'argent, ce sont nos vaches; et maintenant, les miliciens ont commencé à les voler. Le mois dernier par exemple, on a volé la vache d'Isaïe Nzavugankize.<sup>42</sup>

## **Jetés dans une rivière à Mwendo, Kibuye**

La famille de Florence Mupenzi est originaire de Mwendo à Kibuye. Son oncle maternel, Torero, est l'un des rares membres de sa famille ayant échappé au génocide; il a eu la chance de se trouver à Gitarama dans l'anonymat. Il a caché sa carte d'identité et a réussi à trouver quelqu'un prêt à l'héberger. En octobre 1994, il s'est rendu dans sa commune natale à la recherche de tout membre rescapé de sa famille. Hormis sa mère, il découvrit que tous avaient été tués, ainsi que la plupart de ses parents plus éloignés. Il décida alors de loger chez le bourgmestre, Vincent Kayigamba, chez qui étaient hébergés la plupart des autres survivants de Mwendo. Il tenta de récupérer les biens de sa famille. Mais d'autres ne voyaient pas les choses ainsi. Florence, dix-neuf ans, qui vit maintenant à Kigali, raconte ce qui est arrivé à son oncle.

Il a demandé à un autre rescapé de l'accompagner. Quand ils sont arrivés à Nyabikeli, sur la colline de Gafumberi, lui et son compagnon ont été tués.

La famille n'a même pas eu la consolation de pouvoir l'enterrer dignement.

Malheureusement, nous ne les avons pas enterrés parce que leurs corps ont été jetés dans une rivière. Nous avons vu leurs habits et chaussures dans la brousse près de l'endroit où ils ont été égorgés. Ils ont été tués en octobre 1994.

Presque tous les tueurs vivent sur leurs collines. Le bourgmestre a refusé de les arrêter. Il exige cinq témoins pour qu'un génocidaire soit arrêté. Or, dans notre commune, il n'y a même pas dix rescapés. Je suis maintenant à Kigali; j'ai trouvé une famille qui m'a accueillie. Je ne peux pas retourner sur notre colline, à moins que je ne trouve plusieurs personnes pour m'y accompagner. Le bourgmestre, qui est un rescapé, n'a rien fait pour arrêter les génocidaires.<sup>43</sup>

## **Incursion meurtrière depuis la Tanzanie: Rutonde à Kibungo, revit le cauchemar d'avril 1994**

*"Le 15 décembre 1995, c'était comme si nous étions retournés dans la période du mois d'avril 1994."*

Le problème d'insécurité que pose la présence d'anciens soldats, miliciens et auteurs du génocide au Zaïre a fait l'objet d'une attention considérable à l'échelle tant nationale qu'internationale. La menace que posent les mêmes forces postées en Tanzanie a fait couler beaucoup moins d'encre. Mais pour les habitants de Kibungo, préfecture à la frontière de la Tanzanie, le danger n'est que trop tangible.

Berthe Mukakalisa a perdu ses trois fils à Kibungo en avril 1994. La famille est dispersée; son mari, Ignace Nkurahije, 45 ans a fui dans une direction; Berthe et ses huit enfants se sont cachés dans la brousse de Bitare. Le 17 avril, les tueurs se sont mis en quête de Tutsi mâles. Aux rangs de leurs victimes figuraient les trois fils de Berthe: Alexis Mbarushima, onze ans, élève de quatrième année à l'école primaire; Emmanuel Ndacyayisenga, huit ans, élève en première année à école primaire et Jean Claude Rutaburingoga, seize mois. Toutefois, alors qu'elle croyait que son mari aussi avait été tué, ils se retrouvèrent à la fin du mois d'avril. Mais la joie de Berthe allait être de courte durée. Le 18 octobre 1995, son mari a été lui aussi assassiné.

Berthe, quarante ans, est cultivatrice. Avec ces cinq filles, elle habite dans la cellule de Munini, secteur de Rutonde dans la commune du même nom. Son mari était chargé de la sécurité du secteur.

[On parle] de la fin du génocide. Cependant, cela n'a pas été le cas pour ma famille. En effet, mon mari Ignace Nkurahije, qui était chargé de la sécurité du secteur Rutonde, a quitté la maison le 18 octobre 1995 à 16 h 00, en compagnie du conseiller de Rutonde, Jean Munyensanga, et d'un certain Mutabazi, chargé du

<sup>42</sup> Témoignage recueilli à Mbogo, Kigali, le 8 mars 1996.

<sup>43</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 22 mars 1996.

service de renseignements. Ils se sont rendus près de la route de Rutonde dans le cadre de leur service. Le conseiller Jean m'a dit qu'au retour, ils se sont arrêtés dans un cabaret proche de là pour boire. D'après le conseiller, ils étaient nombreux dans ce cabaret, dont un nommé Gakara originaire de Muhazi, qui pressait mon mari de rentrer en lui disant: 'Rentrons vite. Ne sais-tu pas que tu dois traire ta vache?'. Ainsi, il abandonna son groupe, disant qu'il rentrait à la maison pour traire la vache. C'était aux environs de 18 h 35. Il s'est mis en route seul.

Il n'a jamais regagné la maison.

Arrivé à moins d'un kilomètre d'ici, il a été accueilli par un groupe d'assassins qui l'attendaient probablement. Une seule personne habite par là: une vieille dame Hutu nommé Muteteri qui affirme n'avoir entendu qu'un seul bruit, qu'elle n'a pas pu identifier. S'il avait crié, nous aurions dû entendre sa voix. Il fût victime de plusieurs coups, dont un coup d'une petite houe sur la tête qui s'est soldé par fracture du crâne. Par chance, Falo Ngarambe et Félicien Muyombya, qui passaient pas là, entendirent la voix de quelqu'un qui agonisait. Ils regardèrent avec leur torche et trouvèrent mon mari. C'était aux environs de 19 h 30. Falo vint aussitôt nous avertir et Félicien alla chercher un véhicule pour le transporter à l'hôpital.

Il respirait encore et il a donc été conduit d'urgence à l'hôpital de Rwamagana. Il a été transféré au centre hospitalier de Kigali où il est mort le 11 novembre. Berthe poursuit son triste récit.

Le lendemain de cet accident, des enquêtes ont été entreprises par la gendarmerie et la commune Rutonde. Dans ce cadre, un groupe de personnes suspectées ont été arrêtées: Gakara, originaire de Muhazi, et un certain Paul Karenzi de Gikoro. Tous ces gens ont été relâchés peu après, sauf Gakara. Peu après, un militaire nommé Ignace Nshimiye, qui a regagné le FPR, a été arrêté.

Berthe donne son point de vue sur le motif du meurtre de son époux.

Dans le cadre de son travail, mon mari avait fait emprisonner un grand nombre d'assassins qui n'avaient pas quitté notre secteur. Il avait cependant manqué le frère de ce militaire [Ignace Nshimiye] nommé Anastase Nyemazi. Celui-ci avait assassiné de nombreux jeunes garçons pendant le génocide. Il a été heureusement arrêté à Kigali. Il semblerait que ce militaire savait que mon mari voulait mettre son frère en prison.

Après la mort de mon mari et plusieurs attaques visant des veuves Tutsi, l'autorité communale a exigé que la population fasse des patrouilles pendant la nuit. C'est dans le cadre d'une de ces patrouilles que Nshimiye a été arrêté. Lorsqu'on lui demanda le papier l'autorisant à circuler délivré par l'autorité militaire habilitée, il ne répondit pas et tenta de s'enfuir mais on l'attrapa. Les forces de l'ordre ont affirmé qu'il s'était aussi évadé.

Je suis sûre alors que mon mari a été tué à cause de son travail, qui lui donnait le droit de faire arrêter les génocidaires.<sup>44</sup>

### ***Pour semer la terreur, la stratégie du viol se poursuit***

Tous les survivants qui ont été attaqués n'ont heureusement pas été tués. Ils sont bien plus nombreux à avoir fait l'objet d'actes d'une violence extrême, recevant de terribles blessures. Certains ont reçu tant de coups qu'ils ont été laissés pour morts par leurs attaquants. Un certain nombre de femmes ont été violées.

Dans la commune de Rutonde, il a été fait mention de la détermination d'un ancien soldat des FAR, Ignace Nshimiye, bien décidé à museler les survivants. La nuit du 15 décembre 1995, Nshimiye et un groupe d'hommes armés se sont rendus dans plusieurs maisons pour attaquer et violer ou tenter de violer un groupe de femmes.

Rose Mukarewego (un pseudonyme), âgée de soixante ans, a été forcée, impuissante, à assister au viol et au matraquage simultané de l'une de ses filles. Son autre fille a réussi à s'échapper avant d'être violée à son tour. Rose a perdu deux de ses enfants lors du génocide. C'est une famille de cultivateurs.

---

<sup>44</sup> Témoignage recueilli à Rutonde, Kibungo, le 5 mars 1996.

A 22 h 00, dans la nuit du 15 décembre 1995, nous avons été agressés par des gens en tenue militaire. L'un d'entre eux tenait un fusil et des grenades, l'autre une petite houe. Ils sont venus avec un voisin que nous connaissions. Nous l'avons entendu dire: 'Rose, ouvre la porte et donne-moi des arachides.' J'étais, à l'époque, vendeuse d'arachides. Cela m'a étonnée d'entendre quelqu'un me demander des arachides à cette heure-là. J'ai d'abord refusé de lui ouvrir. Mais comme je n'avais pas de problème avec lui, j'ai demandé à l'une de mes filles d'aller lui ouvrir. Après avoir ouvert la porte, elle fut frappée d'un coup de poing sur le visage et s'écroula devant la porte. L'autre personne, qui détenait la petite houe, entra à l'intérieur de la maison et releva brutalement ma fille après l'avoir frappée à l'aide d'une machette qu'il avait ramassée dans notre maison et m'avoir frappé d'un coup de poing. Il l'emporta au-delà de l'enclos, en la forçant à avoir des rapports sexuels avec lui. Mais elle a refusé et lui a dit: 'Pardonnez moi, je vais vous apporter de l'argent'. Elle vint me dire de lui donner 5.000 francs que je possédais. Je les lui donnai. Après qu'elle lui ait donné cette somme, le criminel la força encore à coucher avec lui; elle tenta de fuir et le militaire l'attrapa, et la frappa au genou avec la petite houe en tentant de l'étrangler. Elle parvint quand même à s'échapper et à aller alerter un voisin. Entretemps, moi j'étais sortie de la maison et je suivais tout. Ma fille ne criait pas car le militaire qui détenait le fusil et les grenades était, durant tout ce temps, sur elle en train de la violer. Je les ai vus.

Le voisin avec qui ils étaient venus avait été obligé à se coucher et de ne pas bouger. Je l'approchai et je lui dis de courir pour aller alerter l'entourage. Mais il refusa en disant: 'Je ne peux pas; je risque d'être tué moi-même.'<sup>45</sup>

Donatien (un pseudonyme) est un voisin qui fut alerté par le bruit. Il raconte:

Après qu'on m'eut averti, je suis allé voir et en m'entendant, ils ont pris la fuite. J'ai couru après eux. Alors qu'ils courraient, ils ont perdu certains biens qu'ils avaient pillé chez Soline Mukamasonera: une torche et une radio. J'ai réussi à attraper le voisin avec qui ils étaient venus. Il m'a demandé pardon en m'expliquant ce qui s'était passé. Il m'a dit qu'il a été obligé par les assassins à demander à chaque maison visée qu'on lui ouvre.

Donatien poursuit son récit:

Si je n'avais pas été averti, les deux tueurs auraient agressé plusieurs familles de cette nuit-là. Remarquez qu'ils venaient d'attaquer la maison de Soline et de Félicité cette nuit-là [voir ci-dessous].

D'après les enquêtes, il semble que Nshimiye, fils de Désiré Simbizi, a admis qu'il était l'un de nos agresseurs. Pour la vieille Rose, les assassins voulaient violer. Comme elle dit: 'Je n'ai pas de richesses que l'on puisse voler.' En plus, leur intention était de nous tuer, compte tenu des traitements inhumains subis par la fille qu'ils ont violée. Nshimiye est de la cellule Munini, secteur Rutonde. L'un de ses frères aînés est en prison. L'autre s'est échappé avec l'aide de ce militaire.<sup>46</sup>

### ***Retour de la folie sanguinaire***

Soline Mukamasonera est une cultivatrice de trente-six ans. En avril 1994, elle a perdu son mari, André Gatara et ses trois fils, Jean Claude Ntazinda, onze ans, élève en sixième année à l'école primaire, Patrick Ruzindana, douze ans, élève en quatrième année à l'école primaire et Gatara, trois ans. Soline vit à Munini, secteur de Rutonde avec les trois filles qui lui restent.

En décembre 1995, Soline, ses trois filles, deux belles-soeurs, Béatrice Bazigada et Thérèse Mukabisangwa et une jeune fille du nom d'Olive Mukeshimana, ont été attaquées. Le jour de l'attaque, Soline et Béatrice s'étaient rendues à l'hôpital de Rwamagana.

La méthode de l'attaque sur la famille de Soline est étonnamment semblable aux meurtres perpétrés à Cyanguu et Kibuye, y compris le recours à un voisin afin d'inciter les victimes à ouvrir leur porte.

Arrivées près de la maison aux environs de 18 h 00, nous y avons trouvé un certain Gakwandi. Comme nous vendons du vin de banane, il était venu en acheter. Il a bu une bouteille de ce vin, puis il nous a quittées à 19 h 30. Nous sommes allées aussitôt nous coucher. Dix minutes après, nous avons entendu Gakwandi revenir. Il dit: 'Ouvrez-moi, je reviens.' Je répliquais: 'Que viens-tu faire encore, alors que tu

---

<sup>45</sup> Témoignage recueilli à Rutonde, Kibungo, le 3 mars 1996.

<sup>46</sup> Témoignage recueilli à Rutonde, Kibungo, le 3 mars 1996.

étais parti?' Il insista pour que nous ouvrons. Thérèse s'est relevée et est allé ouvrir. Elle fût aussitôt capturée et je l'ai entendu crier. Les assassins la ramenèrent à l'intérieur de notre maison, fourrèrent Gakwandi sous notre lit en lui ordonnant de se taire. Il s'agissait de deux assassins en tenue militaire. L'un tenait un fusil, une grenade et une baïonnette et l'autre avait une petite houe et un marteau. L'un amena Thérèse dans une chambre, la frappa à coups de pied et lui donna un coup de baïonnette sur le front. L'autre militaire s'occupa de moi et de Béatrice. Ils m'ont obligé de leur donner 12.000 francs. Le militaire qui frappait Thérèse tenta de la violer et cette dernière cria de toutes ses forces. Ceci poussa le militaire qui nous gardait à aller aider son collègue à faire taire Thérèse. Béatrice en profita pour sortir et alerter l'entourage. Je profitai moi-même de l'occasion pour sortir et crier. Ils coururent après nous et nous manquèrent. Ils rentrèrent dans notre maison pour faire sortir Gakwandi et ils partirent ensemble.

J'ai pu connaître l'un de ces militaires. Il s'appelle Ignace Nshimiye et les membres de sa famille ont trempé dans le génocide. L'un est en exil, l'autre, Anastase Nyemazi, son frère aîné, est détenu à Ntsinda. Ce militaire, lors de son arrestation, a refusé de dire le nom de son complice. Avant son arrestation et après notre agression, nous avons reçu une lettre anonyme qui nous menaçait: 'Que les autres se préparent. Nous reviendrons car nous n'avons encore rien fait.'

Gakwandi a été arrêté pour un temps, puis relâché. D'après les enquêtes menées par les gendarmes, Gakwandi avait été forcé par ces militaires à les accompagner et à nous demander de lui ouvrir la porte. C'était une stratégie pour pouvoir nous capturer sans que nous ne réalisions ce qui se passait. Il est vrai que nous n'allions pas ouvrir si c'était la voix de quelqu'un à qui nous n'étions pas habituées.<sup>47</sup>

Félicitée Mukingambeho vit également à Munini. C'est la mère de Soline. Sa maison a été attaquée la même nuit. Cultivateur de soixante ans, son mari, Augustin Rwagatsigali, avait été tué le 16 avril, date à laquelle la plupart des Tutsi mâles avaient déjà été assassinés. Le 22 avril devait être le tour des femmes et des filles. Heureusement, les soldats de l'APR sont arrivés dans la région le 21 avril. Grâce à cette intervention, les six filles mariées de Félicitée ont pu survivre; mais quatre d'entre elles sont veuves. Nombre des génocidaires dénoncés par Félicitée sont actuellement en exil en Tanzanie.

Selon les propos de Félicitée, le 15 décembre 1995, il lui a semblé revivre le macabre cauchemar d'avril 1994.

Le 15 décembre 1995, c'est comme si nous étions retournés dans la période du mois d'avril 1994. Nous fûmes agressées par deux assassins. En effet, je vis avec l'une de mes filles, veuve du génocide, nommée Suzanne Nyirahirwa et deux autres jeunes filles: Alice Mukakarangwa et Béatrice Mukandayisenga, qui est orpheline.

Aux environs de 18 h 30, je suis entrée dans la maison alors que Suzanne était en train d'endormir son enfant. Alice était dans la cuisine lorsqu'elle entendit quelqu'un entrer dans la maison. Ce dernier l'attrapa d'une poigne de fer et il lui demanda: 'Où se trouvent les autres?' Alice, prise de peur, l'amena où nous étions. Je l'ai donc vu; c'était un militaire qui portait un fusil, une grenade et un chapeau qu'il utilisait pour cacher son visage. Je vis ensuite l'autre qui portait, lui, une petite houe et un marteau. Le premier avait une torche ce qui m'a permis de le voir après qu'il ait éteint notre lampe à pétrole.

Le premier assassin dit à ma fille Suzanne: 'C'est toi que je cherche, toi qui vends de l'huile de palme à Rwamagana. Donne-moi 100.000 francs.' Alors qu'elle essayait de se relever, il la frappa d'un coup de poing pour la terroriser. Il commença à l'étrangler et lui donna un coup de pied entre les seins. Lorsque je tentais de crier, il me frappa au moyen de la crosse de son fusil pour me faire taire.

Puisqu'ils ne me prêtaient plus attention, j'étais en mesure d'observer toute la situation. Ainsi, Béatrice Mukandayisenga fut elle-même victime de coups de pieds et de gilles après que la seconde assassin lui eût demandé de l'argent. Cet autre assassin l'obligea à lui donner les 800 francs qu'elle avait. Insatisfait, l'assassin tenta de la déshabiller, jusqu'à ce qu'elle se retrouve en culotte, et Béatrice cria de plus belle. A ce stade, l'intention était non seulement le vol mais aussi le viol.

Suzanne a aussi été obligée de donner à un assassin 10.000 francs, en ajoutant qu'elle avait utilisé le reste dans l'achat de l'huile de palme qu'elle vend. Avant de rentrer, le militaire qui venait d'agresser Suzanne vint vers moi et me dit: 'Remets-moi l'argent que tu as. Vite.' Alors, je lui ai donné 11.000 francs. Puis, ils prirent douze bouteilles de Primus que Suzanne se préparait à vendre, ils les placèrent dans un sac; ils prirent aussi une radio et autres biens de la maison.

Nous sommes sûres que nos envahisseurs sont les mêmes que ceux qui ont attaqué ma fille Soline Mukamusonera car nous avons entendu leurs cris après le départ des assassins aux environs de 20 h 00. De plus, certaines de nos bouteilles de Primus ont été retrouvées devant la porte de la maison de Soline.

---

<sup>47</sup> Témoignage recueilli à Rutonde, Kibungo, le 5 mars 1996.

Le lendemain matin, nous sommes tombés sur une lettre anonyme qui disait: 'Nous sommes partis avec la clé de votre porte. Préparez donc une autre somme d'argent à nous donner à notre retour, sinon déménagez.' Nous avons montré ce papier au responsable de la cellule, qui répond au nom de Djuma Mutangana.

Le militaire Nshimiye qui, avant de se joindre au FPR, était un voleur qualifié et qui a admis lui-même nous avoir agressé, avait une mission de vengeance. En effet, il m'a dit, alors que je criais: 'Laissez-nous vous tuer; vous aussi vous avez tué de nombreuses personnes.' Depuis je suis perplexe, et me demande qui nous sommes censés avoir tué.

Une autre fille de Félicité, Claudette Muhimyundu, qui vit à Kigali, avait accusé le frère de Nshimiye, Anastase Nyemazi, de complicité dans le génocide. Son information avait débouché sur son arrestation.

Cependant, je ne sais pas si c'est à cela qu'il fait allusion lorsqu'il parle de l'assassinat des siens et si c'est la base de sa vengeance.

Je terminerai en souhaitant que le gouvernement puisse nous protéger pour nous permettre de dormir tranquillement la nuit. Sinon, nous avons tellement peur que nous n'osons pas aller aux toilettes pendant la nuit. Remarquez en outre que nous habitons dans une région perdue, éloignée des positions militaires.<sup>48</sup>

## **Éliminer tout risque de justice à Gatare, Cyangugu**

*"Ils disent qu'ils ont pour programme d'éliminer tous les survivants. Nous avons peur d'être toujours au pas de la mort à cause des assassins qui vivent parmi nous. Nous demandons au gouvernement d'emprisonner ces tueurs. S'il ne le font pas, les survivants vont être effacés de la région de Cyangugu."*

Dans nombre de cas, les meurtres et tentatives de meurtre sont déclenchés par les accusations des survivants qui tentent d'exposer les auteurs du génocide de 1994 ou de les traduire en justice. Les cas ci-dessous démontrent le plan d'action généralement adopté par les extrémistes face à la menace que représente pour eux la justice.

Augustin Mubiligi, 46 ans, avait un étal au marché de Kirambo, commune voisine de Gatare. Il vivait à Gatare même, dans la cellule de Rubyiniro, secteur de Muraza. Sa femme avait été tuée par une mine terrestre en juin 1993 au marché de Kirambo. Le 11 avril 1994, cinq de ses enfants furent tués lors d'un massacre organisé dans la paroisse d'Hanika, Gatare.

Blessés, Augustin et son fils aîné, Albert Uwizeza, parvinrent tout de même à s'échapper pour finalement partir se réfugier au Zaïre. Son fils le plus jeune, Kwizera, âgé de dix mois, qui avait été adopté par sa tante maternelle après le décès de sa mère, fut massacré à l'hôpital de Kibogora en avril 1994, de même que sa tante. Augustin est rentré au Rwanda en août 1994. Il vit actuellement à Gikondo, Kigali. En février 1995, il décida de se rendre à Gatare pour inspecter ses terres.

Je voulais aussi aller accuser certains génocidaires qui sont à la base de ma misère. Arrivé à Cyangugu, j'ai logé à Hanika, près de la position militaire. Après avoir vu le visage de certains criminels que je connaissais très bien, comme le commerçant Nasson Biraro, Emmanuel Mvuyekure, Nsengiyumva et autres, je suis allé au bureau communal de Gatare. J'ai vu le bourgmestre Nsekeyunkunze. Je lui ai exposé mon problème et il m'a donné des convocations de ces messieurs, à donner au conseiller du secteur Rumamfu, appelé Aaron Mucumbitsi. Je suis parti. J'étais dans le secteur voisin de Rumamfu, nommé Muraza.

Mais certains des voisins d'Augustin veillèrent à ce qu'il n'ait pas le temps de déposer ses convocations.

Rappelez-vous qu'avant le génocide, je vivais dans le secteur Muraza. Au moment où j'arrivais à quelques mètres des décombres de nos anciennes maisons, non loin de la frontière entre les secteurs Muraza et Rumanfu, j'ai été attaqué par un groupe de trois personnes à savoir: Sebatunzi, Ezéchia Mvuyekure, son grand frère, et Samson Mucumbitsi, son frère cadet. Sebatunzi était devant avec une épée et c'est lui qui m'a attaqué le premier. Les deux autres se sont placés à deux endroits opposés pour contenir toute personne qui pourrait éventuellement venir me secourir. Sebatunzi avait une massue; il a réussi à me donner un coup.

---

<sup>48</sup> Témoignage recueilli à Rutonde, Kibungo, le 1 mars 1996.

Devant une telle situation, j'ai décidé de me défendre pour ne pas mourir comme un chien. J'ai lutté pour enlever cette épée à Sebatunzi, qui voulait me l'enfoncer au niveau du coeur. Chaque fois qu'il tentait de me l'enfoncer, je résistais en essayant de l'enlever. Il m'a blessé sérieusement au niveau du coeur mais je parvins quand même à lui opposer une résistance farouche. Quand ses collègues ont vu que je résistais beaucoup, ils ont voulu venir lui donner un coup de main. Au moment où Mvuyekure allait me donner un coup de massue sur la tête, j'ai réussi à m'incliner et le coup a atteint Sebatunzi qui s'est écroulé au sol. J'ai profité de cette occasion pour récupérer son épée et je lui ai donné à mon tour un coup. Je l'ai laissé par terre et j'ai voulu attaquer les deux autres mais ces derniers sont partis en courant à toute vitesse. J'ai couru après eux un tout petit peu. Je saignais beaucoup au niveau du coeur et les coup de massue que j'avais reçus m'avaient sérieusement blessé.

Je suis allé chez un homme appelé Bahizi qui a aussitôt averti son ami Nsabimana. Ils ont aussi invité le conseiller de Muraza, Ephrem Kimonyo. Ils m'ont transporté jusqu'à la position militaire. Ils [les militaires] m'ont conduit à l'hôpital de Kibogora où j'ai été traité. Mais comme à Kibogora il n'y avait pas de matériel de la radiographie, et que je saignais beaucoup au niveau du coeur, j'ai été transféré à l'hôpital de Gihundwe en commune Kamembe. J'ai été hospitalisé pendant quelques jours avant de retourner à Kigali.

Dès lors, je crains Gatara. Je me demande comment nous allons accuser les génocidaires alors que, encore aujourd'hui, ils veulent toujours nous finir. Beaucoup de survivants de Hanika ont peur de regagner Gatara. Ils ont peur d'être tués. Nous sommes les témoins oculaires des dégâts perpétrés par ces gens. La peur nous empêche de nous aventurer à Gatara. Surtout que pour le moment, aucune position militaire n'est basée là-bas. La plus proche se trouve en commune Kirambo.

## **A Cyimbogo, Cyangugu, les voisins sont souvent complices du crime**

A Cyangugu, les survivants sont fréquemment en butte à de violentes attaques. Bien souvent, tout prête à penser que les voisins des victimes sont souvent impliqués d'une manière ou d'une autre. Aloys Kagaba est originaire de la cellule de Bitongo, secteur de Nyakanyinya dans la commune de Cyimbogo. Il vit actuellement dans la cellule de Kamurera, secteur de Gihundwe dans la même commune. Agé de 43 ans, il est cultivateur, marié et père d'un enfant. Après s'être cachés dans la brousse, Aloys et sa famille se sont rendus dans la paroisse de Cyangugu, puis au stade de Kamarampaka et enfin dans le camp de Nyarushishi. Le 4 octobre 1994, il est rentré dans sa cellule et s'est attelé à construire une hutte de paille pour sa famille. Il trouvait un certain réconfort dans l'idée que quatre familles de leur cellule avaient réintégré leurs possessions. Mais cet espoir ne fut qu'un feu de paille...

Dans la nuit du 14 février 1995, j'ai été attaqué par plus de dix personnes armées. Cette nuit-là, j'étais dans ma maison avec ma femme, mon enfant, Madame Guido Kamabano et une invitée nommée Anne. Les assassins tirèrent trois coups de fusil à travers la porte, car ils n'arrivaient pas à l'ouvrir. Nous nous sommes tous levés. Je me mis à crier pour alerter les voisins. Mais personne n'est venu me secourir. Les assassins passèrent derrière ma maison pour essayer de localiser l'endroit où je me tenais. Ceci leur a été facile car j'étais en train de crier. Ils envoyèrent alors plusieurs balles et une balle pénétra dans ma jambe droite; une autre pénétra dans le bras gauche de ma femme et Madame Guido Kamabano fût atteinte par une balle dans la cheville de la jambe gauche. L'un des assassins qui se tenait derrière ma maison dit: 'Tais-toi, imbécile' pour m'empêcher de crier.

Voyant que personne ne venait me secourir et que de ce fait les assassins n'allaient pas me laisser, je me suis décidé à sortir et à me présenter à eux. Une fois que je fus entre leurs mains, ils m'obligèrent à me coucher par terre et ils pénétrèrent dans la maison et prirent mes deux vaches et mon mouton. J'ai pu identifier certains d'entre eux: Gasheberi Habyarimana qui tenait le fusil, Sylidion et Cyrille, tous deux fils de Sinamenye, Athanase, fils de Flodouard Munyankindi, et Aloys Twagiramungu. Les deux premiers étaient venus du Zaïre où ils vivaient depuis qu'ils avaient fui le pays en septembre 1994. Les deux derniers vivaient à Mutimasi; ils n'avaient donc pas fui. Mais ils sont partis avec les premiers vers le Zaïre cette nuit-là.

Aloys est persuadé que ses plus proches voisins ont collaboré avec les hommes qui ont tenté de le tuer et se sont emparés de ses biens.

Je pense que mes voisins étaient complices dans l'agression dont j'ai été victime pour deux raisons: lorsque j'ai tenté d'alerter le voisinage en criant, personne n'est venu pour me secourir. En plus, je n'ai entendu

aucune voix de quelqu'un qui, depuis son lit, aurait dit soit 'courage', ou 'nous venons te secourir' afin de faire peur aux assassins.

Deuxièmement, le lendemain, je suis allé leur demander de m'aider à transporter les blessés des coups de feu à l'hôpital et ils refusèrent. Je suis alors allé dans d'autres cellules pour chercher les rescapés du génocide comme moi et ils sont venus m'aider.

En outre, les assassins étaient informés que je possédais deux vaches et un mouton. Ils ont certainement été informés par mes voisins. La même nuit, les assassins ont évacué leurs familles et ils sont tous partis au Zaïre.

Là où le génocide a échoué—le chasser une fois pour toutes de sa maison—l'attaque de février a réussi.

J'ai passé un seul jour à l'hôpital de Gihundwe. Je ne suis plus rentré sur ma colline pour y vivre. Cela m'est impossible. Nous ne pouvons pas y aller au cours de la journée pour cultiver et nous ne pouvons pas y passer la nuit.

Contraint de vivre loin de sa maison, Aloys a désormais bien du mal à faire en sorte que sa famille puisse manger à sa faim et il n'a plus les moyens de financer la scolarité de son enfant.

Je vis actuellement avec ma femme, mon enfant et un orphelin. Les vivres proviennent de l'agriculture. Cependant, il nous est difficile de cultiver convenablement et d'avoir une bonne moisson parce que notre colline, Mutimasi, se trouve très loin, à environ 25 km à pied. Ainsi, étant donné que la culture des champs exige des forces et la tranquillité, et que nous y arrivons un peu tard sous un soleil accablant, nous ne produisons presque pas. Et donc nous manquons parfois d'aliments.

Quant aux habits et autres biens d'équipement, je dois attendre que les bananes mûrissent afin d'en tirer de l'alcool grâce auquel je pourrai gagner un peu d'argent. C'est une fois tous les deux mois que je me procure ce vin de banane. En plus, comme je ne vis pas dans cet endroit, mes régimes de banane sont souvent volés par ceux qui y habitent.

Comme un grand nombre d'enfants devenus orphelins suite au génocide ou dont les parents ont vu leurs ressources économiques détruites lors des tueries, la fille d'Aloys ne va plus à l'école.

Avant le génocide, mon enfant était en première année du Centre d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré (CERAI). Il s'agissait d'écoles post-primaires qui n'existent plus actuellement. Depuis la suspension de ces écoles, mon enfant reste toujours à la maison. Et pourtant elle est intelligente. Mais étant donné ma pauvreté, je ne peux pas lui payer tout le nécessaire, à savoir, les frais de scolarité, le matériel scolaire, l'uniforme scolaire et autres. Vraiment, si les assassins n'avaient pas volé mes deux vaches, j'aurais été en mesure de financer les études de mon enfant. Quant à l'orphelin que je garde, il n'a pas encore atteint l'âge de la scolarité. Il a quatre ans.

Comme tous les survivants ayant perdu leur maison, Aloys se demande où lui et sa famille vont bien pouvoir vivre.

Bien qu'elle ait été construite avec des matériaux rudimentaires, la maison que j'avais bâtie à Mutimasi après le génocide existe encore. Cependant, je ne peux pas regagner cet endroit. J'occupe celle d'un assassin qui est actuellement au Zaïre. Il me semble que je serai obligé de regagner Mutimasi lorsque le propriétaire de cette maison rentrera.

La seule chance d'un semblant de sécurité durable pour Aloys et les siens est d'obtenir la protection immédiate et permanente d'un camp militaire.

Mon plus grand souhait n'est pas celui de nous voir offrir des vivres ou des maisons en matériaux durables, c'est plutôt la garantie de notre sécurité à Mutimasi. Le gouvernement devrait mettre un détachement de la gendarmerie à cet endroit où les soldats arrivent rarement. D'ailleurs, Mutimasi est une colline éloignée des positions des soldats. Ainsi, nous ne pouvons pas y rentrer sans qu'il y ait une position permanente de soldats pour garantir notre sécurité. C'est lorsqu'ils sont alertés que les soldats s'y rendent. Mais, à leur arrivée, les assassins sont en général déjà partis.

Au début de 1995, les membres du clergé de Cyangugu ont relaté le cas de l'un de leurs cuisiniers. Il était parti réparer sa maison dans le secteur de Winteko, commune de Cyimbogo. Mais la maison qu'il avait tant bien que mal tenté de reconstruire fut complètement détruite et sa vie fut menacée. A l'époque, il avait été de nouveau forcé de vivre comme un réfugié à Gihindwe. Une soeur résume les craintes qui empêchent maints survivants de regagner leurs collines.

Les Interahamwe sont encore dans les collines en grand nombre. Ils disent ouvertement que les machettes qu'ils avaient utilisées pour tuer les Tutsi sont encore là. Au centre des villes les survivants peuvent se débrouiller. Mais dans les villages, nous ne nous sentons pas en sécurité sans soldats aux alentours.

## **Dissuader toute tentative de retour à Gisuma, Cyangugu**

La vie des survivants des autres communes de Cyangugu a également été marquée par de violents épisodes. Nombre de villageois sont prêts à tout pour que les survivants Tutsi ne reviennent pas dans leur foyer et ont pris des mesures draconiennes contre les premiers à oser le faire.

Patrice Nkusi, cultivateur de trente-sept ans, a voulu regagner sa maison à Turambi, secteur de Munyove, commune de Gisuma, avec les six enfants qu'il avait adoptés, orphelins de parents proches. Son père et son frère aîné avaient trouvé la mort le 9 avril 1994. Pour sa part, il s'était caché dans la brousse et dans la forêt avant de trouver refuge chez un ami Hutu à Cyimbogo. Il est retourné à Turambi en septembre 1994. Là, il a commencé à cultiver quelques produits de manière à pouvoir subvenir aux besoins des orphelins qu'il avait à sa charge.

Le 19 février 1995, vers 21 h 00 une attaque de six hommes armés d'épées et de massues envahirent notre maison. Nous n'avions pas encore fermé la porte. Ils sont entrés comme s'ils étaient chez eux. Ils m'ont battu sérieusement et m'ont ligoté les mains; ils ont tout pillé: matelas, couvertures, etc... et m'ont laissé presque mort. Parmi eux, j'ai reconnu le visage de Butera, fils de Rupfurinuma.

Pendant que les tueurs et pillards me battaient, je criais mais personne n'est venu me secourir. Dans cette cellule, presque tous mes voisins ont été décimés. Avant les Tutsi y étaient majoritaires. Dans notre cellule, il y avait seulement dix familles Hutu; les autres étaient des Tutsi. Comme tu l'as remarqué, ma maison est isolée, entourée par les décombres des maisons de mes anciens voisins, enterrés pendant le génocide.

A un moment, dans toute la cellule, il y avait plus de cent quatre vingt hommes Tutsi. Mais aujourd'hui, je suis le seul survivant. Si aujourd'hui personne ne vient me secourir, il y a une raison. Aucune position militaire n'est tout près de nous. La plus proche se trouve dans le secteur Shagasha à Cyangugu, en commune Gisuma, à une heure de marche d'ici à peu près.

Les agressions menées contre les survivants les ont dissuadés de retourner dans leurs anciens foyers.



---

---

**"Lorsque les génocidaires opéraient, ils voulaient nous exterminer et voler nos parcelles. Et maintenant, si nous revenons pour reprendre nos biens, cela ne plaît pas aux inventeurs de la machine infernale. En plus, ils craignent aussi nos témoignages, et ils cherchent donc à nous finir pour être tranquilles."**

---

---

Certains rescapés de ce secteur ont peur de revenir ici à cause des attaques dirigées contre les rescapés. De telles attaques ont eu lieu chez Madame Athanasie, femme Hutu qui s'est mariée à un homme Tutsi. Elle a préféré abandonner ce secteur et elle est allée s'installer en commune Kamembe, en ville. Cela a été le cas aussi de Gérase Munyakayanza, Tutsi rescapé. Il a été attaqué et il est retourné à Kamembe. Toutes ces attaques ont eu lieu après le génocide. C'était au début de l'année 1995.

Quant à la question de savoir pourquoi nous sommes pourchassés, j'ose dire que c'est parce que nous avons eu le courage de venir nous réinstaller et réclamer nos biens. Lorsque les génocidaires opéraient, ils voulaient nous exterminer et voler nos parcelles. Et maintenant, si nous revenons pour reprendre nos biens, cela ne plaît pas aux inventeurs de la machine infernale. En plus, ils craignent aussi nos témoignages, et ils cherchent donc à nous finir pour être tranquilles.

Si on me laissait en paix, je serais en mesure de survivre et de nourrir ma famille puisque mes récoltes me suffisent et je n'ai pas besoin de millions de francs. J'ai vu que tout est vanité. Je veux juste le minimum possible pour vivre et nourrir ma famille. Qu'ils me fichent la paix, quant au reste, je me débrouillerai!<sup>49</sup>

Rejetée par ses voisins, sa femme, Patricie Mukashyaka, 34 ans, s'est elle aussi cachée dans la brousse pendant le génocide. Elle explique qu'elle a réussi à garder "la tête froide" jusqu'à l'arrivée des troupes françaises et que par la suite elle a eu la chance de retrouver son mari dans le camp de Nyarushishi. Patricie et son mari ont essayé de vivre à Kamembe. Mais ils y ont trouvé la vie difficile et ont donc décidé de regagner les ruines de leur ancien foyer à Turambi. Dès leur retour, ils ont ressenti l'hostilité de certains voisins. Mais ils ont choisi de faire comme si de rien n'était. L'animosité profonde à leur égard est toutefois devenue insoutenable en février 1995. Patricie raconte:

C'est la nuit du 19 février que les agresseurs sont venus chez nous. Ils nous ont demandé d'ouvrir la porte. Mais nous avons refusé. Ils ont insisté en disant que si nous refusions, ils allaient utiliser la force et qu'ils allaient nous tuer sans pitié. La peur nous a obligés à ouvrir. Ils nous ont demandé de nous coucher par terre, et ceci en nous donnant des coups de pieds et surtout des coups d'épées très brillantes. Les uns nous ont demandé de l'argent, les autres nous ont volé nos habits, au point de nous déshabiller. Nous sommes restés tout nus. Ils ont volé tout notre matériel: matelas, draps, habits... Ils ont pris la clé et ont fermé la porte. Ils nous ont laissé attachés. La clé a été mise sous la porte et ils sont partis. Nous avons eu de la chance d'avoir survécu à cette attaque. Je connaissais l'un des agresseurs, Théogène Butera, qui est à présent en prison à Cyanguu. Nombre de nos voisins ont joué un grand rôle pendant le génocide et ils hébergent les assassins venant du Zaïre et leur donnent des informations. Le père de Théogène Butera, nommé Minani, et ses frères aînés étaient tous de vrais génocidaires.

Marie Jeanne Murekatete, étudiante de dix-neuf ans devenue cultivatrice, est la nièce de Patrice et fait partie des orphelins qui vivent chez lui. Elle était à la maison le soir de l'attaque.

Le 19 février 1995, aux environ de 21 h 00, nous avons été agressés par des assassins que je n'ai pas pu identifier. Nous étions encore au salon lorsque nous avons entendu une voix dire: 'Patrice, ouvre vite.' Patrice s'abstint et les assassins ont ajouté: 'Tu vas ouvrir de gré ou de force. Personne ne peut te secourir.' Comme Patrice refusait toujours d'ouvrir, les assassins ont prit de grosses pierres avec lesquelles ils ont frappé la porte. Comme celle ci menaçait de se briser, Patrice a ouvert. Ils l'ont capturé et lui ont attaché les bras derrière le dos. Ils étaient au nombre de six ou sept. Les uns s'occupaient de nous, les autres de Patrice, et le dernier groupe s'est chargé de piller deux matelas, des assiettes, trois couvertures, des draps, l'huile, les fourchettes, le thermos, etc...

L'un des assassins est venu me frapper sur la poitrine avec une massue et est parti. C'était après qu'il m'ait demandé de l'argent et que je le lui ai refusé. Entretemps, Patrice était en train de recevoir des coups de massue et de pieds au dos et aux côtes. Ils ont pris beaucoup d'argent, plus ou moins 10.000 francs rwandais. Ils sont partis en croyant que Patrice était mort.

---

<sup>49</sup> Témoignage recueilli à Gisuma, Cyanguu le 15 mars 1996.

Patrice Nkusi a reconnu l'un des assassins alors qu'ils étaient en train de lui lier les bras. Il s'appelle Butera, fils de Rupfuriyuma, emprisonné à Cyangugu. Il a été arrêté par un militaire survivant du génocide qui savait bien le rôle qu'il avait joué pendant cette période. Les autres frères de cet assassin sont de grands génocidaires et se trouvent exilés au Zaïre.

Je dirais que la mission des assassins était double: torturer à mort Patrice Nkusi afin qu'il leur donne tout son argent, puis le tuer. En effet, considérant que Patrice est le seul survivant du génocide de sexe masculin vivant en permanence à Munyove, et dont la situation économique était acceptable, compte tenu en outre des traitements inhumains qu'a subis Patrice jusqu'à ce que l'ennemi parte, le croyant mort, les assassins avaient pour mission de l'éliminer. Leur autre mission était le vol de tous ses meubles.

Quant aux tortures dont sa femme et moi avons été victimes, elles avaient pour objet de nous terrifier pour nous empêcher de crier et d'alerter l'entourage et afin que nous leur donnions de l'argent.<sup>50</sup>

## **Forcer les survivants à quitter Nyakabuye, Cyangugu**

Nombre de survivants vivent dans un état de peur permanent. Dans l'impossibilité de survivre loin de leurs maisons ou de leurs fermes, ils sont incapables de retrouver un semblant de vie normale par crainte des agressions de leurs anciens voisins.

En février 1995, les survivants de la commune de Nyakabuye ne nous ont pas caché qu'ils se sentaient en danger permanent. A l'époque de notre visite, il y avait eu une série d'attaques. Un groupe de jeunes filles qui habitaient le secteur de Matare et qui avaient perdu leurs familles s'étaient mises d'accord pour habiter ensemble. A la fin de janvier 1995, elles furent attaquées dans la nuit. Une fille de dix-huit ans du nom de Godanse a eu un bras coupé. Ses compagnes ont été battues à coup de massues.

Athanase Rugemintwaza, cultivateur de la cellule de Kiziguru à Matare, figure parmi les autres victimes. A l'époque de l'entretien, Athanase portait un énorme pansement sur l'oeil, qu'il avait fallu lui enlever suite à une récente attaque. Il a tout juste la trentaine. Parmi les proches parents qu'il a perdus au cours du génocide figurent sa mère, ses deux enfants et son frère aîné, tué en même temps que son propre fils. Après s'être caché dans la brousse, Athanase a rejoint le camp de Nyarushishi où il est resté jusqu'au moment de sa clôture à la fin de 1994. Il ne voulait pas quitter Nyarushishi et il a expliqué pourquoi:

J'aurais préféré rester dans le camp car il y a beaucoup trop de tueurs qui sillonnent la campagne. Mais nous sommes venus ici car nous n'avions nulle part où aller si ce n'est dans notre commune de résidence.

Des mesures furent prises par les survivants rapatriés et par leurs voisins afin de tenter de garantir leur sécurité.

Dès que nous sommes revenus, des membres ont été élus afin de constituer un comité pour la cellule de Kiziguru. Le rôle de ce comité comprenait la sécurité des habitants et la surveillance des individus ayant dérobé les biens des réfugiés de Nyarushishi afin de restituer lesdits biens à leur propriétaire légitime.

Un jour, nous avons appris qu'un groupe de jeunes filles, orphelines du génocide, avaient été attaquées et que l'une d'entre elles avait eu un bras tranché. Cette jeune fille avait, elle aussi, vécu au camp de Nyarushishi. En qualité de membre du comité précité, je me suis rendu sur les lieux avec des collègues afin de voir ce qui s'était réellement passé. L'un des Interahamwe que je savais être un génocidaire m'a vu. C'était la première fois que je le voyais depuis mon retour. Il avait un gros bâton entre les mains. Il s'est précipité vers moi et m'a asséné un coup de matraque sur l'oeil. Je suis tombé tout de suite. La foule s'est ruée sur l'attaquant. Certains membres du comité m'ont emmené à l'hôpital. Hélas, ils ont dû m'enlever l'oeil.

Son expérience a laissé Athanase fort désabusé quant au sort des survivants de Nyakabuye.

Il y a très peu de survivants à Matare mais, par contre, il y a beaucoup de tueurs. Pour nous, un autre risque réside dans le fait qu'il n'y a pas de position militaire près d'ici. Cela ne fait qu'encourager les tueurs. Lorsqu'ils nous rencontrent sur leur chemin, ils aiment nous ridiculiser en nous faisant comprendre que même les soldats ne peuvent nous être d'aucun secours. Ils n'hésitent pas à dire des choses du genre 'Quoi

---

<sup>50</sup> Témoignage recueilli à Gisuma, Cyangugu le 15 mars 1996.

qu'il arrive, tu ne seras plus là. Les soldats qui ont soi-disant pris le pouvoir, attends un peu... D'abord, nous allons en finir avec vous. Et puis on lui réglera leur compte à eux.' Ils ont la rage au coeur de voir que certains d'entre nous leur ont échappé. Ils n'hésitent pas à déclarer: 'Mais pourquoi ne vous avons-nous pas tous tués une fois pour toutes ?'

Je ne vois donc vraiment pas comment les survivants peuvent se protéger. Je ne vois vraiment pas ce qu'ils pourraient faire. Lorsque le camp de Nyarushishi a été fermé, nous avons eu peur et nous avons fait part de nos craintes aux soldats. Ils nous ont dit qu'ils nous protégeraient. C'est le seul petit rayon d'espoir qu'il nous reste. Mais les soldats ont pour base le bureau de la commune. Ils ne sont pas près de nous et ils ne peuvent pas être partout. Certes, ils viennent de temps à autre, ce qui met les tueurs sur leurs gardes. C'est la raison pour laquelle ils attaquent une seule personne ou une seule famille à la fois. Mais au train où vont les choses, je ne serais pas surpris s'ils venaient une nuit pour tous nous exterminer d'un seul coup.<sup>51</sup>

Dans la cellule de Gatarange, secteur de Kiburwe, un groupe de gens est arrivé pendant la nuit; ils ont lancé des pierres sur les maisons des survivants. Ils se sont glissés à l'intérieur et ont volé des couvertures et des marmites mais ils n'ont battu personne.

## **Kigali rural, "l'antichambre de la mort"**

La crainte d'une mort imminente continue de planer sur nombre de survivants, même dans les régions du Rwanda qui sont considérées comme les plus sûres.

Jean-Népomuscène Nteziryayo, 38 ans, est cultivateur et membre de la cellule de Migendezo où il vit, dans le secteur de Rusugara, commune de Mbogo. Ses trois enfants, Jeanne d'Arc Uwambayinema, sept ans, Jean-Népomuscène Mutangana, cinq ans et Jean-Damascène Mutaganzwa, deux ans, ont tous été tués alors que son épouse et lui espéraient qu'ils pourraient être épargnés s'ils les évacuaient chez la famille Hutu de son épouse. Il a perdu la plupart des autres membres de sa famille, y compris sa soeur aînée et trois frères plus âgés, leurs femmes respectives et quinze neveux et nièces. Sa femme n'étant pas menacée, elle était en mesure de circuler librement, ce qui lui donna maintes occasions de voir les tueurs à l'ouvrage.

Après le génocide, ma femme est allée au bureau communal et a accusé beaucoup de génocidaires. Moi aussi, j'en ai accusé d'autres que j'avais vu en train de tuer.

Certains miliciens se cachent dans la brousse pendant la nuit, leur famille leur apporte de la nourriture. D'autres miliciens de Mbogo se trouvent dans la commune Mugambazi et Tare. Ce sont ces miliciens qui se cachent qui nous terrorisent tous les jours.

Par exemple, un certain samedi, à la fin du mois de novembre 1995, je ne me souviens plus de la date précise, je venais du cabaret et je rentrais chez moi. En chemin, quatre personnes m'ont arrêté. C'était vers 16 h 00. Elles m'ont demandé pourquoi je rentrais tôt. J'ai continué ma route; j'étais sur un vélo. Ces personnes qui m'ont arrêté sont:

- Mvukiyeye, fils de Kabalira;
- Nyirabambogo, marié, originaire de la cellule de Gitabage dans le secteur de Rusagara;
- Nkuzimana, marié et fils de Nkuyemurugi et Mukankwaya, de la cellule de Migendezo du secteur de Rusagara;
- Nteziryayo, marié et fils de Nzumatse et Isandabuka, de la cellule de Gitabage dans le secteur de Kinzuzi. (C'est sa maison que j'occupe actuellement à Kinzuzi);
- Uwimana, le frère cadet de Nteziryayo.

Lorsque Jean-Népomuscène gagna sa maison, il y trouva une amie, Nyirahakizimana, la fille d'une femme qui l'avait caché. Elle lui avait apporté de la bière de banane. Ils burent un verre ensemble et bavardèrent un moment, puis il partit s'occuper de ses vaches.

Arrivé dans la cour de ma maison, j'ai vu Nkuzimana. Je lui ai demandé où il allait. Il ne m'a rien répondu mais il m'a invité à l'accompagner à Remera pour me donner de la bière. J'ai refusé de le suivre. J'ai eu peur et je suis retourné dans la maison.

---

<sup>51</sup> Témoignage recueilli à Nyakabuye, Cyangugu, le 18 février 1995.

Vers 19 h 00, Jean-Népomuscène se trouvait dans la cour avec Nyirahakizimana lorsqu'une grenade fut lancée droit sur eux. Heureusement, elle n'exploda pas.

Immédiatement, je me suis jeté par terre et la femme a reculé, mais une autre grenade est tombée. Les éclats sont tombés sur Nyirahakizimana. Celle-ci est tombée. Moi, j'étais toujours allongé par terre. Les éclats ont été dispersés; ils sont aussi tombés sur ma vache. Cependant, j'ai pu voir les coupables s'enfuir.

Après quelques minutes, ma femme m'a aidé à soulever Nyirahakizimana. Nous l'avons déposée sur le lit mais les éclats lui avaient percé le dos, les jambes, le visage, etc... Elle saignait beaucoup.

Jean-Népomuscène a alerté d'autres survivants et les autorités locales. Nyirahakizimana a été évacuée à la clinique de Rutongo où elle est restée vingt-quatre heures; de là, elle a été transférée au centre hospitalier de Kigali. En plus de ses graves blessures, elle était enceinte.

Elle a été hospitalisée pendant deux mois. Après sa guérison, elle est restée handicapée.

Maintenant les femmes de ces miliciens vont tous les jours au bureau communal et à la sous-préfecture de Murambi, en accusant ma femme et moi de vouloir exterminer tous les Hutu de Mbogo. Je n'ai personne de ma famille qui puisse me soutenir. Je ne dors plus la nuit.

Tous deux, nous attendons la mort.<sup>52</sup>

## **Butare: obligés à vivre là où tant des leurs ont été massacrés**

Un groupe de survivants originaires de Runyinya, après avoir dressé un camp dans un autre endroit de la préfecture de Butare, revint à Runyinya à la fin de 1994. Cette commune est à la fois proche de la frontière du Burundi et de Gikongoro. Ils se sont d'abord installés à Karama, près des bureaux de la commune et de la paroisse de Karama. Dépités par leurs conditions de vie misérables et frustrés par leur dépendance totale envers la générosité des autorités alors que leurs propres terres se trouvaient non loin de là, certains d'entre eux ont décidé de rentrer dans leur colline pour y exploiter leurs terres. Un premier groupe de survivants fut donc envoyé, "en éclaireurs."

L'un des volontaires s'appelle Callixte Gahonzire, dix-huit ans, originaire de la cellule de Nyamikaba, secteur de Buhoro. Il a perdu ses parents et huit frères et soeurs dans la paroisse de Karama en avril 1994. A l'époque de notre entretien, à la fin du mois de novembre 1995, à Karama, son pied gauche était enveloppé d'un énorme pansement.

Toutes les maisons des Tutsi avaient été détruites. Nous nous sommes installés dans une maison qui était inoccupée à ce moment-là. Nous étions là depuis deux semaines quand, une nuit, nous avons été attaqués. Nous ne pouvons pas identifier les agresseurs. Mais ils étaient nombreux et portaient des casques de moto. Ils étaient armés de machettes et de massues mais pas d'armes à feu. Nous avons reçu des coups de massue. J'ai reçu aussi des coups de machette à la main et au pied gauche. J'ai reçu un gros coup de massue sur le crâne. L'autre homme a reçu des coups de massue sur les épaules et les jambes. Mais nous sommes parvenus à nous échapper. Cela s'est passé ce mois-ci, en novembre. D'autres survivants, des familles qui étaient revenues deux mois avant, ont été attaquées au même moment. Tous ceux qui ont été agressés vivent maintenant ici, à Karama. Aucun survivant n'ose songer à rester sur la colline après ce qui s'est passé. Peut-être que quelques-uns iront cultiver pendant la journée mais ils devront être de retour avant la tombée de la nuit.

Pendant les deux semaines que nous avons passées là, la communication avec ceux qui avaient été nos voisins se limitait à se dire 'bonjour' le matin.<sup>53</sup>

Triphine Mukarubibi, vingt ans, figurait parmi le premier groupe à rejoindre Callixte. Elle avait survécu au carnage de la paroisse de Karama et s'était enfuie au Burundi. A son retour à Butare en août 1994, elle aussi s'est d'abord installée dans les locaux du Groupe Scolaire Officiel. Elle est cultivatrice et originaire de la cellule Nyamikaba, secteur de Buhoro. Elle est rentrée à Karama en novembre 1994. La faim l'a obligée à quitter le centre et à tenter de cultiver sa parcelle de terre. Finalement, dix familles, soit environ soixante personnes, décidèrent de rentrer dans leur commune.

---

<sup>52</sup> Témoignage recueilli à Mbogo, Kigali rural, le 8 mars 1996.

<sup>53</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, le 30 novembre 1995.

Puisque nos maisons étaient rapprochées les unes des autres et qu'elles étaient écartées de celles des autres de la région, nous croyions que les génocidaires n'allaient pas pouvoir nous menacer facilement.

Mais trois mois plus tard, leur optimisme prudent allait s'effondrer.

Nous avons été attaqués la nuit par des éléments non identifiés en provenance des hautes montagnes de Runyinya et Gikongoro. Ils étaient armés de machettes. Ils ont blessé et pillé ceux qu'ils ont rencontrés dans la maison. Parmi les rescapés qu'ils ont blessés, il y avait Callixte Gahuzire, fils de Nestor Bizimana. Une fois de plus, nous avons pu échapper et nous sommes venus nous réinstaller ici au centre.

La mère de Triphine s'appelle Mercia Mukarushema. Elle est âgée d'environ soixante-dix ans.

A mon âge, je suis allée au Burundi à pied et je suis revenue à pied! Je fuyais les Interahamwe qui venaient massacrer des milliers et des milliers de Tutsi dans la paroisse de Karama. Il m'est difficile d'expliquer comment j'ai pu échapper. Dieu seul le sait. A mon âge et malgré ma faiblesse physique, j'ai pu m'échapper et j'ai laissé derrière moi les corps de jeunes hommes et garçons, pleins de force, capable de fuir et de travailler. C'était des gens qui avaient de l'avenir mais ils ont tous été tués.

De retour au Rwanda, je suis revenue à Runyinya dans le camp où vivaient d'autres rescapés. On ne pouvait pas y rester, car les conditions de vie étaient difficiles. Nous avons tellement faim que nous ne pouvions pas le supporter. Après avoir réparé péniblement notre petite maison, nous sommes retournés sur notre colline afin de remettre en valeur nos champs. Nous avons commencé à cultiver et à semer le haricot. Alors que nous attendions la moisson comme tous les autres, les gens qui s'étaient réfugiés dans les forêts nous ont attaqué la nuit. Il y avait en effet plus de dix maisons de rescapés et lorsque j'ai entendu les coups de fusils destructeurs, j'ai eu peur. Mais nous aimons la vie. Une fois de plus, j'ai marché toute la nuit pour revenir dans ce centre.

Ancilla Mukarubuga, qui habite également au centre de Karama, relate un autre incident. Elle est rentrée à Karama en octobre 1994. Elle est originaire de la cellule de Nyamikaba, dans le secteur de Buhoro. C'est une cultivatrice de quarante-deux ans et elle a perdu son mari, Kanyambiriri et son fils de vingt ans, Emmanuel Munyurangabo, en avril 1994. Ancilla et les deux enfants qui lui restaient se sont enfuis au Burundi et sont rentrés à Butare en août 1994, occupant d'abord le Groupe Scolaire Officiel de la commune de Ngoma.

Vers la fin de 1994, nous sommes retournés vivre sur notre colline natale. J'étais accompagnée de mes deux orphelins. Après avoir cultivé nos champs, nous espérions récolter ce que nous avons semé. Mais en janvier 1995, des attaquants venus des grandes forêts de la commune de Rwamiko nous ont envahis pendant la nuit. Ils ont attaqué certains rescapés à la machette, dont Karekezi et Catherine, qui sont tous deux morts à l'hôpital de Butare. Miraculeusement, nous avons été épargnés et nous sommes revenus ici au centre. Nous nous demandions que faire puisque les conditions de vie y étaient difficiles. Il n'y avait ni de vivres ni soins médicaux. Nous étions choqués par le fait que nous avons dû abandonner nos parcelles couvertes de haricots.

Quelques mois après, nous avons vu que nous ne pouvions pas endurer cette torture et nous sommes retournés vers nos biens. C'était en septembre 1995. Nous avons recommencé à zéro la mise en valeur de nos champs. Cette fois-là, nous n'avons pas tardé à retourner au centre puisqu'un mois après notre retour, les tueurs nous ont attaqués à nouveau. Ils ont blessé certains rescapés et nous avons vite regagné nos camps ici au centre.

D'une voix tremblante de colère, Ancilla parle de leur vie ravagée par un sentiment permanent d'insécurité.

Moi, ce qui me hante, c'est le fait de devoir rester ici alors que nous avons nos champs et la volonté de travailler. Mais chaque fois que nous rentrons, les tueurs nous attaquent à nouveau. Les autorités doivent nous aider à faire face à ces problèmes. Elles doivent attraper les criminels, puisque ces derniers logent chez leurs femmes ou leurs mamans respectives qui n'ont pas fui. Ils passent toute la journée dans les forêts. La nuit ils reviennent tuer les rescapés et manger leur récolte. La meilleure solution est d'abord de traquer leurs complices.

Sans nos parcelles pour cultiver nos aliments, même si on nous donne des maisons, nous continuerons à mourir de famine. Si nos dirigeants sont incapables de nous trouver un endroit sécurisant, il faut au moins qu'ils arrêtent les génocidaires.<sup>54</sup>

Les difficultés que les survivants éprouvent ne serait-ce que pour parvenir à gagner leur vie au centre sont évoquées plus loin dans la section qui traite des répercussions socio-économiques de la violence à l'encontre des rescapés.

---

<sup>54</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, le 30 novembre 1995.

## **SEMER LA PEUR ET LA PANIQUE: UNE POLITIQUE D'INTIMIDATION**

Qu'il s'agisse de lapider leur maison ou de distribuer des tracts empreints de menaces, de cracher sur eux dans la rue ou de leur adresser de sinistres coups de téléphone, les stratégies utilisées pour réduire les survivants au silence sont innombrables, diverses et graves. Certaines personnes ont eu, une fois de plus, leur vie brisée par les pressions incessantes exercées sur elles.

### **Campagne d'intimidation à l'encontre de "Makasi"**

Juvénal Sibomana, surnommé "Makasi," habite Kanserege, secteur de Gikondo, commune de Kicukiro à Kigali. Il habite Gikondo depuis plus de dix ans. Juvénal, 39 ans, est ingénieur agronome au ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Il est marié et père de quatre enfants. Sa femme, Jeanne-Françoise Yankulije, travaillait à l'imprimerie de Kicukiro. Après la mort d'Habyarimana, Juvénal a envoyé sa femme et ses enfants vivre chez des amis à Nyamabuye, à Gitarama. Les miliciens n'ont pas réalisé qu'ils étaient Tutsi et ils n'ont pas été importunés. Juvénal, quant à lui, est resté dans sa maison pendant quelque temps, avant de s'installer à Nyarugenge à Kigali. En août 1994, sa famille et lui ont pu rentrer chez eux et son épouse et lui ont pu regagner leurs emplois respectifs.

La famille de Juvénal, qui vit à Kamembe, Cyangugu et la famille de sa femme qui habite Ntongwe, Gitarama, ont toutes deux été décimées. Juvénal relate les menaces qui ont semé un profond chaos au sein de sa vie de famille.

Avant le 21 janvier 1996, nous n'avions aucun problème avec les voisins, ni au travail. Ce jour-là, je suis allé à Cyangugu, en commune Kamembe, pour voir si je pouvais trouver les dépouilles des membres de ma famille qui ont été tués pendant le génocide, afin de les enterrer. Je suis revenu le 23 janvier. Ma femme m'a accueilli en pleurant. Elle m'a dit que pendant mon séjour à Cyangugu, des inconnus sont venus pendant la nuit et ont lancé des pierres sur les tôles de notre maison. Les fenêtres de ma maison ont été cassées. Les voisins venaient tous les soirs chez moi pour essayer d'attraper ces gens qui lançaient des pierres chez moi, mais en vain. La semaine dernière [à la mi-février], quelqu'un est venu chez moi à 17 h 00. Il a demandé aux enfants: 'Où sont votre mère et votre père?' Il a ajouté: 'Allez leur dire qu'aujourd'hui ils vont mourir.' Les enfants ont eu peur; ils sont allés appeler les voisins. Ces derniers sont accourus mais l'homme était déjà parti. A un moment où ces inconnus lançaient des pierres, toutes les personnes qui étaient avec moi ont crié en même temps que moi. Les soldats qui patrouillaient sont venus à la rescousse. Mais malgré l'arrivée des soldats, ils ont continué à lancer des pierres. Nous avons fouillé partout, mais nous n'avons trouvé personne. Ces tueurs se cachent dans les familles voisines et dans un petit restaurant qui est en bas de ma maison. Mais comme on n'a pas de preuve, on ne peut pas les accuser devant les autorités.

La terreur de la famille a encore été intensifiée par l'arrivée constante de tracts menaçants placardés sur leur maison et par les jets de pierre qui accompagnent les prospectus. Ces tracts, dont nous reproduisons des extraits après, sont parfaitement explicites.

Très tôt le matin, nous trouvons des tracts dans la cour et sur les fenêtres qui m'informent qu'on va me tuer avec toute ma famille. Maintenant, lorsqu'on nous lance des pierres, mes enfants quittent la maison et se réfugient dans la brousse ou chez des familles inconnues. Pendant les vacances, j'ai envoyé mes enfants à Butare. Ils sont revenus le 10 février. Le soir, on nous a encore menacés avec des tracts.

Il ne fait aucun doute que les auteurs de cette campagne ont réussi à saccager la vie de cette famille.

Mes domestiques sont partis de peur d'être tués. Ma femme n'a plus personne pour s'occuper des enfants et faire la cuisine pendant son absence. Elle a été obligée d'abandonner son travail. Nous ne mangeons plus, les enfants sont traumatisés. Si quelqu'un lance une pierre sur notre toiture, les enfants pleurent tout de suite. Ils ne sont plus attentifs à l'école; l'aîné étudiait en 6ème année à l'école primaire de Rugunga. Avant les attaques, mes enfants étaient les premiers de leur classe; maintenant ils sont les derniers. Je ne peux pas dormir à cause de la fatigue; j'ai mal à la tête tous les jours. Je ne travaille plus. Les gens ont peur de passer

à côté de ma clôture de peur de mourir. On ne peut pas s'asseoir au salon parce que les pierres y tombent à travers les fenêtres. Dans les cabarets ou les taxis, on parle de moi. Mais on ne fait rien pour me secourir.

Juvénal et sa famille ne peuvent pas ignorer la teneur de ces pamphlets. Ils connaissent d'autres survivants de leur entourage qui ont été attaqués, voire tués.

Concernant les tracts qu'on dépose dans la cour de ma maison et qui m'avertissent qu'on va me tuer avec ma famille, je commence à croire que c'est possible, parce que le 25 décembre, des inconnus ont tué une fille dans mon quartier devant la banque populaire. [Hélène Mukangenzi, voir ci-dessus pour de plus amples détails].

Ces gens attaquent uniquement les maisons des rescapés. Le 16 janvier, des inconnus ont jeté des grosses pierres chez une veuve du génocide, Jeanne Kabarere, employée de l'ORINFOR [Office Rwandais pour l'Information], femme d'un journaliste, Tharcisse Rubwiriza, qui est mort pendant le génocide. Puis on a attaqué Charles Kayigamba, employé de banque à Kigali. Il a une femme et deux enfants. Maintenant, c'est mon tour. Nos maisons sont alignées. Des pierres sont jetées sur toutes nos maisons.<sup>55</sup>

African Rights a interrogé quelques-uns des voisins de Juvénal pour tenter de découvrir les motifs probables de ces attaques. D'après tous les témoignages recueillis, au cours du génocide, les miliciens n'avaient pas réalisé que Juvénal était Tutsi. Ils jugent souvent les gens en fonction de leur grandeur; les personnes de grande taille étaient généralement assimilées à des Tutsi et donc sur la liste des victimes à exterminer. (A plusieurs reprises, des Hutu ont été massacrés simplement du fait de leur grande taille, par exemple à l'église St. Paul à Kigali le 14 juin). Juvénal étant de petite taille, ses voisins pensent que les miliciens ont jugé qu'il ne pouvait pas être Tutsi. Ils se sont rendu compte de leur erreur en janvier 1996 lorsque certains génocidaires ont appris qu'il s'était rendu à Kamembe pour enterrer ses parents. N'ayant pas été inquiété pendant la période du génocide, Juvénal avait eu tout loisir de voir les miliciens et nombre de ses voisins à l'ouvrage durant cette triste époque. A présent, ils sont bien décidés à le réduire au silence pour ne pas qu'il les dénonce.

Les tracts qui sont placardés sur la maison de Juvénal ne mâchent pas leurs mots.

*Toi, Makasi, tu vas mourir quoi qu'il arrive. Et tu n'est pas le seul. Il y aura aussi Byilingiro. Il faut faire savoir à ta femme qu'elle sera tuée avec un piquet qui ira de ses jambes à sa bouche. Quand à la femme de Charles, on lui coupera les jambes et les bras.*

*Ce soir, vous avez amené des Inyenzi, soi-disant soldats. Tu pense qu'on ne t'a pas vu lorsque tu as frappé la personne, là? Même s'ils viennent avec les fusils, nous en avons plus que vous. Un seul soldat est passé à côté de moi, en se lamentant. Mais vous verrez.*

Les tracts sont destinés à effrayer non seulement Juvénal, mais aussi les survivants qui habitent dans son entourage.

*Nous allons te tuer et nous allons tuer la fille de Charles. On nous a dit que c'est Gorette. Nous avons pris la décision de les brûler au pétrole. Vous vous êtes cachés, toi, ta femme et tes enfants sous un arbre, comme si vous aviez des fusils. Quoi qu'il en soit, nous allons vous tuer.*

Les tracts visent à engendrer chez les survivants du quartier un sentiment d'impuissance totale, non seulement en leur faisant clairement comprendre que leurs moindres gestes sont constamment épiés mais aussi en ridiculisant l'aptitude de l'armée à les protéger.

*Toi, Makasi, aujourd'hui nous allons venir sans faute. Vous vous êtes cachés pendant la nuit et vous avez pensé qu'on ne vous avait pas vus. Même si vous faites des recherches pour nous découvrir vous n'y arriverez pas. Nous allons vous exterminer tous, vous allez voir. Toi, Makasi, nous allons te casser la tête, nous allons te torturer. Quant à Charles, nous allons le tuer avec des couteaux.*

---

<sup>55</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 19 février 1996.



*Toi Makasi, nous allons te menacer jusqu'à te tuer, toi et ta femme ainsi que toute ta famille. Si nous venons, ce sera grave.*

*Toi Makasi, nous allons te tuer. Nous allons faire tout notre possible pour te trouver. Même si vous appelez un bataillon de soldats, nous allons vous tuer, toi, les tiens, y compris Byilingiro et ta soeur, sans oublier aussi Charles.*

*Toi Makasi, nous t'avons dit que nous allons te tuer, t'exterminer avec toute ta famille, ta femme et sans épargner aucun de tes enfants. Tu vas crier longtemps? Nous allons te tuer.*

*Je t'ai vu amener les soldats. Même un bataillon ne peut pas nous empêcher de te tuer. Quoi qu'il arrive, tu vas mourir.*

*Toi Makasi, tu vas mourir, tu crois que nous allons seulement te lancer les pierres. Ce n'est pas seulement ça. Nous allons vraiment te tuer.*

*Tu as caché tes enfants. Mais aujourd'hui, nous allons te tuer avec eux, Même si tu viens avec tout le bataillon.*

*Hier soir, si j'avais pu, j'aurais lancé une grenade sur ton enfant qui était près d'une tôle, là où vous avez mis une lampe. Mais ça ne fait rien.*

*Vous jouez avec des mécontents. Aujourd'hui vous n'allez pas nous échapper. Nous allons vous déchirer. Même si nous ne venons pas aujourd'hui, notre décision reste la même. Nous allons venir vous exterminer, et nous tuerons même votre domestique.*

*Nous vous avons dit que vous ne saurez jamais où nous nous cachons.*

Damien Kirusha est membre du parlement. Sa femme et presque tous ses enfants ont été tués. Il continue d'être victime des conséquences du génocide, notamment la démoralisation des survivants. Depuis avril 1995, son domicile et sa voiture font l'objet de jets de pierres, de nuit comme de jour, qui font voler les fenêtres en éclats. Les autorités ont organisé des rondes, après quoi la situation s'est quelque peu améliorée, mais seulement provisoirement. En décembre, les jets de pierres ont repris de plus belle. Cette fois, la gendarmerie a arrêté un certain nombre de suspects, y compris certains des proches voisins de Damien.

Ces gens qui veulent me faire fuir ne veulent de personne dans la région qui puisse les gêner. Je suis un survivant, alors il ont peur.

Je m'attends à tout moment à être assassiné.

Damien a de bonnes raisons d'être inquiet; lorsque la brousse proche de sa maison a été défrichée, lui et quelques voisins y ont découvert deux jerrycans d'essence et une grenade.

Je dors très peu malgré la garde qu'on m'a donnée.<sup>56</sup>

---

<sup>56</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 26 mars 1996.

## Runyinya, Butare: difficultés inattendues

François Semushi est bourgmestre de la commune de Runyinya à Butare et il ne cesse d'être harcelé. Il est originaire de Runyinya. Il a eu la chance de pouvoir échapper au carnage de la paroisse de Karama en avril 1994. Non seulement il doit faire face à ses propres difficultés mais il lui faut également louvoyer dans le terrain mouvant que constitue l'environnement politique, social et psychologique du pays pour tout official rwandais consciencieux. L'origine des problèmes auxquels il doit faire face est pour le moins surprenante. Ses efforts visant à atténuer la tension qui règne dans sa commune ont été sapés par l'intrusion agressive et le comportement menaçant du commissaire en chef de la Gendarmerie Nationale, le Colonel Déogratias Ndibwami et de deux autres anciens soldats des FAR, ayant rejoint les rangs de l'armée, qui travaillent en étroite collaboration avec le Colonel Ndibwami, le sous-lieutenant Jean de Dieu Tuyisenge et Jean Marie-Vianney Rurangirwa. (Le Colonel Ndibwami fait l'objet d'une autre section de ce rapport). Nombre de témoignages fort bien documentés émanant de diverses régions du pays et en attente d'une enquête plus approfondie, suggèrent que le chef de la gendarmerie est plus enclin à faire fructifier ses intérêts privés qu'à honorer ses responsabilités professionnelles. Seuls certains aspects du passé du Colonel Déogratias Ndibwami ayant directement trait aux survivants sont abordés ici.

Le Col. Déogratias Ndibwami aurait, semble-t-il, des intérêts économiques à Runyinya. Mais quels que soient ses motifs, le Col. Ndibwami, dont la responsabilité première devrait être d'assurer la paix et la sécurité, a engendré un climat d'insécurité dans certains secteurs de Runyinya. D'après Semushi:

Le 18 janvier 1996, le Colonel Ndibwami est allé à la cellule de Butare, secteur Karuremera. Il est arrivé vers 9 h 00 du matin. Il est venu me voir plus tard ici au bureau communal vers 17 h 00. Il était accompagné d'un groupe de gens manipulés par lui qui m'accusaient d'empêcher les rescapés de retourner à leurs terres et à leurs biens en les maintenant dans des centres pour qu'ils élaborent des plans afin de voler les vaches des Hutu.

Je lui ai dit que ce argument n'était pas fondé, et que les rescapés peuvent s'exprimer eux-mêmes et expliquer pourquoi ils ne retournent pas à leurs biens. Ils ont peur des criminels qui les attaquent une fois rentrés. Il y a des cas concrets dans le secteur Buhoro et ailleurs. Parmi les gens qu'il avait manipulés, il y avait une femme nommée Mukagahima, une rescapée. Il a essayé de forcer à cette femme-là à m'accuser de complicité, face-à-face. Mais elle n'a pas mâché ses mots. Elle a dit qu'elle ne pouvait pas mentir, que je n'étais pas celui qui les empêchait de rentrer, et qu'ils n'osaient pas parce qu'ils ne se sentaient pas en sécurité. Ceci a embarrassé le colonel.

Ce jeudi là, j'ai été interrogé jusqu'à 19 h 00. Finalement, j'ai dit que ce n'était plus l'heure du travail. Il écrivait tout ce qu'il me demandait et toutes les réponses que je donnais. Comme c'était presque la nuit, il a allumé les phares de son véhicule. Un bon moment après, il m'a demandé de signer tout ce que je venais de lui dire. J'ai hésité mais il m'a fait signer. C'était vers 20 h 00. Lui aussi a signé. Je me demande s'il était vraiment habilité à m'interroger, en plus dans des conditions difficiles. J'étais avec mon secrétaire, Straton Munyankindi. On nous met toujours dans le même sac pour salir toute l'administration de la commune Runyinya.

A Runyinya, un grand nombre de Hutu ont pris l'initiative et ont offert aux survivants de leur rembourser les biens, notamment le bétail, qu'ils leur avaient pris durant le génocide. Ces accords sont faits de bonne foi, entre les parties, sans faire appel aux autorités. C'est exactement le genre de relations dont le Rwanda a désespérément besoin. Mais tout le monde ne voit pas ces initiatives d'un bon oeil. D'après le bourgmestre et d'autres survivants de Runyinya, l'un des motifs premiers du groupe de Ndibwami est de décourager la restitution spontanée des biens. Au lieu d'aider les gens à se retrouver et à panser les blessures du génocide, il envenime les choses, en détruisant tout esprit de réconciliation, maillon absolument vital pour que le pays connaisse un avenir paisible.

Je tiens à signaler que le 8 décembre 1995, le sous-lieutenant Tuyisenge [un proche allié de Ndibwami] était venu à Runyinya dans le secteur Kabureme, cellule Buhembe. Il a recueilli tous les papiers que les Hutu avaient signés avec les rescapés en leur promettant de leur rembourser leurs vaches, selon ce dont ils avaient convenu mutuellement. Tuyisenge a dit à ces Hutu de ne rien rembourser, ajoutant que, si les Tutsi essayaient de leur faire respecter leurs accords en utilisant les copies de tels papiers, ils devraient dire qu'ils avaient été forcés à signer.

A part ce groupe du colonel Ndibwami, il y a aussi des ressortissants de Runyinya, réfugiés à Gikongoro, dans les communes Mubuga, Rwamiko, Kivu, Nyamagabe et autres communes, qui viennent souvent troubler la sécurité dans nos deux secteurs, Ramba et Buhoro afin d'éliminer les témoins gênants. Cependant, avec le détachement de gendarmes que nous avons eu, nous avons renforcé les patrouilles et rondes, de manière à résoudre le problème.

Il y a aussi des procès incessants au sujet des vaches des rescapés consommées pendant le génocide par leurs voisins Hutu. Auparavant, ils réglaient eux-mêmes ces problèmes en s'arrangeant à l'aimable. Maintenant que le groupe de Ndibwami a compliqué la vie de mes habitants en disant aux Hutu qu'il ne faut pas rembourser les vaches et les biens pillés, le problème est devenu plutôt complexe.

Tuyisenge a même osé m'accuser, moi aussi, d'être allé une razzia sur les vaches, à Gikongoro, et d'en avoir volé environ quarante. Je me demande exactement comment je suis censé avoir réalisé un tel exploit! Il dit que c'est le préfet de Gikongoro qui le lui a dit!

En conclusion, je suis persécuté, ainsi que mon secrétaire. Il semblerait que nous gênions certains individus qui veulent faire de ma commune une zone stratégique pour leurs propres intérêts. Il vaudrait mieux effectuer une enquête bien approfondie sur tous ces problèmes.<sup>57</sup>

Voir plus loin des preuves et témoignages supplémentaires concernant les activités du Colonel Déogratias Ndibwami.

### ***Chassés de leur maison***

La peur a chassé maints survivants loin de leur maison; ils sont obligés de quitter non seulement leur cellule, leur secteur et leur commune, mais souvent même leur préfecture. Charles Kayihura, conseiller, est un autre membre du gouvernement local qui vit dans la peur. Un homme qu'il a accusé d'être impliqué dans le génocide a été arrêté pour être ensuite relâché. A présent, cet homme est bien décidé à ne pas donner à Charles l'occasion de le faire incarcérer de nouveau. Charles a 35 ans et habite Kiniha dans la commune de Gitesi. Il est conseiller du secteur de Gasura. Sa femme et ses quatre enfants sont morts lors du massacre du 17 avril 1994 dans la paroisse de Kibuye à Gitesi. La plupart des autres membres de sa famille ont également été tués. Il s'est caché dans la brousse en bordure du lac Kivu où il a passé un mois sans manger. Il a été forcé d'abandonner sa cachette lorsque les miliciens ont incendié la brousse, en employant des chiens pour dépister les survivants. Un jeune homme Hutu qu'il connaissait, un étudiant de l'école secondaire d'agronomie de Nyamishaba, l'a aidé à se procurer un passage en bateau pour gagner le Zaïre.

Après le génocide d'autres Tutsi qui ont pu échapper et moi-même sommes retournés à Kibuye. Je suis seul maintenant—sans enfants, femme ou parents. Nous, les survivants, nous avons plusieurs problèmes. Nous avons des difficultés à trouver de la nourriture et nous ne pouvons pas cultiver parce que certains d'entre nous sont handicapés à cause du génocide. Mais ce qui nous attriste, c'est le fait qu'ils refusent d'emprisonner les génocidaires, bien que nous les accusons.

Il parle de l'homme qu'il a dénoncé.

J'ai vu Ezechias Mfakulita commettre des meurtres à Gasura. Il avait aussi une barrière à l'hôpital de Kibuye. Je l'ai accusé et il a été enfermé à la commune de Gitesi. L'inspecteur de la police judiciaire de cette commune, qui était en contact avec les génocidaires, l'a libéré. Maintenant il cherche le moyen de m'exterminer et de tuer Mukamuganga, un autre survivant, qui l'a aussi accusé.

Mais Ezechias n'est pas le seul homme qui traque Charles.

J'ai aussi peur parce que le 10 novembre 1995, j'ai reçu une lettre d'Assiel Mukomeza, un milicien de Gitesi, qui était parti à Ijwi avec toute sa famille. Quand il a appris que j'étais vivant, il a eu peur d'être accusé car il avait exterminé tous les membres de ma famille à la paroisse de Kibuye. Il m'a dit de commencer à compter mes jours. Il affirme qu'il va me tuer.

Les hommes qui sont dans le cas de Charles ne peuvent pas se permettre d'ignorer ces menaces. Ils savent que d'autres survivants ont été assassinés pour avoir osé dénoncer les auteurs du génocide.

---

<sup>57</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, le 29 février 1996.

Les familles de ces génocidaires qui vivent encore sur leur colline cherchent les moyens d'exterminer les survivants, qui accusent les membres de leurs familles respectives de génocide.

Charles aborde alors en détail les cas mentionnés plus haut.

Dans l'impossibilité de trouver qui que ce soit à Kamembe ou dans un autre secteur de Karengera ayant échappé au massacre de la paroisse de Mwezi, African Rights s'est rendu à Mwezi en quête de témoins. A l'époque de notre visite, nous n'avons pas réussi à trouver de témoins. Nous avons interrogé quelques femmes et jeunes filles ayant enduré maintes épreuves dans d'autres communes de Cyangugu. Au vu du "succès" quasi-total du génocide à Mwezi, il est difficile de comprendre ce qui a incité ces femmes à rester à Mwezi. Belancille Muhimbundu, cultivatrice de dix-neuf ans, nous a donné l'explication suivante:

Nous sommes revenus parce que nous n'avions nulle part où aller. Personne ne nous a aidé à trouver une autre solution. Nous ne savons pas où aller pour trouver un semblant de sécurité. Certes, nous sommes ici, mais nous vivons dans la peur. Nous savons que des gens de notre entourage souhaiteraient nous voir morts. D'ailleurs, on a essayé de nous tuer un jour. Heureusement pour nous, il y avait des soldats à proximité. Depuis lors, il y a toujours des soldats près du bureau de la commune. Ils font des rondes la nuit et cela nous aide. Autrement, nous ne pourrions pas rester ici. Il ne reste que dix-sept Tutsi dans ce secteur, sans compter les femmes Tutsi mariées à des Hutu. Sur les dix-sept Tutsi, quinze sont des femmes ou des jeunes filles. Deux sont des garçons. Comment pourrions-nous nous défendre si nous étions attaqués ?

La perte de nos parents est tellement difficile à vivre, et ceci pour plusieurs raisons. Il nous est beaucoup plus dur de nous défendre dans un climat vraiment malsain, où nous nous heurtons sans cesse à l'hostilité de nos voisins parce que nous avons échappé au génocide. C'est nous qui avons perdu nos familles, nos amis, nos biens. Mais on a l'impression que nos voisins nous en veulent, qu'ils sont plus amers que nous. C'est peut-être parce qu'ils ne veulent pas de témoins autour d'eux. Dans notre cas, de toute façon, ceux qui ont tué nos familles ont fui au Zaïre. Nous n'étions pas là pendant le génocide. Nous sommes donc incapables de dire qui a fait quoi. Mais, notre ignorance ne nous protège pas contre les menaces et l'hostilité.<sup>58</sup>

Adolphe Kanamugire, 29 ans, est enseignant à Rugarambuye, commune de Karengera, dans la préfecture de Cyangugu. Il s'est d'abord enfui vers la cathédrale de Cyangugu, puis il a été transféré au stade de Kamarampaka et par la suite au camp de Nyarushishi. Après le génocide, il s'est installé à Kigali mais, par la suite, il est retourné à Karengera. Lui et un groupe d'autres survivants vivent ensemble. Il parle de l'angoisse qui dissuade les survivants de regagner leur campagne pour vivre isolés dans leur maison.

Ici, à Cyangugu, il est inconcevable que les survivants passent la nuit dans la campagne. Si les anciens Interahamwe vous voient, ils ne font pas de quartier. Les survivants vivent en ville parce qu'ici, il y a au moins quelques soldats. Les chefs du génocide sont partis. Mais les paysans dont ils se sont servis pour accomplir leurs massacres sont toujours là. Croyez-moi, ils sont toujours là. Si les survivants parviennent à cultiver leurs terres pendant la journée, ils ont trop peur de passer la nuit dans la campagne. Bien sûr, les voleurs ne se gênent pas pour dérober leurs récoltes pendant la nuit. Mais entre leur vie et leur culture, croyez-vous qu'ils aient le choix ?<sup>59</sup>

Marcianne Uzamukunda, 46 ans, est elle aussi originaire de Ruharambuga. Elle s'est réfugiée au stade de Kamarampaka et par la suite au camp de Nyarushishi. C'est l'une des nombreuses cultivatrices qui retournent cultiver leurs terres de jour et passent la nuit en ville. Elle a littéralement sursauté lorsque nous lui avons demandé pourquoi elle n'était pas rentrée chez elle, dans la cellule de Kigenge.

Pourquoi? Mais c'est hors de question. Hors de question. Les gens qui ont tué mon mari et les autres membres de ma famille sont toujours là. Un grand nombre des paysans qui sont encore là-bas étaient des

---

<sup>58</sup> Témoignage recueilli à Karengera, Cyangugu, le 16 février 1995.

<sup>59</sup> Témoignage recueilli à Karengera, Cyangugu, le 16 février 1995.

Interahamwe endurcis pendant le génocide. Non. Nous allons cultiver nos terres de jour. Mais la nuit, nous dormons en ville. Dormir en campagne? Sûrement pas! Nous tenons à notre peau.<sup>60</sup>

## **L'angoisse exacerbée: arrêt et détention par de hauts fonctionnaires**

Les survivants et les témoins ont été massacrés, blessés et menacés par leurs voisins, des miliciens et des inconnus. Mais certains d'entre eux ont aussi été arrêtés par des militaires et de hauts fonctionnaires dans le but de masquer les atrocités du génocide ou de conforter leur avantage économique sur les survivants. Parmi les victimes figurent des membres des autorités locales perçus par leur supérieur comme faisant preuve de trop de zèle dans leurs efforts pour incarcérer les génocidaires dénoncés. Certaines personnes ont été incarcérées dans la même cellule que les individus qu'elles ont dénoncés, les exposant ainsi à une violence certaine.

Aux quatre coins du Rwanda, de hauts fonctionnaires, des responsables des autorités locales, des hommes d'affaires, des membres de professions libérales sans oublier, entre autres, le personnel d'ONG nationales et internationales usent de leurs ressources et de leur influence pour faire libérer des parents ou amis accusés de génocide ou encore pour leur permettre de quitter le pays. Il y a au moins un membre haut placé du FPR ayant rallié le mouvement avant le génocide qui a des parents proches ayant joué un rôle prépondérant dans le massacre. Plusieurs ministres de diverses tendances politiques ont des parents qui ont pris part aux tueries. Un certain nombre d'officiers et de soldats ayant servi sous l'armée précédente et ayant réintégré la nouvelle armée ont commis des atrocités durant le génocide ou ont des parents impliqués.

Une pléthore d'individus ayant été accusés à maintes reprises par de nombreuses personnes d'avoir joué un rôle majeur dans le carnage sont non seulement laissés en liberté mais en plus maintenus dans des postes qui leur donnent la possibilité de faire relâcher des détenus, de détruire des pièces à conviction et de terroriser les survivants et les témoins. D'autres sont motivés par l'appât du gain; ils ne souhaitent pas que les survivants recouvrent les biens qu'ils leur ont eux-mêmes dérobés ou que leurs parents et amis ont accaparés; ils ont accepté des pots-de-vin ou ils cherchent à exploiter l'impuissance des survivants pour obtenir des terres à bon marché.

François Semushi, bourgmestre de Runyinya, sait que plusieurs survivants de sa commune ont été kidnappés et détenus, à Kigali ou dans une autre commune de Butare. Ces actes ont été perpétrés par le Colonel Déogratias Ndibwami, commissaire en chef de la Gendarmerie nationale, et deux anciens soldats des FAR ayant intégré les rangs de l'armée, qui travaillent en étroite collaboration avec lui, le sous-lieutenant Jean de Dieu Tuyisenge et Jean Marie-Vianney Rurangirwa.

A présent, ce groupe a pris l'habitude de se rendre régulièrement dans la commune, notamment le dimanche, accompagné d'une certaine Eugénie Nyirimbabazi, une femme dont la famille a été décimée dans le secteur de Kaburemera au cours du génocide. Il semble que leur but soit de semer la peur et la suspicion dans la commune, notamment à Kaburemera. Ils ont terrorisé les survivants et les membres des autorités locales, y compris le bourgmestre, et ils ont dissuadé les survivants et la population locale Hutu de s'arranger entre eux à l'amiable. Du fait de leurs agissements, la commune, selon les propos du bourgmestre, est "dangereuse, risquée et empreinte d'un climat malsain."

Les diverses tactiques employées par ce groupe pour déstabiliser Kaburemera font l'objet d'une autre section de ce rapport. L'une des stratégies utilisées pour terroriser les survivants et les forcer à consentir aux plans du groupe, tout en leur conférant une défense impromptue contre toute critique, consiste à arrêter les "auteurs de troubles." Le bourgmestre raconte:

Le 8 décembre 1995, le sous-lieutenant a pris le responsable de la cellule Buhembe, nommé Grégoire Ndaysaba, et l'a emprisonné dans le cachot de ma commune sans m'en informer. Après le départ du colonel, j'ai libéré ce responsable.

Le colonel Ndibwami utilise ces deux soldats, Tuyisenge and Rurangirwa pour terroriser les rescapés. Cela fait trois fois que ces derniers viennent dans ma commune et enlèvent les gens qu'ils emprisonnent sans m'en informer. Par exemple, à ce jour, ils ont enlevé Ndatsikira et Nyandwi, deux rescapés du secteur Rukara qu'ils détiennent toujours à la brigade de Butare.

---

<sup>60</sup> Témoignage recueilli à Karengera, Cyangugu, le 16 février 1995.

Ils ont aussi enlevé deux vieillards, François Ntegano et Déogratias Mungwarakarama. Ils s'introduisent souvent dans ma commune, sans autorisation aucune et sans rien me dire, et prennent des gens.<sup>61</sup>

### ***Le cas de François Ntegano et Déogratias Mungwarakarama***

Deux des "auteurs de troubles" arrêtés à Kaburemera sont âgés de 75 ans et 65 ans. Le plus vieux, François Ntegano, explique qu'il a été arrêté à maintes reprises depuis 1966, l'année où il a été licencié de son poste d'enseignant.

Chaque fois que les *Inyenzi* attaquaient, on me mettait en prison en disant que j'étais complice. En 1973, lorsque Habyarimana a pris le pouvoir, j'avais été arrêté neuf fois. Chaque fois qu'on m'arrêtait, on me battait à mort et heureusement que j'étais solidement bâti, sinon...

En avril 1994, François et sa famille ont tenté de se réfugier dans la paroisse de Karama. Sa femme, Mélanie Nyirabakata, 74 ans, a été tuée dans un horrible massacre le 21 avril. Il a également perdu son fils Kanoti Giraso, 37 ans, marié. François, quant à lui, a réussi à s'échapper au Burundi où il a logé chez une de ses filles mariées qui vivait à Bujumbura. Il est rentré à Butare le 8 août 1994, d'abord dans la commune de Ngoma puis à Runyinya. En apprenant que les survivants pouvaient retourner sans crainte dans leur colline, il décida de rentrer à Kaburemera pour cultiver ses terres. Il reçut l'assistance financière de deux de ses enfants, sa fille domiciliée en France et son fils, pasteur protestant à Gikondo, Kigali. Comme la solitude lui pesait, il décida d'épouser une femme, qui avait perdu son mari et quatre de ses cinq enfants, le 7 août 1995, adoptant l'enfant qui lui restait.

Nous avons recommencé une nouvelle vie, à vivre de nouveau; nous avons cultivé et nous avons élevé nos vaches. Nous ressentons le bonheur de vivre une fois de plus.

Leur nouvelle joie de vivre fut de courte durée: en novembre 1995, il y eut une attaque armée contre les survivants du secteur voisin de Buhoro.

Puisque dans notre secteur nous étions seulement trois hommes rescapés à être retournés vers nos biens, les autres survivants étant des veuves et des enfants, nous avons décidé de retourner à Karama, au centre, pour ne pas risquer notre vie. Nous avons donc laissé nos parcelles, nos cultures sur les collines et tout ce que nous venions de remettre en valeur derrière nous. A Karama, j'occupais la maison de mon fils Giraso, qui a été tué pendant le génocide.

Le 28 janvier 1996, le secrétaire de l'Association des survivants du génocide de Butare, toute nouvellement créé, organisa une réunion avec les survivants de Karama.

Il y a eu beaucoup de questions et Déogratias Mungwarakarama a demandé conseil. Il a dit, et je cite: 'Il y a un colonel nommé Déo Ndibwami, actuel chef d'état major de la gendarmerie nationale, qui veut prendre quatre personnes parmi nous et aller les installer dans la cellule de Butare, dans le secteur Kaburemera. Selon moi, c'est une façon de nous diviser et je me demande s'il ne peut pas nous aider tous à regagner notre cellule de Butare étant donné, entre autres choses, que nous sommes peu nombreux. Nous sommes au plus cinquante rescapés. Ce colonel est *Umukiga* [originaire du Nord] et je ne sais pas ce que vous pouvez nous conseiller.' Le secrétaire de l'Association lui a conseillé d'aller poser cette question au bourgmestre de Runyinya.

Quelques jours plus tard, François et Déogratias furent arrêtés. Le 2 février, un véhicule s'arrêta devant la maison de François. A son bord se trouvaient quatre passagers, y compris le sous-lieutenant Tuyisenge. Ils lui dirent qu'ils avaient des questions à lui poser au bureau de la commune et le dissuadèrent d'aller chercher sa veste. 'Non, laisse-la. Nous n'en aurons pas pour longtemps,' lui dirent-ils.

Ils m'ont mis dans leur voiture blanche et nous sommes partis. Une fois arrivé à l'intérieur, j'ai vu que Déo Mungwarakarama se trouvait dedans, ainsi qu'un soldat qu'ils avaient pris ici à Runyinya pour les guider.

---

<sup>61</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, 29 février 1996.

Le sous-lieutenant Tuyisenge et son collègue portaient des habits civils; mais ils avaient des pistolets dans la poche.

Ils ont démarré le véhicule. Au lieu d'aller au bureau communal, la voiture a tourné vers le centre de Butare-Ville; je leur ai demandé s'ils ne savaient pas où se trouvait le bureau communal de Runyinya pour les guider mais ils n'ont rien répondu. J'ai commencé à avoir des doutes et, arrivé en commune Ngoma à Matyazo, je leur ai demandé de me laisser sortir du véhicule pour avertir les membres de ma famille qui vivent là-bas. Mais ils ont refusé de me laisser sortir du véhicule. Au lieu de cela, ils ont appelé un enfant et je lui ai dit d'informer ma famille qu'on m'emmenait à Butare pour des raisons que je ignorais.

Arrivé au bureau préfectoral de Butare, le sous-lieutenant Tuyisenge a quitté son véhicule, il est entré dans le bureau pour quelques minutes. Quand il est ressorti, il a dit qu'il fallait continuer jusqu'à Kigali. Nous avons dit qu'il n'était pas question de nous prendre en otage jusqu'à Kigali. Mais ils ont dit que nous devions y aller malgré nous. Le soldat de Runyinya nous a défendus, en disant qu'ils ne devraient pas nous embarquer comme cela, sans avertir ni les autorités de Runyinya, ni les rescapés. Mais le sous-lieutenant et son collègue lui ont dit qu'il n'en était pas question, que nous devions partir pour Kigali, point final. Il y a eu une discussion musclée. Mais comme ce militaire de Runyinya n'était pas armé, il a cédé et il est resté tout seul à Butare. Je pense que c'est bien lui qui a essayé d'alerter certaines autorités de notre situation. Nous sommes restés à quatre dans le véhicule.

Ils nous ont acheminé vers Kigali et on ne nous a arrêtés à aucune barrière. Au moment où nous venions de franchir la dernière barrière qui donne accès à la ville de Kigali, ils nous ont dit en ricanant: 'Voyez-vous vos militaires pour ce qu'ils sont réellement? Qu'est ce qu'ils ont fait pour vous aider?' Ils ont sorti leurs pistolets et ont dit: 'Nous n'avons pas de tenue militaire. Mais nous avons quand même fait passer nos armes, et vous aussi, à travers des barrières sans aucune résistance.' Devant une telle ironie, je leur ai dit que c'est parce qu'ils les connaissaient [les gardes] et ils m'ont dit: 'Depuis ce matin combien de fusils croyez vous que nous avons fait passer clandestinement?'

Pendant le trajet vers Kigali, ils découvrirent la raison de leur enlèvement.

Il nous ont demandé pourquoi nous avons injurié le colonel lors de la réunion du 28 janvier 1996 et dit que c'était un Interahamwe, un *Umukiga*. Ils nous ont dit que nous avons porté atteinte à sa renommée. Nous avons expliqué exactement ce qui s'était passé à cette réunion, que personne n'avait injurié le colonel. En dehors du fait que j'ai entendu qu'il venait souvent à Runyinya, moi je ne l'ai jamais vu de mes propres yeux. Je ne pouvais pas injurier quelqu'un que je ne connaissais pas.

Quant à porter atteinte à sa réputation en lui faisant de la mauvaise 'publicité' à Runyinya, je leur ai demandé s'il allait devenir Ministre, Président ou Vice-président pour que ce soit même une campagne négative contre lui. Ils nous ont dit que nous allions voir.

Comme il pensait qu'ils avaient l'intention de les tuer, François explique qu'il décida alors de les provoquer "pour les forcer à tirer au lieu de me torturer, ne serait-ce qu'un moment."

Je leur ai dit que je n'allais pas retourner à Butare sans avoir vu le Président et le Vice-président et même le ministre de la Défense. Ils ont éclaté de rire en me demandant si je croyais vraiment qu'ils m'emmenaient pour m'entretenir avec ces responsables. Je leur ai dit que j'étais persuadé qu'ils allaient être au courant de notre enlèvement.

Lorsqu'ils arrivèrent à Kigali, les deux hommes furent séparés. Déogratias fut emmené au poste de Muhima et François fut détenu au poste de police de Remera.

J'avais froid, faim, et j'avais peur; en fait j'étais fichu. Ils m'ont emprisonné là-bas et sont partis.

Au poste de police, les soldats lui donnèrent de la nourriture et des couvertures. Le lendemain, le 3 février, François subit ce qui devait être le premier d'une longue série d'interrogatoires menés par Tuyisenge, toujours axé sur les insultes qu'il était censé avoir formulées le 28 janvier, lors de la réunion des survivants.

J'ai répété ce que j'avais dit, que je ne pouvais pas injurier un individu que je n'avais jamais vu. J'avais seulement entendu dire qu'il venait souvent dans le secteur Kaburemera. Je lui ai dit que s'il voulait faire des enquêtes, il devrait retourner à Butare les mener. Il m'a dit qu'avant que Déo Mungwarakarama ne pose sa question, Kadogo, Déo et moi avions comploté pour salir le nom du colonel. J'ai radicalement rejeté ces accusations à caractère diffamatoire et j'ai ajouté que j'espérais voir la démocratie cette année et voilà qu'il

semblerait que nous avions encore parmi nous les gens qui luttent contre la liberté d'expression. A moins que le terme *Umukiga* soit subitement devenue une injure. Mais *Umukiga*, c'est un mot courant au Rwanda.

Tuyisenge prit des notes tout le temps que dura l'entretien.

Il m'a lu ce qu'il a écrit et m'a demandé d'y apposer ma signature. Je l'ai fait malgré mes doutes sur ce qu'il avait écrit.

Le lendemain, le 4 février, un nouveau groupe de gens vint l'interroger. Entretemps, les soldats continuaient de le nourrir. Toutefois, ils ne purent rien faire contre une infestation de poux qu'attrapa François. Le 5 février, quelqu'un d'autre vint l'interroger.

Comme ce dernier voulait savoir quelle était la situation concernant notre sécurité à Karama en commune Runyinya, j'ai décidé de dire toute la vérité. J'ai dit qu'il y avait une certaine sécurité, mais qu'il y avait un colonel qui voulait la troubler. Il a terrorisé les rescapés de Runyinya en disant aux gens qui ont pillé les biens des survivants qu'ils ne doivent rien leur rendre. Il fréquente souvent le secteur Kaburemera en cellule Butare. Il a semé un mauvais esprit chez les Hutu, qui eux-mêmes étaient disposés à rendre leurs biens aux rescapés sans aller en justice. Il leur a dit qu'il ne fallait rien leur rendre, que ceux qui avaient déjà rendu les vaches des rescapés ont eu tort et qu'ils devaient donc les récupérer.

François cita deux exemples, le premier celui d'un homme du nom de Musengamana de la cellule de Muhembe, secteur de Kaburemera, qui s'était emparé d'une vache appartenant au fils de François.

Musengamana est venu lui-même me demander pardon et me dire qu'il allait me rembourser 100.000 franc en six mensualités. Quelques jours après les mauvais conseils du colonel, il m'a dit qu'il n'allait plus rien me rembourser.

Il fit également mention d'un homme du nom de Segaju, lui aussi originaire de Muhembe, qui s'était accaparé la vache de François. L'animal ayant été partagé entre dix-huit personnes, ils étaient venus en groupe pour lui proposer de le rembourser sur une période de deux mois.

Eux aussi ont changé d'avis et ont refusé de me rembourser après avoir été alerté par le colonel Ndibwami qui semblait leur avoir suggéré qu'ils devraient en fait nous tuer et piller nos biens.

Une visite du Col. Ndibwami a laissé un goût amer dans la bouche de François. Le 7 août 1995, le Col. Ndibwami accompagna Eugène Nyirimabazi lors des funérailles organisées pour enterrer les restes de la famille de celle-ci. Or, c'était le jour du mariage de François.

Les soldats envoyés par ce colonel sont venus troubler les cérémonies de mon mariage en triant parmi mes invités et obligeant les plus importants à mes yeux à aller aider à l'enterrement de la mère de Mme Nyirimabazi. Ils ont forcé les membres de ma famille à aller à l'enterrement alors qu'ils étaient venus au mariage. Personne n'a osé se plaindre.

Lors de son dernier interrogatoire, François explique qu'il a fait un certain nombre de commentaires sur le Col. Ndibwami.

J'ai dit qu'il a fréquenté la cellule plusieurs fois. Il y venait tôt et repartait très tard pour tourner les Hutu de cette cellule et de toute la commune de Runyinya contre nous. Il est arrivé même à vouloir acheter à bas prix les parcelles des victimes, en profitant de la misère qui sévit parmi les rescapés, mais nous nous sommes opposés à tout cela et je pense que c'est la raison qui le pousse à nous malmenier.

Cet homme qui m'interrogeait a tout noté et après, il est parti. Je suis resté dans ma cellule, subissant des interrogatoires chaque jour.

François fut relâché le 12 février. Le policier l'ayant libéré le raccompagna jusque chez lui.

Il a lui-même vu les clapiers et les porcheries que le dit colonel avait commencé à construire dans la région.



Le traitement cruel et dégradant subi par François l'a mis en colère et il ne mâche pas ses mots:

Franchement, je ne vais pas tolérer une telle injustice. C'est pourquoi je vous demande de m'aider à trouver la voie pour réclamer des dommages et intérêts. Il m'a fait arrêter injustement dans de mauvaises conditions. Mes vaches n'avaient personne pour les traire et les garder. Ma femme et ma fille adoptive n'ont pas pu dormir durant mon absence. Elles ne savaient pas où j'étais. Tous les rescapés de Karama étaient perturbés. Et lorsqu'ils entendaient un véhicule, ils allaient se cacher. Ce colonel doit nous indemniser pour tout ceci. Il doit venir ici s'excuser et nous dédommager.

Quant au gouvernement, il doit m'expliquer pourquoi, depuis ma naissance, je suis toujours obligé de payer les pots que je n'ai pas cassés.<sup>62</sup>

Déogratias Mugwarakarama, 65 ans, a été enlevé de sa maison en même temps que François et emprisonné à Kigali. Tout comme son ami François, Déogratias a été incarcéré à plusieurs reprises au cours des trente dernières années. En avril 1994, lui et sa famille se sont réfugiés dans la paroisse de Karama. Bien qu'il ait réussi à fuir au Burundi, tous les autres membres de sa famille ont été massacrés. Il a perdu sa femme, ses quatre fils, une belle-fille, une fille et son époux et treize petits-enfants.

Déogratias est rentré au Rwanda en août 1994. Il s'est d'abord installé dans la commune de Ngoma à Butare. Il est retourné à Karama, Runyinya, en janvier 1995. Il a fini par trouver du travail dans la voirie où il est chargé de l'entretien de la route entre Runyinya et Butare.

Jusqu'au 2 février 1996, personne ne m'avait créé de problèmes. A cette date qui marque un mauvais souvenir, un soldat nommé Tuyisenge, ex-FAR, est venu dans sa voiture blanche; il s'est garé en face de chez moi. C'était le soir, je rentrais du travail et j'étais fatigué. Il a dit qu'il voulait me demander quelque chose. Il m'a mis dans son véhicule. Il était accompagné d'un collègue. Ils étaient tous en tenue civile.

Ils m'ont demandé d'aller leur montrer où se trouvait mon collègue, François Ntegeno, je l'ai fait sans hésiter. Ils l'ont mis dans la voiture nous disant qu'il allaient nous demander quelque chose au bureau communal. C'était en début de soirée, vers 18 h 00. Au lieu de nous conduire vers la commune, ils ont pris la direction de la ville de Butare. Nous avons essayé de protester, en vain. Ils nous ont conduits vers la ville de Butare.

De là, ils ont décidé de nous emmener à Kigali et le soldat qu'ils avaient pris à Runyinya a bien refusé de nous emmener comme cela sans avertir ni les autorités communales, ni les autorités préfectorales. Néanmoins, Tuyisenge et son collègue ont réussi à nous conduire à Kigali et le militaire de Runyinya est resté à Butare, les mains vides. A notre arrivée à Kigali, ils m'ont mis dans la prison de la brigade de Muhima, me séparant ainsi de François Ntegeno, qu'ils ont enfermé à Remera. Je crois que c'était une façon de nous empêcher de communiquer.

Déogratias se rappelle du froid intense de sa cellule mais pour lui, le pire était que son diabète ne faisait qu'empirer. Tuyisenge ne lui avait pas laissé le temps de prendre ses médicaments.

Samedi 3 février, le sous-lieutenant Tuyisenge est venu m'interroger. Il m'a demandé si j'étais à la réunion tenue à Karama le 28 janvier 1996. J'ai dit oui. Il m'a dit de lui expliquer l'objet de cette réunion. Je lui ai dit que c'était une réunion des survivants du génocide qui a eu lieu à Runyinya. J'ai dit qu'un membre de l'Association des rescapés du génocide de Butare était venu nous parler, pour nous dire que nous serions bientôt recensés. Il a aussi dit qu'il fallait nous organiser et voter dans un comité et fixer une petite somme de cotisation pour la caisse des rescapés, caisse qui pourrait nous servir de différentes manières.

Il m'a demandé si je n'avais pas injurié le colonel Ndibwami lors de cette réunion. J'ai dit non. Il m'a dit de lui répéter la question que j'ai posée au cours de ladite réunion. Je lui ai dit que je désirais avoir des conseils à propos du colonel Ndibwami, qui voulait nous priver de nos forces vives en enlevant trois hommes rescapés du secteur Kaburemera, à savoir Kadogo, Nkusi et Georges. J'ai demandé pourquoi Ndibwami voulait permettre à ces messieurs seulement de recouvrir leurs biens, alors que notre nombre [rescapés de ce secteur] n'était pas trop élevé, pas plus de cinquante. J'ai exprimé mon inquiétude concernant notre séparation. Tuyisenge m'a demandé quelle réponse j'avais reçu. Je lui ai dit que le monsieur qui tenait la réunion m'a conseillé de poser la question au bourgmestre. Il m'a demandé pourquoi je ne l'avais pas fait. Je lui ai répondu qu'il m'avait arrêté avant que je n'aie l'occasion de le faire, mais je pensais le faire.

---

<sup>62</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, le 29 février 1996.

---

---

**"Etait-ce vraiment un crime de dire aux survivants du génocide, surtout aux veuves, de ne pas vendre leurs parcelles alors qu'elles avaient des orphelins à élever?"**

---

---

Il m'a demandé si je n'avais pas injurié le colonel en le qualifiant d'Interahamwe, et j'ai nié catégoriquement. Il a complété son dossier, puis il m'a fait signer. En signant, j'ai vu qu'il avait laissé des espaces entre ses phrases. S'il a fait des ajouts après, comment pouvais-je le deviner? Il a pris son dossier et est parti.

Déogratias a expliqué plus en détail les motifs qui avaient éveillé ses soupçons à l'égard du Col. Ndibwami.

A vrai dire, le colonel Ndibwami a d'autres buts. Ndibwami vient souvent dans cette cellule, Butare, secteur Kaburemera, pour ses propres intérêts. Il veut y développer l'élevage et faire des rescapés ses ouvriers. Il a corrompu les rescapés affamés de Runyinya afin de pouvoir acheter leurs parcelles couvertes de forêts à un prix négligeable. Il y a cultivé des haricots, il a coupé du bois de chauffage et il a fait du charbon. J'ai voulu m'opposer à une telle invasion et voilà qu'il commence à me poursuivre sans motif. Etait-ce vraiment un crime de dire aux survivants du génocide, surtout aux veuves, de ne pas vendre leurs parcelles alors qu'elles avaient des orphelins à élever? Ndibwami vient souvent les dimanches à Runyinya, dans la cellule précipitée. Il y passe des heures et des heures en train de réunir les Hutu, à qui il répète qu'ils ne devraient pas nous rendre nos vaches et nos biens.

Dix jours après son arrestation, Déogratias tomba dans un coma diabétique. Il fut évacué d'urgence au centre hospitalier de Kigali, CHK.

Cela parce que le sous-lieutenant Tuyisenge ne m'avait pas laissé prendre mes comprimés. Il m'a juste enlevé comme il l'aurait fait à un otage, sans me donner l'occasion de prendre quoi que ce soit.

Mais son séjour à l'hôpital n'a pas pour autant mis un terme aux interrogatoires. D'autres individus vinrent l'interroger.

Toujours les mêmes questions et les mêmes réponses! Et pendant tout ce temps, je ne parvenais pas à comprendre pourquoi on me traitait de la sorte. J'ai fait une rétrospective de ma vie et j'ai été choqué par le fait que j'ai été malmené sous chacun des régimes qui ont pris le pouvoir au Rwanda.

Il quitta l'hôpital le 16 février et fut remis dans sa cellule au poste de police de Muhima.

Mon état de santé ne s'était pas amélioré; je sentais ma mort approcher. Le 17 février, le commandant de la brigade de Muhima m'a libéré en me disant que j'étais innocent, et je suis retourné à Butare.

Mais les interrogatoires n'ont pas cessé.

Le 26 février, un officier du département d'enquêtes criminelles (la police judiciaire) de la préfecture de Butare est venu m'interroger à Runyinya et je lui ai répété exactement ce que je vous ai raconté.

L'espace d'un instant, les yeux de Déogratias se remplissent de larmes. Incapable de masquer sa colère et son amertume, il explique:

J'ai été arbitrairement arrêté et j'ai été malmené durant tout le temps de la première République à la troisième République. Avant, on m'accusait d'être le complice des *Inkotanyi* et des *Inyenzi*. Maintenant, voilà que, même aujourd'hui, alors que j'ai tout perdu, cette République en qui j'avais confiance commence à me maltraiter. J'ai perdu toute ma famille et voilà comment on me dédommage.

---

---

**"J'ai été non seulement physiquement malmené mais aussi et surtout j'ai subi de mauvais traitements psychologiques. J'ai eu envie de me tuer en revivant les jours que j'ai passés dans la brigade de Muhima. Mais je n'en ai trouvé ni l'occasion ni les**

**moyens. Et à mon âge, je n'ai plus de larmes à verser. Il y a des moments où je me dis que la vie que je mène ne vaut pas la peine d'être vécue."**

---

Un jour j'espère revendiquer mes droits en demandant des dommages et intérêts. J'ai été non seulement physiquement malmené mais aussi, et surtout, j'ai subi de mauvais traitements psychologiques. J'ai eu envie de me tuer en revivant les jours que j'ai passés dans la brigade de Muhima. Mais je n'en ai pas trouvé ni l'occasion ni les moyens. Et à mon âge, je n'ai plus de larmes à verser. Il y a des moments où je me dis que la vie que je mène ne vaut pas la peine d'être vécue. Le colonel Ndibwami me poursuit constamment pour rien.<sup>63</sup>

### ***Taba, Gitarama: le rôle de Révérien Ngendahayo***

La préfecture de Gitarama reste une région particulièrement prisée par les hommes et les femmes accusés de crimes épouvantables en raison de la protection qu'elle leur confère. Certaines des autorités les plus en vue de l'administration locale se sont engagées dans une campagne acharnée en vue de réduire au silence les survivants et les témoins. L'un des hommes qui a joué un rôle particulièrement actif dans cette affaire s'appelle Révérien Ngendahayo, sous-préfet chargé des affaires politiques et judiciaires, ex-bourgmestre de Taba. Il a fait libérer un grand nombre de personnes accusées, sur la base de preuves accablantes, de complicité dans le génocide. Mais, comme si cela ne suffisait pas, il a fait arrêter un certain nombre d'individus ayant porté plainte à l'encontre des premiers, les exposant ainsi aux risques de représailles, voire de mort, en les faisant incarcérer en compagnie des personnes qu'ils avaient dénoncées.

Fulgence Kabego, policier communal, est l'un des nombreux témoins ayant vu Ngendahayo diriger sa rage sur ceux qui osent accuser telle ou telle personne de complicité dans le génocide. Fulgence, âgé de 27 ans, a perdu presque toute sa famille lors du génocide. Il est originaire de la cellule de Nikingo, secteur de Kamonyi à Taba. Il a suivi une formation de policier communal entre février et avril 1995, après quoi il a été élu leader des cinq policiers communaux de Taba.

J'ai commencé à travailler avec Révérien Ngendahayo qui était bourgmestre de Taba. Un samedi, les soldats qui étaient à Gacurabwenge, en commune de Taba, m'ont amené deux miliciens qui avaient tué pendant le génocide pour que je les mette dans le cachot de la commune. Arrivés au bureau communal, l'officier de police judiciaire a préparé le dossier de ces deux miliciens. Beaucoup de gens les ont accusés de génocide. C'était pendant le week-end; le bourgmestre Ngendahayo n'était pas au bureau. Lundi, lorsque Ngendahayo est revenu au travail, il m'a appelé dans son bureau et il m'a demandé pourquoi j'avais emprisonné ces deux personnes. Je lui ai expliqué que les gens les avaient accusés. Ngendahayo m'a demandé de les libérer. J'ai refusé et j'ai informé les soldats qui gardaient le cachot que le bourgmestre voulait les libérer. Les membres de la famille de ces deux miliciens venaient toujours négocier avec Ngendahayo afin qu'il les libère. Le bourgmestre m'a de nouveau appelé pour me demander de les libérer. J'ai refusé une fois de plus.

Aux yeux de Ngendahayo, il était grand temps de se débarrasser de Fulgence.

Il a convoqué tout le personnel du bureau communal: les secrétaires, les comptables, assistants-bourgmestres, etc... Il m'a accusé devant les employés d'avoir refusé de libérer ces miliciens. Ngendahayo m'a demandé de construire mon propre cachot et de ne plus utiliser celui de la commune. Au bout de deux semaines, il m'a chassé de sa commune parce que j'avais refusé de libérer les miliciens. Il a offert mon poste à un autre policier appelé Niyigena. Ce dernier est en prison parce qu'il a tué des Tutsi dans le secteur Gishyeshye. Ngendahayo aimait travailler seulement avec les miliciens.

Dans le courant de ces événements, Ngendahayo fut nommé sous-préfet chargé des affaires politiques et judiciaires. Un nouveau bourgmestre le remplaça à son poste de Taba. Au cours d'une réunion avec le personnel du bureau de commune, il fut décidé de réhabiliter Fulgence. Il reprit donc ses fonctions et eut de nouveau l'occasion de se rendre compte de l'antipathie marquée de Ngendahayo envers les survivants. L'un des rescapés qu'il a fait emprisonner s'appelle Emma Mukabaranga; elle était enceinte à l'époque de son arrestation.

---

<sup>63</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, le 29 février 1996.

Ngendahayo ne supportait pas les rescapés. Au lieu de résoudre leurs problèmes, ils les mettait en prison avec les miliciens qui avaient tué les membres de leur famille. A un moment donné, Ngendahayo m'a obligé à mettre dans le cachot Emma Mukabaranga, une femme rescapée qui était enceinte. Celle-ci était venue réclamer le [champ] caféier de son mari. L'homme lui a répondu qu'il avait donné l'argent au mari d'Emma. Le bourgmestre a ordonné à cette dernière de rembourser l'argent à ce monsieur. Emma a beaucoup protesté, le bourgmestre m'a donné l'ordre de la mettre dans la prison pour qu'elle comprenne et de lui demander 1.000 francs d'amende. Après l'avoir mise dans le cachot avec les femmes miliciennes, je suis allé chercher 1.000 francs. J'ai payé chez le comptable à sa place. Après je suis allé montrer le reçu à Ngendahayo pour lui demander de libérer la femme. Il n'a rien dit.

Emma n'est pas la seule parmi les survivants à avoir été incarcérée par Ngendahayo.

Il a aussi emprisonné Odile Ingabire. Cette dernière avait accusé un milicien qui avait tué les membres de sa famille. La famille de ce milicien a négocié avec le bourgmestre qui l'a libéré en disant qu'il était innocent. Après avoir libéré ce milicien, il a mis Odile dans le cachot en l'accusant d'avoir menti. J'ai apporté du Fanta et du pain à Odile. Elle a refusé de manger et de boire. Les femmes avec qui elle était emprisonnée la traumatisaient. Elle a passé plus de deux jours dans le cachot. Après elle est retournée à Kamonyi.

Odile est une rescapée qui a perdu tous les membres de sa famille sauf sa maman. Elle était une élève de l'école normale technique de Remera-Rukoma. Maintenant, elle a abandonné ses études parce qu'elle est sortie du cachot malade. Maintenant, elle est troublée. Ngendahayo a également fait emprisonner beaucoup d'autres rescapés.<sup>64</sup>

Le témoignage de Fulgence est corroboré en tout point par Vincent Rutayisire, 28 ans, qui a également suivi une formation de policier de février à avril 1995. Une fois son stage terminé, il a été nommé chef de la sécurité du secteur de Musenyi.

Lorsque les rescapés me montraient les miliciens qui avaient tué, moi aussi je venais au bureau communal pour demander au bourgmestre Révérien Ngendahayo de préparer le dossier de ces génocidaires. Ngendahayo refusait de le faire et de me donner d'autres policiers pour aller les arrêter.

En mai 1995, Vincent a été nommé conseiller du secteur de Musenyi, commune de Taba. L'une des premières personnes arrêtées par ses soins fut une femme du nom de Nyiragicari accusée d'avoir tué de nombreux Tutsi dans la cellule de Gasaye. Deux jours plus tard, Ngendahayo, qui était à l'époque bourgmestre, l'a fait relâcher. Vincent a confronté Ngendahayo, lui demandant d'expliquer les raisons de cette libération.

Il m'a demandé si je savais qui il était. Il m'a dit qu'il était bourgmestre, ainsi que sous-préfet, et qu'il pourrait être aussi préfet. Il m'a demandé de me taire et a ordonné aux soldats de me mettre dans le cachot avec les miliciens. Les miliciens que j'avais arrêtés ont commencé à m'attaquer immédiatement. Les soldats m'ont donc mis dans un autre cachot. Nous y étions à trois. Les soldats qui gardaient le cachot m'apportaient de quoi manger. Après que j'aie passé quatre jours en cellule, Vincent Myakarundi, un soldat qui était venu à Taba, m'a libéré.

Mais Ngendahayo poursuit sa guérilla contre Vincent. Lors d'une réunion de tous les conseillers dans le bureau de la commune, il l'accusa "d'organiser le génocide des Hutu." Les problèmes de Vincent ne firent qu'empirer lorsque, ce même mois, un ami de Ngendahayo, Daniel Munyandanguza, fut accusé d'être un milicien et arrêté dans le secteur de Mbwenda, commune de Shyorongi, dans la préfecture de Kigali rural, où il s'était caché.

---

---

### **"Maintenant, les rescapés n'ont plus le courage d'accuser les génocidaires."**

---

---

Ngendahayo m'a condamné en disant que j'avais participé à son arrestation. Le bourgmestre a envoyé chez moi un soldat de la MINUAR pour me menacer. Ces soldats m'ont donné, à deux reprises, des convocations

---

<sup>64</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 15 mars 1996.

signées par le procureur de la préfecture de Gitarama. Je suis allé à Gitarama deux fois, mais je n'y ai trouvé personne qui m'accusait.

Ngendahayo a emprisonné d'autres rescapés comme Emma, Odile, et Monique. C'est pour cette raison que les rescapés ont écrit une lettre au président de la République. Afin de résoudre le problème qui existait entre les rescapés de Taba et Ngendahayo, le préfet nous a invités à une réunion de sécurité pour que nous y exposions nos problèmes. Lorsque nous avons accusé Ngendahayo, les autorités ne nous ont rien répondu. Mais elles ont envoyé une commission à Taba pour faire l'enquête sur le dossier de Ngendahayo. Jusqu'à maintenant Révérien Ngendahayo est sous-préfet chargé des affaires politiques et juridiques, dans la préfecture de Gitarama. Maintenant, les rescapés n'ont plus le courage d'accuser les génocidaires.

Le comportement d'hommes comme Ngendahayo ne fait qu'encourager de nouvelles vagues de violence à l'encontre des survivants qui osent accuser certains individus de génocide.

Le 15 septembre, des gens m'ont attaqué. Ils ont cassé la porte d'entrée de ma maison à coups de machettes. J'ai crié et ces gens sont partis en courant mais ils ont pris mon vélo. J'habite au milieu des familles des miliciens; mes voisins me chassent. Personne ne peut entrer dans ma maison. J'ai peur que ces gens ne me tuent pendant la nuit. Le propriétaire de la maison que j'occupe est revenu; c'est un rescapé. Maintenant, je ne sais pas où je peux aller parce que notre maison a été détruite pendant le génocide.<sup>65</sup>

Au début du génocide, Monique Mukasine, 35 ans, vivait dans la cellule de Gisenyi, secteur de Gishyeshye à Taba. Elle habite à présent à Kigali. Son frère, Alexis, fut l'une des premières victimes du massacre de Taba. Son décès fut suivi de la mort des autres membres de sa famille proche, y compris son père Sebera, qui fut jeté vivant dans une fosse septique, sa mère, Nyirashyirambere et ses quatre fils. Elle a été épargnée, de même que sa fille de sept ans. Elle explique pourquoi elle se trouve dans l'impossibilité de retourner vivre à Taba.

Bien que je ne travaille pas, je ne peux pas retourner à Taba à cause du sous-préfet Ngendahayo. Il a dit aux Hutu de Taba de nous effrayer. Il leur a aussi dit d'intervenir si les survivants accusent un Interahamwe de Taba de génocide. Au lieu de nous consoler, le sous-préfet emprisonne les survivants du génocide dans la commune de Taba.

Parmi les gens qu'il a emprisonnés, Monique cite les noms suivants:

- Emma Mukabaranga;
- François Gatabarwa;
- Nyiramutumirwa;
- Le conseiller de Musenye;
- Francine et Julienne Mukamutali.

Monique elle-même a été incarcérée dans le bureau de commune par Ngendahayo.

Parce que je lui avais demandé pourquoi il avait distribué mes plantations de sorghos et de haricots, il a donné l'ordre qu'on me mette dans le cachot, m'accusant de vouloir exterminer tous les Hutu de Taba.

Monique en conclut:

"Nous n'avons personne pour nous écouter"<sup>66</sup>

Françoise Nyirakanani, cultivatrice de dix-sept ans, a perdu son père, ses quatre frères et leurs familles respectives ainsi que son grand-père. Elle a assisté à une réunion dans le secteur de Murehe, au cours de laquelle Ngendahayo a prononcé un discours. Déclarant que Ngendahayo s'efforçait toujours de "les décourager et de les maltraiter" lorsqu'il était bourgmestre de Taba, elle poursuit:

---

<sup>65</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 13 mars 1996.

<sup>66</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 10 novembre 1995 et le 29 février 1996.

L'objectif [de la réunion] était de nous menacer, je dirais. Il a déclaré ouvertement que les rescapés du génocide n'ont rien à dire à propos des accusations puisqu'ils étaient partis se cacher. Ils ont dit qu'ils n'ont pas vu les génocidaires tuer les Tutsi, et que leurs accusations sont donc dépourvues de tout fondement.

Françoise réfute les arguments de Ngendahayo.

Le sous-préfet semble ignorer que certains rescapés du génocide ont été jetés dans les fosses et ont été réanimés plus tard. Selon le sous-préfet, ceux-là n'ont rien à témoigner, comme s'ils n'avaient pas vu les auteurs de leurs malheurs. D'autres rescapés ont passé des heures et des heures aux prises avec les génocidaires avant de céder au mal et d'aller se cacher dans les jungles. Ceux-là ont trop vu pour ne pas témoigner.

Françoise accuse également Ngendahayo de refuser d'arrêter les personnes identifiées comme auteurs du génocide.

Il a facilité la fuite des criminels; j'en suis témoin oculaire, moi personnellement. J'ai arrêté l'homme nommé Ruvenya, fils de Kigunira, qui habitait le même secteur que moi. Pendant le génocide, Ruvenya a tué le Tutsi nommé Moïse, fils de Muhutu. Il a aussi tué une femme nommée Caritas Numukobwa de mon secteur. Nous avons conduit ce criminel à la commune et Ngendahayo a refusé de l'arrêter. Heureusement, quand il n'était plus bourgmestre de Taba, nous avons réussi à le faire arrêter. Il a tué tous ces gens tout au début du génocide, bien avant que nous soyons partis nous cacher.

Un autre jour, j'ai vu l'homme nommé Banyerera, qui a tué mon grand-père, Phocas Kayinamura. Il était venu un jour où j'étais chez mon grand-père. Je m'étais cachée sous le lit et mon grand-père, qui n'avait pas trouvé où se cacher, a été capturé par Banyerera dont je connaissais la voix; avec la petite houe qu'il avait, il l'a achevé. J'ai entendu non seulement le bruit de ses coups de houe, mais j'ai aussi entendu les derniers cris et soupirs de mon grand-père. Alors, lorsque j'ai vu Banyerera après le génocide, je me suis rappelé ce qui s'était passé et j'ai alerté les voisins pour qu'ils m'aident à le conduire à la commune de Taba. Nous avons conduit Banyerera jusque dans les mains de Révérien Ngendahayo qui a décidé de ne pas garder ce criminel. Il nous a dit que nous ne devons pas conduire ce criminel à la commune, que nous n'en avons pas le droit. Il nous a dit de tous retourner chez nous. Banyerera s'est moqué de nous. Ngendahayo a aussi ordonné au criminel de retourner chez lui et de revenir le lendemain. Tout le monde savait ce qui allait suivre. Au lieu de revenir le lendemain, Banyerera a pris le large et il n'est par revenu depuis. Nous ne savons pas où il se cache. Tout le monde voyait très bien que lorsque le sous-préfet a dit au criminel de revenir le lendemain, c'était une façon de lui donner assez de temps pour s'évader.

Il y a quelqu'un d'autre nommé Munyemana qui est chauffeur, fils de Kamugunga. Pendant le génocide, Munyemana distribuait de l'essence pour incendier les maisons des victimes. C'est lui qui a donné l'essence qu'on a utilisée pour brûler la maison d'un Tutsi nommé Haguma, du secteur Murehe. Nous avons eu beau crier pour l'accuser, le sous-préfet s'est gardé de l'arrêter. Maintenant, ce Munyemana est furieux. Il sait que nous, les rescapés, nous l'accusons; il pourrait même nous faire du mal. Actuellement, nous avons peur de ce type alors que nous savons ce qu'il a fait.

Nos conditions de vie sont déplorables. Beaucoup de rescapés n'ont pas leurs propres maisons. Ils ont des difficultés à trouver de quoi manger et voilà que les criminels qui ont décimé les leurs ne sont même pas poursuivis.<sup>67</sup>

Christine Uzamushaka, cultivatrice âgée de vingt ans originaire de la cellule de Rushikiri, a également assisté à la réunion de Murehe.

Ngendahayo a dit que lorsque les miliciens tuaient, les survivants étaient dans la brousse, que nous n'avions pas vu les miliciens. Alors que lorsque nous nous cachions, nous les avons vus qui nous cherchaient partout. Il a dit aux Hutu de ne pas avoir peur des survivants. Il a dit qu'il ne voulait plus voir un survivant venir au bureau communal accuser un milicien.

Elle appuie la plainte de Françoise selon laquelle Ngendahayo refuse d'arrêter les miliciens.

Le sous-préfet a libéré Canisius Ruvenya, un milicien qui avait tué plusieurs Tutsi dans le secteur Murehe, tels que les enfants d'une vieille femme nommée Astherie. Le sous-préfet a refusé d'emprisonner Banyerera qui a disparu de notre voisinage. Nous ne savons pas où il est.

---

<sup>67</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 29 mars 1996.

Les miliciens qui avaient pillé nos biens refusent de nous les remettre puisque le sous-préfet leur a dit de ne pas avoir peur de nous.

Nous attendons toujours la mort.<sup>68</sup>

Lorsque Nyirahategekimana regagna sa maison à Bugoba, Taba, elle eut la surprise de voir qu'un certain nombre d'individus qui s'étaient distingués par leur barbarie dans le massacre des habitants de sa commune étaient toujours en liberté. Elle rendit visite au bourgmestre afin de l'inciter à arrêter certains de ses voisins.

Révérien Ngendahayo m'a chassée de son bureau. J'y suis allée pour lui demander de commencer un dossier sur les génocidaires qui rôdent sur les collines. Ngendahayo a essayé de me battre en me disant que les Tutsi voulaient exterminer les Hutu. Je suis sorti de son bureau en pleurant tandis que les miliciens qui m'ont vue pleurer dansaient.

Pendant que Ngendahayo était bourgmestre, j'avais perdu le courage d'accuser les génocidaires. J'ai peur de lui parce que même aujourd'hui, il est sous-préfet chargé des affaires politiques et juridiques de Gitarama.

Maintenant, je ne dors plus parce que des inconnus frappent toujours à la porte de notre maison pendant la nuit. Je n'ai personne pour me défendre. Mais j'ai plusieurs ennemis.<sup>69</sup>

Ngendahayo s'est aussi efforcé de museler les Hutu prêts à déposer des témoignages susceptibles d'incriminer certains résidents de Taba. Son traitement de Béatrice Nyiransengimana illustre la peine qu'il s'est donnée pour veiller à ce que les tueurs de Taba restent impunis.

Il n'est pas de mots qui puissent dépeindre les atrocités qui ont marqué la vie de Béatrice Nyiransengimana, dite "Nyiramutumirwa," une cultivatrice de trente-huit ans. Son mari a été massacré à coups de hache par ses propres frères et cinq de ses sept enfants ont été tués à la machette par ses frères sous ses yeux. Elle portait son enfant le plus jeune, un bébé de dix mois, sur le dos, lorsque ses oncles s'en sont emparés pour le tuer. Les deux enfants qui lui restent ne doivent leur vie qu'au seul fait qu'ils étaient alors hébergés par d'autres parents.

En 1976, Béatrice a épousé Bernard Ntawuruhunga. Jusqu'alors, d'après Béatrice, le fait qu'elle était Hutu et son mari Tutsi n'avait pas engendré de problème entre les familles. Mais les choses ont radicalement changé en avril 1994.

La famille habitait dans la cellule de Nyirabihanye, secteur de Bugoba à Taba lorsqu'elle fut attaquée par les miliciens et les sympathisants du MDR le 19 avril. Par précaution, Béatrice décida d'emmener ses enfants chez ses parents. Cet épisode allait marquer le début d'un long cauchemar pour Béatrice, cauchemar qui dure encore.

Mon mari s'est enfui chez mon frère Gasharamanga qui est immédiatement allé appeler les miliciens pour qu'ils le tuent. Par conséquent, j'ai conduit mon mari chez mon oncle Rutaremara. Celui-ci a essayé de le cacher. Mais mes frères, qui savaient bien qu'il était caché chez Rutaremara, sont venus le chercher. Ils l'ont tué le 13 juin 1994 à coups de machette.

Les parents de Béatrice vivaient près de la maison du bourgmestre de Taba, Jean-Paul Akayezu,<sup>70</sup> un tueur impitoyable. Elle eut donc maintes fois l'occasion de voir avec quel soin méthodique le génocide était orchestré à Taba.

Tous les jours je voyais des voitures qui transportaient des grenades, des fusils et des machettes vers la maison d'Akayezu. Les miliciens tenaient des réunions chez Akayezu et c'est lui qui distribuait les armes aux adhérents du MDR Power.

Une réunion organisée à Bugoba allait à jamais changer la vie de Béatrice.

---

<sup>68</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 29 mars 1996.

<sup>69</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 29 mars 1996.

<sup>70</sup> Jean-Paul Akayezu a été arrêté en Zambie et par la suite inculpé par le Tribunal pénal des Nations Unies pour le Rwanda.

Akayezu a demandé aux Hutu de ratisser la zone pour dénicher tous les Tutsi. Il a dit de ne pas avoir peur de tuer, même les petits enfants. Après la réunion, les miliciens sont venus chez mes parents pour tuer mes enfants.

Béatrice et son père leur donnèrent de l'argent pour qu'ils épargnent les enfants. Mais ses propres frères et ses oncles paternels étaient bien décidés à ne pas faire de quartier.

Après, mes frères et les frères de mon père se sont exclamés que mes enfants étaient des 'serpents'; et qu'on ne devait pas faire d'exception pour eux. Ils ont cité l'exemple de Kagame et Rwigema qui sont partis en exil étant des petits enfants et qui sont devenus des soldats de grade élevé du FPR, faisant regretter aux Hutu de les avoir laissés s'échapper au tout début.

Béatrice est hantée par les scènes épouvantables qui ont marqué ses derniers instants avec ses enfants.

J'avais sur le dos mon petit enfant Etienne Hitimana, âgé de dix mois. On m'a fait sortir de la maison. Mes frères, les fils de mon père et de ma mère, ont conduit mes enfants jusqu'au barrage routier. Arrivés au barrage, mes frères et d'autres miliciens m'ont arraché mon enfant du dos et ils m'ont demandé de partir car j'étais Hutu.

Mes enfants pleuraient, m'appelaient, moi aussi je pleurais désespérément. Ces hommes ont donné des coups de machettes à mes enfants. C'était le 11 juin 1994. Ce jour-là, on a tué mes cinq enfants.

- Martha Mukangamije, onze ans, en sixième année d'école primaire;
- Silas Mafene, dix ans, en quatrième année d'école primaire;
- Séraphine Ibyishama, huit ans, en première année d'école primaire;
- Théogène Niyonzima, cinq ans;
- Etienne Hitimana, dix mois.

Deux enfants ont survécu au massacre, Jérôme Bikorimana et Rachel Niyonambazh. Ils logeaient chez des parents et amis, dans d'autres communes de Gitarama. A l'issue du génocide, Béatrice a tout de suite décidé de traduire en justice les criminels impliqués dans l'assassinat de ses enfants et de ses beaux-parents, même au risque de dénoncer ses parents proches.

Parmi les miliciens que j'ai accusés, il y a mes frères, les frères de mon père et mes voisins. Ils avaient tué et pillé et détruit nos maisons.

Ce fut là le début d'une lutte âpre et inégale avec Révérien Ngendahayo.

Durant la période où Révérien Ngendahayo dirigeait la commune Taba, j'ai eu beaucoup de problèmes. Je suis allée au bureau communal avec Cécile Kamanzi pour accuser Habimana, qui a tué ma belle-soeur, et d'autres miliciens qui avaient exterminé la famille de mon mari.

Nous avons aussi accusé Adeline Mukabideli, qui était alors enseignante à Bugoba, et occupe toujours ce poste aujourd'hui. Celle-ci menait les petits enfants Tutsi jusqu'aux barrages des miliciens et elle m'a demandé d'amener [le reste] de mes enfants là-bas pour les faire tuer eux aussi, comme mes autres enfants. C'était pendant le génocide. Adeline avait aussi une liste des enfants Tutsi qui étaient parmi ses élèves. Son rôle pendant le génocide était aussi de dénicher les Tutsi qui étaient encore vivants pour les dénoncer aux miliciens.

Ngendahayo refusa d'écouter leurs accusations.

Le sous-préfet a refusé de mettre Adeline ou Habimana en prison; tout au contraire, il m'a chassée du bureau communal en me disant que tout ce que je voulais, c'est de faire exterminer mes frères Hutu.

Ngendahayo a refusé d'examiner les renseignements fournis par les survivants et les témoins. Mais il s'est en plus efforcé de reconforter ceux qui craignaient d'être accusés de participation au génocide. Incapable de dissuader Béatrice de poursuivre les criminels, il décida de l'exposer publiquement.



Un jour, je ne me souviens plus de la date, le sous-préfet a tenu une réunion dans le secteur Bugoba. Il a dit aux gens de Bugoba de ne pas avoir peur des rescapés. Comme j'avais déjà accusé du génocide un certain Jean Munyakazi qui avait tué beaucoup de Tutsi à Bugoba, le sous-préfet m'a accusé devant tous les gens de vouloir exterminer les Hutu et a dit que Jean Munyakazi était au cachot alors qu'il était 'innocent.'

Comme il l'escomptait, sa manoeuvre ne tarda pas à porter des fruits.

Le conseiller de Bugoba a alors commencé à me menacer. Mais je suis restée calme.

Comme il n'ont pas réussi à l'effrayer, les fonctionnaires du gouvernement local ont essayé de la corrompre.

Alors les responsables de cellules et même notre conseiller de Bugoba, Vénuste Twahirwa, m'ont donné de l'argent pour que j'arrête de dénoncer les miliciens aux autorités. J'ai dit au conseiller que je ne pouvais prendre ni leur argent, ni quoi que ce soit d'autre qu'ils pourraient me donner pour que je me taise. Le conseiller m'a beaucoup suppliée pour que je fasse libérer Jean Munyakazi. J'ai refusé.

Finalement, ils réalisèrent que la seule solution était de faire arrêter Béatrice.

Pendant le mois de mai 1995, j'étais au milieu de mes caféiers en train de cultiver. J'ai vu arriver le conseiller Twahirwa, Hangaza et un soldat qui tenait un fusil. Twahirwa participait aux réunions des miliciens lorsque Habyarimana était au pouvoir; il était responsable de la cellule Bugoba, et Hangaza était policier communal. Le soldat m'a dit que je me croyais supérieure au reste. Il m'a donné le mandat d'arrêt signé par le bourgmestre Révérien Ngendahayo. Ils m'ont laissée finir mon travail et m'ont conduite au bureau communal sans que j'aie eu l'occasion de manger quoi que ce soit.

Les parents des hommes qu'elle avait dénoncés sortirent danser dans la rue pour célébrer son arrestation.

Ceux de mes voisins qui avaient dans leur famille des miliciens étaient sur la route; ils se moquaient de moi et dansaient, parce qu'on me conduisait comme si j'étais une milicienne qui avait tué les gens. Sur le chemin du bureau communal, cinq soldats, qui nous attendaient, se sont joints à nous. Nous avons continué en un groupe comprenant deux miliciens qu'on avait arrêtés.

Au bureau de la commune, Ngendahayo n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a fallu justifier l'arrestation de Béatrice.

Le bourgmestre Ngendahayo m'a accusé d'avoir instigué le génocide des Hutu. Il m'a dit de ne plus oser revenir au bureau pour accuser ces derniers. Il a ajouté que j'ai deux enfants, qui ont pu échappé au génocide et que, pour cette raison, je devrais rester à la maison et cultiver pour pouvoir les nourrir, au lieu de venir sans cesse au bureau communal accuser les Hutu.

Mais, elle n'allait pas se laisser intimider.

Je lui ai dit que j'allais continuer à accuser les miliciens, que j'allais même abandonner mon travail pour le faire. Immédiatement le bourgmestre Ngendahayo a donné l'ordre de me mettre au cachot.

Il prit soin de la mettre dans la même cellule que les femmes accusées de génocide.

Dans le cachot, j'étais avec les femmes qui avaient tué pendant le génocide. Je dormais par terre comme elles. Ces femmes voulaient me frapper et me disaient qu'un Hutu ne devait jamais accuser ses frères Hutu. Pendant cette période, les miliciennes recevaient de la nourriture de leurs familles respectives alors que je devais compter sur les soldats, n'ayant personne qui fût prêt à me donner à manger.

Heureusement, elle eut la chance de partir avant qu'un "accident" tragique n'ait pu être orchestré dans la prison.

J'avais passé deux jours en prison lorsqu' Ildephonse Kabanda, qui était bourgmestre de Taba avant Ngendahayo, et le commandant des soldats de Taba, sont venus me voir. Ildephonse connaissait bien mes

problèmes au moment où il était bourgmestre et savait que j'accusais les génocidaires sans arrêt. Ildephonse et le commandant m'ont donc libérée sur le champ.

Malgré sa mise en liberté, Ngendahayo voulait veiller à ce que Béatrice comprenne qu'elle ne devait plus souffler mot sur les agissements de 1994.

De retour à la maison, j'ai réussi à y passer une seule nuit. Le lendemain, un soldat est venu à la maison. Il m'a dit que Ngendahayo lui avait demandé de me ramener au bureau communal. Cette fois, des rescapés m'ont suivie, ainsi que mon beau-frère Rudasumbwa. Lorsque nous sommes arrivés devant Ngendahayo, il m'a regardée durement, et m'a dit de rentrer à la maison et de ne plus accuser les Hutu.

Pour Béatrice, la notion de "foyer" n'a plus aucun sens; elle n'appartient plus à sa famille. Elle se sent également rejetée par ses voisins.

Maintenant la famille de mon père me chasse. Je ne peux plus lui rendre visite. Aucun voisin ne peut venir chez moi. Le conseiller de Bugoba me dit toujours qu'il ne connaît pas mon ethnie, que de toute manière je ne suis ni Hutu ni Tutsi. Maintenant je ne peux pas me permettre de sortir le soir de peur d'être tuée.

Les menaces n'ont rien d'imaginaire.

Une nuit en février 1996, des gens inconnus m'ont attaquée vers minuit. Ils ont frappé à la porte et ont creusé un trou dans le mur pour pouvoir entrer. J'ai crié fort et ils sont partis mais personne n'est venu m'aider. Le lendemain matin, je suis allée le dire au conseiller Twahirwa. Ce dernier m'a dit qu'ils avaient vraiment tardé à venir m'attaquer. Je suis retournée à la maison. Maintenant, je ne peux pas dormir la nuit.<sup>71</sup>

Les survivants de Taba se sont plaints au préfet de Gitarama, Désiré Nyandwi, au sujet de la violence à laquelle ils sont soumis aux mains de Ngendahayo et de son refus de prendre au sérieux leurs accusations concernant les tueurs. Aucune mesure n'a été prise. Au contraire, ils ont appris qu'il allait être promu au poste de sous-préfet, et donc être directement chargé des affaires judiciaires. Angoissés par un tel développement, qui pour eux annonçait un désastre, 27 survivants ont envoyé une pétition au président Pasteur Bizimungu le 6 août 1995:

Le 22 juillet 1995, nous, les rescapés du génocide en commune Taba, avons écrit une lettre au préfet de la Préfecture Gitarama pour lui décrire la façon dont nous traite... Révérien Ngendahayo. Nous l'accusons de la manière dont il nous persécute ouvertement, devant tout le monde; en plus de cela, il ne règle nos problèmes qu'en nous mettant en prison.

Le préfet ne nous a rien répondu à propos de ce problème. Nous avons en fait appris que le gouvernement a nommé Ngendahayo sous-préfet chargé des affaires politiques et juridiques à Gitarama, tandis que nous espérions qu'il allait être renvoyé de notre commune.

Il sensibilise son équipe de malfaiteurs, leur disant de ne pas avoir peur, qu'il va être remplacé par son disciple, que son pouvoir sur la commune va demeurer et qu'il va lutter contre les gens qui l'ont accusé.

Votre Excellence monsieur le président de la République, nous ne savons pas si vous avez déjà entendu parler du groupe d'habitants de Taba qui mentent pour soutenir leurs parents ou connaissances emprisonnées à cause de leur participation au génocide. C'est aux membres de ce groupe qu'il promet que personne ne pourra leur faire de mal... qu'il va continuer à les aider et que celui qui va le remplacer sera un d'eux.

Nous vous demandons, monsieur le président, avant de nous donner un autre dirigeant, de faire une enquête pour découvrir vous-même le fonctionnement de ce groupe, parce que si vous désignez un dirigeant qui est l'un des membres de ce groupe, cela pourra causer l'insécurité dans notre commune.

La lettre fut également transmise au vice-président, au premier ministre, au ministre de l'Intérieur et du Développement communal, au département de l'Intelligence Militaire et à la personne chargée de la sécurité dans la préfecture de Gitarama.

Le 2 octobre, le directeur du cabinet du Président, le Col. Frank Mugambage, a écrit une lettre au comité chargé de la sécurité à Gitarama le priant "de suivre de près les raisons à l'origine d'un tel malentendu, de prendre les mesures adéquates et de l'informer de toute décision prise." Sur ce, les survivants ont été invités à participer à une réunion du comité de sécurité de Gitarama. La réunion eut

---

<sup>71</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 13 mars 1996.

lieu en novembre au bureau de la préfecture de Gitarama. Aux rangs des participants figurait Ngendahayo, le préfet et des officiers militaires. Monique Mukasine décrit ce qui s'est passé.

Nous avons décrit à ces autorités toutes les mauvaises choses que le sous-préfet avait fait. Après avoir entendu nos témoignages accusant Ngendahayo, un soldat qui était dans la réunion a demandé la suspension du sous-préfet de ses fonctions. Un Colonel Ndengeyinsa a refusé; il soutenait Ngendahayo de tout coeur. Il disait que s'il était suspendu, il serait humilié devant la population de Gitarama.

Le préfet ne souhaitait pas non plus embarrasser Ngendahayo.

Le préfet de Gitarama nous a dit qu'il allait envoyer une commission à Taba pour qu'elle effectue une enquête approfondie.

Quelques jours plus tard, une commission de six personnes s'est rendue à Taba et a mené à des entretiens.

Nous avons témoigné à nouveau. A ce jour, l'État n'a toujours rien fait. Nous n'avons personne pour nous écouter. Pour parler au préfet de Gitarama, il faut passer d'abord par le sous-préfet Ngendahayo. Mais celui-ci ne va pas écouter un rescapé de la commune de Taba.

A présent, les gens qui ont accusé Ngendahayo en public à maintes reprises ont peur que leur vie soit en danger. Et ils ont de bonnes raisons d'avoir peur. Monique nous confie ses craintes:

Maintenant, je ne dors plus. Je m'attends toujours à être assassinée, parce que j'ai accusé un membre des autorités, à savoir Ngendahayo, et d'autres génocidaires de Taba qui ont leur famille ici; ces personnes peuvent me tuer parce que j'ai accusé leurs enfants.<sup>72</sup>

### ***Détenus en lieu et place de ceux qu'ils accusent de génocide***

Ce ne sont pas seulement les fonctionnaires haut placés ayant une mission politique qui ont fait arrêter des survivants. Certains ont été emprisonnés par des petits soldats. Comme indiqué plus haut, une stratégie centrale des architectes du génocide consistait à obtenir la coopération du plus grand nombre possible de complices en faisant jouer l'appât du gain. A présent, un très grand nombre d'individus n'ayant jamais commis de meurtre sont toutefois très désireux d'éviter toute question embarrassante parce qu'ils ont "hérité" d'une parcelle de terrain ou parce qu'ils ont pillé les biens de leurs voisins Tutsi.

Pélagie (pseudonyme) fait partie des nombreux survivants qui se sont trouvés confrontés à ce problème. A l'époque de notre entretien en mars 1995, elle venait de passer une semaine dans le secteur de Mara, commune de Gishyita à Kibuye, en compagnie d'une nièce et d'un neveu. De toute évidence, ils ont été très secoués par leur séjour à Mara, où ils s'étaient rendus pour la première fois depuis la fin du génocide. Le but de leur visite était d'une part d'encourager l'arrestation des hommes ayant tué nombre de leurs parents et violé la nièce de Pélagie et d'autre part de réclamer leurs terres. Ils ont seulement réussi à faire incarcérer l'un des trois violeurs. Mais par la même occasion, le neveu de Pélagie a aussi été arrêté. Leur visite avait sans nul doute dérangé certains de leurs voisins.

Presque tous les Tutsi de Mara ont été tués. Quasiment tous. Leurs terres, y compris les nôtres, ont été prises. Même les femmes Tutsi mariées à des Hutu ont été massacrées de manière à ce que les maris puissent disposer de leurs terres.

Je suis allée à Mara avec mon neveu, le jeune homme que vous voyez devant vous. Il est étudiant. Lorsque les voisins m'ont vue, ils se sont exclamés: 'Comment se fait-il que tu sois toujours en vie?' Ils se sont montrés très hostiles. Mais ils ont surtout été perturbés de voir que j'étais accompagnée de mon neveu, un homme, vous comprenez. Ils ont eu peur que je me mette à réclamer mes terres et à intenter des procès. Ils l'ont dénoncé comme un Interahamwe et les soldats l'ont incarcéré pendant toute une semaine. Nos maisons ont toutes été détruites. La seule chose à laquelle nous puissions prétendre, ce sont nos terres. Mais

---

<sup>72</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 29 février 1996.

ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous empêcher de les récupérer. Si vous osez faire mention de vos terres, ils répondent 'Serait-ce la loi Tutsi qui entre à nouveau en vigueur ?'<sup>73</sup>

Célestin Baingana, 48 ans, est originaire de Nyange, commune de Kivumu à Kibuye. Lorsque les massacres ont commencé, il travaillait comme employé dans une station-service de Kigali. La femme de Célestin et quatre de ses cinq enfants vivaient à Kibuye et c'est là qu'ils ont été tués, de même que trois de ses quatre frères et ses deux soeurs. La plupart des autres membres de sa famille et ses beaux-parents, originaires de la même commune, ont aussi été tués. L'un de ses enfants, un garçon de neuf ans et demi, vivait avec lui à Kigali. Mais ils ont été séparés durant le carnage; à l'époque de notre entretien, au début de 1995, il le croyait mort. Célestin a adopté cinq enfants, des orphelins du côté de sa femme. Il travaille comme gardien à Kigali.

En août 1994, Célestin s'est rendu à Kibuye et a appris quelques détails sur certaines des personnes activement impliquées dans le massacre de sa famille. Il a découvert que certaines d'entre elles vivaient à Kigali.

Il a dénoncé l'un des hommes au bureau du procureur général. Là on lui a dit qu'il serait mené une enquête. L'homme a finalement été arrêté mais il a été relâché. Célestin a également dénoncé un certain nombre d'hommes qu'il accuse d'avoir tué des Tutsi à Kigali dès les premiers jours du génocide. Il a été convoqué à la brigade de Nyamirambo.

Je suis arrivé au poste de police le matin du 8 décembre 1994. Avant que j'aie eu le temps de dire quoi que ce soit, un soldat m'a ordonné d'enlever tous mes biens personnels. Puis il m'a dit: 'A partir de maintenant, tu es prisonnier. Je suis seul à savoir pourquoi je t'emprisonne. Je lui ai dit que j'avais de jeunes orphelins qui dépendaient de moi. Je lui ai demandé de leur faire savoir ce qui m'était arrivé ou, tout au moins, d'informer mon employeur. Il a répondu qu'il le ferait.

J'ai été emprisonné pendant neuf jours. Ce soldat ne m'a plus jamais adressé la parole pendant les neuf jours, sauf au moment où j'ai été relâché. Pendant ma détention, divers soldats m'ont interrogé. Ils semblaient ne pas savoir pourquoi j'avais été incarcéré. L'un d'entre eux a voulu me relâcher, mais en sortant de la prison, nous sommes tombés sur le soldat qui m'avait fait incarcérer et il a insisté pour que je sois remis dans ma cellule.

Le 14 décembre, l'un des hommes qu'il avait dénoncés comme tueurs de Kigali, un employé de Radio Rwanda, a été amené à la brigade pour une confrontation avec Célestin. Le soldat l'ayant emprisonné est resté dans la pièce mais n'a pris aucune note. Célestin maintient qu'il a fourni un récit détaillé des accusations formulées à l'encontre de cet homme, y compris le nom des gens qu'il l'accusait d'avoir tués. Trois jours plus tard, le 17 décembre, Célestin fut relâché, sans explication aucune sur le motif de son arrestation. Démoralisé par sa détention, mais bien décidé à poursuivre l'affaire jusqu'au bout, dès qu'il est sorti de la brigade, il s'est rendu au bureau du procureur général pour déposer une plainte officielle à l'encontre de l'employé de Radio Rwanda.

Lorsque nous lui avons demandé pourquoi il a été arrêté, Célestin répondu:

Je pense que l'homme que j'ai accusé, ainsi que ses amis, ont fait pression sur le soldat pour qu'il ferme le dossier. Bon nombre de génocidaires ont des amis haut placés. Parmi les amis de cet homme figurent des docteurs et des gens qui enseignaient à l'université. Avec tout le baratin sur la réconciliation, peut-être ce soldat a-t-il pensé qu'il fallait qu'il essaie de se faire bien voir par ces gens influents. Cela signifie que les vrais coupables, ceux qui sont en haut de l'échelle, pourront s'échapper. Et les personnes sans 'relations' mourront en prison.

Célestin a peur d'être arrêté s'il dénonce d'autres génocidaires.

Je ne cesse de voir des gens dans la rue que je reconnais comme étant des génocidaires; mais si je les dénonce, maintenant j'ai peur d'être arrêté à leur place.<sup>74</sup>

---

<sup>73</sup> Témoignage recueilli à Gitesi, Kibuye, le 11 mars 1995.

<sup>74</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 8 février 1995.

## UNE MORT NE SUFFIT PAS: LES TEMOIGNAGES DES SURVIVANTS A L'ENCONTRE DES TUEURS SONT DENIGRES ET IGNORES

*"Nous sommes restés pour perdre la tête. Nous sommes marginalisés par tous les côtés. Nous avons été exterminés, réduits à la pauvreté. Maintenant, ils nous traitent de fous. Ils nous ont écrasés, rendus infirmes. Nous ne savons pas quoi faire, vers qui nous tourner ni où aller."*

Le gouvernement du Rwanda n'est pas responsable des attaques lancées contre les survivants et les témoins. Si quiconque parvient à leur offrir un semblant de protection contre les intentions meurtrières de leurs ennemis, ce sont bien les soldats postés dans les campagnes qui sont souvent eux-mêmes en butte aux attaques lorsqu'ils se portent au secours des victimes.

Toutefois, l'étendue de la collaboration non voilée qu'accordent de nombreux membres des autorités locales à ceux qui souhaitent cacher la vérité ne fait qu'aggraver l'impuissance des survivants et des témoins. Malgré les dangers auxquels ils sont exposés, des groupes de survivants ont écrit au gouvernement concernant un certain nombre d'individus. L'inaction qui a souvent fait suite à ces missives, alors que les preuves recueillies sont multiples et accablantes, ne fait qu'exacerber l'amertume et l'angoisse des victimes.

Une autre source d'humiliation intense réside dans le fait que certaines autorités, tant civiles que militaires, font preuve d'un total mépris dans le cadre de leurs rapports avec les survivants, rejetant leurs informations comme un tissu de mensonges, né d'un désir de revanche ou inspiré par la jalousie. Parfois, ils n'hésitent pas à les traiter de fous. Il n'est pas rare que les femmes, en particulier, soient qualifiées de folles. Certains vont même jusqu'à menacer les survivants, et certains témoins, de les jeter en prison s'ils continuent à dénoncer des gens.

Certains des fonctionnaires qui se comportent ainsi sont prêts à tout pour protéger leurs parents et amis. D'autres, y compris certains soldats de l'APR et même certains survivants, ont été corrompus.

### **Kaduha, Gikongoro: la douleur du rejet**

A Kaduha, Gikongoro, un sous-préfet et un bourgmestre, lui-même un survivant, sont accusés d'oeuvrer en intelligence au discrédit des survivants. Espérance (un pseudonyme) a perdu son mari et ses sept enfants lors d'un massacre dans la paroisse de Kaduha le 21 avril. Ses enfants étaient échelonnés entre un étudiant de vingt ans et un bébé d'un an. Elle fut, quant à elle, violemment frappée à coups de machette. Laisseée pour morte et jetée dans une fosse, elle parvint à s'en extirper au milieu de la nuit.

---

---

**"Nous sommes menacés, surtout psychologiquement, par les autorités qui ne veulent pas que nous jouissions de notre liberté fondamentale, à savoir notre liberté d'expression. Elles ne veulent pas nous entendre témoigner. Nous sommes les seuls témoins des massacres qu'ont subis les nôtres. Mais lorsque nous témoignons, les autorités nous prennent pour des fous et disent que nous mentons."**

---

---

En plus des miens, presque tous les autres réfugiés Tutsi qui étaient ici à Kaduha ont été exterminés de sorte que, maintenant, dans la sous-préfecture de Kaduha, il ne reste que quinze rescapés. D'autres survivants sont allés vivre à Kigali ou ailleurs. En tout cas, au total, nous n'atteignons pas cent rescapés, sur tous les Tutsi qui étaient à Kaduha pendant le génocide.

Actuellement, dans ce centre, nous avons des problèmes sérieux et subissons des menaces de tout genre. A part nos conditions de vie très déplorables, nous sommes menacés, surtout psychologiquement, par les autorités qui ne veulent pas que nous jouissions de notre liberté fondamentale, à savoir la liberté d'expression. Elles ne veulent pas nous entendre témoigner.

Ici, nous sommes très peu nombreux. Nous sommes les seuls témoins des massacres qu'ont subis les nôtres. Mais lorsque nous témoignons, les autorités nous prennent pour des fous et disent que nous mentons.

Le sous-préfet, Albert Bizindoli, originaire de la commune Kayenzi en préfecture Gitarama, n'était pas ici pendant le génocide. Il a été affecté ici après. Mais lorsque nous faisons arrêter les génocidaires, il les libère en disant que nous portons de fausses accusations.

Par exemple, dernièrement, nous avons fait arrêter un homme appelé Mutabazi, génocidaire qui venait presque chaque jour nous attaquer. Nous avons donné tous les témoignages nécessaires pour le maintenir en prison.

Néanmoins, le sous-préfet l'a libéré. Il a même gagné la confiance du bourgmestre actuel de Karambo, nommé Cyrile Ngezahumuremyi, lui-même rescapé du génocide. Ce dernier travaille dans l'ombre du sous-préfet. Il a peur de montrer au sous-préfet ce qui ne va pas. On dirait qu'il est son serviteur.

Ils nous menacent devant les génocidaires puis affirment que ces derniers sont innocents. Et si seulement ils s'arrêtaient là! Mais non, ils aiment aussi faire des remarques face aux génocidaires. Ils disent, par exemple, que nous leur créons des problèmes dans leur sous-préfecture et commune. Compte tenu de notre nombre réduit, nous nous demandons comment nous pouvons semer l'insécurité dans toute la commune, voire la sous-préfecture.

En février 1996, le sous-préfet Bizindoli a dit, lors d'une réunion de tous les habitants, qui s'est tenue là, en face des magasins, qu'il fallait faire taire les rescapés, qu'ils se croyaient trop et se comportaient comme de 'petits Dieux.' Il a même mentionné mon nom lors de cette réunion.

Il a aussi libéré un juge de canton de la commune Musebeya nommé Jean Habonimana. Nous l'avons fait arrêter plus de deux fois. Mais, à chaque fois, le sous-préfet l'a libéré, en disant qu'il était innocent.

D'après Espérance, le bourgmestre a créé un système qui lui permet de "filtrer" les informations émanant des personnes ayant survécu aux massacres et ayant perdu leur famille. Elle décrit la nouvelle structure.

Lorsque nous portons des accusations, il demande aux Hutu de venir donner des témoignages contraires. Souvent, il utilise les femmes Tutsi pour innocenter les criminels. Il s'avère que ces femmes qu'il utilise et qui sont manipulées sont les femmes Tutsi mariées à des Hutu. Il trompe ainsi l'opinion publique en disant que ce sont les témoins Tutsi rescapés qui ont donné des témoignages. Alors là, nous nous demandons qui sont les vrais rescapés, ce ne sont sûrement pas les Tutsi mariées aux Hutu. Elles ont leurs maris, leurs parcelles, leurs enfants, leurs biens. Vous ne pouvez pas comprendre à quel point cela nous démoralise.

De toute évidence, c'est l'avenir qui intéresse le sous-préfet.

Pourquoi est-ce qu'il demande aux détenus de présenter des témoins en leur nom? Après tout, le procès n'a pas encore commencé.

Lorsque nous réclamons nos biens, il refuse de nous écouter. Selon moi, le sous-préfet et le bourgmestre sont aussi mauvais l'un que l'autre. Ils ne veulent pas nous écouter.

Le bourgmestre lui-même nous a dit qu'en aucun cas il ne va arrêter les intellectuels alors que ce sont eux qui développent la commune. Alors nous nous demandons si nos intellectuels ont fréquenté l'école pour se faire massacrer de la sorte. Eux aussi avaient des certificats scolaires et des diplômes.

En peu de mots, nous sommes restés pour perdre la tête. Nous sommes marginalisés par tous les côtés. Ils nous ont exterminés, réduits à la pauvreté et maintenant ils nous qualifient de fous. Ils nous ont écrasés, rendus infirmes. Nous ne savons pas quoi faire, vers qui nous tourner, ni où aller. Nous entendons toujours à la radio qu'il y a des associations qui plaident la cause des rescapés, mais jamais nous ne les avons vues venir nous prêter oreille. Dites-leur que nous aussi nous sommes des rescapés et que nous avons droit à la vie.<sup>75</sup>

---

<sup>75</sup> Témoignage recueilli à Kaduha, Gikongoro, le 6 mars 1996.

## Muganza, Gikongoro: silence forcé

Pour ceux qui en arrivent à présent à regretter d'être toujours vivants—et ils sont beaucoup trop nombreux—le malheur et la trahison sont venus de partout. Dans la commune de Kivu, Gikongoro, les survivants sont unanimes à condamner le bourgmestre, Emmanuel Sayinzoga, soldat dont la famille fut obligée de fuir son domicile de Kivu en 1959, pour se réfugier au Burundi. Ils s'attendaient à ce que cet homme soit, sinon enclin à écouter leurs doléances, tout au moins impartial. Au lieu de cela, ils se sont heurtés à des mots cruels et à une hostilité farouche.

Sayinzoga est bourgmestre de Kivu depuis le 16 octobre 1995, ayant remplacé Hyacinthe Njangwe. Depuis sa nomination, les survivants qui vivent dans la région ont été muselés et harcelés. Un groupe de 1.300 survivants, y compris un certain nombre d'enfants, vivent dans un quartier proche de la paroisse de Muganza, dans la cellule de Nyibirondo. Ils ne l'ont pas choisi. S'ils avaient eu le choix, il est peu probable qu'ils auraient décidé de vivre dans un lieu qui leur rappelle tant d'horribles souvenirs. En effet, la paroisse de Muganza est l'endroit où ils s'étaient réfugiés en avril 1994, sans savoir que le 15 de ce mois ils allaient assister au massacre de leur famille, de leurs amis et de leurs voisins.

Tout visiteur réalise très vite que les membres de ce groupe de survivants sont tous terrorisés, déprimés et furieux. Tous les pénibles efforts qu'ils ont faits pour amasser des preuves contre les auteurs du génocide ont été vains. Sayinzoga a libéré la quasi-totalité des détenus et a indiqué aux survivants qu'il les arrêterait s'ils continuaient d'accuser des individus de génocide.

Nous avons interrogé onze personnes vivant à Muganza. Lors des quelques heures que dura notre enquête, cette communauté affligée a laissé libre cours à une rage jusqu'ici contenue. En raison du climat de peur dans lequel ils vivent, tous ont préféré utiliser un pseudonyme.

Marguerite parlait au nom de tous lorsqu'elle nous a confié:

Nous accusons les tueurs devant les responsables de la commune de Kivu, malheureusement on ne leur fait rien. Ils continuent à faire des plans pour exterminer tous les rescapés afin de pouvoir vivre tranquillement sans témoins. L'autre problème, c'est que les autorités de la commune ne nous permettent pas de témoigner contre ces génocidaires. Il y a par exemple le cas de Sérapie Mukazera. Nous avons témoigné contre elle; elle a été emprisonnée et relâchée quelques jours plus tard. Ça a été la même chose avec Anastase Rékeraho.

Nous ne comprenons pas pourquoi les autorités de la commune nous disent qu'elles font des enquêtes et nous disent après que ces gens sont des saints. Nous, les survivants, nous savons très bien qu'ils ont tué; je les ai vus des mes propres yeux. Ils étaient bien armés. Nous déplorons le fait que le bourgmestre a dit qu'il fait des démarches auprès des frères et soeurs de ces tueurs pendant ses enquêtes et la plupart d'entre eux disent que ces gens sont innocents. C'est un autre génocide pour nous. Il dit que nous devons témoigner contre les génocidaires qui sont à l'étranger car maintenant ici, il n'y en a plus aucun. Que si nous continuons avec nos histoires, nous allons prendre leur place [en prison]. Nous avons donc arrêté de témoigner contre les génocidaires et nous nous préparons à mourir, puisqu'ils peuvent venir nous tuer n'importe quand. Les tueurs appellent notre bourgmestre 'Ruhumuliza', ce qui veut dire 'Celui qui soulage.'

C'est ainsi que nous vivons au centre de Muganza.

Ildephonse était dans la paroisse de Muganza lorsque la plupart des réfugiés ont été massacrés lors d'une ignoble boucherie. Parmi les personnes qui ont, d'après ce dont il se souvient, joué un rôle prépondérant dans les tueries de la région figurent l'ancien bourgmestre de Kivu, Juvénal Muhitira; une femme du nom de Sérapie Mukazera, commerçante; Boniface Gasana, président du MDR à Kivu; Rwakayiro, soldat et Batega, enseignant.

Ildephonse a tenté de fuir vers la paroisse de Kibeho mais il est arrivé après que les réfugiés qui s'y trouvaient aient été massacrés et l'église incendiée. Il s'est rendu dans la paroisse de Cyahinda. Une semaine plus tard, l'église fit l'objet d'une attaque en masse. Une fois de plus, il s'est enfui, pour finalement gagner le Burundi. A son retour au Rwanda, il a évité de rentrer à Muganza jusqu'au moment de la clôture du camp de Kibeho. Il espérait que la fermeture du camp marquerait l'avènement d'une nouvelle stabilité à Gikongoro. Il allait être amèrement déçu.

En août 1995, après la destruction des camps de Kibeho et Ndago, qui abritaient des milliers et des milliers de criminels, nous sommes revenus ici. Notre but était de reconstruire le pays et de traduire les criminels en justice. Nos maisons qui étaient sur les collines ont été détruites, nos biens pillés et nos parcelles

abandonnées. Nous sommes donc restés ici, au centre paroissial, pas loin des camps militaires pour notre sécurité.

A ce moment-là le bourgmestre s'appelait Njangwe. Il avait été nommé par les Français lors de l'opération Turquoise. Bien que Njangwe ne nous dirigeait pas réellement, nous avons quand même réussi à

---

---

**"Nous étions ici. Nous avons vu comment les hommes, les femmes et les enfants se sont unis pour nous assassiner. Nous étions au centre de tout cela, au milieu des pierres et des cailloux qu'on lançait de toute part. Ainsi, comment est-ce-que quelqu'un qui n'était pas ici peut oser nous marginaliser et nous traiter de menteurs et de criminels?"**

---

---

faire arrêter certains des génocidaires précités comme: Rwakayiro, Batega, Sérapie Mukazera, et ainsi de suite. Certains rescapés ont même récupéré leurs vaches. Bref, Njangwe n'était pas méchant, bien qu'il nous ait refusé de récupérer nos biens auprès des génocidaires, tels que nos magasins et maisons.

Mais tous les problèmes ont resurgi avec la nomination d'Emmanuel Sayinzoga, actuel bourgmestre, qui nous a fort déçus, refusant d'écouter nos doléances. Il renie toujours ce que nous lui disons à propos de ce qui s'est passé ici pendant le génocide. Il préfère interroger ceux qui ne veulent que protéger leurs familles. Nous étions ici. Nous avons vu comment les hommes, les femmes et les enfants se sont unis pour nous assassiner. Nous étions au centre de tout cela, au milieu des pierres et des cailloux qu'on lançait de toute part. Ainsi, comment est-ce-que quelqu'un qui n'était pas ici peut oser nous marginaliser et nous traiter de menteurs et de criminels?

Depuis sa nomination, il a eu le culot de libérer les tueurs qui avaient été arrêtés sous le règne de Njangwe. Il a libéré Sérapie Mukazera qui a collaboré activement avec ceux qui nous ont tués. Moi même je suis allé voir le bourgmestre pour lui expliquer à quel point Mukazera est meurtrière. Mais il m'a répondu que si je continuais, j'allais être emprisonné à la place.

Lorsqu'on lui demande: "Pourquoi le bourgmestre se comporte-t-il de cette façon?," Ildephonse répond:

Il a été soudoyé, il a été corrompu, acheté avec de l'argent. Et je ne mens pas. Tu peux venir avec moi pour que je te présente d'autres témoins.

Par la suite, African Rights a interrogé dix autres survivants qui ont tous corroboré le témoignage d'Ildephonse. Eux aussi sont certains que le bourgmestre a été soudoyé. D'après Pélagie:

Tout le monde dans ce centre est mécontent. Parmi nous, il y en a qui n'ont même pas d'abri. Ils logent dans des maisons dont le toit est troué et lorsqu'il pleut, vous voyez bien ce qui se passe; je n'ai pas besoin de vous l'expliquer.

Mais cela ne nous dérange pas beaucoup. Ce qui est grave c'est la manière dont le bourgmestre actuel nous traite. Il nous prend pour des menteurs et le fait qu'il libère sans arrêt les gens qui ont tué nos familles nous fait revivre une fois de plus toute l'épreuve et nous tue une deuxième fois.

Il n'hésite pas à libérer les assassins notoires malgré tous les témoignages que nous lui donnons. Il a même osé libérer une femme nommée Sérapie Mukazera qui a amorcé le génocide ici.

---

---

**"Il nous prend pour des menteurs et le fait qu'il libère sans arrêt les gens qui ont tué nos familles nous fait revivre une fois de plus toute l'épreuve et nous tue une deuxième fois."**

---

---

Pierre se fait l'écho de ces propos.

Deux jours après la mort de Habyarimana, Sérapie Mukazera est venue se réfugier à Nshili dans le secteur Masunzu, cellule Rugamara, chez Innocent Murangira, son beau-frère. J'étais marié là-bas bien que maintenant je vis dans ce centre. Mukazera, qui avait quatre magasins au centre, a fui les pillards qui voulaient les détruire. Quelques jours plus tard, les Hutu ont reçu l'ordre de n'exterminer que les Tutsi. Après avoir entendu cela, Mukazera a dit devant moi: 'J'étais étonnée qu'ils me menaçaient moi, alors qu'ils utilisent mes magasins pour stocker leurs armes.' Les armes auxquelles elle faisait allusion étaient des machettes, etc...



Jean Marie-Vianney est tout aussi amer au sujet de la libération de Sérapie Mukazera.

Mme Mukazera a fait tuer les vieilles Tutsi qui s'étaient réfugiées chez elle, après avoir donné en contrepartie leurs vaches à la famille Mukazera. Au lieu de les protéger, Mukazera est allée voir les miliciens à un endroit appelé Mukamirabagenzi et leur a dit de venir achever ces vieilles mamans. Effectivement, les miliciens assassins sont arrivés sur-le-champ et les ont toutes tuées. Parmi ces femmes se trouvaient Nyirajyambere, épouse de Sekibungo et Mme Nyiramakwavu, épouse de Filmin Gakwaya.

Toutes ces femmes ont été enterrées en bas de sa maison, dans la vallée de Mugatigita.

Elle a aussi livré ma soeur, nommée Cassilda Kanyange, et ma cousine, Immaculée. Toutes deux s'étaient réfugiées chez Mukazera et avaient donné deux vaches à son frère Serubi en croyant qu'il allait dire à sa soeur de les protéger. Mukazera est allée voir son beau-frère, Ndiryamiye, et lui a dit de venir tuer les *Inyenzi* qui étaient chez elle. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Actuellement, Mukazera est occupée à corrompre le bourgmestre Sayinzoga qui l'a libérée. Ce bourgmestre est la seule autorité ayant le droit de mettre les génocidaires en prison. Il a même dit aux autorités militaires de ne jamais faire cela [sans son autorisation]. Le bourgmestre fait ce que Mukazera lui demande de faire.

Après une série d'attaques la nuit du 23 janvier [décrites plus haut], des rondes ont été mises en place dans la région. Un homme qui n'avait pas respecté le couvre-feu a été attrapé par un groupe de survivants.

Il se nomme Léonald. Comme d'habitude, nous l'avons arrêté et il est resté avec nous jusqu'au matin. Mais au lieu d'accepter son erreur, il a voulu nous attaquer et nous l'avons giflé, juste pour le calmer. Le lendemain, Mukarezi est allée voir le bourgmestre et lui a dit que les rescapés Tutsi avaient fini les Hutu en les giflant. Le bourgmestre n'a pas tardé à arriver pour mettre en prison deux rescapés qui avaient fait la ronde nocturne. Il s'agit de Viateur Ruzindana, fils de Ruvugari et seul rescapé de sa famille, et JMV Rwagasana, qui, ayant souffert de polio, est handicapé.

Au lieu de continuer à être menacés dans ce centre de Muganza et marginalisés devant les criminels qui nous ont rendus si malheureux, nous avons besoin que vous nous aidiez à trouver un endroit plus ou moins sécurisant ailleurs qu'à Gikongoro. Tout le monde ici en a assez des tortures de tout genre. Jusqu'à quand faut-il les endurer?

Vous êtes les seuls à venir de Kigali pour écouter nos problèmes. Il faut publier nos témoignages. Cependant, songez aussi à nous protéger des menaces éventuelles qui viendront après la publication de toutes ces informations. S'il faut les publier dans les journaux, essayer d'utiliser des pseudonymes.<sup>76</sup>

African Rights a également interrogé le bourgmestre en personne. Nous lui avons rendu visite au sujet des attaques de Kivu décrites plus haut dans ce rapport. Dans le courant de la conversation, Emmanuel Sayinzoga n'a pas réussi à cacher ses préjugés, condamnant lui-même ses méthodes et ses motifs.

Après le génocide, il y a quelques éléments de l'ancienne armée ou des Interahamwe qui se sont réfugiés dans la forêt de Nyungwe, surtout après la fermeture des camps de Kibeho, Ndagó et ceux d'autres collines de Gikongoro en commune Mubuga.

A ce moment-là, il y avait pas mal de problèmes dans ma commune et surtout le problème des procès incessants des rescapés du génocide qui venaient réclamer leurs vaches ou bien alors qui venaient accuser certains génocidaires. Cela avait créé un climat d'insécurité, surtout chez les Hutu, qui passaient souvent la nuit dehors.

Dès ma nomination, j'ai donc commencé à prêcher la justice. Lorsqu'un rescapé venait pour accuser quelqu'un, je lui demandais de me dire le nom de celui qui a été tué par l'homme qu'il accusait et moi je menais mon enquête pour vérifier si c'était vrai ou pas. Mes enquêtes, je les mène chez les Hutu et ainsi j'ai pu établir certains dossiers impeccables. Pour le moment il y a la sécurité dans ma commune et les rescapés n'ont pas de problème d'attaques ou de menaces. Quant aux Hutu, ils sont tranquilisés.

Sans accorder la moindre importance aux sentiments et aux points de vue des survivants, après avoir évoqué les attaques du 23 janvier, il poursuivit:

---

<sup>76</sup> Témoignage recueilli à Muganza, Gikongoro, le 5 mars 1996.

A part ces attaques, la situation des rescapés n'est pas mauvaise et je dirais qu'ils ne sont pas menacés à cause de ce qu'ils sont.

Irrité par leur soif insatiable de justice, le bourgmestre préfère considérer les survivants comme des "fauteurs de troubles."

Il faut aussi signaler que ces rescapés nous causent des problèmes; ils font de fausses accusations et réclamations à l'égard des Hutu, surtout les plus aisés, les riches.

Quant à moi, j'ai libéré tous ces détenus qui avaient été arrêtés arbitrairement. J'ai élaboré avec les Hutu certains dossiers sur les Interahamwe avec des preuves tangibles.

Le délégué d'African Rights a demandé au bourgmestre la permission de consulter la liste des Interahamwe ayant été arrêtés. Il a feuilleté son registre et lui a montré une liste ne comptant pas plus de deux ou trois noms de personnes arrêtées pour génocide. Sur ce, il a ajouté:

Je suis vraiment optimiste et pense que, grâce à mes rapports avec les Hutu et toute la population, je vais élaborer un bon nombre de dossiers sur les Interahamwe.

Reste à savoir de qui il parle lorsqu'il fait référence à "toute la population." Une chose est sûre, les survivants ne sont pas compris.

## **Dissuadés de témoigner**

Il devient de plus en plus difficile d'obtenir les témoignages des survivants et des témoins. Et ce pour une raison très simple. Non seulement, ils se heurtent à un appareil judiciaire qui semble fort lent à entrer en action. Mais surtout, ils sont parfois traités de manière cruelle et hargneuse par les personnes responsables. Pire encore, il n'est que trop fréquent que les personnes qu'ils identifient comme étant des tueurs de premier plan ne soient jamais arrêtées ou soient emprisonnées pour être relâchées au bout de quelques jours ou de quelques semaines. Dès leur libération, les accusés s'attellent à terroriser les individus responsables de leur détention. Il n'est donc pas surprenant que survivants et témoins considèrent toutes démarches en vue de dénoncer les tueurs comme un exercice futile qui ne sert qu'à mettre leur vie en danger.

Il fut demandé à Consolée Mukabagire, domiciliée à Gikondo et gérante d'un restaurant, de témoigner dans une affaire tout à fait extraordinaire. Un Hutu accusait son propre fils d'avoir participé au génocide. Une telle extrémité aurait dû faire comprendre à la police qu'il lui fallait prendre ce cas très au sérieux. Aucun père ne saurait dénoncer délibérément son propre fils pour des crimes aussi graves qu'un génocide à moins d'y être poussé par un véritable cas de conscience. Mais le soldat en fonction à la brigade de Gikondo n'a pas vu les choses de cette façon.

Consolée a perdu son mari et son enfant en avril. Elle a été épargnée par la milice locale parce qu'elle était enceinte à l'époque. Ils ont décidé d'attendre qu'elle mette son bébé au monde, déclarant "qu'ils voulaient tuer deux Tutsi à la fois." Préférant toujours tuer des hommes, ils ont été fort déçus lorsqu'elle donna naissance à une fille et décidèrent de l'épargner pour qu'elle puisse devenir la femme de l'un de leurs garçons.

En juillet 1995, un certain Safari Pekin de la cellule Kanserege, secteur Gikondo, a accusé de génocide son propre fils Angélu Nyongoro. Les soldats de la brigade de Gikondo lui ont demandé d'autres témoins. Je l'ai accusé. J'étais avec Florence Mukafurika, une voisine, qui accusait elle aussi Angélu parce que celui-ci avait tué son mari. Angélu circulait à Gikondo avec un sac de grenades. Un enfant Hutu, Gapungire, fils de Munyakazi, a aussi accusé Nyongoro de génocide parce que, pendant cette période, il circulait librement et il avait vu ce que Nyongoro faisait. Ce dernier a été emprisonné. Après un mois, il fut libéré par le soldat qui avait fait l'enquête. Angélu est retourné dans son quartier avec un soldat qui l'accompagnait. Ce soldat nous a demandé de faire attention à Angélu, de ne plus songer à l'accuser de génocide.

Consolée et Florence furent convoquées à la brigade de police.

Le soldat qui avait composé le dossier nous a grondées. Il nous a dit que le père d'Angélu nous avait donné 1.000 francs pour accuser son fils. Nous avons été très blessées par ses paroles. Nous sommes sorties de son bureau en pleurant et avons pris la décision de ne plus accuser un génocidaire.

A présent, les deux femmes payent cher leur bravoure.

Fitina, la soeur d'Angélu, vient me menacer en me disant que j'ai voulu tuer son frère. Elle m'a dit que les miliciens n'ont pas tué autant de gens que prévu. Elle m'a dit que je n'avais pas de problème parce que j'ai encore mes enfants, qui auraient dû être exterminés en même temps que leur père. Elle m'a dit d'attendre de voir ce qu'ils allaient me faire.

Les craintes de Consolée n'ont rien d'imaginaire.

Maintenant, je ne dors plus parce que dans mon quartier, on a tué une fille rescapée qui, comme moi, connaissait les génocidaires. Il y a aussi une autre femme qui me menace parce qu'elle a peur que je ne l'accuse de génocide. Maintenant elle veut me tuer. Elle a écrit des lettres aux autorités en les informant que je veux la tuer, alors que ce n'est pas vrai.<sup>77</sup>

D'autres survivants ont vécu des expériences semblables. Comme décrit plus haut, sept personnes sont mortes et une a été grièvement blessée lorsque leurs maisons furent attaquées à Bugeza, commune de Gafunzo à Cyangugu. Gilbert Habumugusha est l'un des voisins qui a enterré les victimes.

On a tué tous ces gens pour les empêcher de témoigner et pour qu'on prenne possession de leurs biens. Les tueurs, qui ont fui ou qui se cachent encore dans notre commune, font tout pour assassiner toute personne susceptible d'être un témoin gênant pour eux.

Nous avons peur, mais où aller? Nous accusons les gens qui ont tué les nôtres. Mais souvent, les autorités, tant civiles que militaires, n'y attachent pas d'importance. Ils prennent nos problèmes à la légère et laissent ces tueurs se balader tranquillement.

Certains de nos responsables sont corrompus; ils reçoivent de l'argent des génocidaires et les laissent circuler librement. Nous sommes maltraités et personne ne diffuse cela sur les ondes de la radio. Ils nous laissent dans l'anonymat total. On dirait que personne ne pense à nous.<sup>78</sup>

Les accusations selon lesquelles les propos des survivants sont purement motivés par l'appât du gain sont, et c'est bien naturel, une cause de peine et de colère. Pascal Nkusi, cultivateur de trente-cinq ans originaire de Gishyita, Kibuye, a perdu sa femme, Agnès Mukamunana, et ses deux enfants, ainsi que de nombreux membres de sa famille, lors du génocide.

Une autre chose qui nous choque est le fait que lorsque tu vas accuser quelqu'un qui a volé tes biens, non seulement les inspecteurs de police judiciaire ne t'écoutent pas, mais en plus ils te blessent en te demandant ce que tu attendais pour les accuser avant que deux ans ne se soient écoulés. Ils te disent que c'est la faim qui te pousse à mentir. Au lieu de tout perdre, nous avons préféré arrêté d'accuser [les tueurs] ou de réclamer nos biens.

Pascal considère qu'une telle attitude est non seulement injuste à l'égard des survivants mais qu'elle risque d'engendrer des problèmes pour l'avenir du pays.

Notre souhait primordial est de voir la justice punir les génocidaires. Sans cela, cela ne sert à rien de reconstruire ce pays, car les destructeurs ne sont pas partis. Si le gouvernement reconstruit ce pays sans arrêter les criminels [au préalable], je pense que notre pays sera tout simplement construit sur une base moins solide. Cela ne sert à rien de nous rendre nos biens sans punir de manière exemplaire les auteurs de notre misère et notre deuil.<sup>79</sup>

Dans la commune de Masango, Gitarama, un groupe de survivants habitent ensemble dans le secteur de Gitinda. Primitive Mukanurenzi, cultivatrice de vingt-trois ans, nous a expliqué que son groupe avait alerté les autorités sur le fait que nombre de personnes ayant participé au génocide vivaient encore à Masango. D'après elles, la plupart des détenus ont été relâchés au bout de quelques

---

<sup>77</sup> Témoignage recueilli à Nyarugenge, Kigali, le 21 février 1996.

<sup>78</sup> Témoignage recueilli à Gafunzo, Cyangugu, le 13 mars 1996.

<sup>79</sup> Témoignage recueilli à Gishyita, Kibuye, le 17 mars 1996.

jours, suite à des pots-de-vin. Ces individus sont ensuite venus les intimider en leur jetant des pierres lorsqu'ils quittaient leurs campements pour aller travailler leurs terres dans les collines. Comme leurs champs sont souvent isolés les uns des autres, ils n'osent pas les cultiver tout seuls, ce qui les oblige souvent à abandonner leur exploitation par crainte d'être attaqués. Elle ajoute:

Notre commune a toujours été le théâtre de massacres de Tutsi. Et, ici, l'on continue à croire qu'il est parfaitement légitime de tuer un Tutsi.<sup>80</sup>

Le point de vue de Primitive est partagé par tous les survivants interrogés au centre de Gitinda, y compris Etienne Munyanziza, 38 ans, qui a perdu sa femme et ses deux enfants au cours du génocide; Vincent Nginshuti, 32 ans, originaire de la cellule de Rubona; Thomas Simparabashi, 52 ans, né dans la cellule de Remera et ayant perdu sa femme et ses deux enfants, et Elam Gakwaya, 45 ans qui vient de la cellule de Remera et qui a perdu ses deux femmes et ses deux fils. Tous soutiennent que les autorités concernées les ont "ridiculisés" aux yeux de ceux qu'ils ont accusés. Etienne précise:

Nous donnons la liste de ces tueurs aux autorités. Mais rien n'est fait. Les tueurs sont libres de se balader partout sur les collines en se moquant des survivants et en leur montrant qu'ils sont intouchables. Pour nous, la justice demeure un rêve. Ainsi, nous préférons avoir une aide matérielle que continuer à être ridiculisés.<sup>81</sup>

Fortunée Barere, vingt ans, travaille comme secrétaire à Nyamirambo, commune de Nyarugenge à Kigali. Elle s'est rendue au poste de police de Nyamirambo pour y déposer une plainte contre un homme qu'elle accusait d'avoir tué son frère, Vincent de Paul. L'homme a été arrêté puis relâché. Lorsqu'elle est retournée au poste pour se plaindre, la réception qui lui a été donnée par le policier chargé de l'affaire l'a tant ébranlée qu'il lui a fallu choisir entre la justice et sa tranquillité d'esprit.

J'ai peur de ce milicien qui me terrorise en disant qu'il va me tuer. J'ai demandé à un soldat qui était responsable du dossier pourquoi il l'a libéré. Le soldat m'a répondu que puisque il n'avait pas pitié de moi, il ne pouvait pas m'écouter. Pour trouver un peu de sécurité, j'ai décidé de ne plus retourner à la brigade pour accuser un tueur.<sup>82</sup>

Chantal Mukabalisa, négociante au marché de Kigali, a également été chassée du poste de police de Nyamirambo. Elle a 25 ans et habite à Nyakabanda, commune de Nyarugenge. Son mari a été tué lors du génocide. En septembre 1994, elle s'est rendue au poste de police de Nyamirambo pour y signaler qu'un milicien vivant toujours dans la région était l'homme qui avait tué son mari. Il fut emprisonné. Deux semaines plus tard, il fut relâché. Elle retourna au même commissariat en janvier 1995. Il fut arrêté de nouveau et, une fois encore, libéré peu de temps après.

Le 15 mars, je suis retournée à la brigade de Nyamirambo pour l'accuser à nouveau. Les policiers ont cherché le premier dossier mais on l'a pas trouvé. Alors j'ai donné à nouveau mon témoignage. Pendant que j'étais en train de témoigner, presque tous les policiers de la brigade de Nyamirambo sont venus en criant: 'C'est toujours la même femme qui revient pour le même dossier.' On m'a ridiculisée en me disant que j'étais folle. Je suis sortie immédiatement du bureau parce que je ne pouvais rien dire devant ces policiers.

Le lendemain, l'homme qu'elle avait dénoncé s'est rendu chez Chantal.

Il m'a dit qu'il va me tuer de façon qu'on ne va même pas trouver mon corps. J'ai peur de ce qu'il m'a dit. Je suis allée au bureau du procureur pour le dénoncer. Je ne sais pas ce qu'ils vont me dire.

Chantal a d'autres raisons d'être inquiète.

---

<sup>80</sup> Témoignage recueilli à Masango, Gitarama, le 14 septembre 1995.

<sup>81</sup> Témoignage recueilli à Masango, Gitarama le 14 septembre 1995.

<sup>82</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 4 mars 1996.

Beaucoup de mes voisins me grondent parce que j'ai montré aux autorités où se trouvent les fosses communes.<sup>83</sup>

---

<sup>83</sup> Témoignage recueilli à Kigali, le 18 mars 1996.

## DE PEUR QUE L'UN D'ENTRE EUX NE PARLE: MASSACRE ET MUTILATION DES TEMOINS

*"Ils disent toujours qu'ils vont tuer tous les survivants et les Hutu qui collaborent avec le FPR. Nous avons peur d'être exposés à ces tueurs parce que le Zaïre est très proche de nous. Ils entrent comme ils veulent. De plus ils ont beaucoup de partisans ici au Rwanda."*

Malgré les intentions de ceux qui ont forgé et orchestré le génocide, les liens du sang, les amitiés ou tout simplement la décence humaine réussissent à surpasser leurs plans démoniaques. La détermination de nombreux Hutu sans prétention qui sont prêts à payer de leur vie la dénonciation non seulement de leurs voisins et amis mais parfois aussi de membres de leur très proche famille permet de garder espoir. Tout comme au cours du génocide, ce sont généralement les Hutu pauvres et illettrés qui prennent ces risques. Mais les tueurs ne manquent pas de réagir. Comme le prix à payer pour oser dire la vérité est souvent trop élevé, les témoins finissent eux aussi par se sentir muselés.

La stratégie adoptée à l'encontre des témoins est fort simple. Il suffit de tuer les plus obstinés. De semer la terreur chez ceux qui ne sont pas prêts à collaborer avec la conspiration du silence en les terrorisant, en les marginalisant et en les chassant des régions où ils ont assisté aux tueries. De les intimider et de les harceler au point de les mettre dans un tel état de choc que leurs informations perdent toute crédibilité pour les rendre totalement impuissants. Monter des contre-accusations et semer le doute et la confusion dans les esprits des autorités et des observateurs internationaux. Forger des alliances au sein des administrations locales civiles et militaires de façon à écarter les témoins gênants et, au besoin, les menacer.

Nombre de fonctionnaires locaux sont des complices complaisants. D'autres sont soudoyés. Ceux qui sont jugés "hostiles" font eux-mêmes l'objet d'intimidation.

Les bureaucrates ont joué un rôle prépondérant dans la mise en oeuvre du génocide de 1994. Les politiciens, idéologues, propagandistes et officiers militaires au pouvoir ont recruté les membres du gouvernement local du Rwanda pour préparer le terrain avant que l'armée, la gendarmerie et la milice n'arrivent et ne transforment des dizaines de milliers de gens ordinaires sans casier judiciaire en véritables bouchers. Mais le Rwanda n'était pas l'Allemagne nazie. Il ne s'agissait pas d'un génocide documenté. Les tueries de l'époque ont rarement été consignées par écrit. La vitesse à laquelle les événements se sont succédés, la destruction méthodique et délibérée des bureaux gouvernementaux peu avant la chute du gouvernement intérimaire et l'absence de procédure systématique en vue de sauvegarder les documents et les photographies dès la fin du génocide font que les survivants et les témoins constituent une source vitale d'information.

### La paix refusée à Bugarama

*"Si quelqu'un ose accuser les auteurs du génocide, il est pourchassé par les tueurs, quelle que soit sa race ou sa position politique."*

Les habitants de Mubombo, en bordure du fleuve Rusizi, à Bugarama, ont maintes raisons d'être effrayés. En effet, il est facile pour les anciens soldats et miliciens de traverser la rivière en provenance du Zaïre. Les risques que présente la proximité immédiate de la frontière ont soudain été réalisés par les habitants de Mubombo le 25 février 1996 lorsque Pierre Rumanura, chef de la cellule de Mubombo, fut assassiné.

### Le meurtre de Pierre Rumanura

Bernard Kanyabigomba, 36 ans, a été nommé conseiller du secteur de Mubombo en août 1994. Il habite la cellule de Mubombo. Sa nomination l'a quelque peu inquiété en raison de la situation géographique de son secteur.

Les Interahamwe, en provenance du Zaïre, traversent la rivière Rusizi pour venir semer le désordre en tuant des gens innocents. Pour faire face à ces incursions, on a instauré dans notre secteur un système de rondes

nocturnes visant à contrôler tous les mouvements suspects. Nous nous sommes divisés en équipes de rondes nocturnes qui opèrent en alternance.

Nous avons nommé des *Nyumbakumi*, qui sont les chefs de dix maisons, pour arrêter et traquer les intrus. Cette initiative a réussi puisque nous avons pu attraper certains complices qui hébergeaient ces fauteurs de troubles venus du Zaïre. Par exemple, dans notre cellule, Mubombo, nous avons arrêté: Ngarukiye, fils d'Assiel, Cyizi, et Gafuku, fils d'Ismaël. Dans la cellule de Ryankanda, nous avons arrêté Rambert Habimana. Au cours de nos rondes nocturnes, souvent les militaires nous aidaient et lorsque nous les terminions, vers 3 h 00 du matin, ils prenaient la relève.

Il a donné des détails sur la mort de Pierre Rumanura.

C'était un homme juste qui faisait toujours impeccablement son travail. C'était aussi un prêcheur de bonnes nouvelles. Le 25 février 1996, ce n'était pas mon tour de faire la ronde nocturne mais celui de Pierre Rumanura. Vers 21 h 45, j'ai entendu des coups de feu qui ont duré longtemps, environ cinq minutes. Les habitants criaient mais personne n'a osé bouger pour aller vers la victime. Ici, lorsqu'on entend un coup de feu, personne n'ose s'aventurer pour aller voir ce qui se passe. On reste entre ses quatre murs. C'est en tout cas ce qui s'est passé lors de l'attaque du 25 février 1996.

Le lendemain matin, nous avons appris la triste nouvelle qui disait que le responsable de la cellule Mubombo avait été assassiné. Je me suis rendu sur place. Effectivement, Pierre Rumanura était déjà mort. On avait aussi tué son voisin Etienne Mujoyabwami, qui avait essayé d'aller secourir son ami Pierre qui criait à l'aide. Ils ont même tué sa femme, Vénantie Ngizirabona. Ils avaient aussi fait des blessés comme Erina Nyiraminani, seize ans, qui a été touchée au niveau du bras, et Valence Kingi, 7 ans, hospitalisé à Gihundwe.

J'ai averti les militaires, qui m'ont dit que l'un de leurs collègues avait été grièvement blessé par les balles des envahisseurs en intervenant pour sauver Pierre Rumanura.

Il a expliqué ce qu'il pense être les raisons de l'assassinat de Pierre.

Tout le monde regrette la mort de Pierre. C'était un homme juste et équitable; son travail était au-dessus de tout reproche. Il aimait la vérité et il ne pouvait pas s'empêcher de dire ce qu'il avait vu pendant le génocide et je pense que c'est la principale raison pour laquelle il a été tué.

Je sais très bien qu'il y a un certain nombre de criminels qui ont fui parce qu'ils avaient peur d'être dénoncés. Pierre avait assez de courage pour les accuser. Si quelqu'un ose accuser les auteurs du génocide, il est pourchassé par les tueurs, quelle que soit sa race ou son parti politique.

Pierre m'avait dit aux environs des fêtes du nouvel an, qu'il avait entendu des rumeurs en provenance du Zaïre comme quoi ce ne serait pas une bonne année pour nous. Et voilà, cela n'a pas tardé à arriver. Ils ont maintenant exterminé Pierre et d'autres membres de sa famille.

---

---

**"Nous nous demandons ce qu'il faut faire pour arrêter toutes ces attaques qui visent les habitants de notre région qui sont bons. Actuellement il n'y a pas de candidats aux postes de conseiller, chef de cellule, *Nyumbakumi*, ou n'importe quel poste principal ... car tout le monde craint d'être persécuté."**

---

---

D'après Bernard, en raison de la chasse aux "traîtres", il y a de moins en moins d'hommes justes prêts à accepter un poste au sein de l'administration locale.

Nous nous demandons ce que il faut faire pour arrêter toutes ces attaques qui visent les habitants de notre région qui sont bons. Actuellement il n'y a pas de candidats aux postes de conseiller, chef de cellule, *Nyumbakumi*, ou n'importe quel poste principal... car tout le monde craint d'être persécuté. Ils disent toujours qu'ils vont tuer aussi bien les survivants que les Hutu qui collaborent avec le FPR. Nous avons peur d'être exposés à ces tueurs parce que le Zaïre est très proche de nous. Ils entrent comme ils veulent. De plus, ils ont beaucoup de partisans ici au Rwanda.<sup>84</sup>

Il cite le cas d'un homme qui aurait pu avoir des bonnes raisons d'être perturbé par la nomination de Pierre.

---

<sup>84</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyanguu, le 14 mars 1996.

Parmi les criminels qui ont fui parce qu'ils craignaient que les témoignages de Pierre pouvaient les exposer, il y a un homme nommé Daniel Sebusure, de la cellule Mubombo. Après la nomination de Pierre comme responsable de la cellule, il a fui car il était soupçonné d'être en contact avec les criminels venus du Zaïre qu'il n'hésitait même pas à héberger quand il en avait l'occasion.

Pour moi la seule solution est de renforcer les rondes nocturnes, mais avec l'aide des soldats. En outre les positions des militaires ne doivent pas s'éloigner de notre secteur puisque la rivière Rusizi que les criminels traversent pour nous envahir est seulement à cinq minutes à pied de là où nous sommes.<sup>85</sup>

Bisogo Mushimiyimana, neuf ans, est le petit-fils de Pierre. Il est en première année d'école primaire. Il séjournait chez sa grand-mère la nuit où son grand-père a été tué.

Pierre Rumanura était parti faire une ronde nocturne alors il n'était pas à la maison. Ce jour-là, j'étais dehors avec ma grand-mère. Nous avons l'habitude de nous coucher tard, jamais avant 22 h 00. Comme ici, à Bugarama, il fait très chaud, chaque soir nous avons l'habitude de faire une veillée dehors, devant nos maisons, juste pour causer avant d'aller nous coucher.

Je venais à peine de rentrer dans la maison lorsque j'ai entendu beaucoup de coups de feu. J'ai eu peur et je suis resté dans la maison, pétrifié. Je ne pouvais même pas crier, tellement j'avais peur. C'était dimanche 25 février 1996. Il y a eu beaucoup de coups de feu qui ont duré presque cinq minutes. J'ai entendu beaucoup de gens crier dehors. Mais personne n'est allé à leur secours.

Les tueurs ont même tiré dans la maison, sur les fenêtres et ont fait passer des grenades sous la porte. Enfin, après leur départ, tout le monde s'est aventuré dehors pour essayer d'évaluer les dégâts humains. A l'intérieur de la maison, il y avait quelques blessés, comme Valence Kingi, sept ans, qui est hospitalisé maintenant à l'hôpital de Gihundwe, et Erina Nyiraminani, seize ans, blessée par des éclats de grenade au niveau du bras. A l'extérieur de la maison, nous avons vu le corps des victimes suivantes:

- Pierre Rumanura, mon grand-père;
- Vénantie Ngizirabona, ma grand-mère;
- Etienne Mujiabwami, notre voisin qui était venu nous secourir.

Moi j'ai été sauvé parce que je me suis caché sous le lit lorsqu'ils ont tiré dans la maison et ont fait passer une grenade sous la porte.

Bisogo n'a aucune illusion sur les motifs du meurtre de son grand-père.

Mon grand-père a été tué par des Interahamwe qui venaient du Zaïre. Ce n'était pas la première fois qu'ils venaient nous terroriser. En juin 1995, ils ont tué un responsable de Mubombo nommé Antoine Nyangezi, sa femme Colette qui attendait un enfant et leurs deux enfants. Mon grand-père l'a remplacé et voilà qu'il a aussi été tué après seulement sept mois.

Lorsque nos voisins entendent les coups de feu, ils se sauvent et ne reviennent qu'après le départ des assassins. Ils disent qu'ils ne peuvent rien faire contre un groupe armé alors qu'ils ne possèdent aucune arme avec laquelle se défendre. Je trouve cela raisonnable, puisque les gens qui ont essayé de nous sauver ont été atteints par les balles des tueurs. C'est ainsi que notre voisin Etienne Mujiabwami a été tué lorsqu'il est venu nous secourir. Il y a aussi un soldat du FPR qui a été blessé par une balle alors qu'il essayait de riposter.<sup>86</sup>

Pierre Rumanura avait deux femmes. Sa deuxième femme, Angélique Mukamasoni, 46 ans, était en visite chez ses parents à l'époque du meurtre. C'est la mère des enfants blessés au cours de l'attaque.

Je suis rentrée le lendemain en catastrophe à cause de la triste nouvelle de la mort de mon mari. Quand je suis arrivée, les gens qui étaient sur place lors de ces malheureux événements m'ont raconté ce qu'ils avaient vu et moi aussi j'ai vu le corps des victimes, à savoir Pierre Rumanura et sa première femme, Vénantie Ngizirabona. Un voisin, Etienne Mujiabwami, a été tué en venant à leurs secours. Mes enfants ont aussi été blessés: ma fille Erina Nyiraminani et Valence Kingi, mon fils.

---

<sup>85</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

<sup>86</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.



A mon avis, mon mari a été tué parce qu'il était sage et qu'il était sincère et je pense que les auteurs de sa mort sont les Interahamwe qui sont venus du Zaïre.<sup>87</sup>

Josée Nyaranzeyimana, 31 ans, est la veuve de l'homme qui a été tué en voulant secourir Pierre Rumanura. Elle doit maintenant subvenir seule aux besoins de ses quatre enfants, âgés de dix ans à dix mois. Expliquant qu'ils avaient refusé de quitter le pays en juillet 1994 malgré les très fortes pressions dont ils faisaient l'objet, elle attribue l'insécurité pernicieuse de leur secteur au fait qu'il se trouve tout près du Zaïre. La nuit du 26 février, Josée et son mari étaient couchés lorsqu'ils entendirent les coups de feu.

J'ai entendu un coup de feu vers 22 h 00 venant de la maison de Pierre Rumanura. Mon mari m'a dit: 'Lève-toi, on nous attaque.' Il s'habilla. Je le suivis mais les coups de feu s'étaient déjà arrêtés. Il s'avança et vit un groupe de personnes tout près de la maison de la victime. Il croyait que c'étaient les personnes qui assuraient la sécurité pendant la nuit. Mais en réalité, c'étaient les assassins. Il leur posa des questions, voulant savoir ce qui se passait. J'entendais des voix qui murmuraient. Mais je rentrai dans la maison car j'avais peur de ces murmures. Une fois de plus j'entendis deux coups de feu. Il a crié une fois en disant: 'C'est fini pour moi.' Je gardai la porte fermée jusqu'au matin du 26 février. Personne n'est venu à la rescousse, car les gens de cette région, dès qu'ils entendent des coups de feu, n'osent pas sortir devant les assassins car ils ont peur d'être tués. J'ai entendu des voix dire qu'ils allaient revenir plus tard dans la nuit pour les autres.

Ce matin-là, j'ai vu le cadavre de mon mari, de Pierre Rumanura et de sa femme, Ngizirabona. Je suis restée calme car il n'y avait plus rien à faire. C'est ainsi que va la vie sur cette terre maudite. Nous n'avons pas de chance d'être ici avec les génocidaires.

En ce qui me concerne, la cause de la mort de mon mari, Etienne Mujoyabwami, et celle de Pierre Rumanura et sa femme Ngizirabona, a été le travail de quelques personnes qui ont dit que nous sommes parmi les Hutu qui soutiennent le gouvernement actuel.

### ***L'assassinat de Juliette Nyiraminani***

Le 6 mars 1996, vers 20 h 00, Juliette Nyiraminani, responsable de la cellule de Gakoni, secteur de Muganza à Bugarama, a été tuée, ainsi que deux de ses enfants. Au cours du génocide, la vie de Juliette avait été menacée à plusieurs reprises: elle était ciblée en raison de sa ressemblance à une Tutsi. En réalité, elle était Hutu mais ressemblait à sa mère, d'ethnie Tutsi. En outre, elle était hostile envers la milice commandée par le cruel Yusufu Munyakazi. Son mari, Bernard Rwanzegushira, avait dû donner de l'argent aux miliciens pour tenter de les éloigner. Les membres de la famille étaient à table lorsqu'ils entendirent la voix de leur *Nyumbakumi*, Charles, leur demandant d'ouvrir la porte. Charles expliqua qu'il était accompagné de quelqu'un sans papier d'identité, que Juliette ferait bien de contrôler. Il ajouta qu'il voulait acheter des allumettes, article vendu par la famille, ainsi que des cigarettes. Juliette alla donc ouvrir la porte, suivie de sa fille de dix-sept ans, Anifa Mateso, une boîte d'allumettes à la main. Bernard s'apprêtait à accueillir les visiteurs lorsqu'il entendit un coup de feu. Bernard, sa fille de cinq ans, Hawa Mutima, et son fils de sept ans, Karinganire, se précipitèrent dehors. La tragédie allait une fois de plus frapper la famille. Bernard relate la suite des événements.

On nous lança une grenade qui déchiqueta Mutima et blessa Karinganire à la jambe gauche. Je reçus un éclat de grenade au sourcil droit. Mutima est morte sur le coup.

Bernard alerta ses voisins. Les militaires arrivèrent. Mais les tueurs avaient déjà disparu. Juliette et sa fille étaient mortes. La personne dite sans papier d'identité avait été blessée par balle. Karinganire fut transféré à l'hôpital de Kamembe.

Au moment de l'interview, à la mi-mars, Charles était en détention en attendant le résultat de l'enquête. Le fait qu'il ait été la seule personne à ne pas être blessée avait engendré des soupçons. Bernard et d'autres voisins pensent que les tueurs ont sans doute forcé Charles à persuader Juliette à ouvrir la porte sur une mort certaine. Bernard pense également que l'ancien conseiller, Daniel Harindintwari, qui s'est enfui au Zaïre dès la mort de Juliette est impliqué dans l'attaque qui lui a coûté sa femme et deux enfants.

---

<sup>87</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

Il haïssait ma femme pour des raisons diverses: elle disait toujours la vérité, en accusant les criminels du génocide ou d'autres infractions. Ma femme dressait souvent des listes de personnes indigentes qui avaient besoin d'aide dans la cellule Gakoni et le conseiller n'en tenait pas compte. J'affirme donc qu'il a été complice dans la mort de ma femme, compte tenu de sa fuite soudaine après la mort de celle-ci.<sup>88</sup>

Damascène Kibikiratungwa est le frère cadet de Bernard et il habite tout près. Il écalait des noix lorsqu'il entendit les coups de feu. Il est sorti de sa maison. Un homme a tiré une balle au-dessus de sa tête et lui a donné l'ordre de rentrer chez lui. Lorsque nous lui avons demandé pourquoi sa belle-soeur avait été visée, Damascène nous a répondu:

En tant que responsable civile, elle travaillait en liaison étroite avec les autorités militaires. Et il est vrai que les miliciens, tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays, n'apprécient et n'acceptent pas cela. Il est certain que cela est sans doute la cause de son assassinat. Sans toute fois oublier son antagonisme envers Yusufu, chef des miliciens, dont quelques-uns avaient déjà menacé Juliette de mort.

Les soupçons de Damascène sont également éveillés par la fuite soudaine, tout de suite après le 6 mars, de l'ancien conseiller de Muganza, Daniel Harindintwari, avec lequel Juliette entretenait des rapports extrêmement tendus.<sup>89</sup>

### **Le prix à payer pour ne pas protéger les siens: une famille du Kigali rural dénonce son propre fils**

*"Les gens de la cellule de Rwambogo, secteur Ruhanya, y compris la mère de Nkerabahizi, sont venus à mon bureau afin de l'accuser. Ils disaient que Nkerabahizi était l'ami des rescapés, et qu'il était le seul dans la cellule de Rwambogo à montrer du doigt les miliciens de Ruhanya aux soldats."*

Dans la commune de Mbogo, dans le Kigali rural, un homme ayant forgé des rapports étroits avec les survivants a payé de sa vie. Nkerabahizi, père de quatre enfants, a été tué le 29 janvier 1996 dans la cellule de Rwambogo, secteur de Ruhanya.

L'une des premières personnes informées de sa mort fut le conseiller de Ruhanya, Wellars Nizeyimana, âgé de 24 ans. Toute sa vie, il a habité à Ruhanya et Nkerabahizi était l'un de ses voisins.

Nkerabahizi était parmi ceux qui n'avaient pas participé au génocide des Tutsi. Après le génocide, sa famille l'a menacé en l'accusant de ne pas collaborer avec sa famille, mais de collaborer uniquement avec les rescapés.

Plusieurs personnes sont allées voir le conseiller en accusant Nkerabahizi de semer l'insécurité dans la cellule en identifiant les miliciens. L'un des plaignants était la propre mère de Nkerabahizi. Trois hommes de Ruhanya furent arrêtés car, selon les propos du conseiller, "ils avaient tué pendant le génocide."

Après leur arrestation, les gens de la cellule de Rwambogo, secteur Ruhanya, y compris la mère de Nkerabahizi, sont venus à mon bureau afin de l'accuser. Ils disaient que Nkerabahizi était l'ami des rescapés, et qu'il était le seul dans la cellule de Rwambogo à montrer du doigt les miliciens de Ruhanya aux soldats.

J'ai tenu une réunion de la cellule de Rwambogo pour dire à ses habitants que montrer les miliciens n'est pas un péché et aussi pour leur dire de ne plus menacer Nkerabahizi. Mais, au lieu de le laisser, ils sont allés au bureau communal pour l'accuser de ne pas collaborer avec sa famille. L'État n'a pris aucune mesure contre Nkerabahizi.

Mais un autre groupe se fit fort de rectifier cet oubli.

---

<sup>88</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

<sup>89</sup> Témoignage recueilli à Bugarama, Cyangugu, le 14 mars 1996.

Le 29 janvier 1996, entre 19 h 00 et 20 h 00, les gens chargés de la sécurité et les chefs de familles sont venus chez moi m'informer de la mort de Nkerabahizi. Je suis allé directement appeler les soldats à la station d'Electrogaz Rurindo. Quatre soldats m'ont accompagné. Arrivés chez Nkerabahizi, nous avons vu son corps près de la porte d'entrée de sa grande maison, avec trois chèvres qui étaient mortes. Les éclats de grenade étaient entrés dans le coeur de Nkerabahizi, ses jambes, et d'autres parties de son corps. Il y avait du sang partout.

La femme de Nkerabahizi donne des détails sur la mort de son mari.

Sa femme m'a dit qu'elle était en train de dresser la table, son mari était dans la cuisine en train de se réchauffer. Son mari est venu en courant en disant qu'on les attaquait. La femme et les enfants se sont immédiatement jetés sous le lit. Nkerabahizi est resté près de la porte pour essayer de la fermer, afin d'empêcher ces gens d'entrer. Soudain, sa femme a entendu le bruit fait par une grenade.

Wellars donne son point de vue sur le motif du meurtre de Nkerabahizi.

Je ne peux pas dire que ce sont des voleurs qui l'ont tué parce que Nkerabahizi était un homme modeste, comme tout le monde. Je crois qu'il a été tué parce que les gens de sa cellule ne le supportaient pas. Tous avaient peur de lui parce qu'il pouvait les accuser de génocide. Une semaine après sa mort, les gens ont menacé de nouveau sa famille. On a volé un lapin à la femme de Nkerabahizi. Les voisins refusaient de venir lui rendre visite. Maintenant sa femme a peur. Elle a fermé sa maison et est retournée chez ses parents dans la cellule de Gasama, secteur Ruhanya avec ses enfants.<sup>90</sup>

Flodouard Munyensanga, ami de longue date de la famille de Nkerabahizi, travaillait auparavant pour le ministère de la Justice à Mbogo mais il est maintenant dactylographe au bureau de commune de Mbogo. Il vit à Gasama, secteur de Ruhanya.

Je connaissais Nkerabahizi, qui avait 37 ans, depuis son enfance. Sa famille et la mienne étaient amies.

Pendant le génocide, j'étais à Ruhanya avec Nkerabahizi. Ce dernier n'a pas participé au massacre des Tutsi. Il restait à la maison avec sa femme Mukangarambe et ses enfants.

Nkerabahizi éprouvait de la rancœur envers les membres de sa famille, parce qu'ils avaient participé au génocide. Après le génocide, Nkerabahizi a beaucoup collaboré avec les rescapés. Avant sa mort tous ses voisins de la cellule Rwambogo, y compris sa propre mère, sont venus l'accuser au bureau communal chez le bourgmestre Kalisa Callixte. On l'accusait de causer de l'insécurité dans son secteur.

Vous voyez, si les autorités arrêtaient des miliciens du secteur Ruhanya, les familles de ces miliciens s'en prenaient à Nkerabahizi en l'accusant de être complice des rescapés et des autorités.

Le 29 janvier 1996, vers 19 h 00, il était dans la cuisine lorsqu'il a entendu les gens à l'extérieur de chez lui qui l'attaquaient. Il s'est échappé et est allé dans une grande maison. Arrivé là, on lui a lancé une grenade. Nkerabahizi est mort directement avec trois chèvres qui étaient dans cette maison. Sa femme a crié pour que les gens viennent à son aide; mais ils ont refusé de l'aider. Les éclats de grenade l'ont blessé partout. Il y en avait sur la figure et les jambes. Les fragments de grenades avaient aussi pénétré son coeur. Nous l'avons enterré dans les bananeraies en dessous de l'enclos.

---

<sup>90</sup> Témoignage recueilli à Mbogo, Kigali rural, le 8 mars 1996.

Mais, pour les tueurs, le meurtre de Nkerabahizi ne suffisait pas.

Maintenant, sa femme a quitté cet endroit. Elle est retournée chez ses parents parce que ses voisins la menaçaient.<sup>91</sup>

## **Le prix à payer pour oser parler aux soldats de Gisuma, Cyangugu**

Le 15 mars 1996, vers 10 h 00, quelqu'un frappa à la porte de Gaudence Mukakabuteni, femme de soixante-cinq ans domiciliée dans la cellule de Kamshangi, secteur d'Isha à Gisuma, Cyangugu. Des hommes lui demandèrent où se trouvait son fils, Théogène Rutakamize. Ils ne l'ont pas crue lorsqu'elle leur a répondu qu'il n'était pas à la maison.

Ils sont rentrés dans la maison et ont vérifié toutes les chambres. Ils ont dit qu'ils s'en allaient, mais qu'ils reviendraient plus tard voir mon fils. Ils sont partis.

Dix minutes plus tard, ils sont revenus. Ils ont ordonné à Gaudence de les accompagner chez Anne-Marie Mukayiranga, dont le mari, Alexis Ngarambe, avait été tué dans un accident de la circulation en septembre 1995. Elle considérait Anne-Marie et Alexis comme des amis proches. La façon dont Gaudence fut incitée à quitter sa maison est caractéristique des stratégies adoptées par les attaquants.

Je leur ai dit que je ne pouvais pas accompagner des gens que je ne connaissais même pas la nuit. Ils m'ont dit qu'ils étaient des visiteurs qui avaient été chez Alexis dimanche passé, mais qu'ils craignaient leurs chiens. Ils m'ont dit: 'Puisque toi tu es voisine d'Alexis, ses chiens te sont familiers. Accompagne-nous pour ne pas que les chiens nous mordent; toi, ils te connaissent.' Leurs mots m'ont convaincu et je les ai accompagnés. Une fois sortie, j'ai vu qu'ils étaient au nombre de six. Trois parmi eux avaient des fusils et trois autres n'étaient pas armés. Ils portaient tous de longues vestes noires et des chapeaux. J'ai eu peur et je leur ai demandé pourquoi ils cherchaient Madame Alexis la nuit. Ils m'ont répondu qu'elle était leur amie et qu'ils avaient des problèmes à régler avec elle. Franchement, je savais qu'ils allaient faire du mal. Mais je ne pouvais pas non plus refuser de les accompagner, car je ne voulais pas être tuée la première.

Lorsqu'ils atteignirent le portail de son amie, ils apprirent qu'elle n'était pas chez elle.

Entretemps, ces hommes avaient pris position. Les trois hommes armés se sont cachés et je restai avec les trois qui ne portaient pas d'arme. Je leur ai dit que j'allais retourner chez moi puisqu'ils venaient d'entendre que la femme qu'ils cherchaient n'était pas chez elle.

Elle avait à peine atteint sa maison lorsqu'elle entendit des coups de feu. Tout de suite après, son fils est arrivé. Il partit se cacher en apprenant qu'un groupe d'hommes armés le cherchait. Il parvint à s'échapper mais un fils d'Anne-Marie Mukayiranga n'eut pas autant de chance.

Nous avons entendu beaucoup de coups de feu et cela a duré quelques minutes. Nous entendions des cris de secours, mais sans réponse; les gens ne faisaient que crier. Les victimes et leurs voisins criaient tous. Quelques minutes plus tard, les armes se sont tues et nous sommes allés chez ma voisine, Anne Marie Mukayiranga. Arrivés chez elle, nous avons vu son fils Emmanuel Ndagifimana, six ans, déjà mort. Il y avait aussi d'autres personnes qui avaient été blessées par des grenades à savoir: Béatrice Mukankurunziza, 18 ans, fille adoptive d'Anne Marie, Placidia, petite soeur de Béatrice Mukankurunziza qui était venue lui rendre visite, et le bébé d'Anne Marie, qui était né quelques jours après la mort de son mari en septembre 1995.<sup>92</sup>

Jean Marie Gasana, neuf ans, est le fils d'Anne-Marie. C'est son nom que Gaudence avait crié une fois arrivée au portail de son ami. Mais sa mère, qui était bien chez elle, l'avait empêché de répondre, craignant que les visiteurs ne soient des voleurs.

---

<sup>91</sup> Témoignage recueilli à Mbogo, Kigali rural, le 8 mars 1996.

<sup>92</sup> Témoignage recueilli à Gisuma, Cyangugu, le 16 mars 1996.

Au bout de quelques minutes, ces envahisseurs ont commencé à tirer sur nous, à travers les fenêtres, car les deux portes qui donnent accès dehors étaient bien fermées. Moi, je suis sorti du lit. J'ai regardé sous la porte et j'ai vu que c'étaient des hommes qui portaient des pantalons noirs et des souliers noirs. Je me suis glissé sous le lit, laissant les autres sur le lit. Les tirs se sont intensifiés et les balles ont atteint ceux qui étaient couchés sur le lit. Ils ont essayé de forcer les portes d'entrée en vain. Avant de partir, ils ont lancé une grenade en la faisant passer sous la porte. Les éclats de celle-ci ont atteint ceux qui étaient couchés sur le lit. Mon petit frère, Emmanuel Ndagijimana, en est mort. Moi, j'ai été sauvé parce que j'étais sous le lit.

D'après Jean Marie, ce n'est pas la première fois que leur maison est ciblée.

Depuis la mort de mon papa, ça fait quatre fois qu'ils viennent nous attaquer et ce sont les Interahamwe qui viennent nous pourchasser parce qu'ils savent que nous pouvons les accuser.

Lorsqu'on lui demande pourquoi les Interahamwe s'acharnent sur leur foyer, Jean Marie explique:

Lorsqu'ils venaient, ils disaient qu'ils étaient des militaires. Ils disaient cela parce qu'ils savaient que des militaires du FPR venaient nous rendre visite. Ils sont hostiles aux gens qui causent avec les soldats du FPR.<sup>93</sup>

### **Comment se débarrasser d'un témoin gênant: tentative de meurtre sur la personne de Winniphrida Nyandwi à Kivu**

*"Je suis harcelée parce que je dénonce les criminels. Je ne vais pas arrêter de le faire à cause de leurs menaces."*

Lors du génocide, Winniphrida Nyandwi a été violemment battue alors qu'elle tentait de protéger la propriété d'un voisin Tutsi. Depuis lors, elle a commis des péchés capitaux aux yeux de ceux qui regrettent amèrement que le massacre n'ait pas été parachevé. Tout d'abord, elle a ouvertement coopéré avec les soldats afin d'identifier ceux qu'elle reconnaît comme des participants actifs au génocide. En outre, sa fille a récemment épousé un soldat du FPR avec la bénédiction de Winniphrida. Elle a bien failli payer de sa vie ces deux "erreurs" de jugement. Elle a survécu à la tentative de meurtre dont elle a fait l'objet dans sa maison de la cellule de Rwishywa, secteur de Rwishywa, commune de Kivu, mais elle en est sortie gravement blessée. Au moment de l'entretien, Winniphreda, mère de deux filles, Alphonsine et Francine, se remettait de ses blessures à l'hôpital de Kigeme.

Pendant le génocide, je vivais ici avec ma fille aînée, Francine, car Alphonsine se trouvait au Burundi. Au cours de cette triste période, j'ai vu mourir des milliers de Tutsi abattus par des gens avec qui ils avaient presque tout partagé. Moi non plus, je n'ai pas été épargnée. J'ai été sérieusement battue et blessée avec des couteaux au niveau des seins parce que j'avais protégé sept moutons d'un homme Tutsi nommé Damien Rusagara qui a pu d'ailleurs échapper au génocide. Mais comme ma famille est Hutu, mes frères sont venus pour me protéger et la colère des tueurs s'est apaisée. Après le génocide, lorsque Damien Rusagara est venu, je lui ai remis ses moutons et il m'a donné un mouton en récompense. C'était en octobre 1994.

Ses difficultés n'ont fait qu'empirer en février 1995.

En février 1995, ma fille aînée, Francine Niyireba, a épousé un soldat du FPR appelé Phocas. Ils vivent actuellement dans le camp militaire de la commune Nshili, toujours à Gikongoro.

La fermeture des derniers camps au printemps 1995 a signalé une recrudescence des troubles.

Avec la fermeture des camps de Kibeho et Ndago en commune Mubuga, beaucoup de gens mauvais sont venus s'installer dans des familles, d'autres ont pris le chemin de la brousse. Dès lors, les menaces envers les Hutu qui avaient collaboré avec les rescapés et les soldats du FPR, en témoignant ou en accusant les tueurs, ont commencé.

---

<sup>93</sup> Témoignage recueilli à Gisuma, Cyangugu, le 16 mars 1996.

Pour moi c'était grave, parce que ces Hutu me disaient que j'avais trahi les miens. Ils disaient: 'Les *Inyenzi* sont venus ici et ont tué les Hutu et toi, qu'as tu fais? Tu les a récompensés en donnant ta fille en mariage à l'un d'eux.'

Devant la clôture des camps, Winniphrida décida de veiller à ce que les autorités soient tenues au courant de toute information pertinente, ce qui a bien sûr déchaîné la colère de certains anciens résidents des camps et autres personnes soucieuses de cacher la vérité.

Toutefois, lorsque les menaces s'accroissaient, j'avertissais les autorités civiles et militaires afin d'obtenir une certaine protection. Souvent, lorsque les Interahamwe s'infiltraient dans le quartier pour commettre d'autres crimes, je le signalais et assistais toujours les autorités militaires pour qu'ils les chassent ou leur fassent comprendre qu'ils feraient mieux de reconstruire leur pays. Bien sûr pour le cas des Interahamwe accusés de génocide, ils les mettaient dans la prison.

A cause de toutes ces menaces, je suis arrivée à traduire en justice un certain nombre d'individus.

Le 23 janvier, des hommes armés ayant dirigé les attaques concertées sur Kivu décrites plus haut se sont également rendus chez Winniphreda. Heureusement, elle avait passé la nuit dans la brousse.

Les autres ont été tués parce que c'étaient des Tutsi, témoins gênants. Moi, je ne suis pas Tutsi. Mais j'étais considérée comme un problème parce que j'accusais les génocidaires. Je les connais très bien. Ils ne peuvent pas me tromper.

Quelques jours plus tard, alors que Winniphreda s'apprêtait à se rendre au tribunal pour témoigner contre ceux qu'elle accusait de génocide, elle fut attaquée. La tentative de meurtre eut lieu le 21 février 1996, vers 23 h 00.

Un groupe d'envahisseurs est arrivé. Ils ont complètement encerclé ma maison. J'étais avec ma fille, Alphonsine, et son enfant ainsi qu'une voisine que nous avons logée car elle s'était querellée avec son époux. Ils ont appelé ma fille en disant qu'ils avaient une lettre pour elle. Mais ma fille ne les a pas crus. En entendant leurs voix, j'ai réalisé que mon heure était arrivée. J'ai mis mon meilleur habit du dimanche pour mourir d'une manière respectable. Ma fille a paniqué. Elle a crié en appelant notre voisin Burindwi mais il n'est pas venu. Elle a continué à crier, mais en vain. J'ai dit à l'autre femme de l'aider à crier, mais toujours pas de réponse. Moi je ne voulais pas laisser entendre ma voix car j'avais dit à ma fille de mentir que je n'étais pas dans la maison. Elles ont toutes les deux crié pour les intimider. Mais ils n'ont pas eu peur et ils ont commencé à dire qu'ils étaient des Interahamwe, qu'ils allaient nous brûler vives. Remarquez qu'au début ils disaient qu'ils étaient des soldats du FPR.

---

---

**"Je ne suis pas Tutsi. Mais on me considérait comme un problème parce que j'accusais les génocidaires. Je les connais bien. Ils ne peuvent pas me tromper."**

---

---

Ma fille a trop paniqué pour rester dans la maison et s'est évadée. Mais j'ai refermé la porte en une seconde. J'ai dit à la femme de continuer à crier; mais lorsque mon grand frère Innocent Bizimana, a voulu nous venir en aide, j'ai entendu des tirs sporadiques. Ils ont tiré sur lui; mais par chance, il n'a pas été atteint par les balles. Il s'est enfui. Ils ont réussi à forcer et à ouvrir la porte d'entrée, malgré mes efforts pour les en empêcher. Ils ont tiré sur moi. La première balle m'a atteint sur le bras droit mais pas profondément, la deuxième balle m'a traversé le ventre. Je me suis écroulée au sol mais dans le coin de la porte. Ils ont tiré d'autres balles sur moi en voulant viser ma tête mais miraculeusement ces balles ne m'atteignaient pas. La maladresse de ces tireurs amateurs et l'obscurité m'ont aidée en quelque sorte!

Ils sont partis croyant qu'ils avaient réussi à me tuer. Les tirs avaient duré presque cinq minutes, et après ils ont fui. Après leur départ, j'ai dit à la femme qui était là que j'étais encore vivante et je lui ai demandé d'essayer de me relever.

Entretemps, mon grand frère et les soldats étaient arrivés. Ils m'ont transportée jusqu'à la position des militaires où leurs médecins ont essayé de soigner mes blessures. Cependant, le lendemain ils m'ont transporté jusqu'ici à l'hôpital de Kigeme. Je suis ici depuis ce jour.

Winniphreda nous donne son point de vue sur les motifs qui lui semblent expliquer la traque dont elle fait l'objet.

Je suis poursuivie parce que je dénonce les criminels. Mais je ne vais pas cesser de le faire parce que je suis menacée. On m'accuse d'avoir guidé les soldats en leur indiquant les criminels et leurs chemins dans la forêt de Nyungwe. Effectivement, je l'ai fait parce que c'est mon devoir d'aider à la reconstruction de ce pays. Nous devons alerter les autorités des méchants complots des criminels.

Elle a expliqué pourquoi elle ne voulait pas rester à Gikongoro.

Dans cette région de Gikongoro presque tous les habitants regrettent de n'avoir pas entièrement accompli leur plan génocidaire.

Mon souhait est d'être en sécurité et, pour l'avoir, il faut que je m'éloigne de Gikongoro. Je pourrais par exemple aller m'installer dans la préfecture de Byumba [la préfecture la plus éloignée de Gikongoro, au nord-est du pays].

Maintenant que je suis devenue infirme, je me demande comment je vais pouvoir gagner ma vie. Je place mon espoir entre les mains des bienfaiteurs et autorités de ce pays.

Je suis hospitalisée depuis le 24 février 1996 ici à Kigeme. Les médecins font tout pour me soigner gratuitement mais j'ai certains problèmes, notamment le manque de nourriture. Néanmoins les soldats font tout pour nous ravitailler.<sup>94</sup>

La fille de Winniphreda, Alphonsine Nyirandimurwango, 21 ans, a décrit l'attaque sur sa mère. Jusqu'alors, elle aidait cette dernière dans son métier de commerçante ambulante.

Après la fermeture des camps de Kibeho, Ndago et autres, beaucoup de ceux qui s'y trouvaient se sont réfugiés dans la campagne chez les voisins, d'autres se sont repliés dans la forêt de Nyungwe. Tous ces gens étaient mécontents du FPR. Avant la fermeture de ces camps, ils disaient qu'ils étaient des Français et que leur zone était sous tutelle française. Ils ont donc gardé rancune aux soldats du FPR qui venaient de fermer leurs camps.

A partir de ce moment-là, ils ont commencé à pourchasser tout individu qui avait des relations avec les soldats, ou les individus qui pouvaient témoigner et dire la vérité sur ce qu'ils avaient vu. Tous ces gens-là étaient pourchassés. C'est pourquoi ma famille n'a pas été épargnée et ce pour deux raisons: ma soeur a épousé un soldat du FPR; et ma mère savait tout ce qui s'était passé pendant le génocide et elle était disposée à informer tout individu qui le souhaiterait. Ces deux raisons suffisaient pour nous classer dans la catégorie des témoins gênants.

Alphonsine a ensuite confirmé les détails de l'attaque du 21 février, décrivant comment les Interahamwe l'ont appelée en prétendant être des soldats de l'APR avant de menacer de mettre le feu à la maison. Lorsqu'Alphonsine est enfin sortie, ils se sont jetés sur elle et ont tiré sur sa mère.

Le climat d'insécurité a laissé Alphonsine en proie à maintes inquiétudes sans savoir vers qui ou quoi se tourner.

Actuellement, rien ne va. Nous vivons sur les nerfs et les voisins me disent que mon tour approche. Je me demande sur quel pied il faut danser. Toute ma famille est menacée sous prétexte que nous accusons les génocidaires et que nous sommes des amis des *Inyenzi*, c'est à dire les soldats du FPR. Curieusement, dans cette région beaucoup de gens attendent le retour des anciens soldats génocidaires.<sup>95</sup>

Innocent Bizimana est le frère de Winniphrida; il vit dans la même cellule. Il a tenté de secourir sa soeur mais a lui-même fait l'objet de menaces. En outre, c'était l'ami de Narcisse Kamanzi et il avait tenté de protéger ses enfants pendant le génocide. Ces deux actes de bonne volonté le rendaient impardonnable. Innocent, cultivateur âgé de 46 ans, est père de cinq enfants. Les attaques violentes et l'insécurité permanente du secteur l'incitent à envisager de quitter sa commune natale.

Je vis dans cette commune depuis ma naissance et je ne comptais pas quitter cet endroit, mais les menaces actuelles vont finir par me pousser à m'éloigner de cette région.

J'étais ici quand le génocide a eu lieu ici et je n'ai pas fui lorsque le FPR a pris le pouvoir. Durant le génocide, presque tous les Tutsi ont été tués par les Hutu. Mais il faut dire que tous ceux qui ont commis ces atrocités étaient des gens méchants. J'ai fait tout mon possible pour défendre les enfants de Narcisse

---

<sup>94</sup> Témoignage recueilli à Kigeme, Gikongoro, le 6 mars 1996.

<sup>95</sup> Témoignage recueilli à Kivu, Gikongoro, le 5 mars 1996.

Kamanzi, un Tutsi qui s'était réfugié au Burundi. Sa femme, une Hutu, a préféré venir s'installer dans sa famille ici à Rwishywa avec ses enfants. Les génocidaires d'ici ont voulu finir ces enfants. Mais moi, je les ai toujours protégés; j'ai toujours essayé de faire comprendre aux tueurs qu'il ne fallait pas tuer les enfants de notre soeur. Ces enfants sont nos neveux et tuer une nièce ou un neveu, c'est se créer une malédiction dans la tradition rwandaise. Par chance, tous ces enfants ont été sauvés.

D'après Innocent, la fermeture des camps de Kibeho et de Ndago a été le prélude à une nouvelle vague de persécution plus intense envers des familles comme la sienne.

Ces camps hébergeaient beaucoup de gens au coeur mauvais. Avec leurs fermeture, un climat de haine a gagné les Hutu de cette région. Certains ont commencé à menacer ceux qui voulaient témoigner devant les autorités de ce qu'ils avaient vu ou vécu pendant le génocide.

Innocent a expliqué les raisons pour lesquelles il est poursuivi: il a essayé de protéger les enfants de Kamanzi et sa nièce a épousé un soldat du FPR. Mais il y a aussi d'autres raisons:

A part ces deux raisons, j'informais souvent les autorités, tant civiles que militaires, des problèmes liés à la sécurité puisque dans cette région, il y a beaucoup de gens qui sont encore des sympathisants du régime qui a préparé et exécuté le génocide.

Le 21 février 1996, la violence s'est encore rapprochée, avec la tentative de meurtre de sa soeur, Winniphrida Nyandwi.

Des éléments armés ont encerclé sa maison vers 22 h 00. J'ai entendu ma nièce crier et je suis immédiatement allé à son secours. Mais à peine arrivé près de sa maison, on a tiré sur moi. J'ai couru à toute vitesse pour aller informer le détachement militaire basé dans le secteur Motovu. Au bout de vingt minutes, nous étions de retour; mais ces criminels avaient fui. Ils venaient de tirer sur ma soeur Nyandwi mais elle était encore vivante.

L'assassinat manqué n'a pas marqué la fin des difficultés d'Innocent.

Depuis lors, des menaces se sont accentuées envers moi. Ils disent que je soutiens ma soeur et mes nièces et ils ajoutent que je communique avec les soldats du FPR pour les informer. J'ai cinq enfants et j'ai la force de les nourrir. Mais au lieu de risquer notre vie, nous allons quitter cet endroit. Nous espérons qu'à la sueur de notre front, nous allons pouvoir survivre ailleurs.

S'efforçant de masquer sa peine dans un éclat de rire, Innocent déclare:

Je n'arrive pas à comprendre les gens d'ici. Pensent-ils vraiment que je pourrais haïr ma soeur et mes nièces?<sup>96</sup>

---

<sup>96</sup> Témoignage recueilli à Kivu, Gikongoro, le 5 mars 1996.



## **Au-delà de l'endurance: intimidation sociale et psychologique**

L'intimidation psychologique et la menace de marginalisation sont des éléments clés de la stratégie adoptée pour tenter d'effrayer les témoins gênants. Ceux qui refusent d'être démoralisés sont à leur tour accusés d'avoir participé au génocide. Des pressions sont exercées par leurs parents, amis, voisins ainsi que certains représentants des autorités. En fin de compte, l'impact de ces menaces accumulées est dévastateur.

### ***Contre-accusation en guise de stratégie pour réduire les gens au silence***

Alphonsine Nyiransengimana est une femme en proie à un profond chagrin. Elle a perdu son mari, Cléopas Mpiranyi et a vu ses sept enfants se faire jeter dans le fleuve Nyabarongo par un groupe de miliciens où figuraient certains membres de sa propre famille. Mais ceux qui veulent la réduire au silence l'accusent à présent d'avoir assassiné ses propres enfants. Alphonsine, 38 ans, vit à Gitarama. Elle est originaire de la cellule de Nyakabanda, secteur de Buguru à Taba.

Au tout début des tueries, nous avons fui vers le bureau communal, croyant que le bourgmestre allait nous protéger. Une fois arrivés là-bas, comme j'étais Hutu, on m'a dit de rentrer car le bourgmestre avait dit que seuls les Tutsi étaient des complices. Je suis rentrée. Mais comme le bourgmestre avait dit ouvertement que seuls les Tutsi devaient être tués, mon mari ne pouvait pas échapper. Il a dit qu'il fallait commencer avec les Tutsi instruits.

Afin de décourager toute solidarité intercommunale, Akayesu déclara que tout Hutu protégeant un Tutsi recevrait une amende de 5.000 francs par personne protégée, que sa maison serait pillée ou, en l'absence de biens, qu'un membre lui serait coupé et qu'il lui faudrait abattre, de ses propres mains, la personne sous sa protection. La famille d'Alphonsine n'a pas pris ces menaces à la légère. Craignant que la présence de ses enfants ne provoque leur ruine, ils chassèrent Alphonsine et ses sept enfants. Il lui fut terriblement difficile de trouver un refuge, d'autant plus qu'elle était enceinte à l'époque. Ses enfants et elle se rendirent chez sa soeur mariée qui vivait dans un autre secteur. Lorsqu'ils arrivèrent à destination, la tragédie les attendait.

Pendant notre chemin, arrivés à l'endroit nommé Bugoba, en direction de Musenyi, toujours en commune Taba, nous sommes tombés sur la barrière des Interahamwe qui ont tué mes sept enfants: Nyranshimimana et Nishimwe, des jumeaux de quinze ans; Mukahigiro, treize ans; Nyiransabimana, onze ans; Nsimiyimana, neuf ans; Kubwimana, six ans; et Niyonsenga, deux ans. Tous mes enfants ont été jetés dans la rivière Nyabarongo.

L'horreur d'Alphonsine fut encore intensifiée par le fait qu'un membre de sa propre famille se trouvait parmi les bourreaux de ses enfants.

Parmi les gens qui ont tué mes enfants, se trouvait mon cousin Habarurema, que j'ai moi-même mis en prison. Après avoir perdu mes enfants, je ne savais pas quoi faire. J'ai continué à cheminer vers la maison de ma soeur.

Elle tomba malade et perdit le bébé qu'elle portait.

Après que j'aie fait une fausse couche, les membres de ma famille, c'est-à-dire mes frères, ont accepté cette fois-là de venir me chercher et de me conduire à la maison. J'y suis restée jusqu'à la prise du pouvoir par le FPR.

Bien qu'ils n'aient rien fait pour protéger son mari et ses enfants, la détermination dont fait preuve Alphonsine afin de punir les tueurs a suscité de nouveaux conflits avec sa famille.

Actuellement, comme j'ai fait emprisonner quelques membres de ma famille, comme mon cousin Habarurema, ma famille commence à me haïr. Comme je voyageais beaucoup, je connaissais beaucoup de tueurs. Ils ne veulent pas que je les accuse. Voyant cela, j'ai quitté ma famille pour m'installer dans un

*blindé* [une tente]. Ils menaçaient de me tuer. Ils m'ont mis sur la liste des gens à tuer car je constituais pour eux un obstacle.

Ce n'est pas seulement la famille d'Alphonsine qui veut l'empêcher d'identifier les tueurs. Certains des représentants du gouvernement local sont eux aussi résolument décidés à la faire taire.

Lorsque je suis allée voir le sous-préfet Ngendahayo de Gitarama pour lui raconter tous mes problèmes, il m'a demandé si les Tutsi m'avaient ensorcelée. Il m'a demandé pourquoi j'étais si acharnée contre les Hutu. Il m'a intimidé et m'a empêché d'accuser les Hutu.

Ne parvenant pas à l'effrayer, leur dernier recours fut de tenter de la faire taire par la honte.

Actuellement, les Hutu sont en train de monter un coup comme quoi c'est moi qui aurais livré mes enfants et qui les aurais jetés dans le Nyabarongo.

J'ai été plusieurs fois menacée d'emprisonnement si je continue à accuser les tueurs que je connais. Par exemple, il y a un homme appelé Edouard Dushimimana, qui a un magasin en face du bureau communal de Taba. C'est un Hutu, mais les gens disent qu'il a falsifié sa carte d'identité car il ressemble beaucoup à un Tutsi. Un jour, il m'a menacée en me disant qu'il allait me faire emprisonner ou me faire tuer. Il m'a agacée en me demandant qui m'avait nommé défenseur des Tutsi alors que je suis Hutu.<sup>97</sup>

Une femme ayant perdu son mari et trois de ses quatre enfants dans la commune de Muko, secteur de Musenyi, relate comment l'un des membres des autorités locales a été réduit au silence.

A Kaduha, la corruption est répandue actuellement et ceci empêche l'arrestation des criminels. Ils achètent ceux qui veulent les arrêter. Les tueurs de mon secteur se baladent comme si rien ne s'était passé.

Elle a cité l'exemple d'un homme qui est actuellement conseiller de Gikongoro.

Il a participé activement au génocide. Il est même venu menacer l'homme qui me cachait. Combien de fois a-t-il mené et lancé ces attaques? On ne peut pas les compter, en tout cas. J'ai témoigné et j'ai tout fait pour qu'il soit arrêté. Mais à cause de la corruption généralisée, ils ne veulent pas le faire arrêter.

Elle nous a confié que l'isolation et la destitution du petit nombre de survivants de la région font qu'il est plus facile pour les génocidaires de les manipuler à leur guise. Elle a raconté comment un bourgmestre Hutu qui s'était efforcé de travailler pour la justice a finalement été muselé. Un certain nombre de survivants ont été cooptés par ceux qui voulaient entraver sa campagne contre l'impunité des individus ayant perpétré des meurtres et des pillages au cours du génocide.

Le bourgmestre, Emmanuel Ndahayo, avait pris l'initiative d'arrêter [certains individus comme] Etienne Musonera, directeur de l'école primaire de Musebeya et Emmanuel Nshogoza, du secteur Yonda, en commune Muko. Après qu'ils aient été libérés, Musonera a mobilisé plusieurs survivants résidant à Kaduha ainsi que plusieurs Hutu. Ils ont manifesté et ont fermé le bureau communal. Les militaires n'ont pas réagi pour empêcher ces manifestations bien qu'il n'y avait que trente manifestants au plus. Le préfet, ainsi que le procureur, sont venus. Les manifestants ont porté de fausses accusations contre le bourgmestre, disant qu'il était corrompu et qu'il arrêtait et frappait les gens arbitrairement. Ils ont même dit qu'il avait participé au génocide. Au lieu de procéder aux enquêtes avec prudence, le préfet et le procureur ont décidé de partir avec le bourgmestre. Le bourgmestre a été emprisonné pendant deux semaines à la brigade de Gikongoro. Après cela, il a été relevé de ses fonctions.

A vrai dire, Emmanuel Ndahayo était l'homme qu'il fallait à notre commune. Il connaissait les tueurs de Gikongoro et de sa commune en particulier. Il connaissait ceux qui s'étaient emparés des biens des rescapés et il n'avait épargné aucun effort pour résoudre les problèmes des rescapés qui venaient réclamer leurs biens, surtout les vaches. Ils traitaient ceux qui refusaient de payer sévèrement jusqu'à ce qu'ils payent. Pour cette raison, il était considéré comme témoin gênant.

Après sa libération, Emmanuel s'est étonné et a regretté que les rescapés du génocide à qui il avait fait du bien aient joué un rôle actif dans son limogeage. Maintenant, les génocidaires sont contents parce que leur ennemi ne travaille plus.<sup>98</sup>

---

<sup>97</sup> Témoignage recueilli à Taba, Gitarama, le 23 novembre 1995.

<sup>98</sup> Témoignage recueilli à Matyazo, Butare, le 13 décembre 1995.

## ***Détermination obstinée***

Malheureusement, Alphonsine n'est qu'un exemple parmi d'autres de Hutu qui doivent payer très cher leur bravoure. Euphrasie (pseudonyme), 31 ans, est une femme résolument décidée à exposer et à traduire en justice le meurtrier de son mari, un homme qui a aussi tenté de massacrer ses deux enfants et qui a pillé tous ses biens. African Rights l'a interrogée à Nyamagabe, Gikongoro. Au moment de l'entretien, elle rentrait juste du bureau du procureur général.

Le pillage de maisons a commencé le jeudi 14 avril. J'étais parfaitement en mesure de voir qui forçait les portes et brûlait les toits. Je connais l'identité des gens qui ont attaqué notre maison. Un grand nombre d'entre eux sont partis au Zaïre. Après avoir attaqué nos maisons, ils ont commencé à s'emparer de nos récoltes dans les champs. Vers 15 h 00 le même jour, ils ont commencé la tuerie. Un Tutsi qui vivait près de chez nous a été le premier à être tué. Nous avons décidé de fuir. Mon mari voulait prendre l'un de nos deux enfants. J'ai refusé en disant: 'J'ai au moins une chance de survivre. Toi, pars et tente de te sauver.' Je suis allée chez des amis qui vivaient dans une commune voisine. Pendant mon séjour là-bas, quatre femmes Tutsi, dont les maris Tutsi avaient été tués, ont été assassinées. J'avais très peur pour mes enfants et je ne savais pas quoi faire.

Le mari d'Euphrasie fut découvert dans la brousse et tué à un endroit du nom de Kisali, sur la route de Cyanika. Elle affirme qu'un certain nombre de personnes lui ont dévoilé l'identité du tueur et toutes pointent vers le même homme. Elle précise qu'elle a vu l'épouse de cet homme porter le morceau de tissu qu'elle avait donné à son mari au moment où il était parti se cacher dans la brousse.

Je suis allée au bureau du procureur général pour poursuivre les tueurs et réintégrer mes biens. L'un des tueurs s'est échappé à Karama et j'espère obtenir les papiers nécessaires pour le faire arrêter là-bas. Par la suite, il a été convoqué au bureau du procureur général.

Mais le premier groupe de témoins retenus par Euphrasie lui a fait faux bond.

Ils ont décidé de ne pas l'incriminer, en prétendant qu'ils ignoraient de quoi je parlais. Au cours des massacres, trois femmes Tutsi et leur famille ont été enfermées dans la maison de ces témoins. Ils avaient reçu l'ordre de les empêcher de s'échapper et avaient été menacés de représailles en cas d'échec. Alors, bien qu'ils n'aient pas tué ces femmes, ils savent que s'ils témoignent sur ces meurtres, d'autres les accuseront d'avoir pris ces femmes en otages.

Elle a donc été obligée de chercher de nouveaux témoins.

Les membres du deuxième groupe sont prêts à témoigner. Je ne leur ai pas caché les difficultés que cela représente mais ils sont prêts à témoigner. Ce sont eux aussi des Hutu mariés à des Tutsi. Certains d'entre eux ont de proches parents qui ont été tués pendant le massacre. L'un d'entre eux est une femme dont le mari Tutsi et les deux enfants ont été tués. Mais il y a aussi trois Hutu, eux-mêmes mariés à des Hutu, et ils sont tous d'accord pour m'aider. Il y a des gens qui ont refusé de tuer leurs voisins. Sur notre colline, je peux dire que presque tout le monde a participé au carnage, directement ou indirectement. Il y a deux hommes que je connais qui sont complètement innocents. Il y a quelques autres hommes qui ont pris part au pillage mais qui n'ont pas commis de meurtre. Tous les autres ont pillé et tué. Les principaux tueurs se sont enfuis au Zaïre. La plupart de ceux qui restent n'ont fait [que] piller.

En attendant d'amasser plus de preuves concrètes à l'encontre de l'homme dont elle sait qu'il a tué son mari, Euphrasie a décidé de concentrer ses efforts sur la poursuite de l'homme ayant tenté de mener ses enfants à leur mort, homme qui a tué d'autres personnes et qui a pillé maintes familles.

Parce que les preuves contre l'assassin de mon mari sont basées sur les paroles de tiers et sur le *kitenge* [tissu] porté par sa femme, celui que je veux traduire en justice à présent est l'homme qui a tenté de tuer mes enfants, qui a pillé mes biens et tué une autre personne. J'ai la preuve qu'il a essayé de tuer mes enfants. Il s'est rendu chez mes parents sans son chef, en quête de mes enfants, pour les abattre. Mes parents lui ont donné de l'argent. Il est revenu un peu plus tard pour s'emparer d'eux, cette fois avec son chef. Mes parents ont dû lui donner davantage d'argent. Qui plus est, mon propre frère l'a vu tuer cette autre personne.

Euphrasie parle des tactiques employées pour tenter de dissuader les témoins potentiels.

Les gens ne veulent pas être mêlés à ces dossiers parce qu'ils ont peur d'être accusés de pillage. Qu'ils soient coupables ou innocents, c'est très embarrassant. En plus, ça prend du temps et ça les dérange, surtout du fait que les accusés s'arrangent toujours pour en accuser d'autres. Parfois, ceux qu'ils accusent en retour sont vraiment coupables. Mais souvent c'est plutôt pour punir les gens qui osent les accuser. Personne n'aime perdre son temps à avoir à prouver son innocence. Alors, pour beaucoup de personnes, la meilleure solution, c'est de se laver les mains de toute l'affaire.

Euphrasie relate ensuite l'expérience de son propre frère.

Mon frère de seize ans, qui est totalement innocent, j'en suis sûre, a été accusé par l'une des personnes ayant pillé ma maison. Mon petit frère a passé presque tout le temps qu'a duré le génocide à tenter de mettre mes enfants à l'abri des tueurs. A présent, cette personne, pour l'empêcher de témoigner dans le cadre du dossier que je suis en train de monter, prétend que mon frère leur a vendu des articles de ma maison. C'est simplement pour faire taire mon frère, et moi par la même occasion, de façon à ce que je n'embarrasse pas ma propre famille. Il y a beaucoup de menaces contre ma famille et d'autres familles Hutu dont les filles ont perdu leur mari et leurs enfants Tutsi. Ils disent que ce sont les femmes comme nous qui tentent d'exterminer les Hutu. Ils pensent que la seule façon de nous faire taire, c'est d'accuser nos familles d'avoir participé au génocide.

Euphrasie déclare qu'elle a été menacée par certains de ses voisins, qu'elle décrit comme des tueurs, et qui étaient furieux de la voir se rendre chez le procureur général.

Certains m'ont approchée et m'ont dit: 'Nous avons encore du pain sur la planche tant que tu es en vie.'

Malgré les risques, Euphrasie déclare qu'elle est bien décidée à aller jusqu'au bout.

Si je gardais le silence, je n'aurais aucun problème. C'est parce que je suis résolument décidée à identifier les tueurs et à les faire punir que je me trouve dans cette situation. Les menaces visent à m'obliger à abandonner le dossier. Mais je tiendrai bon, même au risque de me retrouver isolée socialement. Je connais quatre autres femmes, deux Hutu et deux Tutsi, qui poursuivent les tueurs. Alors, cela m'encourage.

Lorsqu'on lui demande si elle croit que les hommes qui ont tué son mari seront un jour traduits en justice, Euphrasie répond:

Je suis sûre que je trouverai des gens qui pourront me dire ce qui s'est passé exactement. Mais je pense que je ne parviendrai pas à les persuader de témoigner devant le tribunal.<sup>99</sup>

### ***Une famille paie le prix de la solidarité***

Pour ceux qui vivent près du Zaïre, l'antre des tueurs, les menaces sont plus franches. En février 1995, à Kamembe, Cyangugu, African Rights a interrogé Odette Mukarankusi, mère de quatre enfants âgée de trente-neuf ans et originaire de Kibari, secteur de Mukinda dans la commune de Kagano. Elle a perdu son père, sa mère, deux soeurs et de nombreux autres parents dans une série de massacres dans la paroisse de Nyamasheke, commune de Kagano. Elle a réussi à s'échapper lorsqu'un gendarme soudoyé par son mari lui a permis de quitter l'église. Son mari a alors creusé un abri sous leur étable. Il l'a glissée dans un sac, l'enterrant presque vivante afin de la protéger des bandes de rôdeurs Interahamwe. Le mari d'Odette était constamment menacé mais il a refusé de trahir sa femme. Odette parle chaleureusement du soutien qu'elle a reçu de ses beaux-parents qui "ont fait tout leur possible pour démontrer à quel point les Interahamwe sont d'horribles personnages." Mais la solidarité dont ils ont fait preuve envers Odette a gagné à son mari et à ses beaux-parents l'hostilité de leurs voisins et de nombreux miliciens qui vivent à présent sur l'île d'Ijwi.

---

<sup>99</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 20 janvier 1995.

La famille de mon mari est isolée. Les Interahamwe qui avaient quitté notre commune et qui se sont installés à Ijwi envoient toujours des messages disant que si l'un des membres de la famille de mon mari s'aventure à Ijwi, il sera tué. Pire encore, quand la plupart de nos voisins qui n'avaient pas fui croisent mon mari, ils ne lui parlent pas. Ils disent que c'est lui qui désigne les Hutu à tuer.<sup>100</sup>

### ***Elimination des femmes "qui en savent trop"***

Une catégorie de témoins particulièrement vulnérables sont les femmes Tutsi ayant épousé des Hutu et ayant assisté aux agissements de leurs beaux-parents et de leurs voisins. Si certains survivants du génocide critiquent un grand nombre de ces femmes en disant qu'elles masquent les crimes de leur mari, d'autres ont été menacées par leurs beaux-parents.

Frida habite la commune de Nyamagabe à Gikongoro, où se trouve la ville de Gikongoro. Elle n'a pas voulu révéler son vrai nom par crainte des représailles de sa belle famille. Le fait que son mari soit Hutu lui a permis de protéger un de leurs fils qui séjournait chez les parents de son mari lorsque le génocide a commencé. Son autre fils, qui se trouvait chez ses parents à elle dans la campagne de Gikongoro a été massacré. En plus de son fils, elle a perdu ses parents, quatre frères, quatre soeurs et deux de ses oncles, tous tués à Gikongoro. Toutes les maisons des membres de sa famille ont été détruites.

Frida est l'une des rares Tutsi qui soit restée chez elle pendant tout le génocide sans partir se cacher. De ce fait, elle sait pertinemment quels sont les responsables de la tuerie dans sa région. Elle dit qu'elle-même et d'autres femmes Tutsi mariées à des Hutu ont été épargnées par crainte du désir de vengeance que leurs fils pourraient nourrir en grandissant. Mais à l'issue du génocide, ces femmes en savaient trop pour la tranquillité d'esprit des tueurs.

Dès que les Français sont arrivés à Gikongoro, ma belle-mère et mes deux belles-soeurs ont dit à mon mari qu'il devait me mettre entre les mains des tueurs. Elles ont insisté. Elles ont dit que je ne pourrais jamais pardonner ce qui avait été fait à ma famille et que je ne pourrais jamais oublier les horreurs auxquelles j'avais assisté. Elles ont menacé de le déshériter s'il refusait de me trahir. Mon mari ne savait pas quoi faire. Il ne voulait pas que je sois tuée. Mais, en même temps, il voulait éviter tout conflit. Alors il a décidé que le mieux c'était de partir vivre en exil. Nous avons quitté la commune et sommes venus nous installer ici, en ville. A présent, mon mari travaille comme portier. Il n'est jamais retourné voir dans sa famille.

Trois de mes oncles qui habitaient dans la même région étaient mariés à des Hutu. Ils sont tous les trois morts. J'ai confronté l'une des épouses. Je lui ai dit: 'Tu étais là lorsqu'ils ont été massacrés. Tu n'es même pas partie te cacher. Tu as vu ce qui s'est passé. Que devons-nous faire, nous qui avons survécu?' Vous savez ce qu'elle m'a conseillé? Elle m'a dit: 'Nous devons tout simplement oublier ce qui s'est passé.'<sup>101</sup>

Ses expériences ont rendu Frida nerveuse à l'idée de témoigner contre sa belle famille, devant les tribunaux.

---

<sup>100</sup> Témoignage recueilli à Kamembe, Cyangugu, le 17 février 1995.

<sup>101</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 20 janvier 1995.

## **DESTITUTION, ABSENCE DE LOGEMENT ET DESESPOIR: LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA PEUR**

Les attaques permanentes et l'intimidation dont font l'objet les survivants qui ont voulu retourner vers leurs collines ont obligé nombre d'entre eux à se regrouper dans le centre des villes voisines, pour tenter d'y trouver un semblant de sécurité, du fait que ces centres sont près de camps militaires. Leur impossibilité de rentrer chez eux et de cultiver leurs terres confronte des milliers de survivants, surtout les cultivateurs, à une nouvelle forme d'humiliation, la faim, exacerbée par le fait qu'ils sont bien souvent oubliés par les ONG travaillant au Rwanda. Outre la faim, leur manque de productivité les prive également des moyens d'acheter d'autres articles essentiels à leur survie ou de financer les prestations dont ils ont âprement besoin, notamment les soins médicaux.

Ces "centres", comme on les appelle, ne sont pas des camps dans le sens traditionnel du terme. Ce sont généralement des maisons, des bâtiments publics, des échoppes et des bars situés dans le centre d'une localité, près d'un camp militaire pour des raisons de sécurité. Ils sont souvent situés près de magasins et de bureaux gouvernementaux, où les survivants squattent les habitations ou les boutiques des réfugiés qui ne sont pas rentrés. Là ils s'agglutinent, les uns sur les autres, démoralisés, terrorisés et réduits à l'indigence la plus totale.

### ***La colère gronde à Nzega, Gikongoro***

*"Si les autorités de Gikongoro ne veulent pas la justice pour les survivants du génocide, le gouvernement de Kigali devrait chercher les ONG qui s'intéressent à nos problèmes."*

Il y a un groupe de survivants qui vit à Nzega, commune de Nyamagabe à Gikongoro, commune qui correspond au centre commercial de Gikongoro et qui abrite les autorités préfectorales. C'est également une ville où sont concentrées un très grand nombre d'ONG étrangères, sans doute le plus grand nombre d'ONG en dehors de Kigali. A toute heure de la journée, la rue principale de Nyamagabe fourmille de voitures cossues achetées, soi-disant, pour aider les pauvres et les indigents du Rwanda.

Certains des habitants les plus pauvres et les plus démunis de Gikongoro—les survivants du génocide—vivent au coeur même de Nyamagabe. Mais ils sont pour une large part invisibles aux yeux des ONG étrangères. La colère et l'amertume que ressentent les survivants à l'égard des ONG de Gikongoro sont parfaitement justifiées. Lorsqu'African Rights s'est rendu à Nyamagabe à la fin de 1995, rares étaient les organisations qui procuraient une assistance matérielle aux survivants. Caritas était le principal organisme distributeur. Mais il aidait uniquement les survivants de Nyamagabe, leur donnant la même aide qu'aux autres résidents. Il n'est pas tenu compte du fait que ces gens ont tout perdu, que nombre d'entre eux sont devenus handicapés aux mains des génocidaires et que la plupart vivent loin de leurs terres, dans l'impossibilité de gagner leur vie. Quant aux survivants des autres communes, ils sont purement et simplement oubliés.

Annonciata Muhayimana a donné libre cours à sa frustration lors d'un long entretien. Annonciata, 29 ans, est originaire de la cellule de Nyamigina, secteur de Nyamigina dans la commune de Mudasomwa, Gikongoro. Elle a perdu trois enfants à Murambi, Gikongoro en avril 1994. Ses parents, qui vivaient dans la même cellule, ont été tués. En août 1994, elle-même et un groupe d'autres survivants ont été transférés à Cyizi, Butare, où le manque d'aliments, les moustiques, le paludisme et autres maladies ont fait beaucoup de victimes.

Néanmoins, pour eux, il est hors de question de rentrer chez eux car ils sont convaincus que les tueurs attendent "de finir leur sale besogne."

La situation catastrophique à laquelle nous faisons face nous a poussé à quitter le centre de Cyizi afin de retourner à Gikongoro en janvier 1995. Nous nous sommes installés à Nzega. Plus des trois quarts des rescapés qui sont ici sont originaires d'autres communes. Les communes de Gikongoro demeurent les abris des Interahamwe. Par exemple, j'habitais Mukasomwa avant le génocide. Comment voulez-vous que je retourne là-bas? Même les soldats ont peur de s'aventurer là-bas. Il n'y a pas de véhicule ou autres moyens de transport. On est exposé aux attaques éventuelles des génocidaires.

Caritas et toutes les autres ONG de la région savent, ou du moins devraient savoir, que la peur empêche ces survivants de regagner leurs terres pour devenir autonomes et productifs. Si les ressources sont limitées, il est difficile de comprendre pourquoi on en distribue, en fait, la majeure partie aux personnes n'ayant pas été touchées par le génocide, n'ayant rien perdu et n'ayant pas été chassées de leurs terres.

Les rescapés de Nyamagabe qui sont ici peuvent bien se compter sur les doigts d'une main. Lorsque Caritas veut bien les aider, elle compte les kilos de vivres à distribuer en fonction du nombre de membres de chaque famille. Cela veut dire qu'une famille qui compte beaucoup de membres reçoit beaucoup. Et quand elle veut distribuer ces aides, Caritas invite même les gens de Nyamagabe dont les familles sont au grand complet, des familles comptant dix individus. On leur donne des sacs et des sacs de vivres. Ils retournent à leurs maisons respectives, où ils ont des champs et des vaches.

Quant au malheureux rescapé, il est tout seul. On lui donne un kilo de haricots, ce qui revient à le torturer encore plus et d'ailleurs, lorsque la plupart de ces gens se rendent chez Caritas pour s'approvisionner, ils nous huent. C'est vraiment ridicule ce que nous voyons ici. On dirait que les génocidaires d'ici continuent à être récompensés. Ils travaillent pour des ONG comme Caritas et autres [un grand nombre de gens qui ont participé au génocide continuent à travailler pour les ONG, surtout à Gikongoro]. Souvent, ces génocidaires nous agacent en déclarant qu'ils sont des rescapés, sans honte, en connivence avec les autorités—évêques, préfets, bourgmestres, conseillers. Ils complotent pour éliminer tout témoin gênant.

Gikongoro est devenu le berceau des criminels. Le pouvoir se transmet d'un génocidaire à un autre. Par exemple, dans mon secteur d'origine, le conseiller s'appelait Jean Habyarimana. Lorsque le camp de Kibeho a été détruit, il a fui vers le Zaïre et il a été remplacé par Daniel Gisesa, de la cellule de Gakoma, qui avait, lui aussi, joué un rôle actif pendant le génocide.

Les gens qui nous ont pillés et qui ont tué les nôtres se baladent en toute tranquillité dans leurs cellules. Si les autorités de Gikongoro ne veulent pas la justice pour les survivants du génocide, le gouvernement de Kigali devrait chercher les ONG qui s'intéressent à nos problèmes

Par exemple, aujourd'hui, nous sommes le 28 novembre 1995. Caritas a distribué de l'aide—haricots, huile d'arachide, farine de maïs, couvertures, lampes à pétrole etc ... mais comme vous le voyez, presque tous les survivants sont ici. Pourquoi ne sont-ils pas allés s'approvisionner de toute ces choses? N'en ont ils pas besoin? C'est tout simplement qu'ils n'ont pas droit à cette aide. Caritas a fait son choix.<sup>102</sup>

Suzanne Nyirasuku a perdu son mari et ses huit enfants à Murambi, Gikongoro. Elle est parmi les survivants de Nzega, originaire de la commune de Nyamagabe, cellule de Kamegeri, secteur de Kamegeri. Comme ses champs sont proches du centre, elle est en mesure de les exploiter. Mais elle évoque tristement le sort des personnes âgées qui n'ont aucun moyen de subsistance.

De temps en temps, une fois par mois, Caritas nous donne un kilo de haricots, un kilo de sorgho ou maïs et une tasse d'huile. Ceci par personne. Les vieux et les vieilles qui n'ont personne et n'ont pas la force de travailler vivent de cette pitance offerte par Caritas une fois par mois. Quelques familles ont des orphelins et ont bien sûr beaucoup de problèmes pour les élever. Aucune ONG, en dehors de Caritas, ne nous aide. Aucune église, catholique<sup>103</sup> ou protestante, ne nous aide. Nous vivons ici seuls, presque oubliés.<sup>104</sup>

Suzanne a raison de s'inquiéter du sort des personnes âgées, obligées de vivre seules. Comme nombre d'entre elles cloisonnées dans ces centres, Martin Rwangema, 66 ans, est un homme brisé. Pour lui, la vie n'a plus aucun sens. Jour après jour, la précarité extrême de sa situation est un cruel memento de la perte de ses enfants.

J'avais huit enfants avant le génocide. Ils ont tous été tués. Et ces méchants criminels m'ont laissé avec ma femme pour que nous mourrions de chagrin. En ce qui concerne les problèmes ici au camp de Nzega, ils se sont multipliés. Mais la chose la plus inacceptable est que je vais mourir de faim alors que j'avais des fils qui auraient pu me sortir d'une situation pareille. Je ne serais pas en train de mourir de faim s'ils étaient ici.<sup>105</sup>

---

<sup>102</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 28 novembre 1995.

<sup>103</sup> Caritas est en fait l'organe humanitaire de l'église Catholique.

<sup>104</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 28 novembre 1995.

<sup>105</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 28 novembre 1995.

Etienne Sebudandi est originaire de la cellule de Kamegeri, secteur de Kamegeri, commune de Nyamagabe. C'est un cultivateur de quarante ans. Il s'est remarié après le génocide.

Mes parcelles restent inexploitées. Aucun des survivants n'ose rentrer de peur d'être tué. Caritas me donne un kilo de maïs ou de haricots et c'est une faveur parce que je suis de Nyamagabe. Les ressortissants des autres communes ne reçoivent rien. La manière dont Caritas distribue l'aide est très arbitraire. Les rescapés du génocide sont défavorisés à tout point de vue. Le nombre de kilos de vivres que l'on vous donne varie en fonction du nombre de membres de votre famille. Au lieu de privilégier les rescapés du génocide, Caritas les traite comme s'ils n'étaient pas complètement démunis.

Mon [plus grand] problème c'est que je n'ai pas ma propre maison bâtie dans une région sécurisante où le propriétaire pourrait vaquer à ses activités quotidiennes paisiblement. Voilà le grand problème de ce petit nombre de rescapés du centre de Nzega.<sup>106</sup>

Lorsque Julienne Umulisa a dit à ses deux fils de se cacher à Murambi avec le reste de sa famille, ils ont refusé et ont insisté pour rester avec elle. Ce fut leur chance car tous les autres membres de sa famille sont morts à Murambi. Bien que personne du centre de Nzega n'ait été tué, ils n'étaient pas prêts à retourner dans leurs collines de façon permanente.

Quelquefois, nous allons au village. Mais nous y rencontrons les Interahamwe qui s'y trouvent toujours. Ils nous insultent, ils pillent nos récoltes; nous n'avons même pas de moisson. Nous le disons aux autorités mais elles n'agissent pas en conséquence. Les gendarmes de la brigade nous ont demandé d'amener un véhicule pour aller les chercher, mais comme nous n'avons pas les moyens, nos plaintes restent sans suite.

On nous demande souvent de pardonner et d'oublier ce qui s'est passé. Mais je ne peux pas oublier. Même un petit enfant ne pourrait jamais oublier. Je ne pense même pas à pardonner. Je pense seulement à la manière dont ma vie a été ruinée.<sup>107</sup>

### ***Sentiment d'abandon à Musambira, Gitarama***

La situation n'est guère différente à Musambira, dans la préfecture de Gitarama. En novembre 1995 et mars 1996, African Rights s'est rendu dans la commune de Musambira à plusieurs reprises pour s'entretenir avec un certain nombre de survivants habitant ensemble dans un centre juste à l'écart de la route principale. Le centre se compose d'un marché, de quelques bureaux qui appartiennent à la commune et de ce qui était jadis le centre de soins. Jean de la Croix Sezisoni, originaire de la cellule d'Uwimana, secteur de Kivumu, commune de Nyamabuye, est l'un des habitants. Il a 32 ans. Il est marié et était au chômage au moment de l'interview en novembre 1995. Il explique la raison de leur venue et ce qui les incite à rester au centre.

Nous sommes ici au centre de Musambira depuis le 2 août 1994. Sur les collines où nous vivions avant le génocide, nos maisons ont été complètement détruites et nos biens ont été ravagés. Nous ne pouvons pas y retourner de peur que les Interahamwe qui sont toujours en liberté sur nos anciennes collines ne nous finissent.

Certains rescapés sont retournés là bas pour labourer leurs champs. Mais leurs champs ne sont plus fertiles et, pire encore, les rescapés n'ont plus de bétail pour leur fournir du fumier. Même lorsqu'ils parviennent à cultiver et à planter, la récolte est insignifiante et elle est partagée avec les voleurs qui restent sur les collines et qui savent que les propriétaires des champs vivent au centre.

D'après Jean de la Croix, même si leurs maisons des collines étaient reconstruites, lui et ses compagnons n'y retourneraient pas.

En ce qui concerne l'aide, Caritas est la seule association qui nous aide par l'intermédiaire du père Vjekoslav,<sup>108</sup> qui a même pour projet de reconstruire nos maisons. Mais nous ne sommes pas prêts à

---

<sup>106</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 28 novembre 1995.

<sup>107</sup> Témoignage recueilli à Nyamagabe, Gikongoro, le 28 novembre 1995.

<sup>108</sup> Le père Vjekoslav, prêtre yougoslave, est l'un des prêtres ayant joué un rôle exemplaire au cours du génocide en aidant et en protégeant un nombre incalculable de gens. Aujourd'hui encore, c'est l'un des prêtres qui fait de son mieux pour offrir assistance et soutien moral aux survivants.



regagner nos anciennes collines pour y être attaqués à la machette. Même les militaires sont attaqués par les mêmes génocidaires. Comment voulez-vous que nous les civils, nous retournions sur les collines sans protection? Les familles n'ont plus de force pour se défendre. On ne peut pas trouver une famille qui n'a pas perdu de gens et, souvent, ce sont surtout les hommes et jeunes garçons qui ont été tués. Nombreux de rescapés sont des veuves et des jeunes filles. Elles ne peuvent pas se défendre face au danger.

Jean de la Croix évoque les conditions du centre.

Les conséquences désastreuses sur notre vie sont nombreuses. Beaucoup de maladies sont causées par la promiscuité. Nous sommes obligés de partager le petit nombre de maisons disponibles sans considérer les relations parentales qui existent entre occupants. Nous ne pouvons pas nous regrouper par famille. Les maisons que nous occupons sont des anciennes boutiques, cabarets et magasins.

Ceux qui ont été physiquement et moralement traumatisés ne sont pas identifiés et ne sont pas soignés. Jamais nous n'avons vu un agent du ministère de la Réhabilitation ici. Aucun agent du département de l'habitat<sup>109</sup> n'est venu ici, ne serait ce que pour l'enregistrement des handicapés et des traumatisés. Les gens d'ici sont complètement démunis.

L'avenir s'annonce encore plus sombre.

Ici au centre, nous vivons dans les propriétés des autres. Il y a des Hutu qui viennent réclamer leurs maisons. C'est leur droit le plus absolu et nous sommes obligés de céder. Nous nous demandons jusqu'à quand nous allons rester dans une telle situation, sans nos propres maisons.

Quant à la réconciliation, elle est loin d'être réalisée. Actuellement les Hutu de notre colline sont furieux. Ils disent que leur gens sont arbitrairement arrêtés. Nous autres sommes loin d'être en mesure de nous réconcilier avec eux tant que nous demeurerons destitués à cause d'eux.<sup>110</sup>

Jean Damascène Kayitane, cultivateur de Bimomwe qui habite dans le même centre, parle des craintes qui l'ont forcé à vivre comme une personne déplacée.

Ceux qui ont tué nos familles se cachent encore dans les villages. Ils attaquent les survivants et volent nos récoltes. Ils jettent même des pierres sur les soldats qui portent des fusils, alors imaginez un peu ce qu'ils font aux civils... Une rescapée appelée Catherine s'est rendue à son village pour y chercher de quoi manger. Elle a failli se faire tuer. Elle a crié à tue-tête et des soldats ont fini par venir à son secours. Nous restons dans ce centre, où nous n'avons rien, parce qu'il est hors de question pour nous de passer la nuit dans nos villages. Les collines que nous considérons dangereuses pour les survivants sont nombreuses dans ce secteur. Nous sommes allés dénoncer les criminels qui ont tué pendant le génocide et qui sont encore par ici aux autorités civiles du bureau communal. Mais aucune mesure n'a été prise contre eux. Ils ont des parents parmi les conseillers de la commune. Nous avons créé un conseil pour les rescapés de Musambira, pour qu'ils puissent signaler les problèmes de ce genre.

Thérèse Mukamana, enseignante de l'école primaire, a également décidé de ne pas rentrer chez elle, à Cyambwe, secteur de Bimomwe. Son mari, Mathias Munyaneza, a été tué mais ses deux enfants sont toujours vivants.

Plusieurs raisons nous empêchent de retourner dans nos maisons, mais la plus importante c'est notre sécurité. Nous ne pouvons pas retourner chez nous car nous ne voulons pas risquer notre vie. Certains tueurs n'ont pas fui nos collines; il y en a qui sont restés sur place et nous ne voulons pas aller nous exposer à eux. Nombre de nos voisins ne nous 'digèrent' pas.

Souvent, ils ne le cachent même pas en nous voyant. Par exemple, lorsque nous allons dans des réunions de rescapés du génocide, ils nous lancent des paroles cruelles, et disent regretter le fait que nous soyons encore nombreux. Ils disent que nos réunions visent à les faire arrêter.

En apprenant le sort des survivants d'autres secteurs qui avaient pris le risque de reconstruire leur logis, ils sont bien souvent démoralisés.

---

<sup>109</sup> Il est difficile de savoir à quel ministère il est fait référence ici.

<sup>110</sup> Témoignage recueilli à Musambira, Gitarama, le 16 novembre 1995.

Dans la commune voisine de Ntongwe, un groupe de survivants sont retournés dans leurs maisons respectives. Mais ils ont été attaqués. Certains ont été blessés et ils ont dû être soignés à l'hôpital de Kabgayi. Tout ceci contribue à nous forcer à rester ici, dans la vie si difficile des camps.

Craignant pour la vie des survivants qui vivent seuls, Thérèse exprime le souhait de pouvoir construire des maisons qui puissent leur permettre de vivre ensemble dans une même enceinte.<sup>111</sup>

### ***Un peuple affamé: Runyinya, Butare***

*"J'ai faim. J'ai soif. Les enfants ont faim. Je commence à regretter de n'être pas morte pendant le génocide. Je ne me vois pas vivre longtemps."*

A Runyinya, Butare, un groupe de survivants vit, si tant est que l'on peu appeler cela "vivre," à deux pas de la paroisse de Karama, où ils ont perdu la plupart des personnes qui leur étaient chères. Le centre de Karama, est un terrain vague de briques et de gravats où un groupe démuné et terrorisé de survivants tentent de survivre en l'absence quasi-totale de toute aide extérieure. Leur bourgmestre, François Semushi, s'apitoie sur leur sort et les aide comme il peut, mais il n'a pas grand-chose à leur offrir. Ils dépendent de leur prêtre, le père Jérôme Masinzo. Celui-ci tente non seulement de mettre "un peu de paix dans nos cœurs" (comme le dit une femme du centre) mais aussi du pain dans leur assiette. Sans le dévouement du père Masinzo, ils n'auraient même pas cette maigre consolation car la paroisse de Karama n'a pas encore de prêtre. Le père Masinzo est le prêtre de la paroisse de Ngoma et, presque chaque jour, il fait la navette jusqu'à Runyinya afin de porter secours à ses protégés.

Il existe un climat d'amertume sous-jacente parmi les habitants de Karama. Le témoignage de Triphine Mukarubibi, cultivatrice de vingt ans, permet d'illustrer et d'expliquer la tension qui règne. Elle a été forcée de quitter sa maison suite à l'attaque de plusieurs survivants de Runyinya. Elle raconte:

Ici au centre, nous avons des problèmes multiples. Nous avons faim. Aucun des membres de ma famille qui ont survécu n'arrive à trouver un travail quelconque dans un bureau. Nous sommes obligés de cultiver pour survivre, mais où cultiver? Ici nous n'avons pas de champs et lorsque nous voulons recouvrer dans nos biens, nous sommes pourchassés.

Nous avons des difficultés à trouver de quoi manger. Souvent nous tombons malades à cause des mauvaises conditions de vie et nous avons des difficultés à trouver des médicaments. Nous avons besoin de vêtements et d'argent pour pratiquer au moins le petit commerce puisque c'est la seule activité que l'on puisse mener ici, dans ce centre. Ma mère est trop vieille pour exercer une quelconque activité et la seule personne sur qui elle puisse compter pour survivre c'est moi. C'est ce qui me rend triste.

La mère de Triphine, Mercia Mukarushema, âgée d'environ soixante-dix ans, se fait l'écho de la tristesse de sa fille. Elles sont toutes deux retournées vers leurs terres à la fin de 1994. Mais elles ont été forcées de partir quelques mois plus tard suite à de violentes attaques menées contre d'autres survivants de leur entourage (voir plus haut).

Je mène une vie difficile dans ce camp. Mais je ne peux rien y faire. Je meurs de faim alors que ces mêmes tueurs récoltent mes plantes. Nos maisons ont encore été détruites. Je commence à regretter le fait que je ne sois pas morte lors du génocide. Je suis âgée. Je me déplace avec difficulté. Je reste ici et j'attends ce que les bienfaiteurs nous apportent. Je ne peux dépendre de personne. Je suis toujours malade; j'ai toujours la malaria et des vers intestinaux. J'ai faim. J'ai soif. Les enfants ont faim. Mon fils qui vivait à Kigali et qui aurait pu m'aider a été tué pendant le génocide. Il s'appelait Evariste Murekezi. Ma fille, Hélène, qui aurait également pu m'aider, a été tuée. Nous n'avons rien dans cette tente. Nous avons même des difficultés pour trouver où poser la tête pour dormir. Je ne peux pas me débrouiller. Je ne suis pas assez forte pour prendre la houe afin de cultiver. Je vis avec deux grandes filles qui n'ont pas d'emploi. La seule chose qu'elles peuvent faire c'est cultiver. Mais comment cultiver nos parcelles sans garantie de sécurité? Nous sommes attaqués par des Interahamwe. Quelques fois, la commune nous donne de quoi manger—maïs et haricots. Il y a aussi l'abbé de Ngoma, Jérôme Masinzo, qui nous donne des haricots.

---

<sup>111</sup> Témoignage recueilli à Musambira, Gitarama, le 26 mars 1996.

Mon souhait est de voir les génocidaires payer pour ce qu'ils ont fait. Mes enfants, mes belles chèvres et vaches qu'ils ont enlevés, sans compter les dégâts humains [qu'ils ont causés]. Du reste, je ne me vois pas vivre longtemps.<sup>112</sup>

Ancilla Mukabaranga a également évoqué leurs déplorables conditions de vie.

Quant aux problèmes que nous avons ici, ils sont multiples. Nous ne pouvons pas continuer à vivre de la générosité des bienfaiteurs. La commune et la paroisse nous donnent de la nourriture, haricots et maïs, mais cela ne s'est fait que pour un temps limité. L'aide est très irrégulière et nous ne pouvons pas en dépendre.

Nous sommes entassés les uns sur les autres ici, comme vous pouvez le constater—hommes, femmes, enfants—tous confondus. Cette vie de promiscuité ne va pas sans danger. Les maladies ne manquent pas, surtout que les personnes malades n'ont pas des moyens de se soigner ou se nourrir comme il faut.

### ***Toujours à la merci d'une guerre économique: Gishyita, Kibuye***

Ceux qui ont été chassés de leur maison de Gishyita, Kibuye, continuent de se voir refuser toute chance de pouvoir regagner une certaine stabilité économique. Gaspard Gashabizi, 38 ans, est le conseiller de Ngoma dans la commune de Gishyita. Il est originaire de la cellule de Mikingo. Sa famille a trouvé refuge à Bisesero. Sa femme, Maricanne Ntezeryayo, a été massacrée à coups de machette le 13 mai 1994, ainsi que leur enfant d'un an, Pascal Mutuyeyezu, qu'elle portait sur le dos. En outre, il a perdu plusieurs autres membres de sa famille proche à Bisesero, y compris son père, Anastase Mbuguje, sa soeur cadette, Colette Nyirantagorama et son frère aîné, Mathias Murekezi, commerçant. Il a lui-même été blessé à la cuisse et à la main.

Je suis retourné à Kibuye, bien que je n'y avais plus aucun membre de ma famille. Là-bas, avec d'autres rescapés du génocide, je vis au centre de Ngoma. Nous occupons les boutiques et les cabarets des gens qui sont au Zaïre. Nous ne pouvons pas retourner sur nos collines parce que nos maisons ont été détruites et presque tous les miliciens se trouvent sur ces collines.

Gaspard mentionne certaines des tactiques utilisées pour détruire les ressources économiques des survivants.

Les miliciens reviennent souvent pour tuer et pour prendre tous les vivres—petit pois, patates douces et maïs—qui étaient sur les collines. Les Interahamwe ont coupé les tuyaux qui nous apportaient de l'eau au centre ville de Ngoma. Ils ont brûlé nos caféiers et nos bananeraies. C'est grâce à ces produits que les survivants arrivaient à trouver de l'argent. Nous n'avons rien pu dire.

Le PAM nous aide à trouver de quoi manger. Mais la vie dans le camp est très difficile.

---

<sup>112</sup> Témoignage recueilli à Runyinya, Butare, le 30 novembre 1995.

## ***Une foi bien ébranlée à Kaduha, Gikongoro***

*"Le petit nombre des rescapés qui se trouvent ici, à Kaduha, vivent dans l'isolement et le dénuement total. Ils ont non seulement perdu les leurs, mais, en plus, leurs biens ont été pillés et détruits "*

A Kaduha, Gikongoro, l'une des rares personnes ayant tendu la main aux survivants est une soeur allemande, Soeur Milgitta, membre des Soeurs de la Miséricorde. Kaduha se trouve dans la commune de Karambo à Gikongoro. Soeur Milgitta habite Kaduha depuis 23 ans. C'est elle qui a fondé le centre de soins qu'elle dirige encore aujourd'hui.

Au cours du génocide, malgré les tactiques brutales adoptées par les miliciens, les soldats et les représentants des autorités locales, Soeur Milgitta a réussi à continuer sa mission jusqu'au milieu du mois de juin, sauvant les employés Tutsi du centre de soins et faisant tout ce qu'elle pouvait pour aider les réfugiés avant qu'ils ne fussent massacrés en masse dans la paroisse voisine de Kaduha le 21 avril 1994. Par la suite, elle a rassemblé les orphelins et s'en est occupée tant bien que mal. A présent, elle est seule à aider les rares personnes ayant échappé à la tuerie d'avril.

---

---

### **" Ici à Kaduha, la foi—la foi en Dieu—est ébranlée."**

---

---

Le petit nombre des rescapés qui se trouvent ici, à Kaduha, vivent dans l'isolement et le dénuement total. Ils ont non seulement perdu les leurs, mais, en plus, leurs biens ont été pillés et détruits. Là où ils sont dans le centre, ils occupent les maisons de ceux qui ont fui. Cela veut dire que d'un moment à l'autre, ils pourraient être expulsés. Il suffit que les propriétaires des maisons reviennent.

Les conditions dans lesquelles ils vivent font qu'ils ont besoin d'une assistance matérielle et morale, mais cela a fait défaut jusqu'à aujourd'hui. Souvent, j'aime dire aux ONGs que la meilleure façon de servir ce peuple n'est pas de se limiter à la capitale, mais de se rendre dans les coins perdus comme celui-ci; je le leur recommande fortement.

Les rescapés de cette région méritent une attention toute particulière. Il faut les réhabiliter moralement et matériellement pour qu'ils ne se sentent pas isolés et tout seuls. Il leur faut quelqu'un pour les aider à se relever. Mais dans cette région de la commune Karambo, la population locale est pauvre. Leur terre est infertile et la commune a été détruite. Pour les rescapés, loin de leur terre natale, c'est pire. Ils sont là, au centre, abandonnés en quelque sorte. La commune ne peut rien faire pour eux car elle aussi a été saccagée.

Le nombre de rescapés ici à Kaduha est très faible et ce n'est pas surprenant, parce que beaucoup de personnes ont été tuées pendant le génocide.

Actuellement, j'essaie d'aider certains rescapés, élèves et paysans. Dans le cas des élèves, je donne de l'argent pour couvrir les coûts du matériel dont ils ont besoin; quant aux paysans, j'ai essayé de leur donner des ustensiles de cuisine, mais cela ne suffit pas. Nous avons aussi essayé d'enterrer dignement les restes des victimes tuées à la paroisse de Kaduha. Ici à Kaduha, la foi—la foi en Dieu—est ébranlée.<sup>113</sup>

---

<sup>113</sup> Témoignage recueilli à Kaduha, Gikongoro, le 6 mars 1996.

## CONCLUSION

En août 1994, François Karera, ancien préfet de Kigali rural, a déclaré: "On ne peut pas employer le terme "Génocide" car il reste beaucoup de survivants [Tutsi]."<sup>114</sup>

A moins que quelque chose ne soit fait pour protéger les survivants et empêcher les activités meurtrières des extrémistes, François Karera pourra bientôt se déclarer satisfait—le génocide aura certes été mené à bien. La tuerie d'avril 1994 fut un tel succès que le nombre de personnes qu'il reste à abattre est bien modeste. Si la cadence actuelle des nouvelles attaques se poursuit, il ne faudra plus guère de temps pour réduire à néant la communauté des survivants et pour ramener à presque rien le nombre de Hutu prêts à témoigner, soit par voie de violence soit par intimidation. Si cela se produit, la communauté internationale sera complice de ce crime, notamment parce qu'il est perpétré au nez et à la barbe de centaines d'ONG internationales, de diplomates, d'observateurs des droits de l'homme désignés par les Nations Unies, de représentants d'organisations internationales de défense des droits de l'homme—alors même qu'ils parlent à l'unisson de "justice," de "réconciliation" et de "reconstruction."

---

<sup>114</sup> Interviewé à Goma, Zaïre par Jane Perlez, *The New York Times*.

## RECOMMANDATIONS

De toute urgence, le gouvernement du Rwanda, le Tribunal pénal des Nations Unies pour le Rwanda, l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda, les organisations locales et internationales de défense des droits de l'homme et les organisations caritatives internationales dont l'un des rôles est la protection des droits de l'homme, devraient mettre en place des mécanismes permettant d'assurer le suivi, la dénonciation et la prise de mesures efficaces face aux actes violents dirigés à l'encontre des survivants et des témoins. Les survivants et les témoins ne devraient pas avoir à vivre dans la peur. Il n'est ni réaliste ni souhaitable de déléguer des gardes du corps ou autres méthodes de protection physique pour toute personne en danger bien que ce choix devrait être offert aux personnes les plus vulnérables. Au lieu de cela, les mesures de protection des survivants et des témoins devraient s'atteler à dissuader leurs assassins potentiels.

1. Il convient d'accomplir des progrès plus rapides et plus tangibles, au niveau tant national qu'international, dans le sens de la traduction en justice des génocidaires. Les menaces lancées contre les survivants et les témoins proviennent essentiellement d'individus qui redoutent leurs accusations; les mesures destinées à leur protection n'auront que peu d'effet tant que les autorités, au Rwanda comme à l'étranger, ne prendront pas plus au sérieux la poursuite des individus ayant fomenté puis dirigé le génocide.

2. Les individus responsables de la campagne qui vise à parachever le génocide doivent être dépistés, qu'ils se trouvent à l'intérieur du pays ou dans les pays voisins, notamment au Zaïre. Il faut les incarcérer sans mise en liberté sous caution.

3. Le gouvernement du Rwanda doit délivrer des consignes expresses pour que tout fonctionnaire, civil ou militaire, quel que soit son rang, qui tente de quelque manière que ce soit, de dissuader des survivants ou des témoins de témoigner, soit puni de façon exemplaire. Un bon moyen de dissuasion consisterait à donner le maximum de publicité aux mesures effectivement appliquées.

4. Les allégations selon lesquelles des ministres du gouvernement, des officiers militaires, des soldats, des fonctionnaires ou des représentants des autorités locales tentent d'intimider des témoins ou des survivants afin de protéger des parents ou amis, ou parce qu'ils ont fait l'objet de corruption, devraient faire l'objet d'une enquête approfondie et confidentielle; les mesures qui s'imposent devraient ensuite être prises sans tarder.

5. Les organisations internationales qui travaillent au Rwanda devraient redoubler leurs efforts afin d'apporter un soutien matériel aux survivants, notamment aux cultivateurs obligés d'abandonner leurs terres parce que leur vie est menacée.

6. Le Tribunal pénal des Nations Unies pour le Rwanda devrait élaborer un plan d'action pour la protection des témoins, en soulignant que toute campagne contre les survivants et les témoins constitue aussi une campagne contre les travaux du Tribunal. L'absence de tout système permettant de protéger le caractère confidentiel des témoignages constitue l'une des raisons pour lesquelles les témoins s'exposent à des risques. Lorsque le Tribunal recueille les témoignages et procède à l'audience des témoins, il faudra prévoir des mesures de sécurité spéciales.

7. Le retour des réfugiés ne devrait pas monopoliser le centre des débats régionaux et internationaux sur l'avenir du Rwanda, au détriment de tout autre thème. Les attaques meurtrières à l'encontre des survivants et des témoins ont pris des proportions dramatiques depuis le début de l'année et pourraient bien découler de l'ardent souhait de "se débarrasser" des personnes susceptibles de témoigner. Il ne faut pas permettre que le massacre des survivants et des témoins devienne un prix acceptable à payer pour le retour massif des réfugiés.

8. Enfin, il faut prendre conscience du fait qu'il ne peut y avoir de réconciliation sans justice. Aux yeux des survivants et des témoins, tant que la violence persiste, toutes pressions internationales

qui prônent sans relâche la "réconciliation" non seulement paraissent déplacées mais constituent également une source de profonde douleur.

# ***AFRICAN RIGHTS***

---

## **LA PREUVE ASSASSINEE**

### **Muertes, ataques, arrestations et intimidation des survivants et des témoins**

Le génocide des Tutsi rwandais, commencé en 1994, se perpétue deux ans plus tard avec sa logique implacable. Un nombre considérable de personnes, résidant toujours au Rwanda ou réfugiées à l'étranger, sont impliquées dans les tueries, les viols et les pillages. Ils veulent s'assurer que le crime a été conduit jusqu'à son ultime logique. Ces deux dernières années, les extrémistes du génocide sont restés actifs, harcelant et massacrant les survivants du génocide, sans oublier certains témoins Hutu qui, s'ils ne peuvent être muselés par intimidation, sont eux aussi impitoyablement exterminés. Le génocide insidieux se poursuit donc, à l'insu de la plupart des Rwandais, et négligé par toutes les organisations internationales.

*La preuve assassinée* met en lumière certains des aspects les plus effrayants de la violence permanente—meurtres, tentatives de meurtres et intimidations—exercés à l'encontre des survivants et des témoins. La violence est particulièrement décelable à la campagne. Mais les incidents dans les zones urbaines sont également en augmentation. En outre, les survivants résidants dans les régions isolées du pays sont en butte à une guerre économique sans répit. Leurs efforts pour tenter de reconstruire leur vie brisée sont sapés par la destruction de leur maison, le pillage de leurs biens et le vol de leur récolte. Tôt ou tard, ils sont obligés d'abandonner leur maison et de se réfugier dans d'autres communes, ou même dans d'autres régions, et chaque exil les appauvrit encore davantage. Alors qu'ils représentent toujours la partie la plus vulnérable de la population rwandaise, les survivants ont été oubliés ou ils n'ont reçu qu'une aide dérisoire.

À l'origine de la liquidation des témoins, on trouve généralement les accusations à l'encontre de certains perpétrateurs du génocide. Parfois la raison tient à ce que les survivants osent réclamer leur bien, notamment les terres et les troupeaux qui leur ont été volés en 1994. Les autorités locales, qui travaillent en étroite relation avec le gouvernement et particulièrement avec les militaires, sont également visées.

*La preuve assassinée* repose sur des interviews détaillées menées auprès de nombreux survivants et de témoins, qui ont été eux-mêmes agressés ou qui disposent d'informations de premier main sur les attaques perpétrées depuis la fin du génocide.

Si le génocide rampant et silencieux se poursuit, un très grand nombre de tueurs resteront impunis. Rares sont les documents qui identifient les tueurs de 1994: l'interpellation et le jugement des génocidaires dépendent largement du témoignage des survivants. Par leur processus systématique d'élimination, les tueurs aggravent évidemment leur crime dans l'espoir de préserver leur impunité.

Il est urgent que les survivants reçoivent aide et protection, et il est vital que ceux qui se livrent encore à des actes de génocide soient arrêtés et traduits en justice.



**Avril 1996**

ISBN 1 899 477 09 8